La Vénérable Jeanne d'Arc

PAR LE CHANOINE HENRI DEBOUT

Missionnaire apostolique



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5

HAGIOGRAPHIE POPULAIRE

COLLECTION A 0 FR. 50

Saint Ignace de Loyola, vie populaire. — Un vol. in-12 de 90 pages, avec de nombreuses illustrations. 3e mille.

Broché, couverture gaufrée, 0 fr. 50; *port,* 0 fr. 20. *Relié,* 0 fr. 75; *port,* 0 fr 30.

Nouvelle vie populaire de saint Vincent de Paul, par l'abbé Henri Debout. — Un vol. in-16 de 156 pages. 6e mille.

Broché, 0 fr. 50; *port,* 0 fr. 20. *Relié,* 0 fr. 75; *port,* 0 fr. 25.

Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans, par dom Paul Piolin, Bénédictin de la Congrégation de France, président de la Société historique et archéologique du Maine. Un vol. in-16 de 224 pages. 3e mille.

Broché, 0 fr. 50; *port,* 0 fr. 20. *Relié,* 0 fr. 75; *port,* 0 fr, 25.

Saint Jean-Baptiste de la Salle, par le P. Bainvel, S. J. — Un vol. in-16 de 200 pages. 2e mille.

Broché, 0 fr. 50; *port,* 0 fr. 20. *Relié,* 0 fr. 75; *port,* 0 fr. 25.

PARIS, 5, RUE BAYARD, VIIIe


RESONARE CHRISTUM



Livre

Georges Pain

LA VÉNÉRABLE

JEANNE D'ARC

LA VÉNÉRABLE

JEANNE D'ARC

PAR

L'abbé Henri DEBOUT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

DOUZIEME ÉDITION



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5

PRÉFACE

Jeanne d'Arc est déclarée vénérable par le Souverain Pontife Léon XIII.

En 1890, lors de notre première édition, nous écrivions : « Dieu a suscité Jeanne avec la bravoure des guerriers pour arrêter l'invasion étrangère. Ne serait-il pas conforme à ses desseins de l'opposer, avec l'auréole des bienheureux, au flot montant du matérialisme? Les décisions de la Sainte Église nous l'apprendront.

L'introduction de la cause de la béatification, le 27 janvier 1894, a été la réponse de l'Église. »

Depuis cet instant, nos devoirs envers Jeanne d'Arc sont devenus plus étendus et plus impérieux.

Nous devons apprendre à la connaître afin de l'aimer et de la vénérer mieux; nous devons la montrer aux autres sous son vrai jour, certains qu'elle aura à ce prix tous les amours et tous les respects.

Or, nous l'affirmons, parce que nous l'avons constaté maintes fois, Jeanne d'Arc est trop peu connue en France et surtout elle y est mal jugée.

C'est là un vrai malheur pour la patrie, en même temps qu'une perte pour la religion; l'une et l'autre gagneraient à voir la vraie Jeanne d'Arc proposée comme exemple aux bons Français.

Tel est le but poursuivi par nous : rechercher aux sources mêmes de l'histoire les traits de notre libératrice pour les présenter dans un petit livre complet et accessible à tous.

On nous a compris. Quarante de Nosseigneurs les évêques de France ont béni et encouragé notre œuvre, dont 15 000 exemplaires se répandaient en moins de quatre ans.

Aujourd'hui, nous l'offrons à nos amis sous une forme nouvelle, assurés qu'ils voudront bien nous continuer leur dévoué concours, et combattre avec nous pour l'Église et pour la France au cri de : Vive Jeanne d'Arc!



L'armure, l'étendard et l'épée de Jeanne d'Arc.

LA VÉNÉRABLE
JEANNE D'ARC

CHAPITRE PREMIER

DOMREMY — NAISSANCE ET BAPTÊME DE JEANNETTE D'ARC — SA PREMIÈRE ÉDUCATION — SON ENFANCE PLEINE DE PIÉTÉ ET DE COURAGE — L'ARBRE DES DAMES ET LES RÉCRÉATIONS DE LA JEUNESSE DE DOMREMY — OPINION DU CURÉ DE L'ENFANT

Domremy est un petit village du département des Vosges. En 1365, Charles V l'attacha définitivement à la France et l'unit à la province de Champagne. Situé tout proche du duché de Lorraine, qui devait longtemps encore attendre son annexion à la France, Domremy appartenait donc à la frontière ; et comme on désignait alors très souvent sous le nom de Marches les frontières militaires de notre patrie, on appelait ordinairement

Marches de Lorraine toute cette partie de la Champagne avoisinant le duché.

Au commencement du xve siècle, Domremy était habité par une population de laboureurs trouvant, pour la plupart, dans leur travail une honnête aisance : ils vivaient heureux au milieu d'une petite plaine fertile entourée de coteaux boisés, et formaient comme une seule famille, tant ils s'aimaient entre eux, tant ils aimaient la France si éprouvée alors et depuis si longtemps par les malheurs de la guerre. Le véritable amour de la patrie, surtout de la patrie en deuil, rapproche les cœurs de tous ses enfants; il fait amis les plus irréconciliables ennemis.

Le 6 janvier 1412, un événement merveilleux mit en émoi le calme village de Domremy. C'était la fête de l'Épiphanie de Notre-Seigneur ; le soir de cette journée, les habitants de Domremy se sentent tout à coup saisis d'une inexplicable et ineffable joie ; ils sortent de leurs maisons, et se demandent les uns aux autres ce qui est arrivé de nouveau ; nul ne peut répondre.

La cause ignorée de cette extraordinaire allégresse, c'est la naissance d'une petite fille : le ciel vient de la faire apparaître, à l'instant même, sous le toit de chaume d'une de leurs humbles maisonnettes ; et leur joie n'est qu'un

présage des transports de triomphe que cette enfant au berceau soulèvera plus tard en France; de longs siècles en seront les échos, car cette petite fille sera, pour sa patrie agonisante, une libératrice telle que jamais nul siècle n'en connut.

Elle est la fille d'humbles paysans à l'air simple, au cœur noble. Jacques d'Arc son père, originaire de Céfonds, au diocèse de Troyes, est venu se fixer à Domremy avec Isabelle Romée, de Vouthon, son épouse ; il est de famille ancienne et honorable, mais guère plus riche que ses compatriotes ; il possède une petite maison gentille et proprette, située près de l'église, à quelques pas du ruisseau qui fait la frontière de France. Travaillant courageusement et fidèle à sa devise : « Vive labeur ! » Jacques gagne à la sueur de son front de quoi élever sa famille ; il a déjà trois garçons quand le bon Dieu lui envoie cette petite fille.

Jacques d'Arc et sa femme étaient des catholiques pieux et fervents ; quelques-uns pensent même qu'Isabelle reçut le nom de Romée pour avoir accompli un long et pénible pèlerinage.

Sitôt l'enfant née, on songea au baptême, et l'on se mit en quête de parrains et de marraines, car l'usage du temps en admettait plusieurs. Estimés de tous comme ils l'étaient,

Jacques et Isabelle en trouvèrent facilement; l'enfant fut donc portée à l'église escortée de quatre parrains et de quatre marraines, dont l'une était la femme du mayeur de Domremy. Les fonts baptismaux où lui fut conféré le saint baptême existent encore aujourd'hui dans l'église. On y baptisa la petite fille de Jacques d'Arc sous le nom de Jeannette.

Elle grandit, entourée des meilleurs soins; sa mère inculqua à son âme une foi robuste, et lui apprit à prier en même temps qu'à parler. Cette pieuse femme lui enseigna elle-même les éléments de la religion, puis le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, à mesure que sa fille fut en âge de les retenir. Aussi Jeannette faisait-elle par sa piété l'admiration de tous ses compatriotes.

Elle était de bonnes mœurs, serviable, polie, aimable à tous ; et chacun pensait du bien d'elle. Elle aimait l'église et s'y rendait chaque fois que ses parents lui en laissaient le loisir, on l'y voyait à genoux devant le tabernacle, au pied du grand crucifix ou des statues de l'église, tantôt les contemplant pieusement, tantôt les yeux baissés vers la terre. Chaque jour elle assistait à la sainte messe; souvent elle se confessait, et recevait la sainte communion. Quand l'*Angelus* sonnait, elle se mettait à genoux en quelque endroit qu'elle fût.

L'amour de Dieu mit en l'âme de Jeanne l'amour du prochain; bienfaisante aux pauvres, elle faisait l'aumône suivant ses moyens, elle visitait et soignait les malades. Son jeune voisin, Simon Musnier, se rappelait encore avec attendrissement, quarante ans plus tard, les soins dont elle l'avait entouré durant une longue maladie; hospitalière, elle accueillait les pauvres voyageurs et leur procurait un gîte; quand elle n'en pouvait trouver, elle allait jusqu'à leur céder son petit lit, passant elle-même la nuit assise à l'âtre du foyer.

Tout cela n'empêchait pas Jeannette de tra-



Maison de Jeanne d'Arc à Domremy.

vailler; elle aidait ses parents en toutes choses, aux champs comme à la maison. Là elle gardait les troupeaux ; ici elle nettoyait, lavait, cousait, filait.

Une piété si peu commune, une vie si exemplaire impressionnaient ses petites amies et ses petits compagnons; toutefois, comme ils n'en faisaient pas autant, ils trouvaient parfois qu'elle exagérait; et ses amies si chéries, Mengette et Hauviette, le lui disaient parfois. Les jeunes gens, quand ils la voyaient s'attarder longtemps à l'église, tout quitter au son de la cloche et revenir de bien loin pour entendre la sainte messe, allaient jusqu'à se moquer d'elle. Jeannette rougissait alors, mais n'en continuait pas moins bravement ce qu'elle faisait pour Dieu.

Près de Domremy, il y avait une chapelle consacrée à la Sainte Vierge, on l'appelait Notre-Dame de Bermont. Jeannette affectionnait d'y aller, et pour cela elle quittait sa charrue et ses champs ; mais non contente d'y prier seule, elle s'y rendait en pèlerinage presque chaque samedi avec beaucoup de gens de son village ; elle y menait Catherine sa sœur cadette ; elle y faisait brûler des cierges, y portait des bouquets, y tressait des couronnes.

Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que Jeannette fût sauvage et peu avenante pour ses compagnes et les enfants de son âge ; volontiers, au contraire, elle se mêlait à leurs jeux. C'est ainsi qu'elle allait avec eux à la fontaine des Groseillers et à l'arbre des Dames, hêtre d'une

beauté merveilleuse, et rendez-vous des fêtes de la jeunesse. Chaque année au dimanche de *Lætare,* les enfants du village s'en allaient danser et chanter autour de l'arbre, puis ils revenaient faire un repas, avec les provisions qu'ils avaient emportées, auprès de la fontaine des Groseillers. Jeannette allait avec eux, comme eux elle dansait et chantait, et ornait de guirlandes le tronc de l'arbre séculaire ; mais ni elle, ni les autres enfants ne voyaient là de superstitions, et leurs récréations n'avaient rien de commun avec les récits fantastiques de quelques vieilles femmes du pays, qui racontaient que l'arbre et la fontaine avaient été hantés par les fées ; ils voyaient souvent les seigneurs de Bourlemont venir avec leur famille se promener sous ses frais et charmants ombrages ; leur curé y venait aussi chanter un évangile, eux s'y rendaient également, et Jeannette avec eux, mais dans le seul but de se divertir.

Jeannette cependant préférait l'église et le travail à ces joyeux divertissements ; aussi, messire Guillaume Fronte, son curé, déclarait-il souvent « qu'elle était une bonne chrétienne, » qu'il n'en avait jamais vu de meilleure, et » qu'il n'avait pas la pareille dans toute sa » paroisse. »

———

CHAPITRE II

PREMIÈRES VISIONS — LA VISITE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL — LES MALHEURS DE LA FRANCE — LE SECOURS DE DIEU — LA VOCATION DE JEANNE D'ARC

Jeannette d'Arc, à treize ans, c'est, nous venons de le voir, une enfant véritablement extraordinaire par ses vertus et sa piété. Dieu a jeté son regard sur elle et lui réserve une grande mission. L'heure est venue de l'y préparer : un grand miracle va s'accomplir.

C'est en été, vers midi ; Jeanne est au jardin de son père ; sans doute, ayant fini sa besogne, elle est venue là se recueillir pour réciter l'*Angelus ;* le matin, se sentant remplie d'une ferveur merveilleuse, elle a jeûné, ce qu'elle n'a pas fait les jours précédents ; à sa droite, au-dessus du mur et bien près de lui, se dresse l'église ; les échos de la plaine se sont renvoyé les dernières vibrations de la cloche de l'*Angelus,* la nature a ce calme que l'été lui apporte chaque midi et que les oiseaux eux-mêmes, silencieux sous la feuillée, se gardent d'interrompre.

Jeannette prie, quand tout à coup elle s'entend appeler ; du côté de l'église, une voix crie : « Jeannette, Jeannette ! » mais cette voix a quelque chose de si pénétrant, de si doux, de si attrayant, que Jeannette se sent remuée jusqu'au fond du cœur ; elle lève les yeux pour voir qui lui parle ; mais à peine ses regards se sont tournés vers le sanctuaire qu'une grande clarté l'environne ; puis peu à peu, ses yeux s'habituent à la clarté ; elle distingue au milieu de la lumière une apparition : c'est un personnage aux traits doux et nobles ; autour de lui, une multitude d'autres lui ressemblant, comme lui lumineux, la regardent avec bonté, et l'apparition répète, de sa voix douce et forte : « Jeannette, Jeannette, sois bonne et pieuse, » aime Dieu, et fréquente l'église. »

Quand Jeannette voit et entend tout cela, elle a grand'peur ; elle se laisse tomber sur les genoux ; toutefois un sentiment intime, surnaturel s'empare de tout son être ; elle comprend que c'est Dieu qui la fait appeler et demander pour remplir ses desseins, que pour lui elle doit renoncer à toute affection humaine, demeurer toujours libre pour voler à l'accomplissement de la volonté divine ; et là, à genoux dans le jardin de son père, elle se consacre totalement à Dieu et fait vœu de garder sa virginité.

Cependant l'apparition a disparu ; Jeannette

se relève. Que signifie tout cela ? Elle l'ignore encore ; mais ce qu'elle peut dire, c'est qu'elle se sent meilleure, attachée davantage à Dieu et au courageux accomplissement de son devoir d'état.

Toutefois le miracle se renouvela, laissant à Jeannette la même impression de frayeur, mais augmentant son désir d'être bonne et de se donner toute à Dieu. Une troisième fois, Jeanne le vit, et cette fois, elle sut, à ne pas s'y tromper, que les mystérieux personnages qui venaient la visiter étaient les anges du Seigneur. Souvent elle les revit, se prit à les aimer, à leur donner sa confiance, à chérir leur compagnie et leur conversation ; quand ils s'éloignaient, elle pleurait ; elle eût voulu s'envoler avec eux et les suivre en paradis.

Le temps était venu où les célestes messagers, sûrs de la foi de Jeannette et de son affection, pouvaient lui révéler la volonté de Dieu sur elle, et lui apprendre sa mission. Un jour donc, celui qui commandait aux autres, qui le premier s'était présenté à son regard, lui dit : « Je suis Michel, le protecteur de la » France. » Jeannette s'agenouilla et lui fit une profonde révérence ; l'Archange continua : « Il y a une grande pitié au royaume de » France. » — Jeannette aimait la France comme son père et ses compatriotes : elle

savait bien que là-bas, loin d'elle, on se battait pour la patrie ; mais elle ne connaissait pas l'étendue de nos maux : l'Ange lui-même, soit par paroles, soit par vision, lui révéla tout. A partir de ce moment, Jeannette connut l'ennemi national, l'Anglais envahisseur.

Elle sut l'ambition farouche qui lui rongeait le cœur, l'ambition de posséder la France ; son regard plana sur les champs de bataille où la défaite humiliait nos armées : Crécy, Poitiers, Azincourt lui montrèrent la France vaincue malgré l'héroïsme de ses enfants. Elle vit encore passer sous ses yeux d'autres infortunes nationales : un monarque fou, des princes ambitieux, des factions ardentes, des assassinats, des massacres, une reine préférant à son devoir les plaisirs, les débauches, et signant la déchéance de sa race. Tout cela en effet venait de s'abattre sur la France désolée; par le traité de Troyes, conclu en 1420, le royaume très chrétien passait au roi d'Angleterre; le fils d'Henri V et de Catherine, fille du roi de France, devait réunir sur sa tête les couronnes des deux royaumes.

L'année 1422 avait vu l'exécution de ce pacte honteux. Henri V et Charles VI étant morts l'un et l'autre, un petit enfant, Henri VI, héritier des Lancastre, avait été proclamé roi de France et d'Angleterre ; en son nom, le régent Bedfort

son oncle gouvernait presque tout notre pays tandis que le fils de Charles VI, le dauphin de France, ne possédait qu'une partie du centre de son royaume ; les Anglais victorieux l'appelaient avec dérision : le roi de Bourges ; et encore, entouré de favoris peu désintéressés, timide, craintif, sans résolution, dépouillé de la ville de Reims où se confère le sacre qui fait les rois de France, à la tête d'une armée abattue par la défaite, sans ressources pécuniaires, il était impuissant à porter remède aux malheurs du pays.

En un mot, la France, vaincue, trahie, divisée, trompée, semble une nation destinée à disparaître, et l'on peut sans témérité calculer les dernières années de son existence.



Jeanne d'Arc entend les voix.
Sculpture de Chapu.

Jeannette apprend donc tout cela de l'Ange et elle pleure, parce qu'elle aime la France et

que la France est perdue. Alors l'archange saint Michel la console : Dieu, lui fait-il comprendre, n'a pas abandonné la patrie française. Il l'agrée toujours pour être la bonne et chrétienne nation, gardienne et fille aînée de la sainte Église catholique que les horreurs du grand schisme viennent de désoler elle-même. Oui, Dieu veut encore se servir de notre patrie pour défendre son Église ; et c'est pour cela qu'il envoie l'Archange de la victoire visiter la terre de France ; oui, c'est pour lui annoncer son salut que Michel est venu dans notre pays, c'est pour y préparer l'être mystérieux, instrument de sa délivrance.

Cette révélation console Jeannette et réjouit son cœur ; elle remercie l'Archange et lui demande le nom du sauveur à venir.

Alors saint Michel regarde l'enfant et lui dit : « C'est toi, Fille de Dieu, pars ; va en France, il » le faut. » La pauvre Jeannette se met à trembler, puis à sangloter ; elle sent qu'elle n'est rien, ni ne peut rien : « Je suis une pauvre » fille, répond-elle ; je ne sais ni monter à » cheval, ni faire la guerre. » Et l'Archange répète : « Pars ; va en France, il le faut ; » puis pour cette fois il disparaît.

Jeannette resta abattue, sans parole, et voulant croire à la voix de l'Ange, mais ne comprenant pas encore le choix de Dieu.

Ce que tu ne comprenais pas, humble Jeannette, aujourd'hui nous le comprenons. Dieu aime la France, son royaume à lui, et pour cela il veut la sauver ; mais en la sauvant, il veut qu'elle sache que c'est lui qui la sauve ; c'est pourquoi, le libérateur qu'il choisit n'est ni roi, ni guerrier, ni homme quelconque, car le pays eût pu leur attribuer l'honneur de la victoire. Non, Dieu ne le veut pas ; c'est lui qui combattra pour nous, et il veut qu'on le sache : il choisit donc une pauvre petite paysanne qui ne sait ni commander les armées, ni chevaucher, ni même lire ou écrire ; et c'est ce secours humainement dérisoire qu'il nous envoie, faisant dire par l'Archange à l'enfant de Domremy : « Pars, va en France, il le » faut. »

———

CHAPITRE III

SAINTE CATHERINE ET SAINTE MARGUERITE CONSEILLÈRES DE JEANNETTE D'ARC — L'INVASION ÉTRANGÈRE A DOMREMY — LE PROCÈS DE TOUL

Être choisi de Dieu, devoir parler en son nom, accomplir son œuvre, c'est pour tout homme désigné par le Très-Haut une accablante mission, et l'élu ne saura jamais trop s'y préparer, par l'humilité, la prière, le dévouement, le ponctuel accomplissement de ses devoirs. C'est pourquoi Jeannette, après la visite des anges, redoubla d'ardeur pour la piété, de zèle pour le travail, d'abnégation pour aider ses parents. Sur leur ordre, elle continuait à travailler à la maison, à aller aux champs, ou même, quand le tour de son père était venu, à conduire le troupeau communal dans une petite île formée par la Meuse ; on avait choisi cet endroit par crainte de quelque subite surprise des troupes ennemies, ou des bandes de brigands aventuriers qui ravageaient la contrée.

Mais tandis que Jeannette appliquait son corps à ses divers travaux, son âme était aux

grandes choses qu'elle avait vues et qu'elle revoyait souvent ; elle était aux anges du ciel et unissait sa prière à la leur ; avec eux elle adorait son Seigneur Jésus au plus haut des cieux et dans sa prison de l'Eucharistie. —Saint Michel souvent lui répétait les ordres de Dieu ; mais elle répondait toujours : « Je ne suis » qu'une pauvre fille des champs ; qui m'ap- » prendra ce que je dois savoir? qui me mon- » trera les choses que je dois faire pour sauver » la France? — Dieu y a pourvu, dit bientôt » l'Archange, deux conseillères célestes te » sont accordées. »

Jeannette vit alors aux côtés de l'Archange deux ravissantes figures de saintes, portant au front des couronnes d'or très précieuses, posées sur leurs beaux cheveux ondulés ; entre leurs mains elles tenaient la palme du martyre. Elles regardaient Jeannette avec une douce et ineffable tendresse ; elles la firent approcher d'elles, l'embrassèrent, tandis que Jeanne, sentant leurs lèvres toucher les siennes, et prenant leurs mains, ne pouvait se lasser de les contempler et de jouir de son bonheur. C'étaient sainte Catherine et sainte Marguerite, Dieu les donnait à Jeannette pour l'instruire et la conseiller tout le temps de sa vie.

Les secrets de Dieu sont impénétrables ; il n'est pourtant pas défendu de s'étonner, de



Jeanne d'Arc écoutant ses voix.

se demander comment le Seigneur, qui pouvait suggérer directement à Jeannette toute pensée, qui pouvait encore les lui faire donner par des anges ou des saints restant invisibles, ait voulu que sainte Catherine, sainte Marguerite, comme saint Michel, prissent des apparences sensibles et devinssent les guides de celle qu'il s'était choisie.

On peut répondre que cela était bon pour confirmer dans le cœur de Jeannette, par d'éclatants miracles, sa foi même en sa mission, foi qui devait être inébranlable pour triompher des plus terribles obstacles, et aussi que cela dans la suite devait, par son caractère merveilleux, rendre plus sensible aux yeux de la postérité et du monde entier le côté surnaturel de la mission de Jeannette, puisque l'enfant qui devait affirmer des choses, à première vue si étranges, devait en même temps les prouver par les plus indéniables miracles.

Les premières entrevues de la pieuse enfant et de ses Saintes eurent pour unique but de l'affermir davantage encore dans l'amour de Dieu et de la diriger dans sa piété. Aussi quelle ferveur était la sienne, et comme elle priait bien, celle qui voyait souvent les anges venir parmi les hommes et converser avec eux ! Elle eût voulu toujours être là où les anges sur la terre se donnent rendez-vous, aux pieds du

tabernacle du vrai Dieu vivant et caché ! Mais ne le pouvant pas, et retenue souvent au loin par les travaux de la campagne, oh ! combien elle aimait la voix mystérieuse qui appelait à le prier dans son sanctuaire, combien elle aimait la cloche de son église ! Quel chagrin pour elle, quand Perrin, le sonneur de Domremy, oubliait de sonner la messe ou l'*Angelus;* pour assurer son exactitude, Jeannette alla jusqu'à lui offrir, car il était drapier, de la laine de ses brebis filée par elle en blancs écheveaux.

Quand ses travaux l'appelaient du côté de la chapelle de Bermont, elle passait aux pieds de la statue de Notre-Dame les instants accordés pour son délassement. Devait-elle au contraire travailler de l'autre côté du village, c'était encore la Très Sainte Vierge qui recevait sa visite et ses prières, en la petite chapelle appelée l'Ermitage Sainte-Marie, sise tout proche du Bois-Chenu. Ce bois, situé à mi-côte du rideau regardant Domremy, avait été anciennement, lui aussi, transformé par l'imagination populaire en un séjour fantastique d'êtres mystérieux ; mais tout cela était oublié au temps de Jeannette, et ce serait la calomnier outrageusement que de la croire capable d'ajouter foi à toutes ces folies.

L'esprit de Jeannette était bien autre part.

Éclairé par les lumières divines, il se sentait brûler pour la France d'un patriotisme ardent, en même temps qu'il s'attendrissait sur les malheurs de la patrie.

La guerre qui désolait le pays avait, d'ailleurs, de lugubres échos ; parfois, comme la mer en furie, qui au jour des tempêtes étend au loin les ravages de ses flots envahisseurs, elle venait désoler jusqu'à l'extrême frontière, jusqu'au village de Jeannette. Vers 1422, à l'âge de dix ans, la petite fille avait vu un parti de Bourguignons piller et brûler en partie sa chère église de Domremy ; et pendant un certain temps, elle avait dû assister aux offices dans l'église de Greux, qui, avec Domremy, ne formait qu'une seule et même paroisse.

En 1428, alors que les premiers ravages étaient réparés, des bruits sinistres vinrent de nouveau troubler les paisibles habitants de la Marche de Lorraine. Un corps ennemi approchait, disait-on, détruisant tout sous ses pas. Vite il fallait fuir, emportant tout ce que l'on pouvait, poussant devant soi ses troupeaux jusqu'à Neufchâteau, ville la plus voisine. Comme les autres, Jeannette et sa famille s'enfuirent ; avec leurs amis, leurs voisins, ils parcoururent les deux lieues et demie qui séparent Domremy de Neufchâteau ; ils allaient,

comme le faisaient communément à cette époque les campagnards proches des villes, chercher derrière les murailles de cette place forte la sécurité que leur refusaient leurs chaumières, et y séjourner tout le temps que durerait le danger.

Les parents de Jeannette, avec leurs enfants et beaucoup d'autres réfugiés, trouvèrent place dans une hôtellerie de Neufchâteau, tenue par une bonne et brave femme nommée la Rousse. Jeannette n'ayant plus les occupations des champs, ni celles du ménage, ne voulut point pour cela demeurer oisive : elle voyait l'hôtesse se multiplier pour pourvoir aux besoins de ses compatriotes éprouvés par la guerre. Sa charité ne lui permit pas de rester inactive ; elle se mit à aider courageusement la maîtresse de céans ; et son adresse comme son dévouement faisait l'admiration de tous.

Le danger que courut Domremy ne fut pas de longue durée : quatre, cinq, tout au plus quinze jours d'absence, et l'on revint ; mais cela servit à stimuler davantage encore le côté naturel du patriotisme de Jeannette, dont ses très fréquentes visions entretenaient et augmentaient chaque jour le côté surnaturel.

Désormais son élan augmentera sans cesse ; c'est en vain que tout sera tenté pour la rattacher à son pays natal et à la vie champêtre ;

c'est en vain qu'un jeune homme, charmé par sa beauté, demandera sa main, invoquera même une prétendue promesse de fiançailles ; Jeannette résistera courageusement. Rien ne l'effrayera, pas même les ennuis d'un procès ecclésiastique que ce prétendant suscitera pour l'obliger à exécuter un engagement qu'elle n'a pas pris. Elle se rend en effet elle-même devant les juges de Toul, évêché Lorrain, mais enclavant quelques territoires français, Domremy entre autres. Puis Jeannette revient paisible au pays, consacrant de nouveau et plus que jamais sa virginité à Dieu, voulant appartenir tout entière à Jésus, pour que Jésus puisse la donner sans réserve à la France.

CHAPITRE IV

LE DICTON POPULAIRE — LE BOURGUIGNON DE DOMREMY — LES SONGES DE JACQUES D'ARC — DURAND LAXART, ONCLE ET CONFIDENT DE JEANNETTE — LA PREMIÈRE ENTREVUE AVEC ROBERT DE BAUDRICOURT, CAPITAINE DE VAUCOULEURS

Le patriotisme presse donc plus que jamais le cœur de Jeannette d'Arc; avec les villageois de Domremy elle cause de la guerre et des malheurs du roi de France. Elle leur cite parfois un oracle populaire assez répandu à cette époque, dicton curieux et que Jeannette seule comprenait alors dans son vrai sens : « Une » femme a perdu la France; ce sera une vierge » sortie des Marches de Lorraine qui la sau» vera. »

Tous ses compatriotes d'ailleurs étaient bons Français, Armagnacs, comme on disait alors; un seul était Bourguignon, c'est-à-dire ennemi de la cause nationale; personnellement Jeanne avait de bons rapports avec lui et sa famille; mais comme ennemi de la France, elle-même l'a raconté, elle eût bien voulu lui

voir trancher la tête, si Dieu l'eût permis. Sa vue en effet suffisait seule pour lui rappeler les horreurs de la guerre et le rôle que Dieu l'y appelait à remplir; c'est ainsi qu'un jour, le rencontrant, il lui semblait que son secret fùt près de lui échapper : « Compère, lui dit-



Église de Domremy.

» elle, si vous n'étiez pas Bourguignon, je vous » dirais bien quelque chose. »

Le Bourguignon ne comprit pas, bien entendu, mais Jeannette faisait allusion à son prochain départ, car ses voix devenaient de plus en plus puissantes, de plus en plus impérieuses : « Jeannette, fille de Dieu, va, va, » lui criaient-elles. Et comme la jeune fille disait son impuissance et sa faiblesse : « Va, Dieu te sera en

» aide », répétaient les voix, « tu rendras au » vrai roi son beau royaume de France. »

Jeannette écoutait, elle voyait ses Saintes, elle croyait leurs paroles, elle voulait leur obéir; mais comment le pourrait-elle jamais? ses parents veillaient sur elle de très près; ils ne lui permettaient pas de les quitter même un instant; ils craignaient toujours de la voir s'éloigner. Jeannette pourtant ne leur avait pas révélé ce que le Bon Dieu demandait d'elle; au contraire, elle ne s'était ouverte encore à personne sur ce sujet, et se gardait bien d'en parler ouvertement à aucun habitant de Domremy, tant elle redoutait de voir entraver ses projets ; et cependant, nous l'avons dit, ses parents la surveillaient de très près.

C'est que depuis environ deux ans son père était agité de songes mystérieux; il voyait, durant son sommeil, sa fille, sa Jeannette chérie au milieu des hommes d'armes; il la voyait chevaucher parmi les guerres et les batailles, et il avait beau chasser ces fantômes qui l'obsédaient; toujours ils le poursuivaient et jetaient dans la tranquillité de sa vie une douloureuse amertume. Un matin même, plus préoccupé que de coutume, il avait raconté ses songes à sa femme Isabelle, et avait ajouté :
» Si j'étais sûr que ces choses dussent arriver,
» je dirais aux frères de Jeannette de la noyer

» et s'ils ne voulaient pas le faire, je la noierais
» moi-même. »

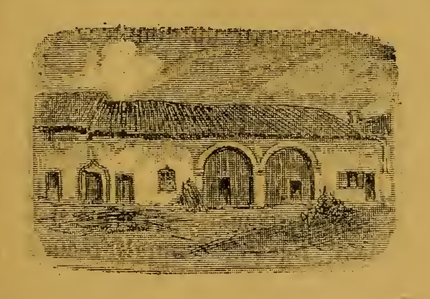
Cette seule phrase nous fait comprendre toutes les difficultés que Jeannette allait rencontrer dans l'exécution des ordres de Dieu. Si son père, son propre père qui l'adorait, parce qu'il connaissait son dévouement et sa vertu, était dans cette disposition, qu'allaient penser les étrangers auxquels un jour ou l'autre elle devrait s'ouvrir?

Ce jour allait arriver bientôt, car les voix de Jeannette, l'Archange et ses Saintes, lui commandaient d'entamer les premières démarches, et Jeannette obéissait à ses voix, parce qu'elles étaient bonnes, l'excitant au bien et lui exprimant la volonté de Dieu.

Il lui fallait parler enfin. Le premier confident choisi par Jeannette fut son oncle, âgé de 33 ans, mari de la sœur de sa mère Isabelle. Durand Laxart (c'était son nom) demeurait à Burey-le-Petit, entre Domremy et Vaucouleurs. Ame croyante et enthousiaste; il ne rêvait qu'une chose : la délivrance de la patrie. Entré dans la famille de Jeannette quelques années auparavant, il avait été saisi par cette impression de respect et de confiance que répand toujours autour d'elle une enfant vertueuse et pure; il avait vu grandir sa nièce, et avait remarqué, sans en savoir la cause, quelque

chose de saint et de surnaturel former depuis quelques années comme une inexplicable auréole autour du front de la gracieuse enfant ; c'était la marque du passage de Dieu, de la visite de ses célestes messagers.

Tout le disposait donc à la confiance en Jeannette, et tout aussi le disposait à se dévouer pour la France, quand, au mois de mai 1428, sa nièce lui arriva tout à coup avec la permission de ses parents pour un séjour d'une semaine. Durand Laxart était tout à



Maison de Durand Laxart, oncle de Jeanne d'Arc, à Burey-le-Petit.

cette joie de famille, quand Jeannette, le prenant à part, se mit à lui parler des malheurs de la patrie, mais avec de tels accents que leurs larmes coulaient à tous deux. Jeannette redisait ce que ses voix lui avaient dit de la

grande pitié qui était au royaume de France ; puis relevant la tête, l'enfant ajouta : « Mais » rien n'est perdu, voici que Dieu vient à notre » secours, et notre beau pays, que la Reine » Isabeau a perdu, une vierge de ces contrées » le sauvera. Oui, vous la verrez, Durand, cette » jeune fille qui triomphera de l'Angleterre. » Que dis-je? Vous la voyez en ce moment : la » vierge des Marches de Lorraine désignée par » Dieu, c'est moi... »

Durand Laxart, en ce moment en proie à une stupeur profonde, regardait sa nièce ; son premier sentiment était un double effroi : cette enfant perd la raison, ou bien elle est le jouet de l'illusion de quelque esprit pernicieux. L'enfant soutint ce regard, et puis lentement, pieusement, elle se mit à raconter ses visions, les apparitions de l'Archange et des Saintes, leurs paroles, l'enseignement qu'ils lui donnaient, leurs ordres. Durand écoutait recueilli, et à mesure que l'enfant parlait, il goûtait dans ses paroles le cachet de l'intelligence calme et éclairée, le reflet d'une véritable sainteté ; la foi se formait dans son âme à l'image de celle qui embrasait le cœur de Jeannette.

Quand sa nièce eut fini son récit, Durand, plein d'un saint enthousiasme, s'écria : « Oui, » c'est Dieu qui t'a parlé, ma fille ; je veux lui » obéir, moi aussi. Que puis-je faire pour

» toi? — Me conduire à Robert de Baudri-
» court, capitaine de Vaucouleurs, afin qu'il
» m'envoie à Charles le Dauphin.

— Je le ferai », répondit Durand sous le coup d'une courageuse résolution. Il ne se faisait pourtant pas d'illusion et sentait combien il était difficile, impossible même, de décider le vieil homme d'armes, blanchi sous la cotte de mailles, à croire la parole de cette enfant pauvre et inconnue, qui venait lui révéler des choses extraordinaires.

Ils partirent cependant. Durand Laxart, apprécié du capitaine à cause de ses sentiments patriotiques, arriva facilement jusqu'à Robert; il le vit seul cette première fois, et lui raconta tout ce qu'il savait sur Jeannette. Il parlait avec enthousiasme, mais le capitaine l'écoutait froidement, incrédule, presque moqueur. Durand ajouta en terminant que sa nièce, qui jamais n'avait vu Robert, se faisait fort de le reconnaître au milieu de tous les officiers et soldats de sa garde.

Sans doute, grâce à ce dernier détail, et aussi pour ne pas déplaire à un aussi brave Français que Laxart, Baudricourt consentit à laisser introduire la jeune fille. Elle le reconnut en effet de suite au milieu de tous, alla droit vers lui, et lui fit avec modestie et fermeté sa requête de la faire conduire à Charles VII. Le

capitaine, étonné de l'aspect et de la démarche ferme et digne de Jeannette, de la facilité avec laquelle elle l'avait reconnu, se contenta de lui promettre une réponse par l'intermédiaire de son oncle.

La réponse ne fut pas longue à venir; il causa de l'aventure avec ses officiers, et constata avec eux qu'il serait souverainement ridicule d'envoyer comme recrue au roi de France une fille de seize ans. Ne voulant à aucun prix tremper dans cette affaire, il fit venir Durand, et lui dit : « Ta nièce doit être folle; soufflette-» la bien et reconduis-la à ses parents. »

Durand et Jeanne reprirent tristes et pensifs le chemin de Burey; et Jeannette retourna à Domremy, laissant, il est vrai, son oncle plein de foi et de confiance, mais redisant à ses Saintes : « Non, jamais je ne pourrai accomplir » cette trop difficile mission. »

CHAPITRE V

RETOUR DE DOMREMY — LE SACRIFICE DE JEANNETTE — LES ADIEUX A DOMREMY — LE SECOND VOYAGE A VAUCOULEURS — LES REBUTS

En effet, à prendre les choses au simple point de vue des événements ordinaires de ce monde, Baudricourt n'avait-il pas raison ? Que penser d'une jeune fille de seize ans qui veut s'en aller combattre à l'armée, sinon que le sain jugement lui fait défaut ? Que penser d'une enfant de village qui se dit en relation avec le ciel et désignée pour relever un trône abattu, sinon qu'elle est folle ? Pour obtenir créance, il faudrait que cette jeune fille fît la preuve de ses assertions ; Jeannette jusqu'alors ne l'avait pas encore faite, et Robert de Baudricourt, qui représentait le roi de France pour la région, ne pouvait raisonnablement compromettre le prestige de l'autorité royale en se faisant le complice irraisonné de cette étrange aventure. En infligeant à Jeanne cet affront immérité, il ne faisait que son devoir.

L'enfant avait assez de raison pour le com-

prendre, et seule elle n'eût certainement plus songé au départ ; mais ses amis du ciel étaient là ; et saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite la consolaient de cet outrage, que d'ailleurs ils lui avaient prédit. Ne fallait-il pas qu'il y eût un commencement à la vie publique de Jeannette, que l'attention fût d'abord attirée vers elle, que la souffrance enfin la purifiât et la préparât à de plus grands sacrifices. Aussi en terminant leurs exhortations et leurs remontrances, les voix mystérieuses répétaient-elles toujours : « Fille de Dieu, va, » va, va, Dieu te sera en aide. »

Par un semblable appui, Jeannette se sentit bientôt réconfortée ; et tout en se remettant courageusement aux rudes labeurs des champs et aux travaux paisibles de la maison paternelle, elle conserva l'espérance au cœur avec la certitude de l'accomplissement des promesses divines.

C'est ainsi qu'un mois environ après son retour de Vaucouleurs, le 23 juin 1428, elle disait à un jeune homme de sa connaissance, nommé Michel, sans doute après s'être entretenue avec lui des malheurs de la patrie : « Il » y a entre Coussey et Vaucouleurs une jeune » fille qui, avant qu'il soit un an, fera sacrer » le roi de France à Reims. »

Cependant les Anglais triomphant partout



Départ de Jeanne d'Arc.

songeaient à en finir avec la conquête de la France ; ils se préparèrent à envahir ce qui restait encore de territoire sous la domination de Charles VII. Vers la fin de l'année 1428, ils envoyèrent une puissante armée investir Orléans. Cette ville prise, ils tenaient la clef du centre de la France, ils commandaient le cours de la Loire, et leur triomphe définitif ne devait plus tarder beaucoup. Il était temps que la libératrice parût, ou bien l'effondrement final était proche.

Les voix de Jeannette qui, chaque jour la visitaient, lui redisaient tout cela et faisaient résonner à ses oreilles l'ordre du départ définitif. Jeannette, courageuse, s'apprêta à obéir ; elle fit savoir à Durand Laxart de la demander à Burey, pour soigner sa femme et son petit enfant nouveau-né.

Jeanne allait donc partir ; ses voix lui demandaient de tout quitter pour se jeter dans le hasard des batailles. Oh ! que ce sacrifice dut lui coûter ! Jamais cœur de jeune fille ne fut mis à plus terrible épreuve. Tout ce qu'elle aime, elle doit l'abandonner : Domremy où elle est née, ce charmant village où paisibles se sont écoulées les premières années de sa vie, cette maison témoin des premiers ébats de son enfance comme des merveilleuses visions de sa jeunesse, les petites amies si

chères avec lesquelles elle a grandi et fait sa première communion, Mengette, Hauviette et les autres ; ses frères bien-aimés ; enfin ses parents. Oh, ses parents par-dessus tout, car elle les aime avec cette tendresse d'un cœur bien né, augmenté de toutes les forces d'une vraie piété, aimant et respectant ceux que Dieu veut que nous aimions et respections toujours. Oui, il faut quitter ce père bien-aimé qui, jusqu'à présent, n'a eu pour sa fille que tendresse et prévenance, et que ce départ fera peut-être mourir de chagrin. Il faut quitter cette mère, modèle de toutes les mères, qui, élevant son enfant suivant la volonté de Dieu, a commencé par lui apprendre toutes les grandes vérités de la foi et les prières chrétiennes ; cette mère remplie de patience qui lui enseigna ce travail des mains où elle excelle, car pour filer et coudre Jeannette ne craint pas femme de France. — Plus donc désormais de ces doux tête-à-tête de la famille, plus de ces épanchements du cœur ; il faut partir, partir parmi les guerriers et les batailles, vivre dans ce milieu inconnu où, jusqu'à présent, elle n'a recueilli que les affronts de Robert de Baudricourt, marcher vers le but où Dieu l'appelle alors qu'aucune espérance humaine de réussite ne surgit devant elle.

Qu'importe ? Dieu a parlé ; les Saintes et

l'Ange ont dit à Jeannette qu'il plaît au Tout-Puissant de délivrer par son entremise le beau royaume de France, qu'il accepte dans ce but le sacrifice de son abnégation, qu'à l'heure voulue, il donnera à son bras d'enfant la force d'opérer des prodiges pour prouver sa mission sainte. Et Jeannette obéit. Eût-elle eu cent pères et cent mères, dit-elle elle-même, eût-elle été fille de roi, eût-elle dû user ses jambes jusqu'aux genoux, elle serait partie pour obéir à Dieu.

Oh! tu es vraiment grande dans ton sacri-



Porte de France à Vaucouleurs.

fice, toi, fille de la France, et par-dessus tout fille de Dieu! Oui, je t'admire et avec moi tous les vrais Français t'acclament et te saluent; tes succès guerriers te feront notre libératrice;

mais si tu n'avais pas souffert de toutes ces souffrances, si la séparation n'avait pas meurtri ton cœur, jamais tu n'aurais obtenu de Dieu ces éclatants triomphes. Va, fille de Dieu, va; tu es sainte avant d'être victorieuse.

Jeannette partit donc; elle ne dit son projet ni à son père, ni à sa mère ; comment eût-elle pu alors s'arracher de leurs bras, s'ils avaient su ce départ définitif? — Sur le chemin elle rencontra Mengette sa petite compagne, et la recommanda à Dieu en lui disant au revoir. — A Burey, elle prit son oncle, et s'en fut avec lui jusqu'à Vaucouleurs ; elle descendit dans cette ville en la maison des époux Leroyer ; car cette fois, elle le savait de ses voix, elle ne devait plus retourner en arrière.

Dès son arrivée, elle se rendit derechef chez Robert de Baudricourt, et lui renouvela sa demande de la conduire à Charles VII : « Je » viens de nouveau, lui dit-elle, afin de » porter secours au dauphin. Ce n'est pas à » Charles qu'appartient le royaume de France, » c'est à mon Seigneur ; mais mon Seigneur » veut que le dauphin devienne roi et qu'il ait » ce royaume de sa main. Oui, en dépit de ses » ennemis il sera roi et moi-même je le con- » duirai au sacre.

— Et quel est ton Seigneur ? interrogea » Robert.

— Le Roi du ciel. »

Le sire de Baudricourt ne fut pas plus favorable à cette requête de Jeannette qu'à la précédente; le lendemain et les jours suivants, comme elle revenait à la charge, il la repoussa de même. — A la fin, Jeannette, pensant ne jamais vaincre cette obstination, résolut de se passer de l'intermédiaire de Baudricourt. Ses voix l'avaient envoyée vers lui, il ne voulait pas l'écouter, et les Saintes lui criaient de plus en plus fort : « Fille de Dieu, va en France, va, va, va ! »

Sans plus attendre, elle voulut partir ; son oncle Durand Laxart était toujours là, prêt à la suivre partout : elle se mit donc en route avec lui et un bourgeois de Vaucouleurs nommé Jacques Alain; ils prétendaient aller à pied jusqu'au roi.

Ils suivirent la route de France et s'arrêtèrent à Saint-Nicolas de Céfonds, devant une chapelle dédiée à ce grand Saint, située à quelques lieues de Vaucouleurs. Là, Jeannette se mit en prières, tandis que ses deux compagnons de route se reposaient. Alors les célestes conseillères de la jeune fille lui apparurent, et lui firent comprendre que telle n'était pas la volonté de Dieu qu'elle allât ainsi vers Charles VII, mais qu'elle devait vaincre la résistance de Robert de Baudricourt et obtenir de lui un équipement convenable. Elle se releva donc, et

dit à ses compagnons qu'il n'était pas décent qu'elle fît route de cette façon et en si piètre accoutrement. Les trois voyageurs retournèrent donc à Vaucouleurs, et Jeannette rentra dans la maison du charron Leroyer.

CHAPITRE VI

LA MAISON DU CHARRON LEROYER — L'ÉGLISE DE VAUCOULEURS — BERTRAND DE POULENGY ET JEAN DE METZ — LE PREMIER ÉQUIPEMENT MILITAIRE — VISITE AU DUC DE LORRAINE — L'EXORCISME — LE DÉPART

Elle était là, la pauvre enfant, dans l'échoppe de l'ouvrier, vêtue d'une robe rouge d'étoffe grossière et usée ; elle y vivait en compagnie de la femme du charron, cousant et filant avec elle, et lui rendant service en toutes choses. Ensemble elles allaient à l'église de Notre-Dame de Vaucouleurs ; Jeannette y entendait la sainte messe et y recevait la communion ; elle s'y confessa plusieurs fois au curé, messire Jean Fournier. Un des enfants de chœur de Notre-Dame, qui l'y a rencontrée plusieurs fois, rend témoignage de l'édification qu'il recevait de sa ferveur, et raconte l'avoir vue maintes fois en prières dans la chapelle souterraine, agenouillée devant la statue de Marie, le visage humblement tourné vers la terre, ou élevé vers le ciel, enflammé de toutes les ardeurs de la piété.

Elle priait, mais la prière finie, quand elle songeait à la France en péril, à Orléans resserré chaque jour davantage dans un cercle de fer et de feu par les Anglais, quand elle entendait ses voix qui l'appelaient à l'œuvre et qu'elle se voyait retenue par la force des circonstances, loin du théâtre des batailles, dans la petite maison des Leroyer, elle se lamentait douloureusement ; chaque minute lui pesait, lui semblait un siècle, et tristement elle redisait à son hôtesse Catherine : « Quand donc partirai-je ? » Dieu m'a dit que la France ne serait sauvée » que par moi. Ne vous rappelez-vous donc pas, » Catherine, la prophétie que l'on répète partout : La France a été perdue par une femme ; » elle sera sauvée par une vierge venant des » Marches de Lorraine. »

Quelques jours se passèrent ainsi, et rien ne pouvait faire prévoir la durée de cette attente. Mais Dieu qui, dans ses desseins impénétrables avait conçu ce plan mystérieux de la délivrance par Jeannette d'Arc, disposa aussi les moyens qui devaient amener la réalisation de sa volonté.

Ses instruments furent d'abord quelques hommes à l'âme grande et patriotique, convaincus par la vue de cette jeune fille si pieuse, disons le mot, si céleste, et pénétrés par ses paroles jusqu'au fond du cœur ; ils se dévouè-

rent pour procurer l'accomplissement de ses desseins.

Parmi eux, nous trouvons d'abord Bertrand de Poulengy; présent à l'entrevue de l'année précédente entre Robert de Baudricourt et Jeannette, il l'a entendu dire au capitaine que Charles VII ne devait pas engager d'action pour le moment contre les Anglais, qu'il serait secouru vers le milieu du Carême de la présente année. Il a gravé ces paroles dans son âme, il les a jugées véridiques, et voyant l'enfant revenir à Vaucouleurs, il s'attache à la fortune de Jeannette ; plusieurs fois il va la visiter chez Leroyer, il l'entretient de ce que Dieu veut qu'elle réalise ; il lui parle des armées, de la vie des camps, du danger des batailles ; il lui représente qu'il lui sera impossible de guerroyer, si déposant son habit de femme elle ne consent à porter des vêtements de guerrier.

Mais Jeannette est instruite de tout par ses voix et l'étonne par ses réponses lumineuses et sages ; sur le dernier point comme sur les précédents, elle est surnaturellement avertie, car elle sait que les convenances et les nécessités de sa vocation de soldat et de chef de guerre exigent habits d'homme et armure de soldat.

Parmi les personnages que Bertrand amène à Jeannette se distingue Jean de Novelonpont, dit de Metz. Jean de Metz vint un jour à la

maison Leroyer, et voyant la jeune fille dans ses pauvres vêtements rouges, assise et travaillant : « Ma mie, lui dit-il respectueusement,
» que faites-vous donc ici ? Faut-il que le roi
» soit chassé de son royaume et que nous deve-
» nions Anglais ? »

Jeannette lui répondit avec tristesse : « Hélas!
» je suis venue ici dans une ville du roi. J'ai
» parlé à Robert de Baudricourt ; je lui ai
» demandé de me conduire ou de me faire con-
» duire vers le roi ; mais le capitaine n'a souci
» ni de moi, ni de mes paroles. Et pourtant il
» le faut, je dois être vers le roi avant le milieu
» du carême, et j'y serai, dussé-je user mes
» jambes jusqu'aux genoux. Personne au monde,
» ni roi, ni duc, ni fille du roi d'Écosse ne
» peut reconquérir le royaume de France ; il
» n'y a pour notre patrie d'autre secours qu'en
» moi ; moi, pourtant, j'aimerais mieux filer
» auprès de ma pauvre mère, car combattre
» n'est pas mon métier. Néanmoins il faut
» que je m'en aille et que je le fasse, car mon
» Seigneur veut que j'agisse ainsi. »

— Et quel est ton Seigneur ? dit Jean. — C'est Dieu, » répondit-elle.

Alors le chevalier, rempli d'enthousiasme, prit la main de la jeune fille et lui donna sa parole de la conduire au roi avec l'aide de Dieu ; il lui dit ensuite : « Quand voulez-vous

» partir ? — Plutôt aujourd'hui que demain,
» plutôt demain qu'après, s'écrie-t-elle de
» suite. — Mais voulez-vous donc partir avec les
» vêtements que vous avez là ? Celà ne me
» paraît guère possible. — Je sais qu'il me
» faut prendre des habits d'homme ; eh bien !
» je le ferai volontiers. »

Jean de Metz lui fit alors remettre l'équipement d'un de ses serviteurs. Ce qu'apprenant, les habitants de Vaucouleurs se cotisèrent immédiatement pour lui fournir des vêtements d'homme, et tout ce qui lui était nécessaire, ainsi qu'un cheval dont le payement fut garanti par Durand Laxart et Jacques Alain, mais acquitté dans la suite par Baudricourt lui-même.

On voit que le peuple croyait en Jeannette, et voulait son départ pour l'armée. C'est un honneur pour les petits et les pauvres d'avoir cru parmi les premiers à la mission de Jeannette ; ses instincts généreux d'ailleurs le poussaient à cela. Jeannette, c'était le patriotisme français élevé par Dieu jusqu'au surnaturel et investi par lui d'une miraculeuse mission. Le peuple, quand il n'est pas perverti par de perfides et méchants conseillers, croit en Dieu, croit au miracle, aime et pratique le patriotisme ; il était naturel qu'il applaudît à la mission de Jeannette et en aidât l'accomplissement.

Sur ces entrefaites arriva une lettre du duc de Lorraine, demandant Jeannette par devers lui et lui envoyant un sauf-conduit. Le duc Charles était malade à Nancy; il avait entendu parler des célestes visions de la jeune fille, et voyait en elle une espérance de guérison. Le duc l'interrogea sur sa maladie ; Jeannette lui répondit qu'elle ne savait rien à ce sujet, lui promit de prier pour lui, et sur sa demande lui donna quelques conseils dans l'intérêt de son âme. L'enfant demanda au duc son fils et des soldats pour la conduire en France; mais le duc la congédia avec un don de quatre pièces d'or. Jeannette profita de cette circonstance pour aller en pèlerinage à Saint-Nicolas du Port, le célèbre sanctuaire lorrain, puis elle revint à Vaucouleurs.

Elle y trouva le capitaine de Baudricourt dans des dispositions toutes nouvelles à son égard. Ébranlé par les instances de Bertrand de Poulengy et de Jean de Metz, entraîné par le mouvement qui portait le peuple à croire à la mission de Jeannette, il ne s'opposait plus à son départ pour la cour. Il voulut toutefois, par une dernière épreuve, s'assurer que Satan n'était pour rien dans les visions de la jeune fille : il prit avec lui le curé de Vaucouleurs, messire Fournier, et se rendit avec lui dans la maison des Leroyer. Le prêtre, revêtu de l'étole,

jeta de l'eau bénite vers Jeannette, et lui commandant : « Si tu viens de Satan, éloigne-» toi ; si tu es de Dieu, approche. » Et la jeune fille, qui s'était agenouillée, se traîna humblement jusque devant le curé. Elle se plaignit ensuite d'avoir été ainsi traitée par un prêtre qui devait la connaître, l'ayant vue souvent dans son église et confessée.

Ce fut la dernière épreuve ; Baudricourt remit lui-même une épée à Jeannette, il désigna pour ses compagnons de route, avec Bertrand de Poulengy, Jean de Metz, et leurs deux serviteurs, Colet de Vienne, hérault royal, et l'archer Richard. La petite troupe monta à cheval pour quitter Vaucouleurs, le 23 février 1429. Robert de Baudricourt fut présent au départ avec toute une foule sympathique ; et quand la jeune fille à cheval salua de l'épée le rude capitaine, il lui rendit son salut en disant : « Va donc, va, et maintenant advienne que » pourra. »

CHAPITRE VII

JEANNE LA PUCELLE — LE VOYAGE — EMBUSCADE PERFIDE — ARRIVÉE A CHINON — LE CONSEIL ROYAL — PREMIÈRES ENQUÊTES — L'ADMISSION AU PALAIS

A son départ de Vaucouleurs, Jeannette changea de nom ; le respect dont l'entouraient ses compagnons leur fit adopter le nom de Jeanne comme moins familier, et c'est ainsi qu'on la désigna tout le reste de sa vie. La vénération populaire y ajouta un surnom : la Pucelle, c'est-à-dire la vierge.

Jeanne la Pucelle s'avançait donc à cheval sur la route de France, entourée de ses six compagnons également montés. Elle portait un habit d'homme, c'est-à-dire un pourpoint relié avec ses chausses par vingt aiguillettes, et au-dessus une robe courte ; elle avait coupé en rond, à la hauteur des oreilles, ses longs cheveux noirs. Un plastron de fer lui couvrait la poitrine ; elle avait comme armes une lance, une épée, une dague. Elle était de grande taille et d'une force peu commune ; elle avait dix-sept ans, un mois et quelques jours.



Jeanne d'Arc.

Le voyage qu'elle entreprenait était plein de périls. Il fallait chevaucher longtemps en pays ennemis, parcourus en tous sens par des bandes de soldats et de pillards cherchant aventure; traverser plusieurs rivières ordinairement grossies par les pluies à cette époque de l'année, et dont les ponts étaient gardés par les Anglais et les Bourguignons. Les compagnons de Jeanne, malgré leur bravoure, étaient loin d'être rassurés; ils continuèrent leur route pendant toute la première nuit, et n'avancèrent tout le temps du trajet qu'avec les plus grandes précautions; mais Jeanne leur disait souvent : « Ne craignez rien; nous » arriverons sans encombre au but de notre » voyage, et le roi à Chinon nous fera bon « visage. »

Toutefois une chose pesait à la piété de Jeanne; ses compagnons, par mesure de prudence, et de crainte qu'elle ne fût reconnue, l'empêchaient d'assister au Saint Sacrifice : » Si nous pouvions, répétait-elle, nous ferions » bien d'entendre la messe. » Elle put toutefois pendant la route y assister deux fois : à l'abbaye de Saint-Urbain et à la cathédrale d'Auxerre. Onze jours ils marchèrent ainsi; les compagnons de Jeanne étaient parfois comme étonnés de la sainte et confiante audace avec laquelle ils suivaient l'impulsion de la

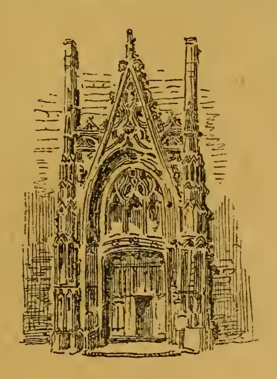
pieuse enfant, et plusieurs fois dans le chemin ils l'interrogèrent avec anxiété : « Mais Jeanne, » ferez-vous bien tout ce que vous nous avez » dit ?

— N'ayez aucune crainte, leur répondait-elle ; » ce que je fais, j'ai ordre de le faire ; mes » frères du paradis m'enseignent ma mis- » sion; il y a déjà quatre ou cinq ans qu'ils me » répètent, et Dieu lui-même me dit qu'il » faut que j'aille à la guerre pour reconquérir » le royaume de France. »

Et ce que Jeanne leur affirmait de ses célestes relations était confirmé par la vie très édifiante qu'elle menait sous leur regard ; ils la voyaient pleine de bonté, de simplicité, de religion, de piété, régulière en toutes choses et toute pénétrée de l'amour de Dieu ; elle conservait la générosité qu'elle avait toujours montrée à Domremy pour les misérables ; afin de les secourir le long de la route, n'ayant pas d'argent à elle, elle suppliait ses compagnons de lui en prêter pour l'amour de Dieu. Aussi avaient-ils en elle une foi absolue ; ils se sentaient comme pénétrés par l'amour divin qui embrasait son âme ; ils la considéraient comme une envoyée du ciel et rendaient tous témoignage (et tous ses compagnons d'armes dans la suite firent de même) qu'ils n'éprouvèrent jamais à son occasion la moindre mauvaise pensée.

La petite troupe passa la Loire à Gien. Depuis qu'on était en terre française, elle ne cachait plus le but de son voyage ; aussi, de cette ville même de Gien, partit pour Orléans la nouvelle qu'une vierge envoyée de Dieu arrivait au secours de la ville assiégée.

Elle s'arrêta enfin à Sainte-Catherine de Fierbois, en Touraine, village proche de Chinon, dans l'église dédiée à l'une des saintes qui la visitaient de par Dieu ; et là, pour satisfaire sa dévotion, en même temps que pour étancher la soif d'amour de Dieu allumée



Portail de l'église Sainte-Catherine de Fierbois.

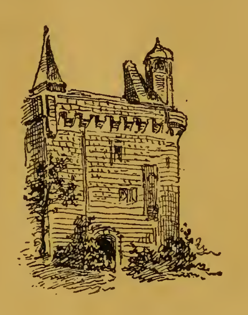
davantage encore dans son cœur par la privation prolongée de la route, elle entendit trois messes, puis elle écrivit, ou plutôt fit écrire au

roi pour lui demander audience : « J'ai fait cent » cinquante lieues, lui dit-elle, pour venir » jusqu'à vous, et j'ai bien des choses excel- » lentes à vous révéler. Comme preuve de ma » mission, je vous reconnaîtrai entre tous. »

Jeanne et ses compagnons continuèrent ensuite leur route, et voilà qu'aux approches de Chinon une embuscade leur était dressée. Des soldats du parti du roi, attirés par l'appât du pillage et prévenus de l'arrivée de Jeanne, étaient venus en nombre se porter sur sa route, décidés à s'emparer de sa personne et à dévali ser son escorte. Bientôt ces brigands entendent le pas des chevaux, Jeanne et six hommes sont en vue ; les gens du roi s'élancent ; mais, ô miracle, ils sont cloués sur la place, immobiles, ne pouvant bouger, et la petite troupe passe tranquille et paisible au milieu d'eux, sans même se douter en ce moment du danger qu'elle avait couru.

Jeanne et sa petite escorte arrivèrent à Chinon le lundi 6 mars 1429 vers midi. Ils se rendirent de suite à une hôtellerie, sans doute pour y prendre leur repas en même temps qu'un peu de repos ; pour descendre de cheval, Jeanne mit le pied sur la margelle d'un puits qui fut longtemps conservée et montrée avec respect. En quittant l'hôtellerie, la petite troupe se dirigea vers le château royal, mais

s'en vit refuser l'entrée pour le moment. Il fallait donc, en attendant l'audience, procurer à Jeanne un gîte convenable ; on le trouva chez



Tour de l'Horloge du château de Chinon

une bonne femme dont la maison était située tout proche du château. Jean de Metz, Bertrand de Poulengy commencèrent alors d'actives démarches au nom de Jeanne pour obtenir une audience royale.

Le conseil du roi était alors composé de Georges de La Trémouille, baron de Sully, favori du prince; de Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France ; de Robert Le Masson, seigneur de Trèves, en Anjou, et de Raoul de Gaucourt, alors bailly d'Orléans. Ce conseil n'était guère disposé à accueillir favorablement l'arrivée de Jeanne,

et cela pour deux raisons : la première, très raisonnable, était qu'il ne fallait pas, à la légère et sans preuves bien établies, accueillir une personne se disant envoyée de Dieu et privilégiée de merveilleuses visions ; la seconde, basée sur des considérations humainement égoïstes, c'est que dès l'instant où une révélation surnaturelle guidait les conseils du roi de France, leur habileté politique et leur diplomatie devenaient inutiles, et leur rôle auprès du roi n'était plus que secondaire.

Le roi lui-même n'était guère très disposé à accueillir Jeanne. En premier lieu, il ne devait pas compromettre sa dignité par une entrevue trop facilement accordée à une personne dont la mission ne lui était pas encore démontrée, et qui pouvait bien n'être, après tout, qu'une aventurière. De plus, élevé au milieu des périls et des troubles, il avait un caractère naturellement défiant. Enfin, jaloux du souverain pouvoir, il ne se sentait nullement entraîné à abandonner entre les mains d'un être, même surnaturel, le soin de prendre des décisions capitales sur ses affaires personnelles et sur celles de son royaume.

Il chargea donc tout d'abord quelques-uns de ses officiers de voir Jeanne et de l'interroger ; bien que les réponses de la jeune fille fussent nobles, pieuses et claires, les rapports qui en

furent faits ne semblent guère avoir conclu en faveur de son désir d'audience. Alors le roi lui envoya quelques ecclésiastiques qui l'examinèrent sommairement; elle répondit avec sagesse et leur déclara que le ciel lui avait donné plusieurs mandats, dont deux devaient être exécutés à brève échéance : faire lever le siège d'Orléans et mener le roi à Reims pour qu'il y fût sacré et couronné ; mais avant tout, c'était le roi lui-même qu'elle voulait voir.

Les ecclésiastiques concluent que le roi pouvait la recevoir sans se compromettre. D'autre part, les compagnons de Jeanne d'Arc rendaient témoignage à sa piété et à sa vertu extraordinaire; Robert de Baudricourt lui avait remis une lettre pour le roi. Enfin deux envoyés venaient d'arriver d'Orléans : c'étaient les assiégés qui, à la nouvelle de la venue vers le roi d'une vierge pour les délivrer, avaient député à la cour le seigneur de Villars et Jamet du Thillay, pour en rapporter des nouvelles de ce secours céleste inattendu. Mû par ces divers événements et considérations, Charles VII se décida, sur l'avis de son conseil et après deux jours et demi d'attente, à accorder audience à Jeanne la Pucelle.

CHAPITRE VIII

L'AUDIENCE DU 8 MARS 1429 — JEANNE RECONNAIT CHARLES VII — LE SECRET DU ROI — L'EXAMEN DES DOCTEURS DE POITIERS

Le 8 mars 1429, vers la fin du jour, Jeanne, avertie du consentement du roi, se rendit de nouveau au château de Chinon. Comme elle excitait au plus haut point la curiosité de tous, plusieurs personnes étaient venues à l'entrer du châtea pour la voir au passage. Dans ce nombre était un soldat à cheval qui, en la



Tour de la chapelle du château de Chinon.

voyant, s'écria : « Est-ce pas là la Pucelle? » Puis il se mit à l'insulter grossièrement et à



Jeanne d'Arc devant le roi à Chinon.

blasphémer Dieu. Jeanne le regarda avec une profonde tristesse et lui dit : « Ah? au nom de » Dieu, tu le renies, et tu es si près de la » mort! » Une heure ne s'était pas écoulée que le malheureux soldat tombait à l'eau et se noyait.

Cependant, après quelques moments d'attente, le comte de Vendôme vint prendre Jeanne, chargé de la présenter au roi. Le monarque avait désigné pour l'audience la grande salle du château de Chinon; il voulut que tout y fût disposé avec un luxe vraiment royal, capable d'intimider la pauvre paysanne de Domremy. Trois cents seigneurs, richement parés de leurs habits de gala, étaient donc réunis dans la vaste salle, où, pour mieux faire ressortir l'éclat de l'or et des pierreries, cinquante valets tenaient autant de torches allumées. Enfin, se souvenant que Jeanne avait promis de le reconnaître au milieu de toute sa cour, il revêtit un vêtement assez simple et se mêla à la foule des courtisans.

Jeanne fut alors introduite à la brillante assemblée; à ce moment elle n'était plus elle-même ; remise tout entière aux indications que lui donnaient ses voix, éclairée d'une merveilleuse lumière surnaturelle, conduite par un ange qu'elle seule voyait, elle alla droit vers le roi, lui fit avec humilité et modestie la

révérence en usage dans les cours, et lui dit : « Dieu vous donne bonne vie, noble prince. »

Le roi, étonné d'être ainsi reconnu, et voulant pousser l'épreuve jusqu'au bout, se déroba à son salut, et lui désignant un seigneur plus richement vêtu que lui-même : « Voilà le roi », lui dit-il. Mais Jeanne savait que ses voix et l'Ange ne la trompaient jamais : « Au nom de » Dieu, répondit-elle, noble prince, c'est vous » quil êtes et non un autre. »

Charles, ne pouvant plus se dissimuler, lui demanda son nom : « Noble dauphin, répondit » Jeanne, (ne voulant donner au roi, que ce » titre parce qu'il n'était pas encore sacré) j'ai » nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le roi » des cieux par moi, que vous serez sacré et » couronné dans la ville de Reims, et serez le » lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de » France. »

Le roi fit alors à la jeune fille beaucoup d'interrogations après lesquelles l'entretien se poursuivit à voix basse ; soudain, la jeune fille, sous le coup de l'inspiration divine, éleva la voix, et d'un ton d'autorité que jamais, sinon cette fois seule, elle ne prit avec le roi, elle s'écria : « Je te dis de la part de Jésus-Christ » que tu es vrai héritier de France, et fils de » roi, et ce Dieu tout-puissant m'envoie vers » toi pour te conduire à Reims, afin que si

» tu le veux tu y reçoives ta couronne et ton
» sacre. »

L'audience prit fin alors ; quand Jeanne se fut retirée, le Roi était radieux; il dit à ceux qui l'entouraient que la pieuse fille lui avait révélé beaucoup de secrets, que nul, en dehors de lui, ne pouvait connaître, sinon Dieu. Le principal de ces secrets que nul menace ne put jamais arracher du cœur de Jeanne, le roi le révéla, vers la fin de sa vie, à l'un de ses intimes qui nous l'a fait parvenir. — Charles VII se voyant accablé de revers, vaincu et abandonné d'un grand nombre, se prit à douter et de lui-même et de ses droits. Était-il vraiment le fils du roi Charles VI? S'il l'était, ses droits à la couronne lui étaient-ils demeurés, ou Dieu les avait-il transférés à son neveu le jeune roi d'Angleterre?

Et cette angoisse déchirait son cœur; il adressa à Dieu du fond de l'âme une secrète prière le 1er novembre 1428 : « Dieu puissant,
» si je suis le véritable héritier de la couronne,
» accordez-moi de recouvrer mon royaume;
» sinon que j'ai au moins la vie sauve et trouve
» un refuge assuré, soit en Espagne, soit en
» Écosse. » C'est cette secrète prière que Dieu avait révélée à Jeanne et qu'elle avait répétée au Roi; on devine facilement pourquoi elle ne voulut jamais révéler ce secret; entre les mains

de ses ennemis, il eût été une arme terrible contre lui.

Malgré son impression favorable, le roi voulait faire examiner plus sérieusement encore la jeune fille avant de la mettre à l'œuvre; ses conseillers y tenaient encore plus que lui. Dieu permit qu'il en fut ainsi, afin que la mission de Jeanne fùt prouvée d'une façon indéniable, et que sa vertu, sa vraie piété éclatât aux yeux de tous plus claire que le jour.

Après l'audience, le roi confia la garde de Jeanne à Guillaume Bellier, lieutenant de Raoul de Gaucourt; la femme de Bellier était renommée pour sa grande vertu; on la logea avec Jeanne dans la tour du Coudray, vaste bâtiment attenant au palais royal. Là des hommes marquants vinrent examiner Jeanne, et en particulier une commission d'ecclésiastiques présidée par l'évêque de Poitiers. Jeanne répondait à toutes les questions, mais quand on la laissait seule, elle s'entretenait avec ses voix, et souvent à genoux, fondant en larmes, elle suppliait Dieu qu'on la crût et qu'on la laissât accomplir sa mission pour le salut de la France. Le résultat de cette première enquête fut la décision suivante : Le roi devait se rendre à Poitiers avec Jeanne. Dans cette ville ou siégeaient le parlement et l'Université royale, la pucelle subirait un examen définitif.

On conduisit donc Jeanne à Poitiers. Au départ, elle ne savait pas où on la menait ; on le lui dit en route : « Je sais bien, répondit-» elle que j'aurai fort à faire dans cette ville ; » mais mon Seigneur m'aidera. Allons-y donc » de par Dieu. »

Elle eut en effet fort à faire à Poitiers, car on forma dans cette ville une commission de savants, auxquels on adjoignit quelques membres du parlement; cette commission n'était pas d'humeur à procéder légèrement. Elle voulut au contraire soumettre Jeanne et ses dires à l'examen le plus consciencieux possible; c'était d'ailleurs son devoir d'agir ainsi; elle le devait à l'honneur de Dieu et de la France : à l'honneur de Dieu, parce que Jeanne se présentait en son nom; et à l'honneur de la France, parce qu'elle prétendait la sauver et combattre sous ses drapeaux. C'est dire que les professeurs Jean Lombard et Jean Evault, le chanoine Guillaume Le Maire, les dominicains Séguin, Guillaume Éméric, Pierre Turlure et les autres membres de cette commission d'examen mirent, dans l'exécution de l'œuvre qui leur était confiée, toute leur grande science et toute leur éminente sagesse.

Quand Jeanne les vit entrer dans la maison de Jean Rabateau, avocat général, où le roi lui avait donné logement : « Je crois bien, leur

» dit-elle, que vous êtes venus pour m'interro-
» ger ; je ne sais ni A ni B ; mais je viens de la
» part du roi des cieux, pour faire lever le
» siège d'Orléans, et mener le roi de France à
» Reims, afin qu'il y soit couronné. »

L'examen se prolongea trois semaines, fouillant avec minutie les récits et les paroles de Jeanne, y cherchant, mais en vain, les contradictions ou les erreurs, en même temps que plusieurs femmes éminentes en vertu et consommées en prudence étaient chargées d'observer la pucelle de très près, ses mœurs, ses allures, son genre de vie.

Qu'on se garde bien de blâmer toutes ces précautions, si extrêmes puissent-elles paraître, car elles étaient légitimes et même nécessaires ; elles sont expliquées par les paroles mêmes de Notre-Seigneur au saint Evangile. Nous mettant en garde contre les faux prophètes, il nous apprend à discerner ceux qui sont envoyés par lui : « C'est par leurs fruits que vous les
» connaîtrez, nous dit ce divin Maître ; on ne
» cueille pas des raisins sur les épines, ni des
» figues sur les buissons. Tout arbre mauvais
» donne de mauvais fruits, et tout arbre bon
» donne de bons fruits. »

Les fruits des hommes sont leurs œuvres : Jeanne se présentait au nom de Dieu. Il fallait donc que l'Église, consultée par le roi de

France et représentée par les sages docteurs de Poitiers, s'enquît avec soin des œuvres de Jeanne la Pucelle, et déclarât, au nom de Dieu, si les apparences extérieures et tout ce qu'on savait et qu'on voyait d'elle depuis sa naissance jusqu'à ce jour, permettait de la regarder comme envoyée de Dieu.

CHAPITRE IX

MOUVEMENT PATRIOTIQUE EN FAVEUR DE LA PUCELLE — LE DUC D'ALENÇON — LE JUGEMENT DES DOCTEURS DE POITIERS — LA MISSION DE JEANNE APPROUVÉE PAR L'ÉGLISE

Pendant que l'Église prolongeait son examen de Jeanne à Poitiers, et que le roi tenait conseils sur conseils, les patriotes français se prononçaient avec ensemble dans un sens favorable à l'humble vierge de Domremy ; grands, bourgeois, enfants du peuple, ils venaient de toutes les situations saluer celle qui était pour eux, à cette époque, comme une incarnation de l'espérance.

Déjà, dès le lendemain de son arrivée à Chinon, le duc d'Alençon, gendre du duc d'Orléans, à peine sorti des prisons d'Angleterre, était accouru vers le roi, afin de voir Jeanne. Celle-ci, en voyant entrer ce parent du roi, s'était écriée : « Plus il y en aura ensemble du sang » royal, et mieux cela sera. » Le duc devint bien vite un admirateur de la Pucelle, et peu de jours plus tard, ayant en compagnie du roi vu cette jeune paysanne chevaucher et manier

la lance comme un vieux guerrier, sans l'avoir pourtant jamais appris, ravi d'admiration par ce prodige, il voulut faire présent d'un cheval à Jeanne pour lui témoigner son admiration et sa satisfaction.

Et maintenant à Poitiers, la maison de Jean Rabateau était comme le centre d'un vrai pèlerinage ; tous ne s'y rendaient pas en admirateurs ; plusieurs au contraire y allaient en sceptiques, haussant les épaules à cette pensée d'une enfant de la campagne gagnant des batailles ; mais le plus grand nombre y accourait pénétré d'admiration pour celle qu'un secret instinct leur révélait comme une sainte. Jeanne les recevait tous avec une égale bonté et une grande simplicité ; la sagesse de ses réponses convainquit les premiers qui se retirèrent pleins d'admiration, et quand les seconds s'efforçaient de lui faire toucher des médailles et des chapelets comme à une sainte vénérée, elle leur faisait en riant cette réponse remplie d'humilité : « Mais touchez-les donc vous-» même, ce sera tout aussi bien que si je les » touchais. »

Jeanne était abordable à tous par sa grande bonté et charité ; mais sa besogne favorite n'était pas de recevoir toutes ces visites ; sa plus grande occupation, son plus grand bonheur, c'était de prier Dieu et de converser avec ses

saintes conseillères du ciel. Chaque jour, après son repas et toutes les fois qu'on lui en laissait le loisir, on la voyait se retirer dans une petite chapelle voisine de la maison de maître Rabateau ; et là elle s'agenouillait et priait avec une angélique ferveur.

L'enquête à laquelle se livraient les femmes chargées d'étudier par le détail la vie de Jeanne tournait tout à son honneur : les informations que des religieux Franciscains avaient, sur l'ordre du roi, recueillies à Domremy et aux environs, apprenant à tous ce que nous savons déjà d'elle, augmentaient sa réputation ; enfin, l'examen des docteurs montrait dans cette jeune fille ignorante une sagesse profonde que les lumières surnaturelles seules pouvaient lui inspirer ; en voici quelques exemples :

« Jeanne, lui avait dit Guillaume Aymeri,
» vous demandez des soldats pour combattre,
» et vous dites que c'est le bon plaisir de Dieu
» que les Anglais laissent le royaume de France
» et s'en aillent en leur pays. Si cela est, il ne
» faut pas de soldats, car le seul bon plaisir
» de Dieu peut les mettre en déroute, et les
» faire retourner dans leur pays.

— Au nom de Dieu, répondit Jeanne, à la
» grande admiration du docteur, les soldats
» combattront, et Dieu donnera la victoire. »

A cette sagesse merveilleuse se mêlaient

parfois les pointes d'un esprit enjoué, sachant entremêler ses dires du sel de la vieille gaieté française.

Ainsi, à Séguin, qui, avec son désagréable accent limousin, lui demandait : « Quel lan- » gage parlent vos voix? — Un meilleur que le » vôtre, » répondit-elle. Et comme le même docteur lui ajoutait : « Croyez-vous en Dieu ? — Mieux que vous, dit-elle. — Eh bien! reprit » Séguin, Dieu défend de vous croire sans un » miracle quelconque qui prouve qu'on doive » ajouter foi à vos paroles. Nous ne conseille- » rons pas au roi de vous confier une armée, » et de la risquer ainsi, sur votre simple » assertion.

— Au nom de Dieu, répondit Jeanne, je ne » suis pas venue à Poitiers pour faire des mi- » racles, mais envoyez-moi à Orléans : là je » vous montrerai les miracles que je suis venue » faire. Qu'on me donne des soldats en tel » nombre que l'on voudra, j'irai à Orléans. »

Aller à Orléans, entrer en campagne, là était tout son désir, et elle ne pouvait déjà plus contenir son impatience. Ainsi Georges Thibaut, l'écuyer du roi, étant entré un jour dans la salle de l'examen avec les docteurs, elle lui frappa familièrement sur l'épaule, et dit : « Ce » que je désire, c'est avoir plusieurs hommes » de bonne volonté comme celui-ci. »

Enfin cette sérieuse épreuve se termina, et elle fut décisive en faveur de Jeanne. Les examinateurs rédigèrent leur rapport au roi et lui donnèrent pour titre : « Opinion des docteurs » que le roi a demandée, touchant le fait de la » Pucelle envoyée de par Dieu. » Ce rapport commence par féliciter le roi d'avoir procédé dans cette affaire avec lenteur et maturité, et d'avoir fait examiner Jeanne sérieusement, en se conformant ainsi aux conseils de la Sainte Écriture. Puis il constate que, depuis six semaines, la jeune fille a été examinée, tant publiquement que secrètement, par des savants, des gens d'église, des chefs militaires, de nobles et prudentes dames; qu'elle a reçu la visite d'un nombre immense de personnes de toutes conditions, et qu'en elle on n'a pas trouvé de mal, mais au contraire bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplicité.

Il déclare ensuite que de sa naissance comme de sa vie, on raconte des choses merveilleuses; pour le miracle qu'on lui demande, elle répond que ce sera la délivrance d'Orléans, parce qu'ainsi Dieu le veut. Il conclut donc qu'il faut, pleins d'espérance en Dieu, la conduire avec des soldats devant Orléans, car douter d'elle ou la délaisser sans apparence de mal, serait résister au Saint-Esprit et se rendre indigne des grâces de Dieu.

Tel est l'avis des savants ecclésiastiques qui, sans parti pris, alors qu'elle n'était pas encore un personnage politique ayant des partisans et des adversaires puissants, ont jugé Jeanne. L'arrêt des docteurs fut rendu au nom de l'Archevêque de Reims, qui les présidait, et parmi les juges, plusieurs devinrent évêques peu de temps après. Jeanne, malgré son impatience de combattre, s'est soumise à eux, a reconnu leur autorité ; elle s'est présentée sous son vêtement d'homme et de guerrier, et ils ont approuvé sa conduite, sachant que si Dieu la voulait dans les camps, elle devait prendre la tenue des camps. Jeanne a donc été de prime-abord jugée par l'Église et approuvée par elle.

Nous insistons sur ce point ; plus tard, en effet, un complot sera ourdi contre elle par un misérable ecclésiastique vendu aux Anglais ; et dans la suite des siècles, tous les impies, tous les ennemis de la vérité fermeront les yeux sur le jugement de Poitiers, le seul vrai et impartial fait au nom de l'Église, du vivant de la Pucelle, pour jeter à la face du catholicisme l'acte infâme accompli ensuite par un misérable sectaire ne tenant à l'Église que par son caractère et son titre, mais nullement par les sentiments de son cœur et l'esprit qui guida son jugement.

Mais nous qui cherchons la vérité, nous devons

la proclamer bien haut : l'Église, dans la personne de ses représentants impartiaux, a jugé Jeanne et sa mission ; elle a approuvé la noble enfant, et elle l'a bénie avant qu'elle s'élançât, au nom de Dieu, contre les ennemis de la France pour reconquérir sa patrie opprimée, et la conserver ce que Dieu la veut : son docile instrument en ce monde et la fille aînée de son Église.

CHAPITRE X

L'ARMURE, L'ÉTENDARD, L'ÉPÉE DE JEANNE D'ARC — SA MAISON MILITAIRE — RÉUNION A BLOIS DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE — CE QUE LA PUCELLE FIT POUR RAMENER LES SOLDATS A LA PRATIQUE DE LA RELIGION — SA LETTRE AUX ANGLAIS — L'ARMÉE FRANÇAISE QUITTE BLOIS

La décision des examinateurs de Poitiers entraîna celle du conseil du roi. On résolut de former un convoi de vivres et de munitions à l'adresse d'Orléans et d'en confier le commandement à Jeanne. Charles VII quitta donc Poitiers, emmenant la Pucelle, et s'en revint à Chinon en passant par Châtellerault ; puis il l'envoya à Tours, où tout son équipement de guerre devait être confectionné.

Jeanne arriva à Tours le 21 avril ; elle était accompagnée de son frère Pierre d'Arc et de sa fidèle escorte, qui ne l'avait pas quittée depuis son départ de Vaucouleurs ; elle reçut l'hospitalité dans le superbe hôtel habité par Jean du Puy, seigneur de la Roche-Saint-Quentin, conseiller du roi, et par sa femme Éléonore de la Peau ou de Paul.

Tandis que les diverses pièces de son armure étaient fabriquées dans cette ville, probablement par l'armurier Colas de Montbazon, elle commandait son étendard à un peintre nommé Hennes Polnoir ; elle le lui fit exécuter suivant les indications à elle révélées par l'archange saint Michel et les saintes Catherine et Marguerite. Cet étendard était fait d'une fine étoffe blanche avec des franges de soie ; sur la face principale, semée de fleurs de lys, une peinture représentait Dieu majestueusement assis sur les nuées du ciel, ayant à ses pieds deux anges en prières avec l'inscription : Jesus Maria. De l'autre côté, on voyait l'écu de France soutenu par deux anges. Ce fut là le grand étendard de Jeanne : Dieu y était représenté pour indiquer que de lui seul elle tenait sa mission. La Pucelle ne voulut jamais combattre sous une autre bannière ; en courant à l'ennemi, elle la tenait toujours à la main pour indiquer le caractère surnaturel de son intervention, et aussi pour éviter de se servir de l'épée, car jamais elle ne versa le sang.

Hennes Polnoir dut lui fabriquer également un autre drapeau plus petit, appelé pennon, représentant un ange agenouillé devant la Très Sainte Vierge et lui offrant une fleur de lys. La Pucelle fut satisfaite de l'œuvre du peintre, car outre le salaire qu'il reçut pour



Statue équestre de Jeanne d'Arc, par M. Foyatier.
sur la place du Martroi, à Orléans.

ses travaux, elle sollicita au mois de janvier de l'année suivante la ville de Tours de faire cent écus de dot à sa fille sur le point de se marier.

Jeanne ne pensait pas seulement à son étendard : il lui fallait une épée, et c'était de Dieu qu'elle devait la tenir. En effet, tandis qu'elle était à Tours, ses voix lui révélèrent l'endroit où se trouvait l'épée que la Providence lui destinait. Elle était cachée, lui dirent-elles, dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois. Jeanne y envoya donc un homme pour faire des recherches. Le messager trouva à l'endroit désigné un glaive peu profondément enterré, et tout couvert de rouille ; il le remit aux ecclésiastiques de l'église ; ceux-ci se mirent en devoir de le frotter, mais à peine eurent-ils commencé cette besogne que la rouille tomba d'elle-même sans la moindre difficulté, et l'épée apparut toute brillante ; elle était marquée de cinq petites croix. Les ecclésiastiques de Fierbois firent faire pour cette arme un fourreau de velours vermeil ; les habitants de Tours en fournirent un autre en drap d'or ; mais Jeanne s'en procura un troisième de cuir solide.

Le roi donna également à Jeanne une maison militaire, c'est-à-dire des officiers et divers gentilshommes qui devaient la suivre partout et marcher sous ses ordres, comme c'était l'usage pour les principaux chefs de guerre. Ses

deux frères, Jean et Pierre d'Arc, qui étaient venus la rejoindre, ses fidèles compagnons, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, furent tous quatre ses hommes d'armes. Son écuyer fut Jean d'Aulon ; Louis de Contes et Raymond, ses pages ; enfin, un bon religieux augustin, Jean Pasquerel, connu de sa famille, devint son fidèle aumônier.

Accompagnée de sa maison, la Pucelle quitta Tours pour Blois, où elle séjourna les 25, 26 et 27 avril. C'était dans cette ville qu'était fixé le lieu de rassemblement du convoi destiné à marcher sur Orléans sous les ordres de Jeanne. On n'avait pas perdu de temps pour son organisation ; nobles et bourgeois avaient rivalisé de zèle pour procurer les ressources nécessaires, et une petite armée se trouvait dans cette ville quand Jeanne y arriva.

Mais quelle armée ! En ces temps troublés, un grand nombre de soldats n'étaient que des pillards sans mœurs comme sans aveu ; ils se servaient de leur situation pour opprimer les faibles, pour voler tout ce qu'ils pouvaient atteindre hors de la surveillance de leurs chefs ; quant à la religion, ils l'avaient presque tous mise en oubli, et ne se souvenaient de Dieu que pour le blasphémer.

Jeanne, qui venait au nom de Jésus-Christ, ne pouvait accepter d'avoir sous ses ordres des

misérables qui s'étaient faits les ennemis du Sauveur; elle savait d'ailleurs que si Dieu se plaît à mener à la victoire les armées françaises, il les veut imbues de toute la sève catholique qui fait la force et la raison d'être de notre nation; et que le meilleur moyen pour la France de vaincre et de conserver la victoire, c'est de ne défendre que de justes causes, de les confier à des généraux, à des soldats, chez lesquels la religion s'unit au plus pur patriotisme. Tels n'étaient pas, nous l'avons dit, les soldats de Jeanne, mais tels elle les voulait et tels elle sut les rendre.

A peine arrivée à Blois, et jugeant par elle-même du lamentable état religieux et moral des troupes assemblées, elle appela son aumônier : « Frère Pasquerel, lui dit-elle, il » faut convertir nos soldats; procurez-vous » donc immédiatement une bannière représen- » tant Notre-Seigneur-Jésus-Christ en croix » avec la Sainte Vierge Marie et saint Jean à » ses côtés ; puis, ordonnez à tous les prêtres » présents de se réunir avec vous matin et soir » en plein air autour de cet étendard. »

Cet ordre fut exécuté aussitôt. Jeanne se rendit elle-même avec les prêtres autour de la bannière, et l'on se mit à chanter des cantiques et des hymnes en l'honneur de la Sainte Vierge Marie. On priait pour la conversion de

l'armée et le salut des armes de France. Les soldats qui étaient en grand nombre dans la ville, attirés par la nouveauté du spectacle,



La bannière et le pennon.

arrivèrent en foule et tout prêts à se joindre à cette pieuse assemblée qui faisait revivre en eux le souvenir et l'amour de notre sainte religion, oubliée parmi la vie des camps. Mais la Pucelle, s'adressant à tous ces soldats, s'écriait avec son autorité de chef : « Que pas un ne » se joigne à nous qu'il ne soit confessé ; les » prêtres qui m'entourent recevront immédia- » tement les confessions. » Ainsi fut fait, et l'armée, suivant l'impulsion de la grâce, se confessa presque tout entière.

O pieuse Jeanne ! quelle consolation pour ton cœur si catholique et si français ! et quelle victoire chère à ton âme que ce pacifique triomphe remporté sur le péché au nom de la religion et de la patrie !

Tandis qu'elle s'occupait de l'armée française, Jeanne pensait également aux Anglais, et comme elle remplissait une mission au nom du ciel, il était de son devoir d'avertir les ennemis, et de les engager à s'y soumettre ; c'est pourquoi elle leur envoya la lettre suivante, qu'elle avait dictée de Poitiers le 22 mars, et qu'elle fit remettre de Blois par des hérauts aux chefs de l'armée anglaise :

« Jésus, Marie.

» Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedfort, » qui vous dites régent du royaume de France ; » vous Guillaume de La Poule, (Pole), comte » de Sulford ; Jean, sire de Talbot ; et vous, » Thomas, sire d'Escales, qui vous dites lieute- » nants dudit duc de Bedfort, faites raison au » roi du ciel de son sang royal, rendez à la » Pucelle, qui est envoyée de par Dieu, le roi » du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes » que vous avez prises et volées en France. Elle » est venue ici de par Dieu pour réclamer les » droits du sang royal. Elle est toute prête à » faire la paix, si vous lui voulez faire raison, » c'est-à-dire si vous abandonnez le territoire » de la France, en nous indemnisant des maux » que vous nous avez causés. Et vous tous, » archers, gentils compagnons de guerre et

» autres, qui êtes devant la ville d'Orléans,
» allez-vous en dans votre pays, de par Dieu ;
» si ainsi ne faites, attendez des nouvelles de
» la Pucelle, qui vous ira voir bientôt, à votre
» grand dommage. Roi d'Angleterre, si vous
» ne faites ainsi, je suis chef de guerre, et
» en quelque lieu que j'atteigne vos gens en
» France, je ferai qu'ils s'en aillent, qu'ils le
» veuillent ou non ; et, s'ils ne veulent obéir,
» je les ferai tous tuer. Je suis envoyée ici de
» par Dieu, le Roi du ciel, corps pour corps
» pour vous jeter hors de toute la France. Et
» si vos gens veulent obéir, je les prendrai à
» merci. Et n'allez pas vous imaginer que vous
» tiendrez jamais le royaume de France de
» Dieu, le Roi du ciel, fils de Sainte Marie.
» Celui qui le tiendra, c'est le roi Charles,
» vrai héritier ; car telle est la volonté de Dieu ;
» le Roi du ciel, qui a été révélée au roi de
» France par la Pucelle, et il entrera à Paris
» en bonne compagnie. Si vous ne voulez
» croire les nouvelles que Dieu vous envoie
» par la Pucelle, en quelque lieu que nous
» vous trouvions, nous frapperons de bons
» horions, et nous ferons un si grand tumulte,
» que depuis mille ans il n'y en aura pas eu de
» si grand en France, si vous ne nous faites
» raison. Et croyez fermement que le roi du
» ciel enverra plus de forces à la Pucelle que

» vous n'en pourrez rassembler contre elle et
» ses vaillants hommes de guerre ; et l'on
» verra bien aux horions qui a meilleur droit,
» du Dieu du ciel ou de vous. Vous, duc de
» Bedfort, la Pucelle vous prie et vous supplie
» que vous ne vous fassiez détruire. Si vous
» lui faites raison, vous pourrez encore venir
» en sa compagnie, là où les Français feront le
» plus beau fait d'armes qui ait jamais été
» accompli pour la chrétienté. Répondez si
» vous voulez faire la paix en la cité d'Orléans :
» et, si vous ne faites ainsi, qu'il vous souvienne
» qu'il vous en adviendra bientôt de grands
» dommages. »

Tout était prêt, et l'ennemi prévenu : on pouvait partir. Le 28 avril au matin, l'armée se mit en marche ; elle était précédée de la bannière de Jésus crucifié que Jeanne lui avait donnée, et les prêtres marchaient les premiers, en chantant le *Veni Creator* et d'autres chants religieux.

Ah ! marche avec confiance, vaillante armée française ; c'est bien ainsi qu'il te convient de t'avancer, sous la bannière de Jésus-Christ, ses prêtres implorant pour toi le secours de l'Esprit de vérité et de victoire. Va, ne crains rien, l'assistance divine est avec toi ; elle t'est venue visible et tangible dans la personne de cette jeune vierge, miraculeuse envoyée du

Très-Haut ; comme autrefois David, marchant contre Goliath, elle n'a mis sa confiance, ni dans la force des armes, ni dans la valeur des soldats, mais dans l'aide de Dieu qui la soutient de sa main toute-puissante.

CHAPITRE XI

ORLÉANS — LE BLOCUS — ÉTAT FORMIDABLE DES LIGNES ANGLAISES ; LES BASTILLES — ARRIVÉE DE JEANNE D'ARC EN VUE DE LA VILLE — ENTRÉE DU CONVOI DE VIVRES DANS LA CITÉ

L'armée française s'avance donc vers Orléans. La courageuse ville est épuisée par les rigueurs d'un long siège ; elle n'est pas découragée, mais elle se demande avec anxiété quelle sera l'issue de la lutte, car la disette de vivres commence à se faire sentir. Les Anglais l'enlacent de toutes parts ; avec une persévérance, une ténacité bien britannique, ils ont établi peu à peu autour d'elle tout un cercle de forteresses appelées alors bastilles, qui leur servent à la fois de points de défense et de commodes séjours de garnisons.

Afin de nous rendre un compte exact des événements qui vont se passer, et d'apprécier à leur juste valeur les faits d'armes qui s'accompliront sous peu de jours, étudions avec clarté, mais brièveté les positions respectives des assiégés et des assiégeants.

Orléans est situé sur la rive droite de la Loire, qui coule rapide à quelques pas de son enceinte, au midi de la ville. Un vaste pont relie la cité avec la rive gauche, c'est-à-dire avec les provinces du sud de la France.

Au 12 octobre 1428, les Anglais arrivèrent devant ces hautes murailles ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que non seulement la puissance de ses murs, mais plus encore le patriotisme ardent de ses habitants, devait faire renoncer à enlever la place de vive force. Ils résolurent donc de l'enfermer dans un rigoureux blocus, afin de la réduire par la famine. De suite, ils se mirent à l'œuvre, et le 24 octobre, après un combat acharné, ils emportèrent d'assaut le fort des Tourelles, qui défendait l'entrée du grand pont sur la rive gauche, s'y établirent et le fortifièrent.

Sur cette même rive, près du fort et en avant de lui, se trouvaient les débris d'un couvent de religieux augustins ; dans le courant de décembre, les Anglais le transformèrent en forteresse et l'entourèrent d'un boulevard, c'est-à-dire de ce que nous appelons aujourd'hui vulgairement un rempart. Le 30 décembre, ils construisirent une nouvelle bastille sur les ruines de l'église Saint-Laurent, détruite par les Orléanais eux-mêmes ; cette église était située, comme Orléans, sur la rive droite de la

Loire, tout contre la rivière, à huit cents mètres environ des murailles du côté de l'ouest ; au milieu du fleuve, en face même de Saint-Laurent, il y avait alors une île, détruite aujourd'hui, qu'on appelait l'île Charlemagne ; l'ennemi y plaça une forteresse le 1er janvier 1429 ; puis, le 6 du même mois, il établit une nouvelle bastille sur la rive gauche, en face de l'île Charlemagne et de Saint-Laurent, à un endroit appelé le champ Saint-Privé. Il interceptait ainsi le cours inférieur de la Loire, et mettait en communication ses postes des deux rives.

Peu de jours après, sur la rive droite et au nord de celle de Saint-Laurent, fut élevée une sixième redoute, dite de la Croix-Boissée. Le 10 mars, les Anglais s'emparèrent de la côte escarpée de Saint-Loup, située également sur la rive droite, mais à l'est de la ville, c'est-à-dire de l'autre côté que la bastille Saint-Laurent ; ils y établirent une forteresse pour intercepter le cours du fleuve de ce côté comme ils l'avaient fait de l'autre.

Ceci achevé, ils continuèrent à avancer leurs forteresses à l'ouest de la ville ; dix jours après, en effet, ils construisaient, à côté de la Croix-Boissée, mais en s'éloignant du fleuve, la bastille dite de Londres, qu'ils firent suivre, en contournant la ville, de deux nouvelles for-

teresses : celle du pressoir Ars, nommée Rouen, achevée le 9 avril, et celle de Saint-Pouair ou de Paris ; toutes ces bastilles, à partir du fleuve, communiquaient entre elles par un fossé profond.

Restait au nord-est de la ville, entre Saint-Pouair et Saint-Loup, un espace ouvert représentant le quart environ du périmètre de la cité. A dessein, les Anglais ne le traitèrent pas comme le reste du pourtour ; en voici les raisons : d'abord la forêt, qui s'étendait alors de ce côté et arrivait à trois quarts de lieue de la ville, aurait fourni aux Français venant au secours d'Orléans une trop grande facilité d'attaque contre les ouvrages anglais construits en cet endroit ; ensuite un fossé, courant de forteresse à forteresse tout autour de la ville, eût requis pour sa défense du côté de l'extérieur des forces incalculables, puisque, somme toute, il eût formé comme une seconde ville immense, dont les fossés courant à huit cents mètres de distance des murailles d'Orléans eussent dû être défendus sur toute leur étendue absolument comme les remparts d'une ville assiégée; ils auraient donc fourni, par leur trop grande étendue même, l'occasion aux Français de plus d'un facile triomphe. Enfin, en voulant affamer Orléans, l'Anglais songeait à se nourrir lui-même, et les convois qu'on

tenterait de faire passer aux assiégés devaient être pour eux une source facile de subsistance.

Pour cela, tout en laissant par un côté ouvert un passage praticable aux convois venant de France, les ennemis avaient eu soin de construire secrètement au milieu de la forêt d'Orléans une puissante bastille, d'où, observant les routes qui traversaient la forêt, et s'avançant à couvert jusqu'à elles, ils devaient opérer sûrement et facilement sur toutes les expéditions assez téméraires pour essayer de porter secours aux assiégés.

Tel était l'état des lignes anglaises autour d'Orléans, à la fin d'avril 1429. On comprend quelle grande armée il eût fallu mettre en œuvre pour les forcer, et, en cas de triomphe, que de peines il eût fallu prendre, que de temps il eût fallu dépenser pour s'emparer une à une de toutes leurs formidables forteresses. On comprend aussi par conséquent combien le roi et son conseil, les docteurs et le parlement avaient accepté facilement la levée du siège d'Orléans, avec les faibles ressources dont on pouvait disposer alors, comme un vrai miracle, et la preuve de la mission divine de la Pucelle.

Pour Jeanne, se confiant dans la promesse divine, elle allait sans crainte au devant de l'épreuve; elle ne tremblait pas devant la puis-

sance anglaise, ni devant les forteresses imprenables, parce que ses voix lui avaient promis la victoire ; elle avait son plan surnaturellement révélé : elle allait docilement l'exécuter ; mais voici que dès l'origine, comme, hélas ! bien souvent par la suite, les vues de la sagesse d'en haut se trouvèrent aux prises avec les desseins conçus par l'habileté humaine. La Pucelle, sur l'ordre de ses voix, voulait conduire son armée par la rive droite, marcher sur la ville, culbuter le gros de l'armée anglaise, et entrer triomphante dans Orléans avec les soldats et le convoi de vivres. Mais les chefs qui l'accompagnaient, La Hire, les sires de Gaucourt, de Rais, de Boussac, Ambroise de Loré et les autres ne l'entendaient pas ainsi.

Ils trouvaient plus facile de s'avancer par la rive gauche, où les Anglais étaient moins nombreux et où ils ne pouvaient pas s'approcher de nos lignes en se cachant dans la forêt, et de faire passer furtivement et par bateaux les vivres aux assiégés. Le Bâtard d'Orléans, plus tard comte de Dunois, qui commandait la défense de cette ville, apanage du duc son frère, était de l'avis des généraux de l'armée de secours, et ceux-ci trompant Jeanne l'engagèrent sur la rive gauche du fleuve.

On campa une première nuit. Jeanne dormit

tout armée sous sa tente, mais, peu accoutumée à porter son armure guerrière, ses membres furent meurtris et blessés de ce dur repos. Qu'importaient les sacrifices à cette enfant sublime? En partant pour exécuter la volonté de Dieu et sauver la France, elle avait accepté toute peine, toute angoisse, toute torture, et faisant fi de sa personne même, elle ne voulait pas hésiter à se dévouer jusqu'à l'immolation pour la patrie.

La Pucelle arriva en vue d'Orléans, mais sa désolation fut grande, quand elle vit qu'on l'avait trompée et que la Loire l'en séparait. Cependant l'armée s'était arrêtée sur les bords du fleuve, en dehors de la ligne d'attaque des Anglais et plus haut que la ville; c'est là que Dunois, sorti avec quelques hommes d'élite pour venir au devant de l'armée de secours, rencontra Jeanne :

« Est-ce vous, lui dit-elle, qui êtes le
» Bâtard d'Orléans? — Oui, et je suis bien
» heureux de votre arrivée. — Est-ce vous
« qui avez dit que je vienne de ce côté, et que
» je n'aille pas directement là où se trouvent
» Talbot et les Anglais? — Oui, et de plus
» sages que moi sont du même avis pour plus
» de succès et de sûreté. — Au nom de
» Dieu, le conseil de mon Seigneur est plus
» sage et plus sûr que le vôtre. Vous avez cru

» me tromper, et c'est vous-même qui vous
» trompez, car je vous amène meilleur secours
» qu'il n'en est venu jamais à général ou ville
» quelconque, le secours du Roi du ciel. Ce
» secours ne procède pas de moi, mais de Dieu
» qui, à la prière de saint Louis et de saint
» Charlemagne, a eu pitié d'Orléans, et n'a
» voulu souffrir que les ennemis eussent à la
» fois le duc et sa ville. »

Ces paroles firent une impression profonde sur le Bâtard, car à mesure qu'il contemplait Jeanne et l'entendait, un sentiment intérieur lui faisait comprendre qu'il était en présence d'un être surnaturel, portant véritablement avec lui le secours de Dieu. D'ailleurs, à peine quelques instants plus tard, les événements lui en fournirent la preuve.

Au moment où il parlait à Jeanne, Dunois se trouvait dans un étrange embarras : il avait rassemblé devant les murs de la ville un nombre de bateaux suffisant pour charger et porter jusqu'à Orléans le convoi de vivres amené par l'armée. Or, voilà qu'un violent vent d'est les empêchait de remonter le fleuve pour arriver au point où se tenaient les Français. Qu'allait-il advenir? Les Anglais immobiles jusque-là allaient peut-être, par une attaque habile, s'emparer du convoi, ou tout au moins en empêcher l'embarquement.

D'un mot, la Pucelle rassura le Bâtard : « Soyez sans crainte, lui dit-elle, le vent » va changer, et tout se passera bien. » Elle avait achevé ces mots depuis quelques minutes, quand, à la stupéfaction générale, le vent tourna tout à coup ; le Bâtard alla immédiatement chercher les bateaux sur lesquels les vivres furent chargés, puis emmenés sans encombre jusqu'à la porte de Bourgogne à l'est de la ville. En même temps, pour empêcher une attaque possible des Anglais de la bastille Saint-Loup, les assiégés poussaient une vigoureuse escarmouche du côté de cette forteresse.

Orléans était ravitaillé, mais comment y faire pénétrer l'armée de secours? C'est là que les chefs durent avouer que leur sagesse à courte vue ne valait pas la sagesse inspirée de Jeanne d'Arc. Ils se virent obligés de retourner à Blois, leur point de départ (la Loire n'ayant pas de pont avant cette ville), et de prendre là le chemin que la Pucelle avait voulu leur faire suivre. Jeanne ne voulait pas quitter son armée, mais les supplications du Bâtard d'Orléans, organe sincère du désir des assiégés, la décidèrent enfin à passer la Loire avec La Hire et deux cents hommes seulement, pour arriver à Orléans par la rive droite et au delà de la bastille Saint-Loup. Elle laissa toutefois

avec l'armée Jean Pasquerel son aumônier, et la bannière représentant Jésus en croix ; elle savait qu'en les faisant entretenir dans les pensées de religion et de piété, elle trouverait toujours ses hommes prêts à faire leur devoir pour la patrie, et les conserverait aptes à accomplir l'œuvre de Dieu.

CHAPITRE XII

ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS — SES NOUVELLES SOMMATIONS AUX ANGLAIS — TERREUR DES ASSIÉGEANTS — LE 4 MAI, ELLE VA AU DEVANT DES TROUPES ARRIVANT DE BLOIS ; ELLE APPREND MIRACULEUSEMENT UN COMBAT LIVRÉ A SON INSU ; ELLE ACCOURT SUR LE THÉATRE DE L'ACTION, Y RAMÈNE LA VICTOIRE ET S'EMPARE DE LA BASTILLE SAINT-LOUP

Jeanne la Pucelle fit son entrée dans la ville d'Orléans le vendredi 29 avril, à 8 heures du soir. Elle était revêtue de son armure, montée sur un cheval blanc, et faisait porter devant elle son étendard. A sa gauche, le Bâtard d'Orléans, magnifiquement paré ; derrière elle La Hire, des gentilshommes et des hommes d'armes à cheval. La population tout entière vint au devant d'elle ; c'était une explosion de joie générale : des torches par centaines éclairaient le cortège, et à leur lueur on voyait tous les visages rayonnant de bonheur se porter vers celui de Jeanne ; toutes les mains se tendaient pour tenir les siennes, pour toucher ses

vêtements, pour atteindre au moins son cheval. On accueillait à Orléans la pieuse vierge de Domremy comme un ange du ciel, et le peuple, dont l'instinct est bon juge, voyait en elle la victoire armée, la fin de ses longues douleurs.

Jeanne, au milieu de cet enthousiasme universel, aimable et prévenante, cherchait à contenter toutes ces bonnes gens; mais les hommages qu'elle recevait, son cœur les reportait à Dieu : c'est Lui qui l'envoyait, Lui qui faisait croire en elle ; elle le remerciait de cet accueil, surtout parce qu'il allait lui permettre d'accomplir sa divine volonté, et c'est l'âme pleine d'actions de grâces, qu'elle se rendait avec cette foule remplie d'allégresse jusqu'à la cathédrale d'Orléans. Là, aux pieds du Dieu de l'Eucharistie, elle épancha son âme avec les accents de l'amour et de la reconnaissance.

A la sortie du temple, toujours accompagnée du même cortège, elle fut conduite dans la maison de maître Jacques Boucher, trésorier de la ville et du duc d'Orléans ; c'est là que son logement était préparé. La Pucelle n'avait rien mangé depuis le matin; elle prit donc son repas en arrivant, mais, sobre et mortifiée, elle ne voulut accepter que du pain trempé dans du vin mêlé d'eau; elle alla ensuite prendre son repos dans une chambre

où couchaient en même temps qu'elle la femme et la fille de son hôte.

Le lendemain, Jeanne conféra avec le Bâtard d'Orléans sur ce qu'il y avait à faire. Elle eût désiré, sans attendre l'arrivée de l'armée de renfort, sommer les ennemis de se retirer, et en cas de refus les attaquer de suite; mais tel n'était pas l'avis de Dunois, et Jeanne revint à son logis fort mécontente.

Toutefois elle voulut malgré tout renouveler sa déclaration de guerre aux Anglais, et avant de les combattre, les avertir encore une fois de céder au bon droit. Vers le soir, elle leur envoya donc une sommation, leur réclamant en même temps le héraut qu'elle leur avait envoyé de Blois; l'ennemi, en effet, ne se croyait pas lié par le droit des gens à l'égard de cette pauvre villageoise, et il retenait prisonniers ses émissaires.

De plus, afin de dissiper tout malentendu, elle parla elle-même aux Anglais; et dans ce but elle alla sur le pont de la Loire jusqu'au poste le plus avancé des Orléanais, le boulevard de Belle-Croix, situé juste en face du fort des Tourelles. De là elle appela le commandant anglais de ce fort, Glansdale, et lui cria de se rendre. Pour toute réponse, Glansdale et les Anglais l'injurièrent grossièrement, l'appelant vachère, et lui promettant

de la faire brûler si elle tombait jamais en leur pouvoir.

Le Bâtard d'Orléans ne voulait pas combattre sans l'armée de renfort; le plus sûr pour lui était donc de l'aller chercher à Blois; c'est ce qu'il fit, et le dimanche matin 1er mai, surlendemain de l'arrivée de Jeanne, il partit pour cette ville avec Jean d'Aulon, Boussac et plusieurs autres. La Pucelle devait donc attendre leur retour. Elle profita de ces quelques jours pour se mettre en rapport avec la population. Comme on accourait en foule à son hôtel pour la visiter, et qu'on en brisait presque les portes, elle se mit à parcourir à cheval les rues de la ville; on se portait en si grand nombre sur son passage, qu'à peine son coursier pouvait-il avancer; le peuple ne pouvait se fatiguer de l'admirer; il voyait avec étonnement cette jeune fille de dix-sept ans, arrivant directement de sa chaumière, à l'aise sous sa lourde armure et sur son cheval comme le plus ancien des guerriers; mais davantage encore il sentait l'action surnaturelle que le Seigneur exerçait en elle et par elle, et croyait à sa parole quand elle répétait : « Dieu m'a envoyée pour secourir sa bonne ville d'Orléans. »

Dès ce moment la confiance était revenue dans tous les cœurs; l'Anglais qui, jusqu'à présent, avait semé partout la terreur devant

lui, cessait d'être un objet d'épouvante ; alors qu'autrefois huit cents ou mille Français ne se seraient pas crus en force contre deux cents Anglais, cinq cents Français maintenant



eussent osé braver la puissance anglaise tout entière, c'est Dunois lui-même qui l'affirme. Les bourgeois d'Orléans, comme l'armée, n'avaient plus qu'un rêve, qu'une impatience : combattre.

Avant toutefois que l'heure de la bataille eût sonné, Jeanne, dont la conscience chrétienne voulait éviter toute effusion de sang, essaya encore de déterminer les Anglais à se retirer d'eux-mêmes ; elle se rendit donc à la Croix-Morin, et là, sur la rive droite, elle renouvela l'invitation qu'elle avait faite aux ennemis de la rive gauche de se rendre, leur promettant la vie sauve et la liberté de retourner en Angleterre. Il va sans dire que sa

seconde tentative eut le même résultat que la première : « Voulez-vous donc, lui cria le » Bâtard de Granville, que nous nous ren- » dions à une femme? » Et il ajouta, à l'adresse des Français qui la suivaient, des injures grossières qui retombaient sur elle.

Enfin les troupes venant de Blois furent annoncées ; il avait fallu l'énergiqne intervention de Dunois pour décider les chefs à tenir leur promesse de venir rejoindre Jeanne ; cependant il y avait réussi.

Le mercredi 4 mai, de grand matin, Jeanne sortit d'Orléans avec La Hire, Florent d'Illiers, le seigneur de Villars, Jamet du Thillay et environ cinq cents combattants ; elle rencontra l'armée de secours à une lieue environ de la ville entre six et sept heures du matin, et avec elle un nouveau convoi que l'on avait formé. Tout ce monde et les munitions passèrent devant les forteresses anglaises : les prêtres chantaient des cantiques au milieu des soldats, et Jeanne les précédait, son étendard à la main ; les Anglais, malgré l'avantage de leur position, n'osèrent pas attaquer cette armée qui traversait pourtant leur embuscade permanente ; ils étaient glacés par une terreur inconnue jusqu'alors, aussi soudaine qu'extraordinaire chez des vainqueurs.

Les troupes entrées à Orléans se reposèrent

un peu. Vers midi, le Bâtard d'Orléans arriva chez Jeanne, et lui annonça que Falstoff arrivait, amenant aux assiégeants des hommes et des vivres, et que déjà il était à Janville : « Bâtard, » Bâtard, lui répondit-elle en riant, je te com- » mande, aussitôt que tu sauras la venue du dit » Falstoff, que tu me le fasses connaître, car s'il » passe sans que je le sache, je te ferai ôter la » tête. » Le brave Dunois, sans se formaliser, lui répondit également en plaisantant, de ne rien craindre, et qu'il l'avertirait.

Mais quoi qu'il eût fait et dit en cette circonstance, le Bâtard d'Orléans, pas plus que les autres chefs, n'avait encore la foi entière et absolue qu'il lui eût fallu dans le surnaturel talent militaire de Jeanne ; ils la regardaient comme une jeune fille pieuse, patriotique, envoyée même de Dieu pour relever le moral des troupes et l'énergie abattue de la France, en annonçant le triomphe à venir, mais non encore pour un vrai chef de guerre, dont la direction amènerait la victoire. La preuve qu'il en était ainsi, c'est que Dunois, dans sa visite à Jeanne, lui avait caché la résolution prise par lui et les chefs de l'armée, d'engager pour l'heure même la première action contre les Anglais.

Jeanne était fatiguée : elle s'était levée de très bonne heure, avait chevauché toute la

matinée; de plus, elle était brisée par l'émotion toute naturelle que lui causaient ces premiers jours passés dans le métier des armes. Quand Dunois l'eut quittée, la Pucelle, ignorant les projets d'attaque du Bâtard et des autres chefs, se retira dans sa chambre, se jeta toute vêtue sur son lit et s'endormit. Pendant ce temps, quinze cents Français sortaient de la ville et allaient donner assaut à la bastille Saint-Loup : mais la résistance des Anglais, opiniâtre, ardente, arrêtait tout l'élan des assaillants, et leurs hommes tombaient en grand nombre, tués ou blessés.

Tout à coup, Jeanne entend ses voix qui l'éveillent et l'avertissent de ce qui se passe ; elle se jette hors de sa couche, et un cri sort de sa poitrine oppressée : « Le sang de nos » gens coule par terre... Mes armes, mon » cheval !... et s'adressant à son écuyer d'Aulon : » Mon conseil m'a dit que j'aille contre les » Anglais ; mais je ne sais si je dois aller contre » leur bastille ou contre Falstoff, qui les doit » ravitailler. »

Comme elle parlait ainsi, son aumônier, frère Pasquerel et d'autres prêtres entraient en son logis ; ils l'entendirent crier : « Où sont » ceux qui me doivent armer ? Le sang de nos » gens coule par terre ! Au nom de Dieu, c'est » mal fait. Pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée » plus tôt ? Nos soldats ont bien à besogner

» devant une bastille, et il y en a de blessés.
» Mes armes ! Apportez-moi mes armes, et
» amenez-moi mon cheval. » Autour d'elle, on
ne savait que penser, car les rues étaient
calmes et silencieuses.

Au même moment, Jeanne descendit dans le bas de la maison et vint jusqu'à la porte ; sur le seuil elle rencontra son page Louis de Contes : « Ah ! sanglant garçon ! lui cria-t-elle,
» vous ne me disiez pas que le sang de France
» fût répandu ! » Elle l'envoya quérir son cheval, et remonta précipitamment dans sa chambre prendre son armure. D'Aulon finissait de la lui ajuster, quand on entendit du tumulte dans la ville. L'écuyer se mit en hâte à s'équiper lui-même.

Au même instant, Jeanne est à cheval dans la rue ; alors seulement elle s'aperçoit qu'elle a oublié sa bannière ; mais elle est si pressée qu'elle ne veut pas attendre qu'on la lui descende ; elle crie à son page de la lui passer par la fenêtre de sa chambre, la saisit et se dirige au triple galop vers la porte de Bourgogne : les étincelles jaillissent sous le sabot de son coursier. Au grand ébahissement de tous, elle suit sans guide le chemin le plus direct vers un endroit où elle n'est jamais allée.

D'Aulon et Louis de Contes montent en selle à leur tour, et se précipitent à sa suite ; ils ne

peuvent la rejoindre qu'à la porte de la ville, où la presse des assiégés revenant en déroute l'a arrêtée. Là, Jeanne rencontre les premiers blessés Français qu'elle eût vus sur un champ de bataille. A ce cruel spectacle, son âme patriotique et compatissante est remplie de douleur: « Jamais, dit-elle, je n'ai vu couler le sang » français sans sentir mes cheveux se dresser » sur la tête. »

Ce n'est pas tout de le plaindre, ce sang noblement versé pour la patrie, il faut le venger ; Jeanne pousse son cheval droit au rempart, fendant la foule des fuyards et suivie seulement de quelques chevaliers. Les siens l'accueillent par un cri de joie : elle, sûre de la victoire, fait proclamer d'ore et déjà, par un héraut, défense de piller l'église Saint-Loup, située au milieu du retranchement ; puis elle donne le signal de l'assaut. En vain en ce moment Talbot tente de venir au secours de la bastille menacée ; six cents chevaliers et hommes d'armes, sortis d'Orléans sous le commandement du maréchal de Boussac et du baron de Coulanges, arrêtent les Anglais qui arrivent. Pendant ce temps, Jeanne s'empare de la bastille. Après trois heures de combat les Anglais de Saint-Loup sont vaincus : deux cents d'entre eux fuient vers leurs autres forteresses, cent quatorze sont tués et deux cents prisonniers ;

mais, sitôt que ces derniers sont loin du regard protecteur de la Pucelle, les Orléanais, exaspérés par les rigueurs du siège, les massacrent tous.

Cependant, les Français vainqueurs pénètrent dans l'église Saint-Loup, la respectant pieusement suivant l'ordre de Jeanne ; et voici qu'ils y trouvent encore des Anglais qui, pour échapper à la vengeance des vainqueurs, avaient revêtu des habits sacerdotaux et d'autres vêtements ecclésiastiques ; à ce spectacle inattendu, les Français s'arrêtent hésitants ; les vêtements qu'ils ont revêtus donnent-ils à ces hommes droit au respect dont on entoure le saint lieu et les choses sacrées? Les opinions sont partagées et le débat s'anime, quand survient Jeanne : « Respectez ces hommes, dit-» elle, à cause de leurs habits ; je les fais mes » prisonniers, gardez-les près de moi, et tout » à l'heure, avec moi, vous les reconduirez dans » mon propre logis. » Car Jeanne vient d'apprendre, l'âme navrée, le sort subi par les autres prisonniers.

Victorieuse alors, la Pucelle se prit à pleurer amèrement sur le sort de tant d'âmes qui venaient de paraître devant Dieu; puis elle ordonna à tous les guerriers qui l'entouraient de se confesser, pour demander pardon au Seigneur des fautes que dans l'enivrement de

la victoire, ils avaient pu commettre par carnage ou par rapine ; et prêchant d'exemple, elle se confessa elle-même immédiatement. Se relevant ensuite : « Et maintenant, s'écria-» t-elle, en route pour Orléans, mes amis ; » allons de suite aux églises rendre gloire à » Dieu de la victoire qu'il nous a donnée. Oui, » remercions-le, car si nous étions ingrats, il » ne serait plus avec nous et ne nous donnerait » plus la victoire. » Toutefois, en se retirant, elle fit mettre le feu à la bastille pour enlever aux Anglais le désir d'y revenir.

Au moment où Jeanne rentrait à Orléans, toutes les cloches sonnant le *Te Deum* mettaient l'allégresse au cœur des assiégés, tandis qu'elles semblaient aux oreilles des assiégeants être un glas funèbre et un sombre présage d'irrémédiable défaite.

CHAPITRE XIII

DÉFIANCE DES CHEFS FRANÇAIS A L'ÉGARD DE JEANNE — ORDRE DU JOUR DE LA PUCELLE — SA DERNIÈRE SOMMATION AUX ANGLAIS — SORTIE DES FRANÇAIS — PREMIÈRE ATTAQUE — PRISE DE LA BASTILLE DES AUGUSTINS

Le lendemain de cette première victoire était le jour de l'Ascension. Jeanne ne revêtit pas son armure ce jour-là, se confessa et communia. Cependant les chefs tinrent un conseil de guerre, et n'y convoquèrent pas la Pucelle; ils y décidèrent une attaque décisive contre les bastilles de la rive gauche, en même temps qu'une fausse attaque contre le gros des Anglais, fortifié sur la rive droite, alerte destinée à détourner leur attention et à les empêcher de se porter en masse sur la rive gauche.

Cela décidé, les chefs, poussant plus loin leur réserve injuste et obstinée vis-à-vis de Jeanne, résolurent de ne lui communiquer que la moitié de leur plan. Comme le chancelier du duc d'Orléans lui faisait cette communica-

tion incomplète : « Dites-moi tout ce que vous » avez conclu et arrêté, lui dit Jeanne d'un ton » mécontent, car de mon côté je puis cacher » des choses plus importantes que celles-ci. — » Ne vous fâchez pas, répliqua Dunois, parce » que nous n'avons pas tout dit d'une seule » fois. » Il communiqua alors à Jeanne le plan tout entier ; elle s'en montra satisfaite : « Pourvu toutefois, ajouta-t-elle, qu'on l'exé- » cute tel que vous venez de l'expliquer. » Et elle avait encore une fois raison, car le soir même le plan fut modifié, et une simple attaque contre la forteresse de St-Jean-le-Blanc décidée.

La bataille résolue pour le lendemain, Jeanne accomplit deux actes de grande importance : Par le premier, elle s'assura le secours de Dieu pour son armée ; donnant une leçon dont tous les siècles avec le nôtre peuvent profiter, elle voulut que ces hommes, qui le lendemain allaient combattre pour le bon droit et comme justiciers de Dieu, prissent soin de se réconcilier avec ce grand Dieu lui-même, scrutateur des âmes et des consciences ; elle publia donc une ordonnance : défense formelle était faite à tout soldat d'aller combattre le lendemain sans s'être confessé ; ordre exprès était donné de chasser de l'armée toutes les femmes de mauvaise vie, parce que, disait-elle, pour punir

les péchés des hommes, Dieu permet la perte des batailles.

La seconde chose que fit Jeanne fut de mettre sa conscience en repos par une dernière sommation aux Anglais. Elle leur avait donné la veille, par sa victoire, une preuve de sa mission ; ils devaient reconnaître maintenant qu'elle venait de Dieu ; elle voulait une dernière fois tenter de les décider, à éviter, par une sage retraite, l'inutile effusion du sang. Pure et candide enfant ! son regard éclairé par les lumières surnaturelles voyait la vérité sur les événements, et il lui semblait que faire connaître cette vérité aux autres hommes suffisait à les forcer à s'incliner devant elle ; elle ignorait encore jusqu'où va dans l'humanité l'aveuglement de l'esprit et l'obstination du cœur, quand l'intérêt et les passions masquent le vrai ou empêchent de l'admettre et de le suivre.

Jeanne dicta donc à frère Pasquerel, son chapelain, le billet suivant : « Vous, hommes
» d'Angleterre, qui n'avez aucun droit sur le
» royaume de France, le Roi du ciel vous
» mande par moi que laissiez vos bastilles et
» vous en alliez dans votre pays ; ou sinon je
» vous infligerai une telle défaite qu'il en sera
» perpétuelle mémoire. Voilà ce que je vous
» écris pour la troisième et dernière fois, et
» je ne vous en écrirai pas davantage. ✠ Jhésus

» Maria. Et plus bas : Je vous aurais envoyé ma
» lettre plus honorablement, mais vous empri-
» sonnez mes envoyés. Vous m'avez retenu
» mon hérault Guyenne. Renvoyez-le moi, et
» je vous enverrai quelques-uns de vos gens
» pris à la bastille Saint-Loup, car ils ne sont
» pas tous morts. »

En effet, Jeanne s'avança jusqu'aux avant-postes avec ce billet ; elle l'attacha elle-même à une flèche, et ordonna à un archer de la leur lancer en criant : « Lisez, voici des nouvelles. » Les Anglais ramassèrent la flèche et ayant lu le billet, ils crièrent à Jeanne : « Oui ce sont » des nouvelles de la prostituée des Arma-» gnacs. » En entendant cette injure, Jeanne soupira et pleura amèrement ; puis se tournant vers Dieu, elle le prit à témoin de son innocence ; tout aussitôt ses voix lui parlèrent ; elle se trouva toute consolée, et le dit à ceux qui l'entouraient.

Le lendemain, vendredi 6 mai, Jeanne et ses gens entendirent de grand matin la messe du frère Pasquerel. Puis, vers 9 heures, la Pucelle sortit d'Orléans, entourée des plus braves chevaliers et suivie de quatre mille hommes environ.

Le poste extrême des Anglais sur la rive gauche était la bastille de Saint-Jean-le-Blanc ; moins fortifiée que les autres, elle avait surtout

pour objet de surveiller le passage du fleuve ; car devant Saint-Jean-le-Blanc, il y avait dans la Loire une île appelée alors île Saint-Aignan, et séparée seulement de la rive par un étroit canal. Cette île se prêtait donc merveilleusement à une attaque contre les Anglais ; aussi fut-ce dans l'île Saint-Aignan que les Français, amenés sur de nombreuses embarcations, vinrent prendre leur rang de bataille ; puis, avec deux bateaux, ils firent un pont sur le canal pour atteindre la terre ferme.

En ce moment, on vit flamber la bastille de Saint-Jean-le-Blanc ; les Anglais, ne s'y sentant pas en sûreté contre de pareilles forces, abandonnaient ce poste en le brûlant, et se retiraient dans la formidable bastille des Augustins, construite un peu en avant du fort des Tourelles, et défendant comme lui l'entrée du pont.

En voyant ce mouvement des Anglais, les chefs français hésitent à continuer leur mouvement en avant ; mais Jeanne, entraînant avec elle une partie de l'infanterie, prend les devants et va établir ses positions dans le faubourg du Portereau, construit autour des deux bastilles anglaises, et s'avançant jusque sous le feu et les traits des ennemis, elle plante son étendard sur le rebord du rempart qui entoure la bastille des Augustins.

Mais, à ce moment, un frémissement de terreur parcourt l'armée française ; le bruit s'est répandu que les Anglais arrivent en nombre de la rive droite au secours de leurs postes attaqués ; la panique court de rang en rang ; toutes les compagnies tournent le dos l'une après l'autre, se hâtent de battre en retraite, et vont précipitamment reprendre leur poste d'attente dans l'île Saint-Aignan ; quelques braves seulement entourent encore Jeanne d'Arc et l'entraînent ; d'ailleurs, il faut bien qu'elle recule ; les Anglais, voyant la retraite des Français, sortent en foule de leurs bastilles, et menacent d'un grand carnage les derrières des fuyards ; il faut les tenir en échec pour permettre au mouvement de recul de s'exécuter sans désastre.

Jeanne est donc là, suivant les siens, empêchant leur massacre et tenant tête aux Anglais ; mais, en même temps, elle entend les injures dont ils l'accablent et les huées qu'ils poussent sur les Français en fuite. Enfin, tous nos soldats sont en sûreté dans l'île Saint-Aignan. Jeanne n'a plus à les préserver, et c'en est trop pour son ardeur guerrière, pour son noble cœur, de fuir si longtemps devant les ennemis : elle va les faire fuir à leur tour ; ses voix célestes ne lui ont-elles pas prédit la victoire ? En avant, donc, sus aux Anglais !

Et Jeanne, ayant La Hire à ses côtés, derrière elle quelques braves chevaliers, la lance en avant, fond sur les Anglais et les charge avec une incroyable vigueur. L'ennemi ne comprend rien à cette subite volte-face ; il se voit disséminé par la poursuite sur un chemin découvert loin de ses retranchements : c'est à son tour de fuir et bien lestement, car l'armée française ralliée a repris son sang-froid : elle a reconnu son erreur, et voyant l'Anglais s'éloigner à grands pas, elle marche de nouveau sur lui avec une mâle énergie ; en avant, ses braves chefs, des chevaliers honteux de leur premier échec et brûlant de le réparer ; à leur tête entr'autres, d'Aulon, l'écuyer de Jeanne, et un autre brave, qui se défient à qui le premier entrera dans la bastille des Augustins, sur le rempart de laquelle la Pucelle vient, pour la seconde fois, de planter sa bannière. D'Aulon et son compagnon arrivent les premiers à la porte d'un des retranchements ; ils s'efforcent d'y pénétrer, quand un Anglais d'une stature colossale et d'une force herculéenne les arrête, défendant à lui seul victorieusement tout ce passage ; d'Aulon, obligé de reculer un instant, signale cet adversaire à Jean Le Lorrain, ce canonnier si célèbre, qui abat le géant d'un seul coup de sa couleuvrine.

Aussitôt, les deux braves guerriers pénètrent

dans la bastille, suivis bientôt d'un grand nombre d'autres Français. La bastille des Augustins est prise ; à ce moment même, les églises d'Orléans sonnaient l'office des vêpres.

Pendant le combat, Jeanne s'était distinguée, non seulement par son incroyable bravoure, mais par une habileté militaire inouïe ; elle avait été blessée au pied dans une chausse-trappe.

On trouva dans les Augustins un grand nombre de prisonniers de guerre français et tout un précieux butin ; mais Jeanne, craignant de voir ses hommes s'amuser au pillage et se laisser pendant ce temps surprendre par un retour offensif de l'ennemi, fit tout brûler. Quant aux Anglais qui défendaient la forteresse, la plupart furent tués ; quelques autres, et avec eux Glansdale, n'eurent que le temps de se jeter dans la bastille des Tourelles, qui était toute proche.

Jeanne fit investir immédiatement cette forteresse qu'elle voulait assaillir le lendemain ; des postes importants de Français furent établis tout alentour. La Pucelle, quoique blessée, et ne tenant plus de fatigue, eût bien voulu rester parmi eux ; mais les chefs la supplièrent de rentrer dans Orléans ; elle y consentit, sachant bien d'ailleurs que sa présence était

nécessaire dans la ville afin de tout disposer pour le lendemain.

En arrivant dans sa demeure, Jeanne fut contrainte de faire une exception à sa pieuse habitude de jeûner tous les vendredis. A bout de forces, elle dut faire un vrai repas, et non une simple collation comme de coutume.

Ce repas terminé, elle reçut la visite d'un noble et courageux chevalier, qui venait lui annoncer que les capitaines royaux avaient tenu leur conseil et l'envoyaient vers elle. Tous convenaient unanimement, qu'étant donné le petit nombre de Français en comparaison des forces anglaises, la victoire obtenue était une grande grâce de Dieu ; mais, la ville étant pleine de victuailles et en état d'attendre un nouveau secours du roi, ils avaient décidé de ne pas combattre le lendemain. C'était pousser trop loin la défiance envers Dieu et son envoyée le jour même où elle venait de donner, de l'aveu des chefs eux-mêmes, une nouvelle preuve de sa divine mission.

Aussi Jeanne, relevant la tête, répondit solennellement au chevalier : « Vous avez été » à votre conseil, et moi aussi j'ai été au mien. » Or, sachez que le conseil de mon Seigneur » s'accomplira et demeurera stable, tandis que » le vôtre périra. » Et se tournant vers frère Pasquerel, son aumônier, qui était près d'elle

en ce moment : « Demain, lui dit-elle, levez-
» vous de très grand matin, plus tôt encore
» qu'aujourd'hui, et faites en tout pour le
» mieux que vous pourrez. Tenez-vous tou-
» jours auprès de moi ; car j'aurai en ce jour
» beaucoup à faire ; j'accomplirai de plus
» grandes choses que je n'ai fait encore
» jusqu'ici. Oui, demain je serai blessée, et
» le sang sortira de mon corps à la poitrine. »

Cette blessure, Jeanne l'avait déjà prédite plusieurs fois, entre autres à Chinon, dans ses entretiens avec le roi. Une preuve matérielle indéniable nous est restée de cette prédiction, c'est une lettre écrite de Lyon quinze jours avant l'événement, le 22 avril 1429, par le seigneur de Rotslaer qui tenait le duc de Brabant au courant de cette guerre merveilleuse. Et pour qu'il ne nous reste pas de doute possible, le greffier de la Chambre des Comptes a pris soin de consigner cette lettre en son registre. On trouve encore aujourd'hui ce précieux monument de la prophétie de la Pucelle et de son accomplissement, aux archives de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

La nuit fut fort agitée dans les deux camps. Les habitants d'Orléans l'employèrent à préparer tout ce qui pouvait être nécessaire pour le combat du lendemain, les Anglais à évacuer et à brûler leur bastille de Saint-Privé, dernier

poste sur la rive gauche avec les Tourelles ; ils en retirèrent la garnison dans la bastille de Saint-Laurent, leur position principale de la rive droite.

CHAPITRE XIV

LA JOURNÉE DU 7 MAI 1429 — JEANNE SORT D'ORLÉANS, MALGRÉ LES CHEFS DE L'ARMÉE — ASSAUTS REPOUSSÉS — BLESSURE DE LA PUCELLE — MORT DE GLANSDALE — PRISE DES TOURELLES

Le samedi 7 mai, avant l'aube, Jeanne entendit la messe de son aumônier Pasquerel, puis revêtit son armure. Au moment où elle franchissait le seuil de sa demeure, un pêcheur se présenta, lui offrant le fruit de sa pêche nocturne, un poisson nommé alose. La Pucelle n'avait encore rien mangé ; son hôtesse voulut la retenir : « Jeanne, mangeons ce poisson » avant votre départ. — Gardez-le jusqu'au » soir, répondit Jeanne, car je vous amè» nerai un *godon* (ou *goddam,* sobriquet » désignant les Anglais), qui en mangera sa » part, et je repasserai le pont après avoir » pris les Tourelles. » Plusieurs personnes étaient présentes ; elles entendirent la parole de Jeanne et en furent émerveillées, car au pont dont Jeanne parlait, plusieurs arches étaient détruites.

Cependant, la Pucelle, suivie de beaucoup d'hommes de guerre et d'une multitude de peuple, arriva à la porte de Bourgogne. Cette porte était fermée, avec défense de l'ouvrir, en vertu de la délibération du conseil prise la veille au soir. Raoul de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, homme énergique, était venu se mettre lui-même à la tête de ceux qui gardaient l'entrée, pour veiller à l'exécution de la consigne donnée. La foule, arrêtée dans son élan, se jetait exaspérée contre la porte, voulant la briser, tandis que quelques-uns se détachaient du gros de la troupe, pour aller menacer Gaucourt dont la vie fut un instant en péril. Alors Jeanne alla droit vers lui, et imposant silence au peuple, elle dit au gouverneur : « Vous êtes un méchant homme, mais que vous » le veuillez ou non, les soldats passeront, et » ils triompheront aujourd'hui comme ils ont » triomphé hier. » Puis donnant directement des ordres aux hommes de garde, elle se fit ouvrir cette porte ainsi qu'une autre plus petite donnant directement sur la Loire.

Le soleil se levait, au moment où Jeanne passait le fleuve avec ses soldats ; elle vint aussitôt rejoindre ceux qu'elle avait laissés la veille devant les Tourelles. Quand les chefs apprirent son départ, ne voulant pas lui laisser à elle seule l'honneur de la victoire, ils

s'empressèrent de la suivre ; bientôt Dunois, La Hire, Rais, Graville, Pothon de Xaintrailles, Thibaut d'Armagnac, Jean de Gamaches, Louis de Culan et Gaucourt lui-même furent autour d'elle. Ils décidèrent de mettre tout en œuvre contre une place aussi fortifiée que les Tourelles, entourée d'un fossé plein d'eau, et au-delà, du côté des terres, d'un rempart formidable avec d'autres fossés larges et profonds, munie en outre d'une excellente artillerie. Ils lui opposèrent donc, avec toutes leurs forces réunies, toute leur artillerie et leurs machines de guerre.

L'action s'engagea dès six ou sept heures du matin. Les Français, excités par l'exemple et la parole de la Pucelle, faisaient des prodiges de valeur. Entrant dans les fossés, malgré l'artillerie et les flèches des Anglais, se hissant par tous les moyens possibles jusqu'à la hauteur du rempart, on eût dit qu'ils se croyaient invulnérables ; mais quand ils étaient péniblement arrivés au faîte des fortifications, les lances, les haches, les maillets de plomb, s'abattant sur leur tête, les précipitaient de nouveau au fond du fossé. Et toujours la valeur des Français reprenait le dessus ; ils revenaient sans cesse à la charge, encouragés par la Pucelle, qui, au premier rang, servant de cible à l'artillerie ennemie, loin de s'en

émouvoir ne paraissait que plus ardente, et ne cessait de crier : « Ne craignez pas, la place est vôtre ! »

Toutefois les forces humaines ont une limite que l'on ne peut dépasser. Vers une heure de l'après-midi, Jeanne voit ses soldats harassés, n'en pouvant plus, épuisés par tant d'inutiles efforts. Elle seule, soutenue par la force d'en haut, est toujours remplie de la même vigueur ; l'heure de la victoire prédite par ses voix n'a-t-elle donc pas encore sonné ? Elle veut tenter l'assaut à son tour, en personne ; elle s'empare d'une échelle, et va la planter elle-même contre le rempart ; mais les Anglais l'ont reconnue : leurs meilleurs archers bandent leurs arcs ; une grêle de traits s'abat sur elle, et une flèche, lancée par une main sûre, transperce sa poitrine entre l'épaule et le cou.

La Pucelle roule dans le fossé. A ce moment, les Anglais, bondissant de joie et de triomphe, se servent de l'échelle même que Jeanne vient de poser contre la muraille, et se précipitent pour achever leur victime. Les Français, terrifiés, abandonnent l'assaut de toutes parts, et Jeanne, renversée, perdant son sang, luttant presque seule contre les ennemis, ne va pas tarder à succomber, quand un des chefs qui se sont le plus opposés à la Pucelle dans le Conseil,

avec lequel elle a même eu une vive altercation, Jean de Gamaches, se précipite à son secours, et, renversant de sa hache d'armes les assaillants de droite et de gauche, il arrive jusqu'à l'héroïne blessée, et lui offrant son cheval : « Acceptez ce don, brave chevalière, plus de » rancune, j'avoue mon tort quand j'ai mal pré- » sumé de vous. — J'aurais grand tort, répondit- » elle, de garder rancune, car jamais je ne vis » chevalier si brave. »

Cependant Jeanne est emportée loin des fossés ; on la dépose sur l'herbe. Le trait sortait d'un demi-pied de l'autre côté de la poitrine ; se voyant si blessée, Jeanne eut peur et se mit à pleurer. Pourquoi craindre, la pauvre enfant ? Pourquoi pleurer ? N'était-elle pas assurée par révélation de la victoire prochaine? Ne savait-elle pas que sa mission n'était pas achevée ? Elle ne doutait pas de tout cela ; elle le croyait fermement ; mais la nature a ses défaillances sur cette terre, et le courage le mieux trempé faiblit parfois devant le malheur. Et ne nous fallait-il pas connaître tout le mérite de cette faible enfant, qui ne remplit son rôle surnaturel et si merveilleux qu'au prix des efforts les plus généreux, en refoulant au fond de son cœur toutes ses répugnances et en étouffant le cri de sa pauvre nature qu'elle immole au service de Dieu et de la patrie.

Cependant, Frère Pasquerel, Dunois et tous les chefs entourent Jeanne blessée. A ce moment, plusieurs hommes d'armes s'approchent, et voyant le sang s'échapper à flots et la jeune fille pleurer, ils proposent de la guérir par quelques sortilèges de leur connaissance, et de *charmer* sa blessure. A cette proposition inattendue, Jeanne répond vivement : « J'aimerais mieux mourir que de commettre un » péché ; la volonté de Dieu soit faite. Si l'on » sait à mon mal quelque remède permis, je » veux bien qu'on l'emploie. »

Cependant, la Pucelle a levé les yeux ; ses célestes visions viennent de lui apparaître ; elle a prêté l'oreille à leurs voix bien-aimées ; une fois de plus, elles lui ont promis la victoire ; son courage et ses forces renaissent aussitôt : « Je suis bien consolée, » dit-elle. Puis, énergiquement, elle arrache elle-même le trait de sa blessure, sur laquelle on applique une compresse d'huile d'olive ; immédiatement après, elle se confesse.

Les chefs pendant ce temps se sont retirés et ont tenu un rapide conseil. Pourquoi s'obstiner à continuer un combat qui tourne si mal ? La prudence ne veut-elle pas qu'on rentre dans Orléans pour réparer tant de pertes et attendre de nouveaux renforts ? Tel est l'avis des capitaines, et s'approchant de Jeanne, ils

lui annoncent leur décision. En vain, plus courageuse que ces vieux guerriers, la jeune fille blessée les supplie de tarder encore un peu; ses paroles enflammées ne trouvent pas d'écho dans leur cœur, et elle entend Dunois donner l'ordre de sonner la retraite. A ce mot elle tressaille, se relève comme si elle n'était pas blessée, et prenant le ton de l'autorité, elle leur fait savoir la volonté du ciel :

« Au nom de Dieu, dit-elle solennellement, » vous entrerez bientôt dans les Tourelles ; n'en » doutez pas. Quand vous verrez flotter mon » étendard vers la bastille, reprenez vos armes, » elle sera vôtre. Maintenant, reposez-vous un » peu ; buvez et mangez pour prendre des » forces. » En même temps qu'elle parle, une force irrésistible agit sur le cœur des chefs : ils lui obéissent.

Cependant, elle, au lieu de se reposer, a demandé son cheval; oubliant à l'instant fatigues et blessure, elle saute en selle, laisse son étendard aux mains de d'Aulon, et se dirige avec un chevalier, vers une vigne située à quelque distance. Là, elle met pied à terre, et dit à son compagnon : « Observez mon » étendard, quand il touchera le rempart, » avertissez-moi. » Puis elle se met à genoux, se recueille en Dieu, réclamant son puissant appui, et montrant une fois de plus à toute



Prise des Tourelles à Orléans

l'armée que du Très-Haut seul lui vient tout son secours.

Pendant qu'elle prie, d'Aulon ne peut contenir sa généreuse bravoure, et veut recommencer l'assaut ; il donne à tenir l'étendard à l'un des plus braves de l'armée, nommé le Basque, lui faisant promettre de le suivre; puis, se couvrant de son bouclier à cause des pierres lancées par les Anglais, l'écuyer de Jeanne s'avance jusqu'au pied même du retranchement, suivi de près par le Basque; à ce moment l'étendard de la Pucelle, flottant au vent, touche le rempart.

Aussitôt le chevalier en observation, qui voit la bannière contre le remblai, s'écrie : « Jeanne, la queue y touche ! » La Pucelle monte à cheval, et piquant des deux vers l'ennemi : « En avant, en avant, s'écrie-t-elle, tout » est vôtre ! » Elle s'élance vers son étendard, elle veut le reprendre en mains ; mais le Basque ne prétend pas se séparer de ce précieux dépôt, et avec lui va se porter absolument contre le rempart. Les Français, voyant Jeanne et sa bannière dans le fossé, sous le boulevard, s'élancent à l'assaut; ils sentent en eux je ne sais quelle miraculeuse force, car, eux-mêmes le racontèrent ensuite, ils gravissent la fortification aussi facilement qu'ils eussent fait d'un escalier.

Les Anglais, remplis de stupeur à la vue de Jeanne qu'ils croyaient avoir tuée, sont saisis d'une terreur subite; ils abandonnent en foule la courtine pour se renfermer dans l'intérieur même du fort des Tourelles, dont un pont de bois, jeté sur le fossé formé par un bras du fleuve, les sépare seulement. A la tête des Français, Jeanne s'est élancée; le dernier des Anglais, leur chef Glansdale, protège leur retraite.

La Pucelle crie à Glansdale : « Glansdale ! » Glansdale ! rends-toi au Roi du ciel; tu m'as » appelée prostituée; mais j'ai grand pitié de » vos âmes. » Sourd à cette offre de pardon, Glansdale s'est engagé tout armé sur le pont. Un sinistre craquement se fait entendre; c'est le pont, miné par le feu d'un brûlot amarré sous lui, qui s'effrondre, entraînant dans la Loire Glansdale et bon nombre de ses meilleurs guerriers. Ainsi s'accomplit la prophétie de Jeanne faite à ce chef anglais quelques jours auparavant : « Les Anglais se retireront de » devant Orléans, mais tu ne verras pas leur » retraite. »

Cependant les Orléanais ne sont pas restés inactifs; le brûlot qui a détruit le pont de bois des Anglais, ce sont leurs hommes qui l'ont amarré là. Ils ont fait plus : avec des échelles et des poutres ils ont reconstruit les arches dé-

truites du grand pont, et rétabli ainsi les communications entre Bellecroix et les Tourelles. Sur ce pont improvisé, Nicolas de Giresme, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem, s'élance le premier, suivi d'un grand nombre des siens, malgré l'héroïque défense des Anglais, et escalade ce côté des Tourelles au moment même où Jeanne, y pénétrant d'un autre côté, fait flotter à leur sommet son étendard victorieux.

Il était soir alors ; Jeanne resta pourtant quelques heures encore dans la forteresse conquise, redoutant une nouvelle attaque des Anglais de la rive droite ; mais voyant qu'ils ne bougeaient pas, elle se décida enfin à rentrer en ville, où déjà, dans chaque église, les prêtres chantaient le *Te Deum* au son joyeux de toutes les cloches. Elle revint dans Orléans, comme elle l'avait prédit le matin, par le pont de la Loire rétabli, et Dieu sait avec quelle joie elle et ses gens y furent reçus.

La Pucelle avait combattu depuis le matin sans boire ni manger; elle avait été grièvement blessée, et pourtant elle ne voulut accepter pour toute réfection qu'un peu de pain trempé dans du vin mêlé d'eau, et ce n'est qu'après avoir épanché son cœur dans une fervente action de grâces qu'elle consentit enfin à prendre un repos si mérité.

CHAPITRE XV

CONSEIL DES CAPITAINES ANGLAIS — TALBOT LÈVE LE SIÈGE D'ORLÉANS LE 8 MAI 1429 — TRAITÉS DE L'ARCHEVÊQUE D'EMBRUN ET DU CHANCELIER GERSON EN FAVEUR DE LA PUCELLE — JEANNE, COMBATTUE DANS SES PROJETS PAR LE CONSEIL ROYAL, OBTIENT DU ROI QU'IL IRA SE FAIRE SACRER A REIMS — CONDITION MISE A CE CONSENTEMENT

La nuit même qui suivit la prise des Tourelles, les capitaines Anglais tinrent conseil. Quel parti devaient-ils prendre dans leur situation présente? Ils avaient perdu la bastille de Saint-Loup sur la rive droite à l'est de la ville, puis tour à tour toutes leurs forteresses de la rive gauche. Orléans n'était plus bloqué. Il leur restait toutefois, à l'ouest de la place, sur la rive droite de la Loire, toute une suite de bastilles bien fortifiées, munies d'une artillerie abondante ; en sûreté derrière ces retranchements, les Anglais ne devaient-ils pas attendre les secours que le régent de France ne manquerait pas de leur envoyer?

Volontiers, les chefs eussent pris cette déci-

sion, d'accord avec leur orgueil national comme avec leur bravoure, mais leurs troupes étaient-elles en état de résister? Sur ce point, pas d'illusion possible pour les généraux anglais ; non seulement l'enthousiasme de leur armée était tombé, mais à l'ardeur presque téméraire dont les Français faisaient preuve depuis six jours, répondait chez les Anglais une terreur panique ; et cette terreur, c'était Jeanne qui la leur inspirait : elle n'était plus seulement pour eux un guerrier habile, courageux, c'était un être surnaturel devant lequel il leur fallait trembler, et les chefs eux-mêmes, ressentant au plus profond de leur cœur quelque chose de ce sentiment, redisaient bien haut les mots de sorcellerie, intervention diabolique, prétendant excuser ainsi leur défaite et celle de leurs hommes.

Le conseil renonça donc à continuer le siège, et décida une retraite immédiate ; mais il fallait à tout prix empêcher cette retraite de tourner en déroute ; il fallait surtout sauvegarder l'honneur de leur armée. Voici l'expédient que Talbot imagina pour cela :

Le dimanche 8 mai, de grand matin, les gens d'Orléans virent les Anglais sortir de leurs bastilles et se ranger en bataille ; ils formaient deux corps et semblaient menacer la place ; tout aussitôt l'alarme retentit, et les chevaliers

sortirent de la ville et se disposèrent à repousser l'attaque. Jeanne elle-même parut bientôt, revêtue d'une simple cotte de mailles à cause de sa blessure de la veille, et disposa l'armée française en rangs de combat ; mais guidée par ses voix, elle défendit d'engager l'action : « C'est le plaisir et la volonté de Dieu, dit-» elle aux Français, qu'on leur permette de » partir s'ils le veulent ; mais s'ils nous assail-» lent, défendez-vous hardiment et n'ayez nulle » peur, car vous serez les maîtres. »

Puis comme c'était le jour du Seigneur, qu'il y avait obligation d'entendre la sainte messe, qu'il fallait de plus invoquer le secours et la lumière de Dieu, elle fit construire un autel en plein air, s'agenouilla pieusement avec toute l'armée et les Orléanais réunis en grand nombre, et entendit deux messes ; le plus profond silence ne cessa de régner dans toute cette multitude, et les Anglais, immobiles et stupéfaits, n'eurent garde d'interrompre le service divin.

Comme la seconde messe finissait, Jeanne, toujours agenouillée, demanda de quel côté étaient tournés les visages des Anglais : c'est que, comme la veille à l'assaut des Tourelles, comme maintes fois ensuite dans sa vie, s'étant remise pleinement entre les mains de la sainte Providence, elle avait eu révélation du signe

auquel on reconnaîtrait le vouloir divin; la veille il lui avait été révélé qu'à l'instant où son noble étendard s'approcherait des Tourelles la place serait sienne; aujourd'hui ses voix lui ont dit que la volonté de Dieu et la conduite à tenir lui seront connues par cette simple indication : la direction vers laquelle se tournent les visages des Anglais.

On lui répond qu'ils regardent vers la ville de Meung : « Au nom de Dieu, répond-elle » aussitôt, ils s'en vont, laissez-les partir, et » allons rendre grâces. Il ne plaît pas à Dieu » qu'on combatte aujourd'hui, vous les aurez » une autre fois. »

Ainsi l'ennemi leva le siège d'Orléans; il avait mis sept mois à fortifier une terrible ligne de blocus, et avait réduit la ville aux dernières extrémités. En sept jours, Jeanne, l'envoyée de Dieu, avait brisé le cercle de fer des bastilles, fait perdre à l'ennemi des milliers de combattants, et réduit une des plus fières armées qui furent jamais au monde, toujours victorieuse jusque-là, à battre en retraite précipitamment.

Quand les Anglais furent hors de vue, l'armée et le peuple d'Orléans se précipitèrent vers les bastilles abandonnées; tout fut pillé, puis brûlé et détruit. On rentra alors triomphalement dans la ville, entraînant les nom-

breuses pièces d'artillerie laissées par l'ennemi, Jeanne conduisit la multitude d'église en église pour remercier le Seigneur, et demanda aux prêtres la célébration d'un obit pour les nombreuses victimes tombées pendant ces jours sanglants, inaugurant ainsi la procession et le service divin que les siècles voient se succéder depuis ce jour à Orléans chaque année, le 8 mai. Aujourd'hui encore ces cérémonies sont l'une des plus grandes réjouissances religieuses et nationales de notre belle France.

Tout fut préparé ensuite pour le départ, et, dès le lendemain matin, Jeanne quitta Orléans pour se rendre vers le roi. La vierge inspirée venait d'accomplir le premier miracle indiqué par Dieu comme signe de sa divine et patriotique mission. Déjà le bruit en courait partout, et les extrémités de la France en tressaillaient d'allégresse. Les hommes de Dieu, les docteurs pouvaient maintenant se prononcer en complète certitude sur le compte de la Pucelle.

C'est à ce moment, en effet, que Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, fait paraître un traité pour prouver la divinité de la mission de Jeanne ; c'est à cette époque également, c'est-à-dire en mai 1429, que le célèbre chancelier Gerson, la lumière de l'Église de France, publie un livre sur la libératrice de la patrie. Ce pieux

auteur écrit, après le miracle qui a eu lieu à Orléans par la levée du siège des Anglais : telles sont ses propres expressions dans le titre de son ouvrage. On peut pieusement et sainement, conclut Gerson, regarder comme venant de Dieu le fait de la pucelle Jeanne, à cause des circonstances actuelles, de l'effet qui en résulte et surtout de la justice de ses prétentions, qui sont de rendre un royaume à son roi légitime et de vaincre ses ennemis. Sa sagesse et la piété de sa conduite, prouvées depuis sa plus tendre enfance, plaident pour elle. Quant aux habits d'homme dont elle est revêtue, il considère que la défense générale de les porter doit céder devant un cas de nécessité ou d'utilité. Or telle est la position de Jeanne : elle revêt cet habit pour pouvoir vivre décemment au milieu des camps, pour combattre les ennemis de la justice, défendre les Français et prouver que Dieu confond, quand il le veut, les hommes les plus puissants par la main d'une femme.

Cependant Jeanne, victorieuse, était retournée en grande hâte vers le roi de France ; la nouvelle de son miraculeux succès l'avait précédée à la cour. Le roi quitta Chinon, et vint au-devant d'elle jusqu'à Tours.

La Pucelle se présenta devant lui, l'étendard à la main, et lui fit une profonde révérence : le roi, plein d'enthousiasme et de reconnaissance,

ôta son chaperon et embrassa Jeanne. Il continua de faire grand accueil à l'héroïne, et il voulut dès lors lui donner pour armoiries les lys de France avec la couronne et l'épée tirée pour la conquérir. Mais Jeanne n'était pas venue pour chercher une récompense ; elle suppliait le roi de lui laisser continuer l'accomplissement de sa divine mission, et de venir avec elle à Reims pour y recevoir le sacre royal : « Je ne durerai guère plus d'un an, » lui disait-elle, songez donc à faire beaucoup » de besogne en cette année. »

Mais le conseil royal arrêtait le roi. Ces hommes de calcul et de politique n'acceptaient qu'à contre-cœur l'intervention divine, et à l'heure où, par pitié pour la France, Dieu consentait à prendre miraculeusement en main la direction des affaires de notre pays, ils s'obstinaient à préférer à ce bonheur inattendu la réalisation de leurs conceptions personnelles, et la mise en pratique des plans de leur humaine et courte sagesse. Le roi, hélas! pour trop longtemps encore devait subir la néfaste influence des hommes de son conseil ; il résistait donc aux sollicitations de Jeanne.

La vaillante et surnaturelle enfant souffrait de ces hésitations et de ces retards ; guidée et encouragée par ses Saintes qui, très souvent, lui parlaient, elle résolut de vaincre ces résis-

tances ; elle se rendit donc un jour avec Dunois au château de Loches où le roi s'était arrêté après avoir quitté Tours, et pénétrant jusqu'à sa chambre particulière elle frappa à la porte pour être introduite. Charles VII était en conférence avec Christophe d'Harcourt, Gérard Machet, évêque de Castres son confesseur, et Robert le Masson ; il fit entrer Jeanne, et elle, tout aussitôt, se jetant à ses pieds et embrassant ses genoux : « Noble dauphin, lui dit-» elle, ne tenez plus tant et de si longs con-» seils, mais venez au plus tôt à Reims pour » recevoir votre digne couronne. »

Et comme le roi la regardait, ne sachant que lui répondre, Christophe d'Harcourt lui demanda si ses voix lui avaient dit cela : « Oui, » répondit-elle, et je suis fort aiguillonnée » touchant cette chose. — Ne voudriez-vous » pas, ajouta d'Harcourt, nous dire ici, en pré-» sence du roi, comment font vos voix quand » elles vous parlent ? — Je comprends bien, dit » Jeanne en rougissant, ce que vous voulez » savoir, et je vous le dirai volontiers. » Cependant elle était en proie à une visible émotion : « — Vous plaît-il, Jeanne, lui dit le roi avec » bonté, de vous expliquer devant les personnes » présentes ? »

La Pucelle reprit en ces termes : « Quand je » suis affligée qu'on n'ajoute pas foi facilement

» aux choses que je dis de la part de Dieu,
» je me retire à l'écart et prie ce souverain
» Maître, me plaignant à Lui, et lui demandant
» pourquoi on ne croit pas mes paroles. Ma
» prière faite, j'entends une voix qui me dit :
» Fille de Dieu, va ! va ! va ! Je serai à ton aide,
» va! Et quand j'entends cette voix, j'éprouve
» une grande joie, et je voudrais toujours être
» en cet état. »

A mesure que la Pucelle parlait, la timidité de la jeune fille se dissipait pour faire place à l'enthousiasme de l'envoyée de Dieu, et au moment où elle répétait les paroles de ses Saintes, son visage rayonnait, et son œil inspiré regardait le ciel.

Cette démarche impressionna vivement le roi et les autres personnages présents : elle emporta enfin le consentement au projet du sacre de Reims, avec une seule condition posée par le conseil royal, c'est que, pendant que l'on rassemblerait l'armée qui devait accompagner Charles VII, Jeanne, avec les troupes victorieuses à Orléans et quelques renforts qui arrivaient à ce moment, délogerait les Anglais des positions qu'ils occupaient encore sur la Loire. Ils tenaient, en effet, sur ce fleuve, entre Blois et Orléans, Beaugency et Meung, et au-delà de cette ville Jargeau, trois solides forteresses où ils s'étaient retranchés, et d'où ils

eussent menacé les derrières d'une expédition dirigée sur Reims. La Pucelle accepta avec joie la condition, et se mit de suite en mesure d'entrer promptement en campagne.

CHAPITRE XVI

LE DUC D'ALENÇON COMMANDANT AVEC LA PUCELLE L'EXPÉDITION DE LA LOIRE — PRISE DE JARGEAU — PRISE DU PONT DE MEUNG — LE CONNÉTABLE DE RICHEMONT — SIÈGE DU CHATEAU DE BEAUGENCY — ARRIVÉE DE FALSTOFF ET DE L'ARMÉE ANGLAISE

Parmi les nobles seigneurs qui les premiers ajoutèrent foi à la mission de la Pucelle, et lui demeurèrent toute leur vie fidèles, il faut placer le duc d'Alençon. Prince du sang royal, à peine sorti des prisons anglaises, où, prisonnier de guerre, il avait été retenu deux ans, il s'était rendu à Chinon peu de jours après l'arrivée de Jeanne, et ne l'avait plus quittée depuis ce temps, hormis pendant la marche sur Orléans, ne pouvant encore prendre les armes contre les Anglais, car sa rançon ne leur était pas entièrement soldée. Jeanne l'aimait, parce qu'il était parent du roi et gendre du duc d'Orléans; la délivrance de ce dernier prince, prisonnier des Anglais, était en effet un des objets de la mission de la Pucelle.

Elle avait été rendre visite à la duchesse d'Alençon, et comme celle-ci tremblait de voir son mari prendre de nouveau part à ces terribles luttes dans lesquelles il avait déjà tant souffert, Jeanne la rassura en disant : « N'ayez » point de crainte, noble Dame, je vous » promets de vous ramener votre mari sain » et sauf. »

Ce fut le duc d'Alençon que le roi nomma au commandement du corps expéditionnaire dirigé contre les forteresses des Anglais sur la Loire, mais il plaça la Pucelle à ses côtés, avec l'ordre de suivre ses conseils en toute chose.

Jeanne était à Selles-en-Berry, le lundi 6 juin, quand le roi arriva en cette ville. Charles VII lui manda de venir à sa rencontre. Jeanne obéit, et Guy de Laval, qui accompagnait le roi, raconte qu'il la vit ce jour-là s'avancer au-devant du souverain, armée de toutes pièces, sauf la tête, et tenant la lance en main. Quand le roi et les siens furent arrivés, le même seigneur de Laval, avec son frère André, s'empressèrent d'aller rendre visite à Jeanne. La Pucelle les accueillit très bien, et fit venir du vin ; en le leur offrant, elle leur dit qu'elle leur en ferait bientôt boire à Paris.

Le soir du même jour, Jeanne quitta Selles pour se rendre à Romorantin avec un premier

corps de troupe. On lui amena son cheval à la porte de son logis : c'était un grand coursier noir; il se mit à se démener si fort qu'il fut impossible à Jeanne de le monter. Cependant l'heure du départ pressait. Dans cette moindre circonstance comme dans les plus solennelles, la Pucelle mit sa confiance en Dieu ; elle dit à ceux qui maintenaient péniblement l'animal : « Menez-le à la croix. » Cette croix était devant l'église, tout auprès sur le chemin. Dès que le cheval fut devant la croix, Jeanne monta, sans que le coursier bougeât plus que s'il eût été lié. Ce fait frappa tous les assistants, qui le considérèrent comme un miracle. Jeanne, une fois montée sur son cheval, se tourna vers la porte de l'église qui était en face, et y voyant tout le clergé réuni, elle dit : « Vous, les prêtres et gens d'église, faites pro- » cession et prières à Dieu. » Puis, se tournant vers ses soldats : « En avant, en avant ! » commanda-t-elle, et elle se mit en marche ; elle avait une petite hache à la main, et un gracieux page portait derrière elle son étendard plié.

Le même jour arriva à Selles le duc d'Alençon, et ensuite le lendemain et le surlendemain, successivement Dunois, Gaucourt, Vendôme, Boussac, et enfin La Hire, ce brave capitaine que Jeanne avait, par son ascendant, corrigé

de la vilaine habitude de blasphémer le nom de Dieu ; si bien que, dans la suite, au témoignage des contemporains, il ne jura plus jamais que par son bâton. Tout ce monde se mit en devoir de rejoindre Jeanne, et le jeudi 9 juin, la Pucelle et sa petite armée entrèrent dans Orléans ; la ville reçut avec joie l'armée royale, mais autour de Jeanne d'Arc l'enthousiasme fut immense; les Orléanais ne pouvaient se rassasier de contempler leur libératrice.

Le 11, l'armée quitta Orléans ; elle comptait huit mille hommes, dont douze cents lances. Elle s'avança vers Jargeau ; le comte de Suffolk y était enfermé, avec une garnison d'élite ; la place était forte et abondamment pourvue de canons.

L'armée française étant en vue des murs de Jargeau, un différend éclata parmi ses chefs ; quelques-uns d'entre eux, redoutant l'arrivée des grands renforts que Falstoff amenait aux Anglais, et considérant d'ailleurs la difficulté de s'emparer d'une ville aussi fortifiée, gardée par un capitaine aussi brave et expérimenté que Suffolk, étaient d'avis qu'il fallait se retirer sans attaquer; mais Jeanne, pleine d'assurance en la promesse de ses voix et de confiance en sa divine mission, s'écria : « Ne craignez aucune » multitude, et ne faites pas difficulté de donner » assaut aux Anglais, car Dieu conduit cette

» œuvre... Si je n'étais pas sûre que Dieu même » conduit ce grand ouvrage, j'aimerais mieux, » croyez-le bien, garder les brebis que de » m'exposer à tant de contradictions et de » périls. » La confiance surnaturelle de la Pucelle l'emporta cette fois encore, et le siège de la ville fut décidé.

Suivant l'avis de Jeanne, on se dirigea de suite vers les faubourgs pour les attaquer ; mais à ce moment, le comte de Suffolk fit une vigoureuse sortie, et repoussa victorieusement l'avant-garde française. Ce que voyant, la Pucelle saisit son étendard, se jeta au milieu des ennemis ; les chevaliers, piqués d'émulation, la suivirent, et les faubourgs furent pris ce soir-là ; on s'y établit : « Mais, raconta » plus tard le duc d'Alençon, il faut bien croire » que Dieu était avec nous, car cette nuit-là, » nos gens firent si mauvaise garde que si les » Anglais fussent sortis de la ville, l'armée du » roi eût couru un grand danger. »

Dès le lendemain matin, les batteries furent dressées, et l'on commença à bombarder la place. Or, voici que sous les ordres de la Pucelle, les pièces de canon furent si merveilleusement disposées, qu'au bout de quelques heures, les tours et les murailles étaient à moitié démolies, et cela, malgré les décharges de l'artillerie de la ville, qui ripostait vivement.

C'est pendant ce combat d'artillerie que Jeanne, grâce à son inspiration prophétique, sauva la vie du duc d'Alençon. Le duc s'était avancé en vue des murailles pour se rendre compte de l'état des choses, quand la Pucelle, qui n'était pas loin de lui, cria en lui montrant de la main un des canons du rempart : « Jetez-» vous de côté, sinon cette machine-là vous » tuera ». Le duc suivit ce conseil immédiatement, et bien lui en prit, car quelques instants plus tard, la pièce tira et tua raide un chevalier, nommé du Lude, qui venait de se mettre à la place occupée précédemment par le prince.

Peu de temps après, l'assaut est décidé. Suffolk essaye de parlementer, mais c'est en vain; il demande quinze jours de suspension d'armes, et tout ce que la Pucelle consent à lui accorder, c'est de quitter la ville de suite avec ses hommes désarmés et ses chevaux.

Les trompettes donnent donc le signal, les hérauts crient partout: « A l'assaut ! » et Jeanne s'adressant à d'Alençon lui-même: « En avant, » noble duc, dit-elle, à l'assaut ! » Et comme le duc semblait hésiter un peu : « Ah ! noble duc ! » reprend-elle, as-tu peur ? Ne sais-tu pas que » j'ai promis à ta femme de te ramener à elle » sain et sauf ? »

L'assaut dura quatre heures, terrible et meurtrier. Les Anglais se défendaient comme

des lions furieux. Comme à la défense de la bastille des Augustins, il y avait parmi eux un soldat taillé en hercule, sorte de géant, qui se portait vers les endroits de la muraille les plus menacés, et qui, brisant les échelles, jetant d'énormes pierres, repoussait toujours les assaillants ; par bonheur, l'artilleur Jean Le Lorrain était là aussi. Le duc d'Alençon lui montra le colosse anglais, et d'un coup de sa couleuvrine l'habile pointeur envoya le géant rouler mort dans la ville.

Cependant, l'assaut se prolongeant, la Pucelle et le duc d'Alençon descendent eux-mêmes dans le fossé. Apercevant le duc, Suffolk essaye encore une fois de parlementer ; mais on refuse de l'écouter. Jeanne se mêle à l'action, elle monte sur une échelle à l'endroit où la lutte est plus acharnée. Un Anglais l'aperçoit, et du haut des remparts lui jette une énorme pierre ; le projectile atteint sa bannière, et vient ensuite se briser sur son casque. La courageuse enfant roule dans le fossé ; un cri de terreur sort de la poitrine des Français, et les Anglais font entendre une clameur de triomphe ; mais au même instant Jeanne se relève et crie : « Amis ! amis ! sus ! sus ! ayez » bon courage ; Notre-Seigneur a condamné » les Anglais ; à cette heure ils sont tous » nôtres. » Les Français, excités par cette

parole de feu, se précipitent de nouveau à l'escalade et emportent la ville d'assaut ; les Anglais, qui ont déjà perdu onze cents hommes dans le combat, battent en retraite précipitamment, et vont, Suffolk en tête, se retrancher sur le pont construit sur la Loire ; mais les assiégeants les pressent si vivement qu'ils sont obligés de se rendre tous. Le comte de Suffolk lui-même, serré de près par un écuyer nommé Guillaume Renault, lui demande : Es-tu » gentilhomme ? — Oui, répond Guillaume. — » Es-tu chevalier ? — Non. » Sur le champ, le comte le fait chevalier et se rend à lui.

Le lendemain lundi, la Pucelle et le duc d'Alençon, après avoir pourvu à la garde de Jargeau, revinrent à Orléans. Dans cette ville on rallia l'armée française, et le jour suivant Jeanne dit au duc : « Je veux demain après- » midi aller voir ceux de Meung ; faites que la » compagnie soit prête à cette heure. » Le mercredi, tout le monde était prêt à l'heure dite. On partit pour Meung ; on prit d'assaut le pont de cette ville, on y mit bonne garnison chargée d'observer la place, et on se dirigea de suite vers Beaugency, où commandait Talbot.

A l'approche de la Pucelle, les Anglais désemparèrent cette ville, et le gros de leurs forces s'en retira avec Talbot, laissant seule-

ment le pont bien gardé, et le château aux mains d'une garnison résolue à le défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Les Français disposèrent l'artillerie et commencèrent à bombarder le château et le pont le jeudi 16, dans la soirée. La nuit, on fit bonne garde afin d'empêcher les Anglais de profiter de l'obscurité pour s'échapper.

Le lendemain matin arriva à l'armée une nouvelle capable de semer la division parmi ses rangs. Le connétable de France, comte de Richemont, s'avançait avec un fort corps de troupes, demandant à combattre sous les ordres du duc d'Alençon. Rien de plus simple en apparence, mais le roi, qui s'était brouillé avec le connétable, avait donné à d'Alençon défense expresse de le recevoir. Le duc déclara en conséquence qu'il se retirerait, si l'armée accueillait Richemont.

La situation devenait donc critique; mais là encore ce fut Jeanne qui arrangea toutes choses. L'annonce de l'approche d'une armée anglaise étant arrivée en même temps au camp, la Pucelle dit au duc qu'il était obligé d'accepter tous les secours que la Providence lui envoyait, et qu'elle-même se portait garant du consentement du roi Charles VII. Le connétable jura donc, devant elle et devant les seigneurs, fidélité au roi, et il fut admis.

L'armée anglaise qu'on signalait était celle que le régent Bedfort envoyait sous les ordres de Falstoff au secours des places de la Loire ; Falstoff avait marché lentement, pour attendre tous les renforts envoyés des diverses provinces ; il espérait toutefois arriver à temps pour sauver Jargeau, quand il apprit en route la prise de cette place ; ayant rallié peu après Talbot et la garnison sortie de Beaugency, il connut par lui le siège du château et du pont de cette ville, en même temps que la prise du pont de Meung. Apprenant ces revers successifs, Falstoff, capitaine sage et expérimenté, n'était pas d'avis de livrer bataille aux Français ; il exposa sa pensée au conseil des capitaines de son armée :

« Nos soldats, leur dit-il, sont découragés par ces échecs. Il est bien préférable
» de temporiser ; nous disperserons nos hommes
» dans les diverses places fortes des environs
» appartenant encore au roi d'Angleterre, et
» ainsi nous attendrons les renforts que le
» régent nous prépare. Pendant ce temps, les
» Français s'épuiseront à faire des sièges, et
» quand notre armée sera au complet, nous
» aurons facilement raison de leurs troupes
» fatiguées. »

L'avis était sage ; mais Talbot, brûlant de venger ses récentes défaites, ne voulut rien

entendre : « Il faut combattre l'ennemi, répé-
» tait-il, avec l'aide de Dieu et de saint Geor-
» ges, patron de l'Angleterre. » La plupart des autres capitaines partageaient cette opinion; en vain Falstoff leur représenta-t-il que, si la fortune tournait contre eux, tout ce que le défunt roi Henri avait conquis en France avec tant de peines serait bien en danger d'être perdu, ils s'obstinèrent dans leur projet, et la bataille fut décidée.

C'est pourquoi l'armée anglaise s'avançait vers Meung. Les Français vinrent de suite au-devant d'eux entre Meung et Beaugency; ils se portèrent sur une éminence; les Anglais se rangèrent devant eux en ordre de bataille; mais comme les Français ne bougeaient pas, ils les envoyèrent défier par des hérauts leur demandant de descendre dans la plaine. Jeanne, qui était aux avant-postes, répondit aux envoyés : « Allez vous loger pour aujourd'hui
» car il est tard; mais demain, s'il plaît à Dieu
» et à Notre-Dame, nous nous verrons de plus
» près. » Les Anglais se replièrent vers Meung dont ils étaient les maîtres, et pour ne pas perdre de temps, ils résolurent d'employer la nuit à bombarder le pont de cette ville, occupé par les Français.

CHAPITRE XVII

REDDITION DU CHATEAU DE BEAUGENCY — RETRAITE DE L'ARMÉE ANGLAISE — VICTOIRE DE PATAY — LA PUCELLE PROTÈGE LES PRISONNIERS ANGLAIS ET SOIGNE ELLE-MÊME UN DE LEURS BLESSÉS

A peine vit-elle ce mouvement de l'armée anglaise, que Jeanne, instruite par ses voix, résolut d'en profiter et de s'emparer de suite du château de Beaugency, afin de ne pas laisser sur les derrières de ses troupes une place forte au pouvoir des Anglais. Seulement, comme toujours, la Providence travailla pour elle, et au lieu d'être obligée d'attaquer le château, elle le vit se rendre de lui-même entre ses mains; en effet, le gouverneur de la place, Richard Guétin, bailli d'Évreux, voyant les Français revenir de suite et investir le château, s'imagina que les secours anglais s'étaient retirés devant eux sans combattre; aussi ne songea-t-il qu'à arrêter les termes d'une capitulation honorable. Vers minuit on s'était mis d'accord; les cinq cents hommes de la garnison sortiraient au lever du soleil, emmenant leurs chevaux avec les harnais, et

emportant en espèces ou en objets divers la valeur d'un marc d'argent ; ils s'engageaient de plus à ne pas reprendre les armes avant dix jours.

Aussitôt le château de Beaugency occupé, la Pucelle se retourna vers les Anglais qui étaient à Meung ; elle leur avait, la veille, promis la bataille pour ce jour, et elle voulait tenir parole. L'avant-garde s'ébranla de suite, commandée par Richemont, La Hire, Pothon ; le corps de bataille commandé par Jeanne elle-même, le duc d'Alençon, le Bâtard d'Orléans, suivit de près. Au moment où l'avant-garde se mit en marche, la Pucelle dit au comte de Richemont : « Ah ! beau connétable, vous » n'êtes pas venu de par moi, mais puisque » vous êtes venu, vous serez venu bien à » point. »

De leur côté, les Anglais, après avoir bombardé toute la nuit le pont de Meung, s'apprêtaient à lui donner l'assaut, quand un poursuivant d'armes accourant leur apprit la reddition du château de Beaugency. Ils comprirent que, dans ces conditions, ils ne pouvaient se défendre à Meung, que l'armée française allait nécessairement attaquer, et ils donnèrent précipitamment l'ordre de la retraite sur Janville, abandonnant une partie de leurs bagages dans Meung.

Quoique précipité, ce mouvement des ennemis s'exécuta avec un ordre parfait ; en tête de leur armée marchait un corps de troupes commandé par un chevalier anglais ; puis venaient l'artillerie et ce qu'on avait pu emporter de bagages, avec les marchands et autres personnes non militaires, qui, suivant la coutume de l'époque, accompagnaient l'armée ; marchait ensuite tout le corps de bataille, sous les ordres de Raveston, Falstoff, Talbot ; en dernier lieu, l'arrière-garde, composée d'Anglais de race.

Meung était donc abandonné quand les Français y arrivèrent croyant y trouver encore les Anglais ; voyant la ville en leur pouvoir, ils s'arrêtaient hésitants ; ils avaient rempli leur mission et s'étaient emparés de toutes les villes possédées par l'ennemi sur la Loire ; l'Anglais fuyait ; pourquoi le poursuivre ? Et puis, était-il prudent de risquer la fortune d'une bataille rangée ? Depuis des années, les Français n'y avaient recueilli que des défaites ; les noms sinistres de Crécy, Poitiers, Azincourt, Cravant, Verneuil, faisaient hésiter bien des chefs eux-mêmes.

Tels étaient les sentiments qui agitaient l'armée française, quand Jeanne, sur l'ordre de ses célestes conseillères, communiqua aux siens la volonté de Dieu. « Qu'on aille hardi-

» ment, dit-elle, contre les Anglais ; ils seront
» certainement vaincus. Oui, au nom de Dieu,
» il faut les combattre. Ils fuient, dites-vous;
» mais quand même ils seraient pendus aux
» nuages, nous les aurions, car Dieu nous
» a envoyés pour les punir. Oh ! n'hésitez pas;
» le noble roi de France aura aujourd'hui
» la plus grande victoire qu'il ait encore eue;
» mes voix m'ont dit que les Anglais sont
» tous nôtres. »

La Pucelle en parlant ainsi rayonnait ; sa surnaturelle puissance pénétrait les âmes; son patriotisme enlevait les cœurs. On lui obéit, et cette fois sans hésitations ni restrictions. L'armée française s'ébranla aussitôt, cherchant l'ennemi, et se hâtant pour le rejoindre; un bon nombre de chevaliers des mieux montés la précédaient comme éclaireurs ; on marcha rapidement et plusieurs heures durant sans rien rencontrer ; mais tout à coup les cavaliers d'avant-garde firent lever un cerf qui s'enfuit devant eux à toute vitesse ; à quelques centaines de mètres, le cerf disparut derrière un pli de terrain, et un instant après, des cris tumultueux retentirent : les chevaliers écoutèrent et reconnurent des cris de soldats anglais : l'animal, en fuyant, venait de donner en plein dans un corps ennemi rangé en bataille.

Que s'était-il donc passé du côté des Anglais depuis leur sortie de Meung? Ils s'étaient avancés en effet vers Janville aussi vite qu'il leur avait été possible, mais leur marche, forcément ralentie par leurs bagages et les marchands, était moins rapide que celle des Français, et ils venaient d'être avertis par leurs coureurs d'arrière-garde que l'armée française était sur le point de les atteindre; leurs chefs avaient aussitôt examiné le terrain; il leur avait paru favorable à une bataille. On était proche de Patay ; en avant de ce village il y avait un petit bois, à partir duquel le sol allait en pente douce jusqu'à un bas-fond ; dans ce ravin étaient plantées et s'élevaient dans la direction du petit bois deux haies parallèles très fortes. Le terrain adossé au bois parut aux capitaines anglais bien disposé pour y ranger leur armée en bataille; l'avant-garde, l'artillerie et les bagages y étaient déjà arrivés; on les fit faire halte, mais il s'agissait pour tout le reste de l'armée d'y parvenir, et les Français gagnaient du terrain à chaque instant; il fallait donc les contenir, jusqu'à ce que le corps de bataille et l'arrière-garde ait eu le temps de se rallier près de l'avant-garde, et de prendre rang de combat.

Pour cela on posta Talbot dans le bas-fond

entre les deux haies, avec cinq cents archers d'élite; il promit d'y tenir ferme jusqu'au moment où l'armée anglaise aurait, derrière lui, fini de s'organiser; il devait alors se replier le long des haies, et rejoindre le corps de bataille. Or, c'était sur cette ligne d'archers dérobée comme tout le reste des troupes anglaises par la disposition du terrain, que le cerf fugitif était venu tomber. Les éclaireurs avertirent immédiatement les Français, qui s'avançaient rapidement derrière eux en très bon ordre de bataille. Les chefs entouraient la Pucelle, quand le duc d'Alençon lui dit : « Jeanne, voici les Anglais en bataille; que » faut-il faire? — Avez-vous de bons éperons? » demanda la noble enfant à d'Alençon et aux » autres chefs. Et tous de répondre, anxieux : » Comment cela? Serons-nous donc obligés » de fuir? — Non, non, répondit Jeanne; » allez sans crainte sur eux, ils seront défaits; » vous perdrez peu de vos gens; les Anglais » s'enfuiront, et il nous faudra de bons éperons » pour les poursuivre. »

Aussitôt, on donna le signal de l'attaque. La Pucelle voulait charger elle-même sur Talbot et ses archers; mais on la retint, et La Hire fut désigné pour cette besogne; on lui recommanda de ne pas trop pousser l'attaque au commencement, afin que l'armée française

La victoire de Patay.

pût elle aussi arriver tout entière sur le terrain ; mais La Hire s'y prit au contraire avec tant d'impétuosité, qu'en quelques instants la ligne des archers anglais fut culbutée, puis bientôt la plupart d'entre eux tués, et Talbot lui-même fait prisonnier.

Ce que voyant, Falstoff voulut se hâter pour prendre position avant l'attaque des Français ; il mit sa cavalerie au galop ; l'avant-garde, le voyant arriver sur elle avec cette allure, crut qu'il fuyait, et immédiatement, abandonnant ses postes, se sauva en grande hâte.

A partir de ce moment, la panique des Anglais devint universelle, et le sauve-qui-peut général. Les Français mirent, eux aussi, leurs chevaux au galop, et firent un affreux carnage des ennemis ; ils leur tuèrent ou prirent cinq mille hommes, tandis que, chose incroyable, les Français ne perdirent que trois hommes, ainsi que Jeanne l'avait prédit. Lord Scales, Thomas Raveston, Hungerfort furent avec Talbot parmi les prisonniers ; comme on amenait ce dernier au duc d'Alençon, le jeune prince lui dit : « Vous ne » pensiez pas ce matin que cela vous arri- » verait. Il répondit : C'est la fortune de la » guerre. »

Pour la Pucelle, au milieu de l'éclat du triomphe, elle veillait sur ceux qui étaient le

plus exposés à pâtir des brutalités des soldats enivrés par la victoire, les pauvres prisonniers de guerre ; et comme elle en apercevait un, qu'un Français furieux venait de frapper violemment à la tête, elle descendit de cheval et le prit dans ses bras comme ferait de nos jours une Sœur de Charité ; puis s'apercevant que la blessure était mortelle, elle l'exhorta, les yeux pleins de larmes, le consola affectueusement et lui soutint la tête, tandis qu'un prêtre appelé par elle s'inclinait vers lui et le réconciliait avec Dieu.

Les effets de la victoire de Patay furent immenses ; le pays, qui détestait les Anglais, se souleva en masse contre eux. Janville, où ils avaient laissé leur trésor de guerre, refusa de leur ouvrir ses portes, et les garnisons anglaises de Mont-Pipeau, de Saint-Simon et d'autres forteresses voisines se hâtèrent de s'en retirer en y mettant le feu.

C'est ainsi que Jeanne, suscitée par Dieu pour relever la France abaissée, remporta à Patay la plus grande et plus miraculeuse victoire qu'elle eût gagnée en bataille rangée. Et, mystère de la Providence, c'est à ce même Patay que, quatre siècles et demi plus tard, en 1871, les zouaves pontificaux, au service de la France, déployèrent l'étendard du Sacré-Cœur qui doit sauver la patrie : si leur immortelle

bravoure n'a pas, ce jour-là, à cause de nos péchés, remporté la victoire, elle a du moins offert au Dieu qui juge mais pardonne un sacrifice généreux de sang innocent et chrétien, un de ces holocaustes qui sauveront la patrie et la relèveront.

CHAPITRE XVIII

NOUVELLES HÉSITATIONS DU ROI ET DE SON CONSEIL SUR LE VOYAGE DE REIMS — JEANNE PAR SON DÉPART ENTRAINE CELUI DE CHARLES VII ET DE L'ARMÉE — ON SIGNE UNE CONVENTION AVEC AUXERRE, ET L'ON ARRIVE DEVANT TROYES QUI FERME SES PORTES

La Pucelle revint le dimanche matin, 19 juin, de Patay à Orléans; les habitants lui renouvelèrent, et à plus de titres que jamais, leur accueil enthousiaste. Ils espéraient même que le roi profiterait de cette occasion pour venir visiter leur ville; ils firent dans ce but de magnifiques apprêts, mais le roi ne vint pas.

Chose incroyable! Malgré les merveilleux événements auxquels il assistait depuis quelques semaines, Charles VII subissait plus que jamais l'ascendant de son ministre favori, La Trémouille, et c'était dans le domaine de ce personnage, à Sully-sur-Loire, qu'il résidait en ce moment.

Or, La Trémouille n'était pas satisfait; l'influence prise par Jeanne était au détriment de

la sienne. De plus, la Pucelle ne venait-elle pas de négocier les préliminaires de la réconciliation du roi et du duc de Richemont ? Or, le connétable de Richemont étant l'ennemi capital de La Trémouille, le rapprocher du roi, c'était en éloigner ce ministre, ou tout au moins lui enlever son rôle prépondérant.

C'est dire que Jeanne, arrivant à Sully-sur-Loire auprès du roi, trouva le conseil de Charles VII, toujours docilement soumis au premier ministre, peu favorable au départ pour Reims.

Bien que ce projet ne puisse plus loyalement être reculé davantage, puisque la Pucelle a rempli les conditions imposées à son accomplissement, les politiques s'efforcent de le remettre en question. Ne ferait-on pas mieux de s'avancer avec l'armée au cœur de la Normandie et d'attaquer Rouen ? Ou bien encore ne serait-il pas plus prudent d'occuper les forces françaises à déloger les Bourguignons des bords de la Loire, comme on en a chassé les Anglais ?

Cependant, rien ne décourage la sainte héroïne ; tandis qu'elle presse, auprès des chefs de l'armée, les préparatifs d'une entrée en campagne, elle continue ses supplications auprès du roi, dont l'incompréhensible résistance la peine profondément. Le 22 juin, elle

est auprès de lui à Saint-Benoît-sur-Loire. Sa fatigue est extrême, mais malgré cela, elle continue à se donner mille peines. Le roi, la voyant ainsi épuisée, en a pitié.

« Vous vous donnez beaucoup de mal, Jeanne, » lui dit-il avec bonté, reposez-vous, je vous » l'ordonne. »

Se reposer, c'était pour Jeanne retarder l'exécution des ordres de son Seigneur et Maître, Jésus-Christ, et dût-il lui en coûter plus encore, elle ne le veut à aucun prix. Aussi, l'héroïque enfant, en entendant les paroles du roi, se prend-elle à pleurer à chaudes larmes, en lui répondant, d'un ton plein à la fois de supplication et d'énergie : « Pourquoi doutez-» vous, sire ? Vous aurez votre royaume, et » vous serez bientôt couronné. »

Enfin, malgré tant d'hésitations, le roi et son conseil prirent la décision qu'on leur demandait, et consentirent à partir pour Reims ; mais on fut loin de presser le départ, toutes les raisons semblèrent même bonnes pour le retarder. Ainsi, on résolut d'abord d'attendre la reine, Marie d'Anjou, afin qu'elle fût couronnée en même temps que le roi. Puis, quand elle fut à Gien, on refusa de l'emmener, soit par crainte des dangers de l'expédition, soit pour éviter la grande dépense de l'entretien d'une cour.

On fit mine ensuite de vouloir s'emparer avant d'aller plus loin, de Bonny, de Cosne, de La Charité, villes que les Bourguignons détenaient encore sur la Loire. La Pucelle ne l'entendait pas ainsi : dès le 25, elle écrivait aux habitants de Tournay, si fidèles à la cause royale, une lettre mémorable, où elle leur racontait les succès que le ciel lui avait accordés, et les invitait à venir au sacre du roi à Reims. Apprenant ensuite que l'amiral Louis de Culan avait pris Bonny le 26 juin, sans permettre que l'on s'arrêtât davantage aux autres villes nommées plus haut, elle partit dès le 27, et établit sa tente en pleine campagne. Jeanne partie, il ne restait qu'à la suivre, ou à renoncer au voyage de Reims.

On la suivit, et le 29 juin, le roi entouré du duc d'Alençon, des comtes de Clermont, de Vendôme, de Boulogne, du bâtard d'Orléans, du maréchal de Boussac, de l'amiral de Culan, des seigneurs de Rais, de Laval, de la Hire, de Pothon, des membres de son conseil, et de beaucoup d'autres, la suivit avec toute son armée. Il y avait environ douze mille hommes.

On prit d'abord le chemin de Montargis, mais au lieu de continuer vers Sens comme on le croyait généralement, on changea de direction, et le 1er juillet on fut devant Auxerre. Les

portes de la ville étaient fermées, la Pucelle voulait que la cité se rendît, ou qu'on la prît; mais à son insu, des négociations s'engagèrent entre la ville et le roi, et grâce à la Trémouille, qui avait, dit-on, reçu deux mille écus pour appuyer les propositions faites, on conclut un singulier compromis : la ville tenait ses portes fermées au roi, mais elle s'engageait à fournir, moyennant finance, des vivres à l'armée, car on en manquait; et promettait de plus d'imiter la conduite des villes de Troyes, Châlons et Reims, vers lesquelles le roi se dirigeait.

En apprenant ce qui venait de se passer, Jeanne fut très mécontente, et avec raison; car le moyen de mener vite et à bonne fin la campagne était bien de frapper un grand coup sur la première ville forte qui aurait tenté la résistance.

Quoi qu'il en soit, après trois jours passés devant Auxerre, on partit; on reçut en route la reddition de trois petites places que l'on devait traverser : Saint-Florentin, Brinon et Saint-Phal. C'est de Brinon, le 4 juillet, que le roi écrivit à Reims, pour apprendre aux habitants de cette ville le succès que ses armes venaient de recueillir « plus par grâce divine que par » œuvre humaine », et pour les engager à le recevoir comme ils avaient coutume de faire pour ses prédécesseurs, sans rien craindre du

passé, « assurés d'être traités par lui en bons et loyaux sujets. »

Le même jour, mais de Saint-Phal, Jeanne écrivit aux bourgeois de Troyes une lettre pleine de bonnes paroles, de loyauté française et de patriotique énergie, les invitant à recevoir le roi, mais les menaçant en même temps dans leurs corps et dans leurs biens, s'ils refusaient de le faire.

Le mercredi 5 juillet, à 9 heures du matin, l'armée française était sous les murs de Troyes ; elle dut commencer par repousser une sortie de la garnison, qui s'était portée à sa rencontre ; la refouler fut chose très vivement exécutée. Quelques instants après, Charles VII envoya à la ville, par un héraut d'armes, des lettres signées de sa main et scellées de son sceau.

Aux portes, on refusa de laisser entrer le héraut, mais on prit les lettres de sa main, et quelques heures après, on envoya la réponse, qui était ainsi conçue : « Les seigneurs, cheva-
» liers et écuyers, qui occupent la ville de
» Troyes, au nom du roi Henry VI et du duc
» de Bourgogne, ont fait jurer aux habitants
» de ne pas admettre en la dite ville une force
» supérieure à celle de la garnison, sans l'exprès
» commandement du duc de Bourgogne. Les
» bourgeois n'osent violer ce serment, et ils
» prient qu'on les excuse ; car, quel que soit

» leur bon vouloir, ils ne peuvent rien à cause
» de la multitude des gens de guerre qui
» occupent leur cité. »

On s'excusait donc de recevoir le roi, sur la crainte de la garnison étrangère, mais en même temps on écrivait aux bourgeois de Reims l'intention qu'on avait de se défendre jusqu'à la mort, et on les chargeait de réclamer des secours pour Troyes, du régent Bedford et du duc de Bourgogne. Pour la Pucelle on la traitait de hâbleuse, et on ajoutait : « C'est une
» folle, sa lettre n'a pas le sens commun, nous
» en avons bien ri, puis nous l'avons jetée au
» feu sans y faire aucune réponse. »

Il y avait en ce moment, dans les murs de Troyes, un religieux célèbre par l'éclat des prédications qu'il avait faites à Paris, à Auxerre et dans d'autres villes. Celles qu'il donnait à Troyes en ce moment avaient également le plus grand succès. On l'envoya vers la Pucelle dont on n'avait pas sans doute un si grand mépris qu'on l'écrivait à Reims, puisqu'on voulait savoir par le moine ce qu'il fallait penser d'elle.

Avant l'entrevue, frère Richard, c'était son nom, tenait sans doute Jeanne en grand soupçon de magie et de sortilège, car il ne s'approcha d'elle qu'avec force signes de croix, et en l'aspergeant abondamment d'eau bénite. Cela fit

rire notre bonne Française qui lui dit gaiement : « Avancez sans crainte, je ne m'envolerai pas. »

Jeanne d'Arc et le religieux s'entretinrent ensuite; la piété et le surnaturel rayonnaient tellement dans la jeune fille, qu'en la quittant, frère Richard était gagné à la cause française.

Cependant, le roi et son armée campaient depuis cinq jours sous les murs de Troyes, et rien n'avançait. La famine et la disette commençaient à se faire sentir au camp; la moitié des troupes en étaient réduites à parcourir la campagne, et à se nourrir d'épis de blé froissés dans les mains, et de fèves, dont les champs abondaient aux environs.

Le roi assembla son conseil. Tous furent d'avis de se retirer, les uns pour reculer, les autres pour avancer au delà, sans prendre la ville. Robert Le Masson fut le seul à émettre une réserve sensée : « Puisque, dit-il, la roi a » entrepris la marche sur Reims uniquement par » l'avis de Jeanne la Pucelle, il est convenable » de la mander pour la consulter dans cette » critique circonstance. »

Mais on ne voulut pas écouter le vieux sage, et déjà le conseil était sur le point de prendre une résolution néfaste entre toutes aux intérêts de la France, quand on entendit tout à coup heurter fortement à la porte de la chambre. On ouvrit; c'était Jeanne.

En entrant, elle salua respectueusement Charles VII; le chancelier alors, s'adressant à elle, lui dit : « Le roi et son conseil se trouvent » dans une grande perplexité, et ne savent à » quoi se résoudre. » Ensuite, il lui expose en détail toute la délibération, et la prie de dire au roi ce qu'elle en pense. La Pucelle se tourne alors vers Charles VII, et lui dit : « Croirez- » vous à mes paroles ? — Je ne sais, répond le » roi ; si vous me dites chose qui soit raison- » nable et profitable, je vous croirai volontiers. » — Serai-je crue ? répète Jeanne. — Oui, » répond le roi, selon ce que vous direz. — » Noble Dauphin, dit-elle alors, ordonnez à vos » gens d'assiéger Troyes, et ne tenez pas de » plus longs conseils, car au nom de Dieu, avant » trois jours, je vous introduirai dans cette » cité, par amour ou par force, et la fausse » Bourgogne sera bien stupéfaite. — Jeanne, » réplique le chancelier d'un air de doute, si » on était certain d'y être dans six jours, on » attendrait bien, mais je ne sais si ce que » vous dites est vrai. »

Peinée de ce doute qui accueille des paroles venant non d'elle-même, mais de ses voix célestes, Jeanne regarde le roi de son œil inspiré : « Cessez de douter, lui dit-elle ; demain » vous serez maître de la ville. »

CHAPITRE XIX

JEANNE PRÉPARE EN UNE NUIT L'ATTAQUE DE TROYES, ET LE MATIN LA VILLE CAPITULE — ELLE REPREND LES PRISONNIERS DE LA GARNISON, ET REÇOIT LA VISITE DE QUATRE HABITANTS DE DOMREMY — REDDITION DE CHALONS ET DE REIMS — SACRE DE CHARLES VII

Jeanne d'Arc, sortie du conseil, monte à cheval. Un bâton à la main, elle court au camp, donne ses ordres et met tout le monde à l'œuvre. Il s'agit d'abord de construire des retranchements pour disposer l'artillerie en batterie. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés, et l'on voit chevaliers, écuyers, archers, ouvriers, gens du menu peuple, unir leurs efforts. Ils apportent qui des fagots, qui des poutres, qui des tables, qui des portes ou des fenêtres descellées ; en un mot, tous les matériaux qui leur tombent sous la main ; et le retranchement s'élève à vue d'œil.

Dès que l'ouvrage est terminé sur un point, une pièce d'artillerie se dresse en batterie, bien

abritée contre les projectiles des remparts. Jeanne parcourt les rangs des travailleurs, les excite ; elle a un encouragement pour tous ; elle se porte, avec une merveilleuse rapidité, d'un bout de l'armée à l'autre. En un mot, elle se conduit comme ferait le général le plus expérimenté. Ces travaux stratégiques se prolongent durant la nuit entière, et le matin, tout est prêt pour l'attaque.

Jeanne ordonne à ses hommes de se munir de fascines pour combler le fossé, et déjà sa voix énergique commande : A l'assaut ! quand les portes de la ville s'ouvrent, et à la stupéfaction générale, on en voit sortir l'évêque et les principaux bourgeois, demandant à capituler.

Que s'était-il donc passé ? — Les habitants de Troyes avaient assisté du haut des remparts aux préparatifs de l'attaque commandés par la Pucelle ; en voyant les choses si bien disposées et si rapidement menées, ils avaient été saisis d'une terreur panique, et fermant l'oreille aux objurgations des chefs de la garnison, n'écoutant plus que les conseils de frère Richard et de leur évêque Jean Laiguisé, ils avaient décidé de se rendre.

Le roi, stupéfait et en même temps ravi de voir contre toute attente s'accomplir si vite la prophétie de Jeanne, se montra facile pour les

conditions de la capitulation : les habitants lui jureront obéissance, et il les traitera en loyaux sujets, avec amnistie pleine du passé. Quant à la garnison, elle pourra se retirer avec armes et bagages.

La nouvelle de l'accord est accueillie de part et d'autre, dans la ville et au camp, avec une joie délirante. Les habitants de Troyes accourent en foule vers les tentes des Français; on s'embrasse, on fraternise. Mais pendant ce temps, Jeanne qui pense à tout, et que le génie militaire anime, craignant sans doute quelque surprise, et voulant veiller à la stricte exécution du traité, se porte, avec un bon corps de troupes, sur le passage de la garnison qui se retire. Bien lui prend de cette précaution, car les Anglo-Bourguignons, se basant sur les termes de la capitulation, qui leur permettaient d'emporter tous leurs biens, emmenaient avec eux les prisonniers français. Jeanne leur barre la route :

« Au nom de Dieu, s'écrie-t-elle, ils ne » les emmèneront pas » ; et de fait, elle les retient. Mais Charles VII, respectueux de sa parole, paye séance tenante, de son propre argent, la rançon de tous les prisonniers.

Ce fait accompli, Jeanne entre en ville, dispose ses archers en files serrées, le long des rues, puis revient vers le roi. A 9 heures du

matin, Charles VII, la Pucelle à ses côtés, entre triomphalement dans une ville, dont la veille encore il désespérait de s'emparer.

De Troyes, l'armée se dirigea vers Châlons-sur-Marne. Le 14 juillet, elle campa à Bussy-l'Estrée; ce jour-là, les habitants de Châlons vinrent spontanément au-devant du roi lui faire leur soumission, et le 15, Charles VII fit son entrée solennelle dans la ville.

Là, Jeanne eut une douce émotion du cœur. Quatre habitants de Domremy, l'âme remplie d'un patriotique enthousiasme pour les merveilleux faits d'armes de leur jeune compatriote, étaient accourus la saluer et l'acclamer. La Pucelle, loin de rougir de leurs habits de paysans, se souvint que quelques mois à peine auparavant, elle les portait aussi; et malgré le brillant de son armure et l'éclat de ses triomphes, elle sentit le désir de les reprendre de nouveau.

Il semble que son esprit prophétique devinait les angoisses terribles où la vie de guerre ne devait pas tarder à la conduire, et qu'elle croyait ces pauvres habits seuls capables de la préserver de la haine et de l'envie qui déjà s'accumulaient sous ses pas, car à l'un de ses rustiques visiteurs, Gérardin d'Epinal, qui lui disait : « Dans les grands dangers que vous » courez et dans les batailles, n'avez-vous point

» peur, Jeanne? elle répondit : Je ne crains
» rien, si ce n'est la trahison. »

On n'était plus bien loin de Reims, mais à mesure que l'on approchait du but, le roi semblait redouter davantage une résistance de la cité du sacre. Jeanne dut encore une fois lui rendre courage : « Ne craignez rien, lui dit-
» elle, les bourgeois de Reims viendront à
» votre rencontre, et feront leur soumission
» avant que vous soyez arrivé aux portes de
» leur ville. Marchez donc sans inquiétude, car
» si vous voulez agir en homme, vous recon-
» querrez tout votre royaume. »

Reims en effet, depuis la nouvelle de la red-



Cathédrale de Reims.

dition de Troyes, n'avait plus les allures d'une ville décidée à faire grande résistance. C'est



Entrée triomphale de Jeanne d'Arc et du roi à Reims.

ainsi qu'elle avait fermé ses portes à son propre gouverneur militaire, Guillaume de Châtillon, qui, absent depuis quelque temps, revenait vers elle avec les seigneurs de Saveuse et de l'Isle-Adam, et un grand nombre de gens de guerre.

Le samedi 16 juillet, l'armée française campait à Sept-Saulx, à quatre lieues de Reims. Charles VII y était logé dans un château appartenant aux archevêques de cette ville. Il y reçut dès le matin une députation de la bourgeoisie rémoise, lui offrant la soumission de la ville, à certaines conditions qu'il accepta de suite. Le chancelier Regnault de Chartres partit immédiatement prendre possession de son archevêché, ce qu'il n'avait pu encore faire.

Vers le soir, Charles VII entra lui-même dans Reims, ayant la Pucelle à ses côtés. Tous les regards se fixaient vers elle; à mesure qu'elle avançait auprès du roi, l'enthousiasme et l'allégresse éclataient partout, et de toutes les poitrines sortait le vieux cri de France : « Noël ! Noël ! »

La cérémonie du sacre fut fixée au lendemain même, dimanche 17 juillet. Toute la nuit se passa en préparatifs ; on manquait de beaucoup de choses ; ainsi tous les ornements qui servaient habituellement au sacre étaient à l'abbaye de Saint-Denis, près Paris. Néanmoins,

avec l'aide de Dieu, l'enthousiasme et le dévouement populaires suppléèrent à tout, et toutes choses furent richement disposées.

Le dimanche, de grand matin, plusieurs seigneurs se rendirent à l'abbaye de Saint-Remy, pour y chercher la sainte ampoule. L'abbé,



La Sainte Ampoule

revêtu des ornements sacerdotaux, et s'avançant sous un dais magnifique, escorté par les seigneurs, porta la précieuse relique à Notre-Dame, et la remit entre les mains de l'archevêque.

La cérémonie du sacre commença à neuf heures du matin et dura jusqu'à deux heures

après-midi. Le roi, entouré de six seigneurs, représentant les pairs de France laïques et de six évêques, pairs ecclésiastiques, soit par droit, soit par délégation, prêta les serments accoutumés, fut armé chevalier par le duc d'Alençon, reçut l'onction sacrée et enfin, eut le front ceint de la couronne royale, aux acclamations répétées de : « Noël ! Noël ! » et au bruit retentissant des trompettes guerrières.

A ce moment, se passe une scène d'une poignante émotion : Jeanne la Pucelle, qui jusqu'alors l'étendard à la main, s'était tenue debout près du roi, confie sa noble bannière à un seigneur, se prosterne devant Charles VII, embrasse ses genoux, lui baise les pieds, et, pleurant à chaudes larmes, s'écrie : « Noble » roi, maintenant est exécutée la volonté de » Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims, » recevoir votre digne sacre, en montrant que » vous êtes le vrai roi, et celui auquel le » royaume doit appartenir. »

CHAPITRE XX

LA MISSION DE JEANNE D'ARC — HÉSITATIONS DE CHARLES VII A SUIVRE LE PLAN DE LA PUCELLE — LE DUC DE BOURGOGNE VIENT A PARIS RESSERRER LES LIENS DE SON ALLIANCE AVEC L'ANGLETERRE ET ENTAME EN MÊME TEMPS DES NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE

Le roi de France est donc sacré: les prédictions de la Pucelle réalisées, et les deux grandes œuvres qu'elle a données comme preuves de sa mission divine accomplies : après la délivrance d'Orléans, la cérémonie de Reims.

Jeanne triomphe, le bonheur a suivi ses pas, la réalisation par elle du vouloir divin a été accompagnée de tous les succès humains et de toutes les consolations possibles. Le roi l'entoure d'honneurs ; si elle a refusé les armoiries glorieuses qu'il lui a proposées, Charles VII se prépare à en gratifier ses parents et ses frères. Elle a, à la cour, rang de comte, brillants habits, grande maison et argent à son vouloir des bourses du roi. Par-dessus tout, elle est vénérée de ceux qui la connaissent, et les populations,

la regardant comme une envoyée du Ciel, cherchant à la toucher, sinon elle, ses vêtements, ses armes, son coursier même, l'entourent d'un culte que des gens pieux et sages lui reprochent, le traitant même d'idolâtrie, et à l'enivrement duquel Jeanne d'Arc avoue qu'elle ne peut se soustraire que par l'aide de Dieu.

Le cœur de la noble enfant est en même temps rempli de la meilleure consolation; malgré toutes les résistances, les voix de ses saintes conseillères sont entendues et obéies en temps opportun, et de plus les êtres si chers qu'elle a dû abandonner en les courrouçant, hélas! contre elle, lui sont revenus; son vieux père, conduit à Reims par Durand Laxart, l'oncle de Jeanne croyant à sa parole dès la première heure, l'a serrée dans ses bras, et lui a répété cette parole qu'il lui avait fait porter depuis longtemps déjà : « Je te pardonne, car je » comprends les desseins de Dieu sur toi. »

A cette heure, la Pucelle connaît donc le bonheur terrestre, dans ce qu'il peut avoir de plus pur ; mais ses yeux n'en sont pas éblouis, elle demeure ce qu'elle a été jusque-là, humble, pieuse, douce, mortifiée. Puissante maintenant, elle est devenue la protectrice des petits et des pauvres, accessible à tous les misérables, sachant bien, dit-elle, que c'est à eux surtout que Dieu l'a envoyée. Elle leur fait le bien de

ses propres ressources, et, ce qu'elle ne peut donner par elle-même, elle le demande aux autres. C'est ainsi qu'elle sollicitera des échevins de Tours une dot pour la fille de Hennes Polnoir, le peintre de sa bannière, et qu'elle obtiendra du roi l'exemption perpétuelle d'impôts pour les deux villages de sa paroisse natale, Domremy et Greux.

Jeanne d'Arc a-t-elle songé un instant à quitter en ce moment la cour et l'armée, croyant sa mission terminée, comme beaucoup l'ont prétendu? Qu'on ne le pense pas un seul instant. L'envoyée de Dieu savait trop bien le rôle que le Tout-Puissant voulait qu'elle remplît relativement à la France, elle l'avait trop nettement proclamé et dans ses interrogatoires de Poitiers, et dans sa lettre aux Anglais, au début de sa carrière, et dans mainte occasion depuis ce temps, pour lui supposer une semblable pensée.

Jeanne a reçu de Dieu une grâce assez forte pour délivrer sa patrie; mais il faut que sa patrie veuille être délivrée. Elle peut conduire la France à la victoire, mais il faut que la France la suive.

A l'encontre de Jeanne et de sa mission, il y avait les péchés de la France; il fallait que la patrie se les fît pardonner pour que Jeanne pût la sauver. Comme obstacles, il y avait devant

la Pucelle toutes les mesquines passions de la politique, tous les égoïsmes des favoris, toutes les influences néfastes des cours. Comme adversaires, le conseil royal qui voyait la puissance de Jeanne grandir au détriment de la sienne, et les succès de la sainte héroïne se multiplier en supprimant les siens. Enfin, chose incroyable, le roi lui-même, Charles VII, subissant, sans le savoir peut-être, le joug de ses courtisans, rougissait de voir une direction surnaturelle faire disparaître la sienne, et l'action directe de Dieu supprimer son initiative personnelle dans la restauration du royaume.

Jusqu'à ce jour, Jeanne d'Arc, qui connaissait parfaitement cette situation, n'en avait rien redouté, parce que ses voix l'avaient positivement assurée que nul obstacle, jusqu'au sacre du roi, ne pourrait entraver ses triomphes. Mais maintenant, il n'était plus permis ni au roi ni au conseil, ni aux capitaines, ni à la France, de douter de la mission de Jeanne ; la part allait être faite plus grande à leur liberté, et rien désormais n'était promis par Dieu pour empêcher leur mauvaise volonté d'annihiler l'action surnaturelle représentée par Jeanne.

Aux chefs de la France de se souvenir de la parole que le grand Gerson leur a adressée, au mois de mai dernier, en terminant son travail

sur la Pucelle : « Que le parti qui a juste cause
» prenne garde de rendre inutile, par incrédu-
» lité ou ingratitude, le secours divin, qui
» s'est manifesté si miraculeusement. »

Hélas ! ce que Gerson, sur le seuil de la tombe, avait redouté dans sa prophétique sagesse, allait arriver, et nous en serons désormais les témoins attristés.

Si l'on avait cru Jeanne d'Arc, la France eût été en peu de temps, en moins d'un an sans doute, délivrée enfin de tous ses ennemis, et des horreurs de la guerre ; elle eût, par l'épée de la Pucelle, rendu à l'Église de Dieu d'éclatants services en frappant sur l'erreur des coups inouïs jusqu'alors, et peut-être, comme conséquence de sa victoire, empêché les maux effroyables que l'hérésie protestante, fruit du mouvement social se dessinant déjà, devait produire au siècle suivant.

La France n'a pas cru l'envoyée du Seigneur ; elle a été privée du secours d'En-Haut. Elle a dû employer de longues années de guerre pour chasser l'Angleterre, humilier la Bourgogne, et reprendre la tête du monde, trop tard, hélas ! pour empêcher bien des malheurs, et pour remplir le rôle salutaire qu'il était dans les desseins de Dieu de lui faire jouer.

Après le sacre de Reims, la Pucelle voulait que le roi partît directement pour Paris ; nul

doute que s'il eût écouté cette sublime conseillère, quittant Reims le lendemain même du sacre, il eût continué, par l'aide de Dieu, sa marche triomphale à travers la France, et eût vu sa capitale lui ouvrir bientôt ses portes, « par amour ou par force », mais en tout cas sans grand obstacle.

Les Anglais eux-mêmes s'y attendent, et d'avance ils tremblent ; ils ont supplié le duc de Bourgogne de venir à Paris. Arrivé dans la capitale le 10 juillet, ce prince français, combattant contre sa patrie, voit tout employé autour de lui pour raviver sa haine de la France et fortifier les nœuds de son alliance anglaise. Le 15, le régent, le duc, le grand Conseil et le Parlement de Paris, les docteurs de l'Université et de notables bourgeois se rendent en procession à la Table de Marbre du Palais de Justice, et ils tiennent une audience solennelle. Là, on relit le traité qui unit les Anglais et les Bourguignons, et on retrace, en termes pathétiques, le meurtre de Montereau, où Jean-sans-Peur, le père de Philippe-le Bon, fut assassiné par trahison, aux pieds de Charles VII. Le duc de Bourgogne se lève alors, rempli d'émotion, et adjure les Parisiens de l'aider à se venger des meurtriers de son père.

On lui répond par des acclamations et des cris de : « Mort aux Armagnacs ! » Bedfort pro-

fite de ce mouvement pour faire renouveler à tous les personnages présents le serment de loyauté et d'obéissance à Henri VI, roi de France et d'Angleterre.

Au sortir de cette séance, Bedfort nomme capitaine de Paris un des plus fougueux Bourguignons, Villiers de l'Isle-Adam, le même qui, en 1418, avait surpris la ville et présidé à un affreux massacre de ses adversaires. Puis le régent remplace les échevins par des hommes complètement dévoués à sa cause. Enfin, il va en grande hâte au-devant de son frère, le cardinal de Winchester, qui, sur sa demande, lui amène de Londres une armée de 5000 Anglais.

Le lendemain 16, le duc de Bourgogne quitte Paris pour se rendre à Laon, et de là, le lundi 18, malgré tous ses serments de Paris, il envoie des ambassadeurs aux ministres de Charles VII, peut-être dans la seule intention de les tromper, peut-être aussi pour maintenir l'équilibre entre la puissance anglaise et la puissance française, qu'il ne tenait à voir augmenter ni l'une ni l'autre.

Toujours est-il que cette ambassade eut pour la cause nationale les plus funestes conséquences. Les ministres du roi ne remportaient pas de victoires sur les champs de bataille. Leurs victoires, à eux, eussent été des négociations habilement conduites, et aboutissant ;

aussi voulurent-ils en essayer une fois de plus, toujours hélas, comme précédemment, à l'encontre des intérêts de la patrie.

Jeanne n'était pas adversaire systématique de toute négociation ; comme elle l'écrivait la veille encore au duc de Bourgogne, elle accepte la paix, mais bonne et loyale, sauvant l'honneur du roi et de la France, et si telle n'est pas celle qu'on lui propose, elle veut que l'on continue à marcher de victoire en victoire pour imposer par les armes aux adversaires de la patrie cette paix si désirable.

Les envoyés du duc de Bourgogne arrivèrent à Reims le 18 au soir. Le conseil royal exploita habilement leur présence pour retarder le départ du roi, et pour entamer devant lui-même une négociation. Cependant les préliminaires durent prendre fin, et le 20 juillet, Charles VII se décida enfin à se mettre en route ; mais, comme nous allons le voir, son conseil, qui a repris sur lui sa néfaste influence, saura bien l'empêcher de suivre le plan de la Pucelle, et de courir droit sur Paris.

CHAPITRE XXI

CHARLES VII QUITTE REIMS — MARCHE HÉSITANTE DE SON ARMÉE — PAROLES MÉMORABLES DE LA PUCELLE PRONONCÉES A CRÉPY-EN-VALOIS — BEAUCOUP DE VILLES SE DONNENT AU ROI DE FRANCE. — COMBAT DE MONTESPILLOY — JEANNE A SAINT-DENIS — ELLE ATTAQUE PARIS LE 8 SEPTEMBRE ; SA BLESSURE — RETRAITE DÉFINITIVE DU ROI ET DE SON ARMÉE

Le 20 juillet, le roi se rendit à l'abbaye de saint Marcoul, à 6 lieues de Reims, pour y guérir les écrouelles, comme faisaient tous les rois de France nouvellement sacrés. Le 22, il vint loger avec son armée dans une petite place forte qui s'était rendue à lui, Vailly-sur-Aisne. Là, il reçut la soumission des villes de Soissons et de Laon. — Le 23, il fit son entrée solennelle à Soissons, où il demeura cinq jours, et y reçut les députations de Château-Thierry, Provins, Coulommiers, Crécy-en-Brie, qui se soumettaient spontanément à son pouvoir.

Le 29, il était à Château-Thierry ; de là il se

rendit à Montmirail-en-Brie, puis, quittant la route de Paris, il vint à Provins, où il séjourna trois jours ; Provins, c'était pour l'armée le chemin de la Loire, et non celui de la capitale.

Tous ces délais avaient donné à Bedfort le temps d'organiser la résistance. Le 25 juillet, il était entré dans Paris avec les 5 000 hommes du cardinal de Winchester ; le 3 août, il signait une proclamation appelant sous les armes tous ses feudataires de France et de Normandie ; puis sans les attendre, il quittait Paris avec une armée de 10 000 hommes et arrivait le 4 à Melun en passant par Corbeil.

En apprenant l'arrivée des Anglais, l'armée royale quitta Provins pour marcher au-devant de l'ennemi jusqu'à la Motte-de-Nangis. Là on ne vit rien, et l'on recueillit le bruit de la retraite de Bedfort sur Paris. Satisfait de ce résultat, le roi donna l'ordre de continuer la marche sur la Loire, et de se diriger sur Bray, où il comptait passer la Seine.

On arriva devant cette ville, dont les habitants promirent obéissance, et le passage du fleuve fut décidé pour le lendemain matin. Mais voici que la nuit, un corps d'Anglais, envoyé sans doute par Bedfort, pénétra sans bruit dans la ville de Bray, se fortifia sur le pont, et repoussa vivement les premiers qui

voulurent tenter le passage. Cette circonstance changea les desseins du roi, en permettant à ses capitaines de lui démontrer que les Anglais, reprenant audace, avaient besoin d'une nouvelle leçon, si on ne voulait pas qu'ils prissent notre retraite pour un aveu d'impuissance.

On revint donc, bien tard hélas! mais on revint au plan de la Pucelle. Celle-ci en témoigna sa joie par une lettre qu'elle écrivit le même jour, 5 août, aux habitants de Reims. Dans cette lettre, elle les prie de ne pas douter du succès de la bonne cause qu'elle soutient pour le sang royal. Elle dit le peu de confiance qu'elle a en une trêve de quinze jours, que le roi vient de conclure avec le duc de Bourgogne, à l'issue de laquelle le duc devait rendre Paris au roi sans coup férir : « Ne vous » étonnez donc pas, dit-elle ensuite, si je » n'entre sitôt dans Paris; de cette trêve qui a » été faite, je ne suis pas contente, et je ne sais » si je la tiendrai. Si je la tiens, ce sera seulement pour garder l'honneur du roi. Mais en » tout cas, ils n'abuseront pas le sang royal; » car je maintiendrai en bon ordre l'armée du » roi, pour qu'elle soit toute prête, à l'issue de » ces quinze jours, s'ils ne font la paix. Ainsi, » mes très chers et parfaits amis, je vous prie » que vous ne vous tourmentiez pas, tant que » je vivrai; mais je vous requiers que vous fas-

» siez bon guet et gardiez bien la bonne cité
» du roi. Faites-moi savoir s'il y a aucun
» oppresseur qui vous veuille grever, et le plus
» tôt que je pourrai, je le ferai ôter. Faites-
» moi savoir de vos nouvelles. Je vous recom-
» mande à Dieu, Dieu vous garde. »

On voit que le duc de Bourgogne abusait le roi et ses favoris, en cherchant à gagner du temps; mais une marche rapide sur Paris pouvait encore tout réparer. La preuve en est dans l'alarme de Bedfort, apprenant le nouveau mouvement de l'armée française. Sous cette impression, il n'hésita pas à écrire à Charles VII une lettre qui contenait deux choses : des injures à l'adresse de la Pucelle, et une proposition de paix.

Le roi était donc revenu sur ses pas. Il était rentré à Château-Thierry le 8 août, avec son armée. Le 11, il était à Crépy-en-Valois; le peuple de France, voyant ce mouvement offensif, était transporté de joie. Il accourait de toutes parts sur le passage du roi et de la Pucelle, avec des transports d'allégresse, et en criant : « Noël! Noël! »

Ce bonheur du peuple trouvait un écho dans l'âme de la Pucelle, mais il venait s'y mêler à des pressentiments pleins de tristesse, que lui donnaient sans doute la marche des événements et l'impossibilité où elle se voyait de faire suivre

désormais au roi avec fidélité les indications de ses célestes conseillères. C'est ainsi qu'à l'entrée du roi dans Crépy-en-Valois, Jeanne, se trouvant à cheval entre le Bâtard d'Orléans et le chancelier, dit à ce dernier : « Voici de » bonnes gens, et je n'ai vu nulle part un » peuple qui se réjouit si fort de l'arrivée d'un » si noble roi. Et puissé-je être assez heureuse, » quand l'heure de ma mort sera venue, pour » être inhumée dans cette terre !

— Jeanne, dit l'archevêque, en quel lieu » croyez-vous donc finir vos jours ?

— Où il plaira à Dieu, répondit-elle, car je » ne suis assurée ni du temps ni du lieu, pas » plus que vous ne l'êtes vous-même. Ah ! que » je voudrais que ce fût la volonté de Dieu mon » Créateur, que je retournasse maintenant, » quittant les armes, pour aller retrouver mon » père et ma mère, les servir, garder leurs » brebis avec ma sœur et mes frères, qui » seraient bien joyeux de me revoir ! »

La Pucelle eût été bien heureuse, on le voit, de reprendre son humble vie de paysanne, mais tel n'était pas le vouloir du Tout-Puissant ; toujours soumise à ses décrets, elle demeurait à l'armée pour accomplir ses ordres, et servir ses vues miséricordieuses sur la France.

Le vendredi 12 août, le roi était à Lagny-le-Sec. Le 13, campé en plein champ, près de

Dammartin, il apprit que Bedfort venait d'arriver à Mitry, où il était en train de ranger son armée en bataille dans une forte position. La Hire fut envoyé en reconnaissance vers les Anglais avec un gros de cavalerie; la journée se passa en escarmouches, mais le soir même, Bedfort reprit le chemin de Paris, et le roi celui de Crépy-en-Valois.

C'est à cette époque que Charles VII envoya des hérauts à Beauvais ; les bourgeois de cette ville les acclamèrent, et leur firent soumission malgré leur évêque Pierre Cauchon, qui fut obligé de quitter la place. Compiègne se soumit également au roi.

Le 14 août, Charles VII se trouvait à Baron, village situé à deux lieues de Senlis. Là, il apprit que Bedfort, ayant reçu des renforts, marchait de nouveau vers lui, et était en train de passer à gué la Nonnette, petite rivière qui coule entre Senlis et Baron. Les Français s'avancèrent pour attaquer leurs ennemis durant ce passage, mais ils arrivèrent trop tard. Les Anglais campèrent sur les bords de la Nonnette, et les Français à Montespilloy.

Le lendemain 15 août, on entendit la messe de grand matin. Jeanne d'Arc communia comme elle le faisait très souvent, et ce jour-là, ce fut en compagnie du duc d'Alençon et du comte de Clermont qu'elle s'approcha de la Sainte Table.

L'armée française marcha ensuite au combat, divisée en trois corps, plus une troupe volante pour les escarmouches, ayant à sa tête Dunois, La Hire et la Pucelle. Quand on arriva en face des Anglais, on vit qu'ils avaient passé la nuit à se fortifier, et leur corps de bataille était comme enfermé dans un camp retranché, défendu tour à tour par la rivière, par un étang, par de fortes haies d'épines, et, sur le front, par des fossés garnis de palissades. Leurs archers, leurs pieux aiguisés fixés en terre devant eux, étaient au premier rang.

Vainement, on leur offrit le combat en plaine, vainement on essaya de les faire sortir de leurs retranchements ; en vain, la Pucelle se repliat-elle avec sa troupe jusqu'au corps de bataille, et leur offrit de faire reculer l'armée française tout entière pour leur donner la place de se développer. En vain, elle alla hardiment frapper de son étendard les palissades qui les abritaient. Les Anglais s'en tinrent tout le jour à des escarmouches à quelques pas de leurs lignes ; et s'ils consentirent, vers la fin de la journée, à s'engager tous au combat, ce fut toujours dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans quitter leur camp.

C'est dire que la bataille fut absolument nulle en résultat, ou plutôt qu'il n'y eut pas de bataille proprement dite. La Pucelle avec

l'armée française coucha sur le champ de combat ; puis, le lendemain matin, espérant attirer l'ennemi, elle fit exécuter un simulacre de retraite sur Montespilloy; mais Bedfort ne profita de ce mouvement que pour regagner précipitamment Paris.

Cependant Charles VII s'obstinait à s'éloigner de la capitale. Le 18 août, il faisait son entrée à Compiègne; là, il vit revenir les ambassadeurs qu'il avait envoyés au duc de Bourgogne ; puis, peu après, il reçut de nouveaux messagers de ce prince. La trêve de quinze jours était expirée et Paris n'était pas livré. Malgré cela, le 28 août, le roi et le duc conclurent une nouvelle trêve devant durer jusqu'à Noël, et pendant laquelle Philippe-le-Bon se réservait cette fois de concourir avec ses forces à la défense de Paris, sans préciser contre qui il prétendait protéger la capitale.

Pendant ce temps, que devenait Jeanne d'Arc? La cour n'avait guère souci d'elle et ne la consultait plus; mais, dès le 23 août, elle montra qu'elle existait. Pour essayer de sauver la France, elle renouvela le mouvement qui avait entraîné le départ de Charles VII pour le sacre. Elle alla trouver le duc d'Alençon et lui dit : « Mon beau duc, faites appareiller vos » gens, assemblez vos capitaines ; je veux aller » voir Paris de plus près que je ne l'ai vu. »

Ce jour-là, la Pucelle et le duc d'Alençon partirent, en effet, avec la plus grande partie de l'armée. Ils rallièrent les troupes restées à Senlis, et le vendredi suivant, 26 août, ils s'établissaient à Saint-Denis. Le roi dut bien suivre, à son grand regret et au désespoir du conseil; sans cela il serait demeuré seul à Compiègne.

Le 30, il était à Senlis.

Pendant ce temps, Bedfort apprenait l'arrivée des Français à Saint-Denis, et ne se sentant plus en sûreté quittait précipitamment Paris, laissant la garde de la capitale à son chancelier de France, Louis de Luxembourg. Celui-ci fit encore une fois renouveler le serment de fidélité à tous les notables de Paris, et disposa l'artillerie et tout le reste pour la défense de la ville. En même temps, on effrayait les Parisiens en faisant courir le bruit que Charles VII était décidé à raser leur ville et à y faire passer la charrue.

Par ces faux dires, le peuple de la capitale était terrorisé, en même temps qu'excité contre l'armée de France. Ce fut donc en vain que le duc d'Alençon essaya d'amener les échevins à recevoir le roi. On dut, sans plus tarder, en venir aux armes, et chaque jour, deux ou trois escarmouches s'engageaient aux portes de Paris; le plus souvent aux environs d'un

moulin situé entre la porte Saint-Denis et La Chapelle.

Cependant, le roi n'arrivait pas et restait à Senlis, sourd à tous les appels. On avait pourtant besoin de la partie de l'armée qui était avec lui pour livrer l'assaut. En vain, le duc d'Alençon alla le trouver le 1er septembre. Il dut y retourner encore le 5, mais cette fois, il eut plus de succès, car Charles VII se mit en route, et le mercredi 7, dîna à Saint-Denis. L'armée l'acclama, et nul ne doutait que la Pucelle ne fût sur le point de faire rentrer le roi dans Paris.

Le 6, les troupes de Saint-Denis s'étaient établies à La Chapelle. Le 7, elles avaient livré une escarmouche plus sérieuse que de coutume. Les capitaines de l'armée décidèrent de la renouveler le lendemain 8, mais Jeanne avait résolu à part elle de les entraîner ce jour-là au delà des fossés.

L'armée quitta à huit heures La Chapelle divisée en deux corps : le premier devait attaquer; il était commandé par Rais, Gaucourt et la Pucelle; le second, sous les ordres du duc d'Alençon et du comte de Clermont, formait la réserve; il avait à surveiller les portes pour empêcher les assaillants d'être surpris par derrière.

Le premier corps s'avança avec impétuosité

vers la porte Saint-Honoré; il força la première barrière, enleva le boulevard qui protégeait la porte ; puis la Pucelle, l'étendard à la main, se jeta avec les plus braves dans les fossés, malgré le feu nourri des assiégés, qui les criblaient de traits et de projectiles. Le premier fossé fut vite franchi, et déjà on s'élançait sur le *dos-d'âne* qui le séparait du second, quand un obstacle imprévu arrêta l'élan de la Pucelle. Ce second fossé était profond et plein d'eau ; et bien que certains chefs de l'armée française connussent ce détail, ils n'en avaient pas prévenu Jeanne, soit par envie, soit par oubli, soit peut-être de crainte qu'elle ne remît l'attaque.

Cependant Jeanne courait le long de ce second fossé, le sondant du bois de son étendard, et cherchant un gué. Le jour baissait déjà ; à ce moment, un trait d'arbalète vint frapper Jeanne à la cuisse. Mais sa blessure ne l'arrêta pas un seul instant, elle continua à faire combler le fossé, en même temps qu'elle disait à ses hommes de se préparer à escalader les murs, leur promettant que la place serait prise.

Cependant, les capitaines de l'armée française, voyant la nuit venue, Jeanne blessée et les troupes fatiguées, firent sonner la retraite. Jeanne refusa de suivre les soldats qui se reti-



Jeanne d'Arc blessée devant Paris.

raient, elle resta au bord du fossé, répétant qu'elle voulait ou prendre la ville, ou mourir là. Il fallut que le duc d'Alençon et plusieurs autres chefs vinssent la prendre de force et la mettre à cheval pour la ramener à La Chapelle. Tandis qu'on l'entraînait ainsi, elle ne faisait que protester que la ville eût été prise, si on eût continué le combat. Et de fait, on sut plus tard qu'une effroyable panique s'était répandue dans Paris pendant l'assaut de la Pucelle : un peu plus d'audace eût sans doute exploité ce mouvement populaire, et eût obtenu la reddition de la place.

Malgré sa blessure, le lendemain, de grand matin, Jeanne était levée ; elle manda le duc d'Alençon et le pria de faire sonner le boute-selle. On se mit donc en marche de nouveau vers Paris ; et pleins d'ardeur on était en vue des murailles, décidés à vaincre ou à mourir, quand le comte de Clermont et René d'Anjou, duc de Lorraine, arrivèrent, bride abattue, apportant l'ordre formel du roi de battre en retraite. On obéit, avec une douleur profonde, mais résolus à recommencer l'attaque un des jours suivants, par un autre côté de la ville. Pour cela, le duc d'Alençon fit jeter un pont sur la Seine, à Saint-Denis. Le roi ne dit rien ; seulement, la nuit suivante, il ordonna de détruire le pont. Puis il se fit introniser à Saint-Denis,

confia le gouvernement des pays récemment conquis au comte de Clermont, laissa à Saint-Denis le comte de Vendôme et l'amiral de Culan, et partit le 13, donnant officiellement pour motif de son départ la trêve conclue avec le duc de Bourgogne jusqu'à Noël, le désir de soulager le pays fatigué de la guerre, enfin la volonté d'assembler une armée plus puissante encore.

Quand la Pucelle vit qu'elle ne pouvait plus retenir Charles VII, elle alla prier et pleurer devant les reliques du patron de la France, saint Denis, et suivant l'usage du temps, suspendit dans l'église de l'abbaye, aux pieds d'une image de la Sainte Vierge, une de ses armures, et une épée qu'elle avait prise dans un combat devant Paris.

Pour l'épée de sainte Catherine de Fierbois, elle venait de la perdre dans des circonstances qui indiquaient que son zèle pour les bonnes mœurs de l'armée ne s'était pas ralenti. Ayant en effet trouvé à Saint-Denis même, dans les rangs des soldats, une fille de mauvaise vie, elle la chassa, la frappant du plat de son épée, qui se brisa. Le roi fut aussi désolé de cet incident que Jeanne elle-même, et regretta amèrement la perte de cette arme, car nul armurier ne la put raccommoder.

L'armée royale fut de retour à Gien le 21 sep-

tembre. Le roi et la plupart des chefs rentrèrent dans cette ville ce jour-là, ramenant avec eux presque de force la Pucelle. Longtemps ses voix lui avaient conseillé de rester à Saint-Denis, et ce n'est qu'au dernier moment qu'elles l'avaient autorisée à quitter cette ville pour suivre Charles VII.

CHAPITRE XXII

JEANNE D'ARC ET CHARLES VII — CATHERINE DE LA ROCHELLE — PRISE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER — SIÈGE DE LA CHARITÉ



Jeanne d'Arc.
Sculpture de la princesse Marie d'Orléans.

La Pucelle, de retour à Gien, dut, selon les ordres du roi, le suivre, lui et sa cour, dans les diverses résidences royales où il recommençait à promener son inaction, comme avant les victoires de Jeanne. La noble enfant l'accompagnait, et chaque fois que Charles VII

l'entretenait, elle ne manquait pas, avec une naïve franchise, de lui rappeler le vouloir de Dieu sur la France et sur lui-même. Ce qu'elle redisait alors au roi se trouve résumé dans cette scène sublime, dont un manuscrit précieux, découvert il y a seulement cinq ans, vient de nous donner le récit :

« Un jour, raconte le document en question, » la Pucelle pria le roi de lui faire un pré- » sent. La prière fut agréée. Elle demanda » alors comme don le royaume de France lui- » même. Le roi étonné le lui donna après quelque » hésitation, et la jeune fille l'accepta. Elle » voulut même que l'acte en fût solennellement » dressé et lu par les quatre secrétaires du roi. » La charte rédigée et lue à haute voix, le roi » resta un peu ébahi, lorsque la jeune fille, le » montrant, dit à l'assistance : Voilà le plus » pauvre chevalier de son royaume.

» Et, après un peu de temps, en présence » des mêmes notaires, disposant en maîtresse » du royaume de France, elle le remit entre les » mains du Dieu Tout-Puissant. Puis, au bout » de quelques autres moments, agissant au » nom de Dieu, elle investit le roi Charles du » royaume de France ; et de tout cela, elle » voulut qu'un acte solennel fût dressé par » écrit. »

Nous avons dans ce trait le fidèle tableau de

Jeanne, envoyée de Jésus-Christ pour sauver la France. Et, remarquons-le bien, ce qu'elle demande au roi Charles VII est identiquement ce que, deux siècles et demi plus tard, la bienheureuse Marguerite-Marie fit demander, au nom du Sacré-Cœur, à un autre roi de France, Louis XIV. A cette époque, la mission de la France était encore la même qu'au temps de Jeanne d'Arc. Fasse le ciel qu'aujourd'hui, après deux cents ans de plus écoulés, elle ne soit point changée, et que notre patrie, par ses ingratitudes, n'ait pas lassé la patience de Dieu!

C'est un rôle difficile à remplir que de parler au nom de Dieu, et nul ne peut l'accomplir fidèlement, si, par une vie exemplaire, il ne se dévoue lui-même pour prouver la vérité de sa mission. C'est ce que Jeanne fit, chaque jour de sa trop courte existence, sans se démentir jamais. De retour, en effet, après cinq mois passés au milieu des camps, on la retrouva ce qu'elle était avant son départ, pure comme un ange, pieuse, recueillie, sainte, et par-dessus tout, humble, malgré les louanges des grands et les fanatiques enthousiasmes de la foule. Le témoignage positif d'une noble femme chez qui elle demeura à ce moment de sa vie nous en est une preuve irréfragable.

Le bon sens de la Pucelle demeura toujours exempt de toute erreur, comme de tout entraî-

nement. Elle dut l'employer vers cette époque dans une circonstance toute particulière : Une femme, nommée Catherine de la Rochelle, vint trouver le roi : « Je suis, lui dit-elle, envoyée » par Dieu pour vous procurer des trésors. » Une dame blanche, vêtue de drap d'or, m'ap- » paraît, et me commande d'aller par les bonnes » villes et de faire crier par les hérauts du roi » que tous ceux qui possèdent de l'or ou de » l'argent caché l'apportent sans retard. S'il en » est qui refusent de le faire, je saurai bien les » reconnaître et les désigner. »

L'offre était tentante, vu la pénurie des armées royales; mais Charles VII eut le bon esprit de s'en remettre à la Pucelle pour prononcer sur le cas de cette femme. Jeanne d'Arc commença par interroger soigneusement la visionnaire : et, ayant bien pesé les réponses de Catherine, elle lui dit : « Retournez vers votre mari, allez faire » votre ménage et nourrir vos enfants. »

Cependant l'aventurière insistait : « Quand » donc vient cette dame dont vous parlez ? inter- » rogea Jeanne. — Chaque nuit, répondit-elle. — » N'y manque-t-elle jamais? — Non, jamais. — » Eh bien! ce soir, venez à mon logis, vous par- » tagerez mon lit. »

Ainsi fut fait. Jusqu'à minuit, Jeanne resta éveillée, et bien entendu ne vit rien. Vaincue par la fatigue, elle s'endormit jusqu'au matin.

A son réveil, elle interrogea Catherine : « Eh » bien! la dame est-elle venue? — Mais oui, » répondit l'autre; seulement vous dormiez si » fort que j'ai craint de vous réveiller. — Bien, » reprit la Pucelle, alors revenez ce soir. »

Toute cette journée, Jeanne dormit, afin d'être sûre de veiller la nuit tout entière. En effet, ayant Catherine à ses côtés, elle ne ferma pas l'œil jusqu'au jour, interrogeant souvent sa compagne : « Votre dame viendra-t-elle » bientôt? — Oui, tantôt », répondait toujours piteusement l'autre. Il va de soi que l'attente fut absolument vaine.

Néanmoins, ne s'en reposant pas sur ses propres lumières, Jeanne d'Arc consulta ses voix. Il lui fut répondu que, dans le fait de cette Catherine de La Rochelle, tout n'était que folie et mensonge. La Pucelle en écrivit au roi, au grand mécontentement de l'aventurière et de Frère Richard, qui ajoutait foi à ses révélations. Catherine ne quitta pas la cour pour cela, mais au cœur de l'hiver, elle refusa de suivre l'armée, disant qu'il faisait trop froid, et, en une autre occasion, elle eut même l'audace de se proposer pour aller traiter de paix avec le duc de Bourgogne. C'est en cette circonstance que Jeanne répondit : « Il me semble que l'on ne » trouvera pas de paix avec lui, sinon par le bout » de la lance. »

Dans la suite, l'indigne aventurière passa au parti anglais, et nous la verrons, avec sa haine de femme jalouse et perverse, déposer dans le procès de la Pucelle des mensonges et des calomnies perfides.

A cette époque, Jeanne fut demandée par le duc d'Alençon pour l'accompagner dans une expédition en Normandie. Le conseil royal refusa l'autorisation. Il ne voulut pas non plus permettre à Jeanne, comme elle le désirait, de se porter au secours des places françaises du Nord et de l'Est, qui étaient en grand péril par la retraite de l'armée royale. La Pucelle désolée ne resta pourtant pas inactive : aux places éloignées, revenues par elle à la couronne, elle écrivit pour les encourager et les rassurer ; et quant aux places du centre, qu'elle avait conquises elle-même, elle les visita en personne.

Toutes ces patriotiques occupations ne consolaient pas la Pucelle de son inaction forcée : Se voyant délaissée, elle ne se plaignait pas pour elle-même, mais pour la France, qui refusait le secours de Dieu apporté par elle. Ses voix lui parlaient encore, et chaque jour ; mais lasses de parler en vain, elles ne lui donnaient plus de conseils pour guerroyer contre les ennemis. Jeanne voyait bien maintenant la triste réalité, elle savait que, personnellement, elle ne pouvait plus donner à la France

le rapide salut pour lequel elle lui avait été envoyée, car, une fois encore, notre patrie avait laissé passer l'heure de Dieu sans la saisir.

Désormais la Pucelle ne songe plus qu'à expier les fautes de son coupable pays, qu'à se sacrifier, à souffrir pour lui, et, dans ce but, n'ayant plus de plan à suggérer de la part de Dieu, elle est tout aux ordres des généraux, et se décide à leur obéir aveuglément.

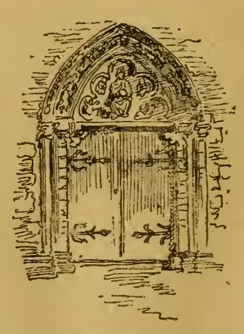
C'est ainsi que le Conseil royal, ayant décidé l'attaque des villes de Saint-Pierre-le-Moûtier et de La Charité-sur-Loire, Jeanne se met en campagne immédiatement. Elle part de Bourges, où les troupes sont réunies, en compagnie du sire d'Albret. Elle arrive devant Saint-Pierre-le-Moûtier, y fait donner l'assaut immédiatement. La place se défend bien, et les Français sont repoussés avec perte.

D'Aulon lui-même, blessé à la jambe, est transporté non loin du fossé ; il voit alors fuir toute la troupe française, et en même temps stupéfait, il aperçoit Jeanne restant devant la ville avec quatre ou cinq hommes seulement. La garde de la Pucelle lui est confiée par le roi ; aussi, malgré sa blessure, il se remet en selle, et courant vers l'héroïne, il la supplie de battre en retraite : « Ne voyez-vous pas que » vous êtes seule ? lui dit-il. »

Jeanne alors enlève son casque, et lui répond : « Je ne suis pas seule; j'ai encore » en ma compagnie cinquante mille de mes » gens; je ne partirai pas d'ici que la ville ne » soit prise. » Jeanne parlait des anges qui l'aidaient en toute entreprise, et qu'elle voyait souvent aller et venir parmi les hommes.

La Pucelle commande alors à d'Aulon de retourner vers les fuyards, et de leur faire apporter ce qu'il faut pour combler les fossés de la ville; quelques instants plus tard, s'adressant aux Français qui reviennent, elle leur crie d'une voix forte : « Aux fagots, aux claies tout » le monde, afin de faire le pont. »

Sa voix rend le courage à sa troupe; l'assaut recommence, et au même instant, la résistance de la place cessant comme par enchantement,



Portail de l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier.

la ville est emportée; tout y est livré au pillage; mais l'énergie de Jeanne sait faire respecter l'église dans laquelle les assiégés ont mis à l'abri les plus précieux de leurs biens.

Telle ne fut pas l'issue du siège de la Charité qui suivit; il traîna en longueur, les assauts furent toujours repoussés. Après plusieurs jours de vains efforts, pendant lesquels la Pucelle chercha vainement à procurer à ses hommes ce qui leur manquait, l'armée française, sans argent, sans munitions, sans vivres, dut battre en retraite, abandonnant son artillerie.

Cet échec, le seul que Jeanne éprouva pendant sa carrière militaire, fut une cruelle douleur pour son âme. Elle comprit mieux encore, dans leur triste réalité, toutes les conséquences pour la patrie du refus d'écouter sa parole inspirée. Son désir d'obtenir le pardon de la France par la souffrance et l'immolation s'accrut dans la même mesure. Elle fit, n'en doutons pas, le sacrifice de sa vie pour son pays, et demanda de mourir pour obtenir la victoire ; mais la mort qu'elle entrevoyait, c'était la mort glorieuse des champs de bataille. Le ciel, acceptant son sacrifice, lui réservait une fin plus glorieuse encore, le martyre et sa couronne.

CHAPITRE XXIII

ANOBLISSEMENT DE LA FAMILLE D'ARC — LA PUCELLE QUITTE LA COUR — LE MIRACLE DE LAGNY — SENLIS ET FRANQUET D'ARRAS — COMPIÈGNE ASSIÉGÉE ; LA SORTIE — PRISE DE JEANNE D'ARC LE 24 MAI 1430.

La Pucelle, de retour auprès du roi, ne fut pas reçue par lui avec moins d'honneur que si elle eût été victorieuse ; on savait bien, à la cour de Charles VII, que si elle n'avait pu vaincre, c'est qu'on ne lui avait pas fourni le nécessaire pour tenir campagne. Ce fut même à cette époque, en décembre 1429, que le monarque anoblit Jeanne et toute sa famille, ajoutant à cette noblesse un privilège jusqu'alors sans exemple dans l'histoire de France, celui de se transmettre par les femmes comme par les hommes. Jeanne continua à refuser cet honneur, mais ses frères et tous les siens l'acceptèrent, et prirent le nom de *du Lys*.

Pour la noble enfant, au milieu de l'inaction qui lui pesait plus que mille tortures, elle continuait à pratiquer toutes les humbles vertus, à se sacrifier, à s'immoler pour la

patrie, encourageant par lettres et par tous les moyens en son pouvoir ses vaillants défenseurs.

Un jour vint cependant où elle ne put supporter davantage le poids de cette oisiveté ; elle brûlait de verser son sang et de trouver sur les champs de bataille une mort qu'elle avait acceptée pour la France. D'ailleurs, ses voix l'appelaient dans le chemin du martyre, toutefois sans indiquer encore clairement sur ce point la volonté divine.

On était fin de mars 1430 ; Jeanne, résolue à quitter la cour royale, partit un matin sans prendre congé du roi, sous le prétexte de se divertir à la campagne. Elle s'achemina vers l'Ile-de-France avec sa faible escorte. Le 15 avril, elle était à Melun ; cette ville venait de chasser les Anglais, pour se donner au roi. Jeanne parcourait les fossés, sans doute pour les mettre en état de défense, quand ses Saintes lui apparurent, comme elles le faisaient très souvent, mais cette fois pour lui révéler une nouvelle qui glaça d'effroi son cœur intrépide : « Tu seras prise , lui dirent-elles, avant la Saint-Jean. »

Jeanne avait accepté la mort, mais la captivité pour elle était pire que le trépas. Elle inclina cependant la tête devant la volonté de Dieu, bien décidée toutefois à multiplier les

efforts pour éviter les effets de cette triste prédiction ; ses Saintes ne le lui défendaient pas.

De Melun, Jeanne se rendit à Lagny-sur-Marne. A peine le bruit de son entrée dans la ville fut-il répandu qu'une députation accourut vers elle. La place était en émoi ; une femme, courageuse chrétienne, avait mis au monde, trois jours auparavant, un enfant qui, mort de suite, n'avait pu être baptisé. La pauvre mère, inconsolable de ce malheur, ne pouvait se résigner à son sort; aussi avait-elle fait porter le petit cadavre devant l'image de Notre-Dame, et, à sa requête, toutes les jeunes filles de Lagny l'entouraient, demandant à la Sainte Vierge un miracle : la résurrection de l'enfant. On venait prier Jeanne de se joindre à elles. Elle y va de suite, et unit sa voix aux supplications qui se font entendre. Peu après, l'enfant donne signe de vie ; il bâille trois fois, et de noir qu'il était, reprend couleur humaine. On le baptise immédiatement, et peu après il meurt de nouveau, devenu par la grâce du sacrement un ange du ciel. Plus tard, quand, au procès de Rouen, on demanda à Jeanne si on ne disait point par la ville que ce miracle était l'effet de sa prière, elle répondit avec son humble simplicité : « Je ne m'en enquérais pas. »

Un aventurier, noble de race, mais faisant à

l'heure présente profession de brigandage, ravageait et mettait à merci les environs de Lagny. Il se nommait Franquet d'Arras, et commandait 400 hommes d'une intrépide bravoure. Jeanne, apprenant l'endroit où il se trouvait, marcha sur lui avec une troupe à peine égale en nombre ; après un combat long et acharné, la bande ennemie fut vaincue, et tous ceux qui la composaient tués ou pris. Franquet était parmi les prisonniers ; Jeanne avait d'abord l'intention de l'échanger contre un hôtelier de Paris très attaché au parti français, et qu'elle connaissait. Mais elle apprit, peu après, la mort de ce Parisien ; en même temps, le bailli de Lagny vint réclamer Franquet d'Arras, au nom de la loi, comme coupable de plusieurs crimes capitaux, déclarant à Jeanne que, si elle refusait, elle ferait grand tort à la justice.

Jeanne d'Arc ne crut pas avoir le droit de s'opposer à la requête du bailli, et Franquet, après un procès de quinze jours, convaincu de plusieurs crimes, fut condamné à mort et décapité. Jeanne garda pour elle son épée, qui était d'excellent acier.

De Lagny, la Pucelle se rendit à Senlis, et de Senlis à Compiègne, dont on préparait la résistance, car nul ne faisait doute que le duc de Bourgogne ne fût sur le point de rentrer en

campagne. La trêve qu'il avait signée avec le roi de France, prorogée de Noël à Pâques, expirait le 17 avril 1430. En effet, Philippe-le-Bon, après la trêve finie, prit lui-même le commandement de ses troupes, s'empara de Gournay-sur-Aronde, et vint assiéger Choisy-sur-Aisne.

La Pucelle, avec Xaintrailles et 2000 combattants, résolut de secourir cette place. Prenant avec elle l'archevêque de Reims, chancelier de France, elle se dirigea vers Soissons, dans le dessein d'y passer l'Aisne ; mais le gouverneur de Soissons était un traître ; il refusa l'entrée de la place aux gens de guerre, ne voulant ouvrir les portes qu'au comte de Vendôme, au chancelier et à Jeanne d'Arc, accompagnés d'une faible escorte. Puis, dès que ces personnages eurent quitté Soissons, il vendit la ville à Jean de Luxembourg, lieutenant du duc de Bourgogne.

Jeanne revint à Compiègne le cœur brisé par cette lâche trahison et entrevoyant elle-même l'heure prochaine de sa captivité. Un jour, elle se fit dire la messe dans l'église Saint-Jacques. Elle y communia, puis se retira près d'un pilier de l'église pour prier. Quand elle releva la tête, elle se vit entourée de plusieurs gens de la ville et d'une centaine d'enfants qui la contemplaient avec une curiosité toute

empreinte de respect et d'affection. Elle lut dans leurs yeux l'expression de leur sincère amitié pour elle, et ne put retenir devant eux le cri de son âme accablée d'angoisses. « Mes » enfants et chers amis, leur dit-elle, sachez » que l'on m'a vendue et trahie. Bientôt je » serai livrée à la mort. Aussi je vous supplie » que vous priiez Dieu pour moi, car jamais » plus je n'aurai la puissance de servir le roi » ni le royaume de France. »

Ces paroles de Jeanne faisaient allusion, non pas à un personnage en particulier, mais à tous ceux qui, pour une part quelconque, avaient empêché la France et son roi de profiter du secours surnaturel et divin qu'elle portait avec elle.

La Pucelle était à Compiègne quand le siège fut mis devant cette ville par Jean de Luxembourg; mais elle n'en continua pas moins d'en sortir souvent, pour aller de toutes parts recruter des défenseurs que son habileté arrivait toujours à faire pénétrer dans la ville. C'est ainsi qu'elle était à Crépy le 23 mai; là, elle apprit que Philippe le Bon en personne, ainsi que le comte d'Arundel, étaient venus s'établir devant Compiègne.

Elle n'hésita pas une minute; elle avait autour d'elle 3 ou 400 combattants; vers minuit, elle les réunit, et leur donna l'ordre

de se mettre en marche : « Mais nous sommes » bien peu de monde, dirent quelques-uns de » la troupe, pour traverser le camp des enne- » mis. — Nous sommes assez, répondit Jeanne, » j'irai voir mes bons amis de Compiègne. » Et le 24 mai, au lever du soleil, elle entrait dans la ville avec ses soldats, sans en avoir perdu un seul.

Compiègne est située sur la rive gauche de l'Oise, tout contre la rivière. La rive droite, en face de la ville, est formée, sur une largeur d'un quart de lieue environ, par une prairie basse ; puis le sol se relève, et forme un escarpement. La ville communique avec l'autre rive par un pont, que continue une large chaussée dominant la prairie et s'appuyant sur la colline qui fait face. Les assiégés, maîtres du pont, avaient construit à sa tête, à l'entrée de la prairie, un ouvrage fortifié entouré de remparts, afin d'en défendre l'accès. C'était sur cette rive, en effet, que les ennemis étaient campés : Jean de Luxembourg, à Clairoy; Baudon de Noyelles, à Margny, juste au bout de la chaussée; une demi-lieue environ derrière eux, à Coudun, le duc de Bourgogne; du côté de l'ouest enfin, les Anglais occupaient Venette.

La Pucelle fit aussitôt le plan d'une attaque hardie contre les assiégeants : suivre la chaus-

sée avec ses troupes, culbuter les Bourguignons de Margny; les poursuivre et les battre à Clairoy, tandis que Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, avec les troupes restées dans la ville, surveillerait les Anglais et les arrêterait à la chaussée, s'ils tentaient une attaque sur les derrières du corps commandé par Jeanne d'Arc.

Ce même jour, 24 mai, la Pucelle sortit donc de Compiègne avec 5 ou 600 combattants pour exécuter ce plan, et les choses allèrent d'abord à souhait : Jean de Luxembourg, qui s'était précisément avancé en ce moment jusqu'à Margny pour observer la place, fut vivement rejeté sur Clairoy; mais là, il rallia les troupes qu'il y avait laissées, et la lutte se continua dans la prairie, les Français tantôt gagnant, tantôt perdant du terrain.

Ce que voyant, les Anglais sortirent de leur camp, pour essayer de cerner la troupe française. Le mouvement était prévu, et du retranchement qui couvrait le pont, Flavy fit commencer sur eux un feu nourri d'artillerie, tandis que ses archers les accablaient de traits. Nul doute qu'on ne les eût repoussés, si, à ce moment, une panique ne s'était produite dans les derniers rangs des Français : voyant le mouvement des Anglais, ils s'imaginèrent que les gens de la ville n'arriveraient pas à l'arrêter

et qu'eux-mêmes allaient avoir la retraite coupée. Ils se mirent aussitôt à fuir, et à rentrer dans Compiègne en regagnant la chaussée.

Cette débâcle perdit tout, car le gouverneur fit donner l'ordre à l'artillerie et aux archers de cesser de tirer, attendu qu'en ce moment les fuyards se trouvaient entre la place et les Anglais. Ceux-ci en profitèrent naturellement pour escalader la chaussée. Jeanne se trouvait donc cernée ; ceux qui l'entouraient le lui firent remarquer : « Taisez-vous, il ne tient » qu'à vous qu'ils soient tous défaits, ne pensez » qu'à frapper sur eux. » Et elle s'élançait de nouveau dans la mêlée, criant : « En avant ! » Ils sont tous vôtres ! »

Cependant, sans l'écouter, ses compagnons commencèrent à battre en retraite, l'entraînant elle-même dans leur mouvement. Toutefois, tenant toujours tête à l'ennemi, elle ne se retirait que la dernière. En ce moment, à la porte du retranchement qui défendait la ville, la confusion était extrême. Tous les Français s'y pressaient à la fois pour rentrer, tandis que les Anglais, maîtres de la chaussée, accouraient en foule pour pénétrer avec eux dans la place. Guillaume de Flavy, craignant une surprise, fit lever le pont et baisser la herse ; puis, par son ordre, on cria aux Français qui

revenaient de monter dans des bateaux rangés le long de la rivière, disposés pour les recueillir et les rentrer en ville.

Ce mouvement fut facilement exécuté par les gens de pied, mais il était impraticable aux chevaliers, à cause de leurs montures, et d'ailleurs, Jeanne et les cinq ou six braves restés autour d'elle, ne songeaient qu'à combattre. Voyant que l'entrée de la ville leur était impossible, ils essayèrent de se frayer un passage à travers les ennemis couvrant de toutes parts la prairie. Mais, peine inutile ! Accablés par le nombre, ils demeurèrent acculés dans l'angle formé par la chaussée et le fossé qui couvrait la tête du pont.

La Pucelle faisait des prodiges de valeur, quand plusieurs hommes d'armes se jetèrent à la fois au devant de son cheval, en lui criant : « Rendez-vous, et donnez-nous votre parole.
— J'ai juré et donné ma parole à un autre
» que vous, répondit-elle, et je lui tiendrai
» mon serment. »

Mais que peuvent la vaieur et l'héroïsme contre l'accablement du nombre ? En ce moment, un archer de la compagnie du Bâtard de Wandonne la tira violemment par la robe de drap d'or qui couvrait son armure, et la fit tomber de cheval. On se précipita aussitôt sur elle, et on la fit prisonnière. Son frère



Jeanne d'Arc prisonnière.

Pierre, d'Aulon son écuyer, et Pothon de Xaintrailles, demeurés à ses côtés, furent pris en même temps qu'elle.

Ainsi se termina la brillante carrière militaire de Jeanne d'Arc. Sa capture fit l'allégresse des ennemis de la France, en même temps que le deuil de tous les cœurs vraiment français. Mais, hélas ! la cour du roi ne fut pas de ce nombre, et il se trouva un ministre de Charles VII pour donner sèchement avis de cet événement, en ajoutant cette simple réflexion qui trahit toute son âme : « Elle ne voulait pas » croire le conseil royal, mais faisait tout à sa » volonté. » N'est-ce pas là un implicite aveu que la Pucelle n'était plus qu'un embarras pour cette cour aux vues égoïstes et mesquines ?

CHAPITRE XXIV

JEANNE D'ARC PRISONNIÈRE — LA TENTATIVE D'ÉVASION DE BEAULIEU — BEAUREVOIR ; CONSOLATIONS ET ANGOISSES ; DEUXIÈME TENTATIVE D'ÉVASION — L'INFAME PIERRE CAUCHON RÉCLAME JEANNE AU NOM DES ANGLAIS — JEAN DE LUXEMBOURG LA VEND 10 000 FRANCS D'OR — ARRAS — LE CROTOY — ROUEN

D'après les lois de la guerre, Jeanne appartenait au Bâtard de Wandonne ; celui-ci la remit entre les mains de son chef Jean de Luxembourg, et ce dernier ne pouvait disposer d'elle que selon la volonté de son prince, le duc de Bourgogne. Philippe le Bon s'était d'ailleurs hâté de venir à Margny pour voir et interroger la Pucelle prisonnière, mais il ne nous est rien resté de cet entretien, sans doute parce que les choses dites par Jeanne au duc furent des reproches mérités, et rien qui pût le satisfaire.

Qu'allait-il advenir de Jeanne? Le droit des gens voulait qu'elle fût mise à rançon et gardée prisonnière jusqu'à ce que la somme fixée pour

le rachat fût payée. Les négociations eussent même dû s'engager immédiatement dans ce but entre Charles VII et la cour de Bourgogne; la reconnaissance et le patriotisme en faisaient un devoir au roi de France. Mais tout le contraire eut lieu; ce fut l'Angleterre qui réclama le privilège d'acheter Jeanne aux Bourguignons, non pour lui rendre la liberté, mais pour la livrer au bourreau.

En effet, le 26 mai, le vice-inquisiteur de France, auquel sans doute les Anglais avaient dénoncé Jeanne comme hérétique, écrivait au duc de Bourgogne pour lui demander d'envoyer la Pucelle à Paris, afin qu'elle y fût jugée. Une requête de l'Université de Paris, tout acquise alors à l'Angleterre, était jointe à cette lettre.

Philippe le Bon transmit ces lettres à son lieutenant, mais Jean de Luxembourg fit la sourde oreille, et garda sa prisonnière; il l'envoya à son château de Beaulieu-en-Vermandois, à quelques lieues de Compiègne.

La Pucelle n'était pas femme à prendre en patience sa captivité; elle ne cessa au contraire de faire tout ce qui était en elle pour s'échapper et retourner à l'armée royale. A Beaulieu, elle parvint à sortir de sa prison « entre deux pièces de bois », soit qu'elle les chargeât sur ses épaules pour cacher son visage, soit qu'il

faille entendre qu'elle se glissa entre deux ais. Toujours est-il qu'elle allait réussir à enfermer ses gardiens et à sortir du château, si le portier ne l'eût reconnue et arrêtée.

A la suite de cette tentative, Jean de Luxembourg la fit transférer dans sa forteresse de Beaurevoir, située non loin de Cambrai. C'était là que résidaient la femme et la tante de ce seigneur, qui, toutes deux, comme la captive, portaient le prénom de Jeanne. Ces deux nobles dames furent pleines d'égards et de prévenances pour la prisonnière ; elles firent tout au monde pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Anglais, ses plus mortels ennemis ; de plus, sachant qu'un des principaux griefs qu'ils lui faisaient, était le port des vêtements d'homme, elles la supplièrent de reprendre l'habit de femme ; mais ce fut en vain, car Jeanne leur répondit qu'elle n'avait pas la permission de Notre-Seigneur de le faire, et qu'il n'était pas encore temps. Et de fait, outre les indications célestes dont elle avait à tenir compte, Jeanne ne voulait pas quitter l'habit de guerrier, parce qu'en le faisant elle eût semblé, d'une part, reconnaître qu'elle avait fait erreur en se disant envoyée du ciel comme chef militaire au secours des Français, d'autre part, renoncer pour l'avenir à l'espérance de porter les armes pour sa patrie.

Cependant les Anglais ne perdaient pas Jeanne de vue ; bien que dans les fers elle causait à tous leurs hommes d'armes, même au delà du détroit, une telle frayeur, qu'ils refusaient de se rendre aux armées destinées à combattre en France, prétendant que cette femme usait de sortilèges pour empêcher le succès de leurs armes ; et on a des pièces officielles du royaume d'Angleterre ordonnant de faire arrêter et traduire en jugement les guerriers à qui la peur de la Pucelle ferait déserter leur drapeau.

Le régent Bedfort fit donc commencer de nouvelles négociations pour réclamer Jeanne, et c'est ici que nous voyons apparaître celui qui portera au front, devant toute la postérité, l'assassinat de la Pucelle comme un stigmate d'infamie, Pierre Cauchon, l'indigne évêque de Beauvais.

Cet homme était d'une science profonde. Natif de Reims, et d'une famille récemment anoblie, il avait été recteur de l'Université de Paris, et avait pris au Concile de Constance, contre Gerson, la défense de Jean-sans-Peur, l'assassin du duc d'Orléans. Les pères du Concile condamnèrent sa thèse, mais Philippe le Bon continua de le protéger après la mort de son père, le fit nommer à l'évêché de Beauvais et assista à son sacre. Henri V, roi d'Angleterre.

ne voulut pas être en retard sur le duc de Bourgogne, et lui conféra le titre de grand aumônier du royaume de France.

Livré corps et âme au parti anglais, il l'avait toujours soutenu de tout son pouvoir ; les habitants de Beauvais, en se rendant au roi de France, l'avaient honteusement chassé de son évêché. Tel fut l'homme que le régent Bedfort résolut d'employer pour réclamer Jeanne au nom de l'Église, car il n'y avait que cet hypocrite prétexte qui lui permît de s'emparer de la sublime enfant. Pour exciter encore davantage le zèle de l'infâme Cauchon, on lui fit entrevoir, comme récompense de ses ignobles services, l'archevêché de Rouen, alors vacant, que l'Angleterre se faisait fort d'obtenir pour lui.

Dans le courant du mois de juillet, Cauchon arriva au camp de l'armée bourguignonne devant Compiègne, portant deux lettres de l'Université de Paris, l'une au duc de Bourgogne, l'autre à Jean de Luxembourg. L'un et l'autre étaient sommés de remettre Jeanne d'Arc soit à l'Inquisiteur de France, soit à l'évêque de Beauvais lui-même, qui prétendait la juger comme prise dans son diocèse, quoique Jeanne d'Arc eût été faite prisonnière, non pas à Compiègne même, mais sur la rive droite de l'Oise, qui dépendait alors de l'évêché de Noyon.

A ces lettres, Cauchon joignait une requête personnelle, offrant au nom du roi une rançon de 6 000 francs d'or au sire de Luxembourg, et une rente de 2 ou 300 livres au Bâtard de Wandonne. Il ajoutait « que, si ses propositions n'étaient pas agréées, le roi de France et d'Angleterre exigerait la reddition de Jeanne, en vertu de la clause du droit français, autorisant le roi à réclamer tout prisonnier quelconque fait à l'intérieur du royaume, fût-il roi lui-même, contre une somme de 10 000 francs d'or. Enfin, faute de les voir accepter ces conditions, l'évêque de Beauvais menaçait le duc de Bourgogne et Jean de Luxembourg des peines ecclésiastiques. »

N'ayant pas réussi dans cette première démarche, Pierre Cauchon vint peu de temps après jusqu'à Beaurevoir, où Jean de Luxembourg était allé se reposer des fatigues de la guerre. Ce seigneur consentit enfin à ce lâche marché, mais il exigeait l'argent. Pour se le procurer, on leva sur la province de Normandie un impôt extraordinaire, et vers la fin d'octobre, on fut en mesure d'acquitter le prix convenu.

Cependant, la Pucelle n'était pas plus résolue à rester captive que dans les premiers jours de sa prison. Des bruits sinistres arrivaient jusqu'à elle; on lui disait qu'elle était vendue

aux Anglais; que la ville de Compiègne, serrée de près, allait être forcée, et qu'on y passerait au fil de l'épée tous les habitants, à l'exception des enfants au-dessous de sept ans. Sa bouillante ardeur n'y pouvait plus tenir : « Com-
» ment Dieu, dit-elle à ses voix, laissera-t-il
» périr ses bonnes gens de Compiègne, qui ont
» été et qui sont si loyaux envers leur sei-
» gneur? — Résignez-vous, répondait sainte
» Catherine, ne cherchez pas à fuir, et Dieu
» vous viendra en aide, ainsi qu'aux habitants
» de Compiègne. — Puisque Dieu aidera ceux
» de Compiègne, répondait Jeanne, j'y veux
» être. — Sans faute, redisait la Sainte, il faut
» que vous preniez tout en gré; vous ne serez
» pas délivrée que vous n'ayez vu le roi des
» Anglais. — Vraiment, gémissait la Pucelle,
» je ne le voudrais pas voir. J'aimerais mieux
» mourir que d'être mise entre les mains des
» Anglais. » Et la pauvre enfant méditait des idées de fuite.

Mais en vain parcourait-elle sa prison; les portes verrouillées et cadenassées; les fenêtres munies de gros barreaux de fer ne lui laissaient aucune issue. Une seule voie lui était ouverte, c'était le sommet de la tour, mais là il fallait sauter dans les fossés, d'une hauteur de 20 mètres environ. C'était s'exposer à périr dans la chute, mais Jeanne n'était-elle

pas habituée à braver la mort sur les champs de bataille? Et, coûte que coûte, elle voulait voler au secours de ses amis de Compiègne.

En vain ses célestes conseillères firent-elles tout pour la détourner de ce projet; Jeanne persista avec une obstination enfantine, et, l'esprit égaré par le chagrin, elle refusa, pour la seule fois de sa vie, d'obéir à ses voix. Profitant d'un moment où elle n'était pas observée, elle sauta de la tour.

Elle tomba dans les fossés, meurtrie par la chute, et ceux qui se mirent à sa recherche l'y trouvèrent étendue par terre, sans connaissance. Elle fut transportée dans le château, et resta deux ou trois jours sans pouvoir manger; mais son cœur était surtout rempli d'une tristesse mortelle : elle avait plus de chagrin d'avoir désobéi à ses Saintes que de demeurer au pouvoir des ennemis. Et pourtant, cette faute, bien que très réelle, ne nous semble pas de nature à compromettre le caractère de sainteté de Jeanne d'Arc. Elle constitue en effet une infidélité à la grâce, sorte de faute que plus d'un saint reconnaît avec humilité avoir commise pendant sa vie; elle est occasionnée par un violent chagrin, qui trouble Jeanne au point de la rendre incapable de peser mûrement ses actions; elle est effacée par un immédiat et sincère repentir basé sur des motifs surnaturels.

La preuve de notre assertion se trouve dans les événements eux-mêmes, car sainte Catherine n'abandonna pas sa chère protégée; elle la consola et lui rendit ses forces, la fit se confesser et demander pardon à Dieu, enfin lui promit que Compiègne serait secourue avant la Saint-Martin d'hiver. Cette prophétie se réalisa, le 24 octobre suivant, par la victoire du comte de Vendôme, qui fit lever le siège.

Cependant l'or fut versé à Jean de Luxembourg. Dans le courant de novembre, la Pucelle fut conduite à Arras, où elle resta environ quinze jours; elle y reçut un certain nombre de visites, entr'autres celle d'un Écossais, qui lui montra une image la représentant; (la seule, dit-elle plus tard à ses juges, qu'elle ait vue de sa vie). Le sire de Pressy y vint la supplier de prendre l'habit de femme, sans doute parce que ce seigneur savait tout ce qu'on préparait de ce chef contre elle.

Dans sa prison d'Arras, Jeanne sentit le besoin de se procurer quelques ressources pour adoucir les rigueurs de sa captivité. Dans ce but, elle écrivit aux bourgeois de Tournay, ville demeurée héroïquement française au milieu des Flandres bourguignonnes. Les Tournaisiens avaient reçu des lettres de Jeanne à l'heure de son triomphe; ils lui restèrent

fidèles dans ses malheurs, et se hâtèrent de lui faire remettre, par un envoyé spécial, une somme importante.

D'Arras, la Pucelle fut conduite au château de Drugy, près Saint-Riquier; et de là



Reste du château de Drugy près Saint-Riquier, où Jeanne fut enfermée lorsqu'elle fut conduite d'Arras au Crotoy.

au Crotoy, où elle fit un court séjour. Les dames d'Abbeville vinrent l'y visiter, et elle put encore entendre la sainte messe, célébrée par le chancelier de l'église cathédrale d'Amiens, qui se trouvait alors dans le château; cet ecclésiastique la confessait également et lui donnait la communion. C'étaient les dernières consolations de la jeune captive, car un détachement anglais arriva bientôt au Crotoy, et Jeanne lui fut remise par les officiers bourguignons, munis des pleins pouvoirs de Jean de Luxembourg et du duc de Bourgogne.



Jeanne d'Arc aux mains des Anglais.

Ce fut pour Jeanne le commencement d'un atroce supplice, car à peine arrivée à Rouen, elle fut enfermée dans une des tours du château de cette ville; des fers lui furent mis autour du corps, ainsi qu'aux pieds et aux mains. Et des entraves de ses pieds partait une chaîne solidement cadenassée à un pieu planté au milieu de la chambre. Trois Anglais, appartenant à la lie de la valetaille, furent constamment enfermés avec elle; et deux sentinelles veillaient de l'autre côté de la grille de fer qui fermait l'entrée de son cachot; cette



Tour du château de Rouen, état en 1808.

grille avait trois serrures. Ce n'est pas tout; une étroite cage de fer fut commandée à un serrurier de Rouen, et amenée dans sa prison, sans doute pour l'y enfermer à la première ten-

tative d'évasion. Quelques contemporains affirment même qu'elle y fut enfermée à plusieurs reprises avant de comparaître devant ses juges.

Tel est l'affreux séjour où Jeanne attendit le commencement de son procès.

CHAPITRE XXV

LES PROCÈS ECCLÉSIASTIQUES EN MATIÈRE DE FOI AU MOYEN AGE — LES CAUSES DU PROCÈS DE JEANNE D'ARC ; SES VÉRITABLES INSPIRATEURS, WINCHESTER ET BEDFORT — LE JUGE INFAME PIERRE CAUCHON — LES ASSESSEURS, ET COMMENT ON LES TRAITAIT — NOBLES RÉSISTANCES : NICOLAS DE HOUPPEVILLE, JEAN DE LA FONTAINE, LOHIER, L'ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Afin de bien nous rendre compte de tout ce qui va se passer désormais, il importe que nous jetions un regard sur un point de la législation du Moyen Age, complètement disparu de nos mœurs : je veux parler des procès ecclésiastiques en matière de foi, engagés avec le concours de l'État, et souvent sur sa demande.

L'Église qui, depuis des siècles, était à la tête du mouvement civilisateur et social de l'Europe, savait bien que rien ne pouvait être plus néfaste aux nations comme aux individus (et l'histoire des siècles suivants l'a amplement démontré) que l'introduction de l'hérésie

dans le peuple catholique ; elle défendait donc la foi chrétienne avec un soin jaloux, et l'État, dont les intérêts se confondaient alors avec les siens, la soutenait de toutes ses forces. Dans ce but, chaque fois qu'un personnage était suspect d'avoir introduit des nouveautés dans la croyance, ou de refuser son adhésion à la foi de ses pères, il était arrêté et incarcéré ; puis l'évêque de son diocèse, assisté de prêtres et de savants en renom, l'examinait et l'interrogeait avec soin ; à cet examen, le Saint-Siège se faisait représenter par un délégué qui portait le titre d'inquisiteur ou de vice-inquisiteur.

Quand le crime ou délit n'était pas prouvé, l'accusé était remis immédiatement en liberté ; si la faute était démontrée, le coupable était mis en devoir de se rétracter ; s'il y consentait, une admonestation et une bénigne punition lui étaient imposées. Si, au contraire, devenant rebelle, il refusait de se soumettre, le Tribunal ecclésiastique, après avoir tout tenté pour l'amener à résipiscence, portait un jugement constatant le crime et l'obstination, puis remettait le coupable à la justice séculière, c'est-à-dire aux tribunaux ordinaires du royaume, en déclarant ne pouvoir plus rien pour protéger celui qui, volontairement, se retirait ainsi de la vérité religieuse, le recom-

mandant toutefois à l'indulgence de ses juges.

Les magistrats criminels s'emparaient alors de la cause, et punissaient ordinairement le délinquant de la façon la plus sévère, car les lois de ce temps-là étaient loin d'être indulgentes pour les crimes d'hérésie, de blasphème, de sorcellerie et autres semblables. Elles considéraient ces crimes comme la désorganisation de l'ordre social alors existant, et la peine le plus souvent prononcée en ce cas était la mort par le feu.

Ajoutons qu'avant d'être livré au bras séculier, le coupable, qui se croyait mal jugé sur certains points, était en droit d'en appeler du tribunal de son évêque à celui de l'archevêque métropolitain, et de ce dernier au jugement suprême du Souverain Pontife. La remise de la cause au Saint-Siège était de rigueur et voulue par le droit dans les cas de très grande importance, comme dans ceux où les matières mises en jugement étaient extrêmement délicates, et donnaient lieu à plus d'un doute ou d'une hésitation.

C'est un procès ecclésiastique en matière de foi que l'on a prétendu faire à Jeanne d'Arc. Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas, dans la vie et les actes de la Pucelle, matière à accusation ni même à soupçon d'un point quelconque relevant des juges civils. Ensuite,

parce qu'un procès ecclésiastique était seul capable d'aller à l'encontre de la croyance respectueuse qui, pour tous les honnêtes gens et les bons chrétiens, faisait de Jeanne une envoyée de Dieu.

Et maintenant, allons plus avant; et demandons-nous quelle a été la cause du procès et de la mort de Jeanne d'Arc. Il faut reconnaître sans hésitation que ce fut la politique anglaise, l'ambition des hommes d'État qui avaient décidé de soumettre à cette nation le pays de France, et les calculs inhumains de toute cette coterie, alors au pouvoir à la cour de Londres; pour elle, la raison d'État primait tout, et faisait taire la conscience elle-même.

Or, devant l'Angleterre, marchant à la conquête de la France et sur le point de triompher, Jeanne s'était levée, comme unique, mais invincible obstacle; il importait de la faire disparaître; mais elle ne s'était pas levée seulement au nom du patriotisme; elle avait dit en même temps : « Dieu ne veut pas que » l'Angleterre règne en France; je suis envoyée » du ciel pour repousser l'envahisseur. » Il ne fallait donc pas seulement supprimer Jeanne; il importait surtout d'anéantir son prestige, de montrer le mensonge de sa prétendue mission, et, après l'avoir démasquée et con-

damnée, de pouvoir redire comme autrefois : « Dieu est avec nous. »

Telle fut la pensée des organisateurs de ce procès, qui sont avant tout deux princes anglais de la race royale, le grand-oncle et l'oncle du jeune roi Henri VI : Henri de Beaufort, qui, entré dans les ordres, avait toujours su masquer les crimes de sa vie, crimes se rattachant surtout à la politique, et était devenu évêque de Winchester, puis cardinal ; et son neveu, que nous connaissons déjà, le Régent Bedfort.

Henri de Beaufort, connu dans l'histoire tantôt sous le nom de Winchester, tantôt sous celui de cardinal d'Angleterre, était grand chancelier de ce royaume ; il fut pendant de longues années l'âme de la politique des Plantagenet ; et on peut dire qu'il montra dans la direction des affaires une cruauté froide, ne connaissant pas de scrupules, n'hésitant pas à faire disparaître, même dans d'atroces supplices, ceux qui étaient un obstacle à son gouvernement.

Bedfort, lui, était moins un politique profond qu'un soldat courageux ; mais il ne voulait pas perdre la France conquise, et d'ailleurs, ce qu'il pensait de Jeanne, il l'avait écrit, l'année précédente, dans une lettre adressée à son jeune souverain de huit ans, dans laquelle, se

plaignant des malheurs survenus aux armes anglaises en France, il les dit, à son avis, « causés en grande partie par l'enlacement des » fausses croyances, et la folle crainte qu'ils » ont eue d'une disciple et lignée du diable, » appelée la Pucelle, qui a usé de faux enchan- » tements et de sorcellerie. » Maîtres de Jeanne d'Arc, tous deux voulaient donc sa condamnation, le second peut-être de bonne foi, et croyant avoir affaire à une vraie sorcière ; le premier, ne s'inquiétant pas autrement de la personne de Jeanne, et ne voyant qu'un obstacle à renverser, qu'une difficulté politique à trancher par la suppression de l'héroïne française.

D'accord, ils cherchèrent donc un homme répondant à leurs vues, et capable de mener Jeanne au bûcher. Pour trouver cet homme, ils furent servis par les circonstances : ils choisirent Pierre Cauchon, l'indigne évêque de Beauvais, qui prétendait, nous l'avons vu, que Jeanne avait été prise sur son diocèse. Ce prélat, dont nous avons déjà parlé, était un homme intelligent, mais un misérable intrigant, n'ayant d'ecclésiastique que le titre et la charge, prêt à tout vendre pour garder la faveur des grands et détenir le pouvoir. Sans souci des intérêts de l'Eglise, nous le verrons, quelques mois plus tard, s'associer aux prêtres révoltés de Bâle ; ces misérables, on le sait, s'insurgèrent contre

le saint pape Eugène IV, essayèrent de lui substituer un antipape de leur espèce, et tentèrent ainsi de renouveler le funeste schisme d'Occident, terminé depuis si peu de temps.

L'infâme Cauchon avait d'ailleurs une haine personnelle contre la Pucelle; il avait une vengeance à tirer d'elle. C'était à l'approche de la guerrière triomphante que les habitants de Beauvais l'avaient chassé de son siège, un an auparavant, et privé d'un diocèse dans lequel il ne devait jamais rentrer.

Cauchon, dans l'affaire de Jeanne d'Arc, est inexcusable; à supposer qu'il n'ait pas connu, avant le procès, le caractère surnaturel de la sainte enfant ; intelligent comme il l'était, renseigné comme il le fut par les enquêtes, les témoignages et les interrogatoires de Jeanne, un moment vint où le doute ne lui fut plus possible, et à partir de ce moment, de quelque forme qu'il revêtit son crime, il devint volontairement assassin.

Il fut d'ailleurs grassement payé ; on a des reçus de sa main, établissant qu'il toucha, pour faire le procès de Jeanne, une somme équivalente à plus de cent mille francs de notre monnaie ; et les années qui suivirent le supplice, nous le voyons, gouvernant Paris et la partie du royaume de France soumise à l'étranger. Les Anglais lui tinrent donc leur promesse, et

en échange du sang de Jeanne lui donnèrent ce qu'il désirait : de l'argent et du pouvoir. Mais lui, de son côté, avait eu le triste courage de tenir son sinistre engagement : « Soyez sans » inquiétude, avait-il dit à Winchester en com- » mençant les enquêtes ; je vous ferai un beau » procès. » Nous allons le voir à l'œuvre.

Cependant, Cauchon ne pouvait pas juger seul Jeanne, il lui fallait des assesseurs ; l'usage du temps l'exigeait formellement ; et même, plus il saurait en réunir autour de lui, plus son jugement aurait de chances d'être réputé sérieux et impartial. Il se mit donc en quête pour former un tribunal ; l'histoire est là pour nous dire qu'en tout temps on est arrivé à recruter un personnel de juges-bourreaux pour les procès politiques ; que nos lecteurs se rappellent, par exemple, les condamnations capitales de Marie Stuart, du duc d'Enghien et de bien d'autres ; et ils verront qu'un scélérat sans scrupules, quand il sait payer d'audace et employer des moyens déshonnêtes, arrive presque toujours à se débarrasser juridiquement de la victime sacrifiée par sa haine.

L'évêque de Beauvais composa ses nombreux assesseurs de plusieurs catégories ; il y avait d'abord des ambitieux intrigants, n'ayant guère plus de conscience que Cauchon, et vendus comme lui aux envahisseurs de la France.

Au premier rang de cette catégorie nous comptons les six délégués de l'Université de Paris. Il y en avait d'autres qui, obligés par des bienfaits reçus ou par des relations toutes spéciales, étaient sous la main des Anglais ou de Cauchon. Une dernière catégorie se composait de tout jeunes gens sans expérience, sur lesquels le prélat comptait bien peser par promesses ou par menaces.

Tous furent sévèrement surveillés pendant la durée du procès. Défense leur avait été faite, durant ce temps, de sortir de la ville de Rouen, et leur moindre démarche favorable à l'accusée, considérée comme une trahison, leur attirait immédiatement, non seulement des reproches, mais la menace des peines les plus sévères, de la mort même.

Remarquons d'ailleurs que les assesseurs ne furent pas admis, pour la plupart, à examiner et à entendre Jeanne longtemps, car dès que l'évêque se fut aperçu de la manière victorieuse et convaincante dont la jeune fille se défendait, il s'empressa de mettre fin aux interrogatoires publics, se rendant désormais auprès de sa prisonnière dans son cachot même, accompagné seulement de quelques assesseurs généralement vendus à sa cause.

Hâtons-nous enfin de le dire, bien que l'indigne évêque de Beauvais eût soigneusement

trié sur le volet tout son personnel, il éprouva plus d'un mécompte auprès de ceux dont il voulait se faire des complices; c'est ainsi qu'un des assesseurs désignés, Nicolas de Houppeville, ne craignit pas de déclarer le procès illégal, parce que l'évêque était du parti ennemi de la Pucelle, et parce qu'il se faisait juge d'un cas déjà jugé par son métropolitain, l'archevêque de Reims, président de la Commission de Poitiers. Cauchon, furieux, l'exclut de l'assemblée; de Houppeville vint prendre séance quand même; l'évêque alors l'assigna à comparaître devant lui; et comme le courageux assesseur refusait, déclarant qu'il ne relevait que de l'Officialité de Rouen, et se préparait à se rendre devant ses juges ordinaires, l'évêque le fit arrêter et mettre en prison. On ne s'en tint pas là : on parla de l'exiler outre-mer, et même de le jeter à l'eau; mais il fut sauvé par les autres assesseurs.

Dans le cours du procès, nous verrons s'enfuir, puis disparaître, Jean de la Fontaine, dont nous allons parler, et dont le crime était d'être devenu favorable à Jeanne. Parmi ceux qui furent simplement consultés sur le cas de la Pucelle, on cite, comme s'étant déclaré ouvertement contre le procès, un des ecclésiastiques les plus savants de Normandie, nommé Lohier, qui devint plus tard président du tribunal de

la Rote à Rome, et qui déclara le procès nul, parce qu'il « était traité en lieu clos et fermé, » où les assistants n'étaient pas en pleine et pure » liberté de dire leur pleine et pure volonté », parce qu'on y attaquait l'honneur du roi de France, sans l'appeler lui-même, ni personne en son nom, parce qu'on n'avait pas donné d'avocat à l'accusée; etc..... Et il ajoutait : « Vous voyez la manière dont ils procèdent. » Ils la prendront, s'ils peuvent, par ses paroles, » car elle dit : *je sais de certain ce qui touche » mes apparitions;* mais si elle disait seulement » *Il me semble,* il m'est avis que nul homme ne » la pourrait condamner. Il apparaît aussi que » ses juges procèdent plus par haine qu'autre- » ment; à cause de cela je quitte cette ville, et » je n'y veux plus être. » Il partit en effet de Rouen, et bien lui en prit, car on voulait le jeter à la rivière.

Également l'évêque d'Avranches, lorsqu'on le consultait comme ses collègues de la province de Rouen, répondait qu'une chose de ce genre regardait le Souverain Pontife, et qu'il fallait lui envoyer la Pucelle à juger. On le voit, il y eut de nobles âmes pour sauver l'honneur de l'Église, compromis par un évêque schismatique de fait, et par de misérables prêtres qui lui prostituaient leur conscience.

Cependant le procès allait suivre son cours.

CHAPITRE XXVI

LES PRÉLIMINAIRES DU PROCÈS — LES INFORMATIONS DE DOMREMY — LE TRIBUNAL EST CONSTITUÉ — UN DES ASSESSEURS, NICOLAS LOYSELEUR, CONSENT A TROMPER JEANNE, A SE FAIRE PASSER POUR SON AMI ET A REDIRE SES CONFIDENCES A CAUCHON — INTERROGATOIRES PUBLICS ET SECRETS — LE RÉQUISITOIRE DE JEAN D'ESTIVET — LES 12 ARTICLES NON COMMUNIQUÉS A JEANNE ET SUR LESQUELS ON CONSULTE JUGES ET SAVANTS

L'évêque de Beauvais n'avait pas le droit de tenir tribunal à Rouen de son autorité privée. Cet archevêché étant vacant en ce moment, il n'appartenait qu'au chapitre de la métropole d'autoriser Pierre Cauchon à siéger sur une terre soumise à sa juridiction. Les chanoines de Rouen ne tenaient pas du tout à accorder cette autorisation, mais ils durent céder à la pression anglaise, et leur consentement, exprimé dans ce qu'on appelle des *lettres de territoire*, fut donné le 28 décembre 1430.

Le mardi 9 janvier suivant, Pierre Cauchon réunit dans l'hôtel du Conseil Royal, près du

château de Rouen, huit seulement de ses assesseurs. Il leur exposa l'historique des démarches qu'il avait faites jusqu'à ce jour, par lesquelles il était en possession de la personne de Jeanne, et en mesure de la juger ; il leur donna lecture de toutes les pièces concernant ces démarches, et les assesseurs décidèrent qu'il y avait lieu de prendre des informations sur l'accusée.

Disons de suite, pour n'avoir pas à y revenir, que ces informations ont été prises ; on délégua un commissaire spécial, qui se rendit en Champagne ; il y vit le bailli de Chaumont au nom d'Henri V, Jean de Torcenay. Celui-ci désigna, pour accompagner l'envoyé Nicolas Bailly, tabellion d'Andelot en Champagne ; ce dernier se rendit dans le pays de Jeanne, et y interrogea une quinzaine de témoins. Tout ce qu'il recueillit fut à la louange de la Pucelle, si bien que Jean de Torcenay, en voyant le résultat de l'enquête, dit à Bailly : « Vous êtes un faux Armagnac. » et que l'évêque de Beauvais, en recevant le commissaire à son retour, lui déclara qu'il était un traître, un mauvais homme, qu'il n'avait pas fait ce qu'il devait dans l'exécution de son mandat, et finalement, refusa non seulement de le payer, mais de lui rembourser ses dépenses. Ce commissaire déclara dans la suite à un de ses

amis qu'il n'avait rien trouvé dans Jeanne que ce qu'il eût voulu rencontrer dans sa propre sœur; si l'évêque l'avait reçu ainsi, c'est que les renseignements recueillis ne pouvaient pas être utiles à l'inique prélat vendu aux Anglais.

Toujours est-il que ces informations, toutes favorables à Jeanne, ne furent ni communiquées aux assesseurs, ni insérées au procès, mais détruites par Cauchon; belle conduite pour un juge !

Revenons à la séance du 9 janvier. L'évêque de Beauvais y constitua les officiers destinés à l'assister dans le cours du procès. Fut nommé promoteur, c'est-à-dire chargé de soutenir l'accusation, un misérable, sans foi ni loi, âme damnée de Cauchon, Jean d'Estivet, ancien vicaire général du diocèse de Beauvais; commissaire examinateur des témoins : Jean de La Fontaine, homme instruit, dont Cauchon pensait à tort pouvoir se servir comme d'instrument ; greffiers : Guillaume Manchon et Guillaume Colles, dit Bois-Guillaume, jeunes prêtres, qui, quoique d'un caractère faible, firent preuve d'une certaine énergie, et d'une certaine impartialité; exécuteur des mandements et convocations, c'est-à-dire huissier : Jean Massieu, autre jeune prêtre, qui témoigna constamment de la sympathie à Jeanne, malgré

les menaces dont il fut l'objet de ce chef. C'est par ces trois derniers personnages, qui vécurent jusqu'à un âge assez avancé, que l'on a connu beaucoup de précieux détails sur le procès de Rouen.

Le samedi suivant, 13 janvier, Cauchon réunit dans sa maison six des assesseurs, et leur fit donner lecture de quelques informations réunies par lui sur la Pucelle ; (mais non, bien entendu, de celles commandées le 9 janvier, qui ne pouvaient pas être encore rapportées de Domremy) ; puis on décida de rédiger quelques articles, contenant les principaux chefs d'accusation. Ces articles étaient prêts le 23 janvier, et lecture en fut donnée ce jour-là, dans le même local, aux mêmes assesseurs. On résolut ensuite de faire procéder à une enquête préparatoire sur les faits et dires de la prisonnière.

Le mardi, 13 février, toujours dans la maison de Cauchon, se réunirent les mêmes six personnages, auxquels étaient venus s'ajouter les six docteurs de l'Université de Paris, requis par Cauchon pour se joindre à lui et pour le secónder en toutes choses dans cette infâme affaire ; c'étaient : Jean Beaupère, Pierre Maurice, Girard Feuillet, Jacques de Touraine, Nicole Midy et Thomas de Courcelles, tous entièrement dévoués à la cause anglaise et à

la personne de Cauchon. Devant eux, ce jour-là, Jean d'Estivet et les autres officiers du procès prêtèrent le serment habituel.

Le 19 février, les douze mêmes assesseurs, toujours réunis chez Cauchon, prirent connaissance de l'enquête préalable, décidèrent qu'il y avait lieu de poursuivre outre la suite du procès, et invitèrent à se joindre à eux, le vicaire de l'Inquisiteur pour le diocèse de Rouen, Jean Le Maître, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ce dernier était un homme timide, un trembleur dans toute la force du terme, tout ce qu'il fallait, en un mot, pour subir une pression. Il se récusa comme n'étant délégué que pour le seul diocèse de Rouen, et la cause appelée relevant de l'évêché de Beauvais. L'excuse fut admise pour le moment, mais Cauchon en écrivit immédiatement à l'Inquisiteur général de France pour lui demander de munir Jean Le Maître de pouvoirs spéciaux. Il les obtint à la date du 4 mars, et, à partir du 13 de ce mois, le vice-inquisiteur siégea à ses côtés, en compagnie de son greffier, Nicolas Taquel.

Parmi les assesseurs qui assistèrent à toutes les séances préparatoires, il faut citer un chanoine de Rouen, Nicolas Loyseleur, peut-être la figure la plus abominable et la plus repoussante de tout le procès. Cet homme comptait parmi ceux que Cauchon et les Anglais avaient

achetés ; il était par conséquent décidé à la condamnation quand même de Jeanne ; mais, non content de cette première infâmie, il en consentit une seconde qui semble dépasser les bornes de la méchanceté humaine. Malgré toutes les précautions prises, Cauchon n'était pas sûr de trouver même un motif tant soit peu plausible de condamnation ; il lui fallait un homme qui consentît à espionner Jeanne, puis à la tromper ; à l'induire en erreur sur les choses à dire pour sa défense, à lui persuader de prendre telle ou telle attitude qui pût permettre à ses juges de la condamner ; en un mot à la pousser dans le piège que la perfidie du schismatique évêque de Beauvais lui tendait.

Loyseleur accepta ce rôle immonde ; et ne semble-t-il pas que le nom qu'il portait le désignât pour tendre les filets sous les pas de la colombe, tandis que celui de Pierre Cauchon demeurera comme une flétrissure sur le juge-bourreau ?

Loyseleur ne siégeait au tribunal qu'en l'absence de Jeanne ; et les quelques fois qu'il y parut pendant les interrogatoires, ou il se dérobait sous les tentures, ou il couvrait sa présence de quelque hypocrite prétexte. Mais pendant tout le temps du procès, il se donna à elle comme un ami, et joua même en cette qualité un double rôle :

Les premiers jours de la détention, masquant ses traits, il se déguisa en cordonnier, et pénétra jusqu'à Jeanne, se faisant passer pour un compagnon de ses fers; il lui dit être son compatriote, et chercha à lui arracher ses secrets; mais comme il n'arrivait de cette façon à rien qui pût le satisfaire, il changea de tactique. Reprenant son visage et ses habits ordinaires, il se présenta à elle comme un ecclésiastique de son parti, tout dévoué pour sa défense.

Par ce moyen, il gagna sa confiance, devint son confident, son confesseur même, en un mot son unique directeur dans les difficultés présentes, la poussant tantôt dans telle direction, tantôt dans telle autre ; et le cas qu'il comptait faire de ces confidences, un seul fait, raconté plus tard par le greffier Manchon, nous l'apprendra.

Loyseleur se rendit un jour dans la prison de Jeanne, pour avoir avec elle un entretien confidentiel sur les matières touchant le procès. Il la fit asseoir le dos tourné à une ouverture donnant sur la place voisine; là se tenaient l'évêque de Beauvais et le comte de Warwick, gouverneur de Rouen; ils avaient amené avec eux les greffiers du tribunal, et prétendaient leur faire écrire ce qu'ils entendraient de cette façon; mais les greffiers eurent l'énergie de se

refuser à cette besogne, déclarant qu'il n'était pas honnête d'instruire un procès de la sorte.

Loyseleur en fut réduit à porter lui-même à Pierre Cauchon les confidences de la Pucelle; mais il ne cessa pas ce rôle de perfide conseiller, et le continua jusqu'au dernier instant que Jeanne resta dans sa prison. Ce ne fut que dans le trajet de sa victime à l'échafaud qu'il reconnut sa faute, nous verrons plus tard dans quelles circonstances ; mais ce qu'il importe de remarquer comme un fait de première importance, c'est l'existence de ce conseil de perdition, donné à Jeanne, et de ces tromperies en permanence qui, lui déguisant la vérité, l'ont amenée parfois à certains dires et à certains actes qu'il serait difficile d'interpréter, si des conseillers loyaux ou des avocats éclairés eussent été assis à côté d'elle, pendant la durée de son procès.

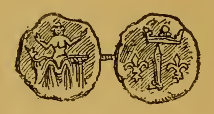
C'est dans ces conditions que se déroulèrent les différentes phases du drame de Rouen. Jeanne subit d'abord, du 21 février au 3 mars, six interrogatoires publics où tous les assesseurs pouvaient assister. Comme ces séances tournaient à son triomphe, on eut recours aux interrogatoires secrets : l'évêque ou son délégué se rendit alors dans la prison avec quelques assesseurs seulement; et du 10 au 17 mars, fit subir coup sur coup à Jeanne neuf longs et

pénibles interrogatoires. On rédigea ensuite les assertions de l'accusée recueillies dans ces séances; on les lut à Jeanne qui reconnut les réponses qu'elle avait faites, puis, le 25 mars, Pierre Cauchon et quatre assesseurs, tous de l'Université de Paris, se rendirent dans la prison de Jeanne, et lui firent une exhortation à reprendre l'habit féminin. Elle s'y refusa; nous expliquerons sa conduite au chapitre suivant.

Tout ce qui précède se rapporte à l'instruction de la cause. Le lendemain 26 mars, commença le procès ordinaire. Le promoteur d'Estivet rédigea l'acte d'accusation en 70 articles; il fut lu à Jeanne en deux séances, les 27 et 28 mars. On ne peut imaginer un tissu de calomnies plus infâmes, de mensonges plus évidents, d'erreurs plus grossières et de stupidités plus flagrantes : On lui reprochait entre autres choses, car il serait trop long de tout rapporter, d'avoir eu dans son enfance des pratiques superstitieuses autour de l'arbre des Fées; de s'être mise en rapport avec Satan et les esprits mauvais; d'avoir vécu à Neufchâteau en compagnie de femmes de mauvaise vie et de gens de guerre; d'avoir tenu des propos inconvenants avec Robert de Beaudricourt; de faire usage d'habits d'homme; de porter les armes ; de s'être vantée qu'elle

ferait lever le siège d'Orléans, couronner le roi à Reims, et qu'elle chasserait tous les Anglais de France; d'avoir dit qu'on ne ferait bonne paix qu'avec le bout de la lance et du glaive; d'avoir mis des croix et les noms de Jésus et de Marie sur ses lettres; de s'être dite envoyée de Dieu, même pour des choses tendant à la violence et à l'effusion du sang humain; de refuser de révéler le secret qu'elle donna à Charles VII comme signe de sa mission; d'avoir fait des prophéties et d'en faire encore; de déclarer entendre les voix des archanges, des anges, des saints et saintes de Dieu; de n'avoir pas toujours obéi à ses voix qu'elle dit venir de Dieu; de déclarer que tout ce qu'elle fait, elle le fait d'après l'ordre de Dieu; d'avoir dit qu'elle croyait n'avoir jamais fait de péché mortel; d'avoir fait la sainte communion en habits d'homme; d'avoir essayé de se suicider à Beaurevoir; d'avoir, suivant son dire, embrassé et touché sainte Catherine et sainte Marguerite; d'avoir dit que ses Saintes aimaient les Français et détestaient les Anglais; d'avoir reçu d'elles la révélation de son salut éternel, pour le cas où elle garderait sa virginité; d'avoir manqué de révérence envers Dieu et les Saints, dans la plainte qu'elle leur fit à Beaurevoir à propos des gens de Compiègne; d'avoir caché ses révé-

lations à son curé et à ses parents ; de ne les avoir soumises ni à l'Église, ni à un évêque; d'avoir accepté pour sa personne des marques de vénération qui n'étaient que de l'idolâtrie ; de prier ses voix, et par là-même, d'invoquer les démons ; de s'être dite guidée par un ange à Chinon pour porter une couronne à Charles VII ; d'être adorée comme une sainte. On lui reprochait encore les prières, les collectes faites par vénération pour elle en certaines églises ; les médailles à son effigie,



Médailles frappées en l'honneur de Jeanne d'Arc.

que beaucoup portaient avec confiance ; le commandement d'une armée parfois nombreuse; de vivre en compagnie des hommes, d'être servie par eux ; de posséder des richesses, un grand train de maison ; d'avoir deux conseillers, appelés conseillers de la Fontaine ; (selon ce que Catherine de la Rochelle avait déclaré à l'Official de Paris) ; d'avoir échoué devant Paris, à La Charité-sur-Loire, à Pont-l'Évêque (?), et même à Compiègne, après avoir promis la victoire de la part de Dieu ;

d'avoir fait peindre un étendard, puis ses armes à elle, ce qui n'était que faste et vanité, et non religion et piété ; d'avoir mis une de ses armures à saint Denys, pour en faire des reliques ; dans la même ville, d'avoir versé de la cire fondue sur la tête des petits enfants, en leur prédisant l'avenir ; de refuser de se soumettre à l'Église militante ; de s'attribuer l'autorité de Dieu et des anges, pour s'élever au-dessus de tout pouvoir ecclésiastique ; de prétendre être pardonnée du péché commis contre ses voix à Beaurevoir, ce qui est contre l'Écriture, affirmant que nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

Voilà le résumé du réquisitoire de Jean d'Estivet ; on voit que nous avons eu raison de le qualifier sévèrement : ce qu'il contient de vrai est absolument innocent, le reste est de la calomnie. Jeanne en protesta maintes fois, quand elle entendit la lecture de ce factum, mais on ne lui opposa aucun témoignage, et on se contenta de passer outre.

Cependant, on n'osa produire au public un tel tissu d'absurdités. — L'évêque et ses complices virent bien que l'œuvre était à refaire ; ils chargèrent de cette besogne Nicole Midy, et le jeudi, 5 avril, l'accusation se trouvait résumée en douze articles, beaucoup plus perfidement agencés que le réquisitoire d'Estivet.

On y supprime presque toutes les stupidités que nous venons de lire, et on impute à la Pucelle, en fait de crimes, tout ce qui a rapport à ses révélations, s'efforçant de les donner comme communications avec le démon, le port de l'habit d'homme, et enfin, le refus de soumission au jugement de l'Église militante. On ne donna pas connaissance à Jeanne de ce résumé écrit contre elle, et on l'envoya à l'Université de Paris, aux trois évêques d'Avranches, de Coutances et de Lisieux, les seuls des six suffragants de Rouen alors présents dans leurs évêchés ; à plusieurs abbés ayant rang de prélats, au chapitre de Rouen, en tant que corps, et à un grand nombre de savants en théologie, en droit canon et en droit civil. Remarquons bien que l'évêque de Beauvais prenait sur lui d'affirmer la vérité des faits contenus dans les douze articles, et qu'il demandait seulement à chacun des personnages consultés de lui donner, par écrit et sous son sceau, son avis sur les articles tels qu'ils étaient rédigés. La réponse devait être, nécessairement, non pas un jugement de Jeanne, mais une appréciation de la pièce soumise par Pierre Cauchon aux délibérations des prélats et des savants.

Les réponses ne tardèrent pas à arriver ; celle de l'évêque d'Avranches était nettement contradictoire aux idées de Cauchon ; elle récla-

mait l'envoi de la cause de Jeanne au Pape ; aussi fut-elle supprimée par l'inique juge dans les comptes rendus du procès. Plusieurs des savants consultés firent d'importantes réserves, et dirent : Cette femme est coupable, *à moins que ses révélations ne viennent de Dieu ;* elle ne doit pas porter d'habits d'homme, *à moins que ce ne soit pour préserver sa pudeur.*

Les chanoines de Rouen, convoqués, commencèrent par s'abstenir en majorité de se rendre à la salle capitulaire ; ils se réunirent néanmoins sous la menace d'une peine disciplinaire, mais leur délibération ne fut pas très favorable à l'accusation.

D'autres, et à leur tête les vrais complices de Cauchon, qui répondirent les premiers : c'est-à-dire les professeurs délégués de l'Université de Paris, Nicolas Loyseleur et quelques autres, furent complètement favorables aux vues de l'évêque de Beauvais. Néanmoins, deux vœux semblaient résulter de toutes les réponses: d'abord, que les douze articles fussent soumis à l'Université de Paris, et ensuite, que de nouveaux avertissements fussent adressés à la Pucelle.

Cauchon se soumit volontiers à cette double demande qui ne lui coûtait rien ; il envoya à l'Université quatre de ces docteurs alors à Rouen, avec les douze articles ; puis il se

rendit lui-même, le 18 avril, dans la prison de Jeanne, pour lui faire une exhortation ; et comme elle persévérait à ne pas se soumettre, il lui adressa une admonition publique le 2 mai, dans une salle du château de Rouen, en présence de 63 de ses assesseurs. Il va sans dire que cette formalité n'eut pas plus de succès que tout le reste; mais il est temps de reporter nos regards sur Jeanne, et de voir ce qu'elle fit devant ses juges.

CHAPITRE XXVII

JEANNE DEVANT LE TRIBUNAL EST ASSISTÉE CONSTAMMENT PAR SES VOIX — SA NOBLE ATTITUDE — SES RÉPONSES SAGES ET PLEINES D'UNE SUBLIME INSPIRATION — SES PRÉDICTIONS SUR LE CHATIMENT DE SES JUGES, SUR LA VICTOIRE DE LA FRANCE, SUR SON PROPRE SORT

C'est dans l'adversité que les grands courages se révèlent. Jeanne avait été héroïque dès ses premières années en obéissant à ses voix, malgré toutes les apparences contraires. Elle avait été sublime dans ses campagnes guerrières ; mais à Domremy, à Vaucouleurs, à Chinon, à Poitiers, à Orléans, à Patay, à Reims, elle était soutenue par l'espérance de sauver sa patrie, elle avait des amis pour la consoler des secrets agissements de ses adversaires et des insultes de ses ennemis. Maintenant, elle est en proie à toutes les tortures physiques et morales ; elle est abandonnée des siens, entre les mains de ses pires ennemis, privée de la sainte messe, de la sainte communion, n'ayant pour confident et confesseur qu'un traître.

Cependant Jeanne ne se laisse pas abattre ; elle demeure ce que nous l'avons toujours connue, pieuse, sainte, bonne, ne vivant que pour la France, et toujours prête à mourir pour elle. Ses sentiments envers Notre-Seigneur Jésus-Christ sont bien ceux d'une sainte, privée, par la cruauté de ses bourreaux, du meilleur ami de son cœur. Passant parfois devant la porte close de la chapelle du château de Rouen, avec ses gardes, et conduite par l'appariteur Massieu, elle interroge ce prêtre : « Le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il là ? », et sur sa réponse affirmative, pieusement elle s'agenouille, et prie. Massieu en est édifié, et malgré une grossière menace du promoteur d'Estivet, il continue de procurer à Jeanne ce pieux adoucissement à ses peines.

Devant ses juges, elle est constamment respectueuse, malgré la haine qu'elle leur sait au cœur contre elle, et si elle refuse de se soumettre à leur décision, c'est parce que sa conscience le lui défend, et qu'elle sait qu'ils agissent illégalement en ce procès. On veut lui faire nier ses révélations ; son devoir est de les affirmer : elle les affirme. On veut lui faire quitter l'habit d'homme ; elle refuse pour deux motifs : d'abord pour ne pas démentir indirectement par là sa mission surnaturelle ;

ensuite parce que, hélas ! elle a besoin de ses habits pour défendre sa pudeur : les trois Anglais qui sont dans sa prison lui font subir de tels outrages, qu'elle doit conserver son viril costume pour se préserver de leurs insultes.

On arrive par la perfidie, et grâce aux mensonges de Loyseleur, à jeter tant d'obscurité dans son esprit, qu'on lui fait dire qu'elle refuse de se soumettre à l'Église militante ; mais c'est parce qu'on a pris soin de lui cacher ce qu'il faut entendre par là ; et dès que des amis, comme le malheur en recueille souvent partout, risquent leur vie pour lui exposer la vérité sur ces questions délicates, elle déclare hautement que, refusant de se soumettre à Cauchon, son mortel ennemi, elle reste fidèlement soumise au Pape et au Concile. C'est après lui avoir fait passer cet avis que Jean de La Fontaine, son interrogateur, est forcé de prendre la fuite, et qu'il disparaît sans que nous sachions ce qu'il est devenu.

Il faudrait s'étonner de trouver tant de sagesse et de persévérance dans une enfant si jeune, trompée de tant de façons, si ignominieusement trahie par le prêtre son confident, si l'on ne savait que les voix de ses Saintes, loin de l'abandonner dans sa prison, ne lui parlèrent jamais davantage qu'à ce moment

d'épreuve. Constamment elles la guidèrent, et si leurs indications n'ont pas été jusqu'à lui révéler tous les pièges de ses ennemis, elles lui ont toujours enseigné la manière d'en sortir à son honneur et à la confusion de ces misérables. Chaque jour, et souvent plusieurs fois dans la même journée, une grande lumière, visible d'elle seule, environnait Jeanne, et dans cette lumière ses voix se faisaient entendre, la consolaient, l'instruisaient, la guidaient. Si parfois elles se faisaient désirer, Jeanne se mettait à genoux, et récitait cette touchante prière :

« Très doux Jésus, mon Dieu, en l'honneur » de votre sainte passion, je vous requiers, si » vous m'aimez, de me révéler comment je » dois répondre à ces gens d'église. Je sais » bien, quant à l'habit, le commandement qui » me l'a fait prendre, et je ne sais quand et » comment je le dois laisser ; qu'il vous plaise, » ô mon Dieu, de me l'enseigner. » Aussitôt ses voix venaient, et lui parlaient.

Ceci connu, il ne faut plus s'étonner de ses admirables réponses ; il n'y a plus qu'à les écouter, à les méditer et à les admirer. Pour ce faire, il faudrait lire une à une toutes les pages du procès de Rouen ; le cadre de ce petit volume ne nous le permettant pas, nous allons cueillir çà et là quelques-unes de ces



Jeanne prête serment devant ses juges.

admirables fleurs de sagesse, en suivant à peu de chose près l'ordre des interrogatoires.

On lui demande : « Avez-vous appris quelque » métier dans votre jeunesse ? — Parfaitement, » répond Jeanne ; j'ai appris à filer et à coudre » le linge ; pour coudre et filer, je ne crains » femme de Rouen. »

Avec quelle noblesse et quelle fermeté ne parle-t-elle pas à Pierre Cauchon ; voici trois de ses apostrophes à son endroit : « Je vous » l'ai dit, prenez bien garde, vous prétendez » être mon juge ; vous assumez-là une lourde » responsabilité et vous me tourmentez trop. » — Je viens de la part de Dieu, et je n'ai rien » à faire ici ; renvoyez-moi donc à Dieu, de » qui je suis venue. — Vous, évêque, qui pré- » tendez être mon juge, prenez bien garde à » ce que vous faites, car en vérité je suis » envoyée de Dieu, et vous vous mettez en » grand danger. »

On lui pose, un jour, une question qui révolte un grand nombre des assesseurs eux-mêmes : « Croyez-vous être en état de grâce ? » lui demande-t-on. Avec quelle sagesse ne confond-elle pas son juge, en lui répondant : « Si » je n'y suis pas, que Dieu m'y mette ; si j'y » suis, que Dieu m'y garde ! Je serais la plus » affligée du monde si je savais ne pas être en » la grâce de Dieu ; mais si j'étais en état de

» péché, je crois que la voix ne viendrait pas à
» moi. »

Quand on lui demande : « Qui vous assure
» que vous dites la vérité ? » Jeanne se souvient
que l'Église l'a examinée officiellement, et a
approuvé sa mission ; et elle dit à son juge :
« Si vous en doutez, envoyez à Poitiers, où j'ai
» été interrogée. »

Si on lui demande ce qui la fait agir : « Tout
» ce que j'ai fait, dit-elle, je l'ai fait par l'ordre
» de Notre-Seigneur ; et tout ce que j'ai fait
» par l'ordre de Notre-Seigneur, je crois l'avoir
» bien fait, et j'en attends bonne assurance et
» bon secours. »

On l'interroge sur le Souverain Pontife.
(Rappelons-nous qu'en ce moment, quoique
le schisme d'Occident fût éteint, il y avait un
anti-pape) : « Que dites-vous de notre seigneur
» le Pape ? Et lequel pensez-vous qui soit le
» vrai Pape ? — Est-ce qu'il y en a deux ? Pour
» moi, je tiens et je crois que nous devons obéir
» à notre seigneur le Pape, qui est à Rome. »

On lui demande comment est la voix qui lui
parle : « Cette voix est belle, douce, humble,
» et elle parle Français. — Le juge dit alors :
» Sainte Marguerite ne parle donc pas anglais ?
» — Comment parlerait-elle anglais, répond
» Jeanne, puisqu'elle n'est pas du parti des
» Anglais ? »

Voulons-nous connaître le fond de son âme, ses sentiments sur le péché, sur la vertu, sur l'Église ? Écoutons-la toujours.

Le juge demande : « Quand vous vous con-
» fessez, croyez-vous être en état de péché
» mortel ? — Je ne sais, mais je ne crois pas
» en avoir fait les œuvres. A Dieu ne plaise
» que j'aie jamais été en pareil état ! A Dieu ne
» plaise que je commette ou que j'aie jamais
» commis une action qui charge mon âme ! »

On lui dit que c'est son devoir de s'en remettre à la décision de l'Église. « Que mes
» réponses, dit Jeanne, soient vues et examinées
» par les clercs, et que l'on me dise ensuite s'il
» s'y trouve quelque chose contre la foi ; je
» saurai bien dire ce qu'il en sera, car je dirai
» ce que j'y aurai trouvé par mon conseil.
» Cependant, s'il y a quelque mal contre la foi
» chrétienne que Dieu commande, je ne vou-
» drais pas le soutenir, et serais bien cour-
» roucée d'aller à l'encontre. »

Et encore : « Toutes mes paroles et mes
» actions sont en la main de Dieu ; et de tout,
» je m'en rapporte à lui. Je vous certifie, du
» reste, que je ne voudrais rien faire ou dire
» contre la foi chrétienne ; et si j'avais fait ou
» dit quoi que ce soit, s'il y avait sur mon
» corps quelque chose que les clercs sussent
» dire être contre la foi chrétienne établie par

» Notre-Seigneur, je ne voudrais pas le soute-
» nir, mais je le jetterais dehors. — L'Église,
» je l'aime, et je voudrais la soutenir de tout
» mon pouvoir pour notre foi chrétienne, et
» ce n'est pas moi que l'on devrait empêcher
» d'aller à l'Église, ou d'entendre la messe.
» Oh ! je vous en prie, en l'honneur de Dieu et
» de Notre-Dame, permettez-moi d'entendre
» la messe en cette bonne ville. — Il me semble
» que Dieu et l'Église, c'est tout un, et qu'il
» ne doit pas y avoir là-dessus difficulté. — Je
» requiers d'être menée devant notre Saint-Père
» le Pape lui-même, et alors je répondrai
» devant lui tout ce que je dois répondre. »

On lui reproche son vêtement masculin : Hélas ! il ne lui était que trop nécessaire ! Elle répond : « Puisque je porte cet habit par le
» commandement de Dieu et à son service, je
» ne crois pas mal faire ; quand il plaira à Dieu
» de me l'ordonner, je le quitterai aussitôt.
» Aujourd'hui encore, si j'étais en cet habit
» d'homme, au milieu des gens de mon parti,
» il me semble que ce serait un des plus grands
» biens pour la France, de faire comme je faisais
» avant d'être prise. »

Elle se préoccupe aussi de l'hypothèse où on lui ferait quitter son habit par force pour la mener au supplice ; et elle dit : « S'il arrive
» qu'il me faille être conduite en jugement, je

» m'en rapporte aux seigneurs de l'Église, pour
» qu'ils me fassent la grâce d'avoir une chemise
» de femme et un capuchon sur la tête. J'aime
» mieux mourir que de révoquer ce que Dieu
» m'a fait faire. »

A cette parole de Jeanne, le juge lui pose cette question : « Vous dites que vous portez
» l'habit d'homme d'après le commandement
» de Dieu ; pourquoi demandez-vous alors une
» chemise de femme à l'article de la mort ? —
» Il me suffit qu'elle soit longue », répond Jeanne, dont la seule préoccupation, en cette circonstance, est de sauvegarder sa pudeur.

On lui parle de sa bannière : « Je portais
» moi-même cette bannière quand j'attaquais
» les ennemis pour éviter de tuer quelqu'un,
» car je n'ai jamais tué personne. — J'ai porté
» mon étendard dans l'église de Reims : il
» avait été à la peine, c'était bien raison qu'il
» fût à l'honneur. »

Elle n'a pas peur de dire la vérité à ses juges : « J'ai répondu en tout, avec le plus de sincé-
» rité possible ; et si je savais quelque chose
» qui me vînt en mémoire et que je n'eusse pas
» dit, volontiers je le dirais. »

Jeanne connaît bien sa mission : pourquoi a-t-elle été choisie et favorisée plus qu'une autre ? « parce qu'il a plu à Dieu d'agir par
» une simple pucelle pour repousser les ennemis

» du roi. » Et sa mission, elle désire que beaucoup la reconnaissent, parce qu'ainsi la volonté divine serait accomplie. « Je voudrais bien » que Dieu m'envoyât encore plus de révéla» tions, afin qu'il fût plus évident encore que » je suis venue de par Dieu, c'est-à-dire que » Dieu lui-même m'a envoyée. »

Toujours très calme, en possession d'elle-même, elle nie énergiquement toutes les imputations calomnieuses dont d'Estivet la couvre, et qu'il ne peut prouver ; mais comme on ne tient aucun compte de ses dénégations, elle en appelle au juge souverain de tous les hommes : « Je m'en rapporte à Notre-Seigneur », répète-t-elle très souvent.

Après tout ce qu'on vient de lire, il est évident que Jeanne fut surnaturellement éclairée et soutenue pendant son procès, plus encore même, si c'est possible, que pendant tout le reste de sa vie. Aussi, ne sera-t-on pas étonné de voir les merveilleuses lumières que le ciel lui donna parfois pendant ce temps, sur son avenir comme sur celui des autres. A ses juges, elle prédit les châtiments de Dieu : « Vous ne » ferez pas, dit-elle, ce dont vous me menacez, » sans qu'il vous en arrive mal et au corps et » à l'âme. »

Et l'histoire nous montre : le cardinal d'Angleterre frappé de folie; Cauchon mourant

subitement entre les mains de son barbier; d'Estivet se noyant dans un égout de Rouen ; Jean Le Maître, disparaissant immédiatement à la fin du procès, sans que l'on puisse retrouver ses traces ; Nicolas Loyseleur, frappé de mort soudaine à Bâle, cette année même, au moment où il s'apprêtait à prendre part au concile schismatique; Nicole Midy, atteint, le jour même du martyre de la Pucelle, de ce mal hideux qui a nom la lèpre, et qui le conduisit au tombeau ; Bedfort enfin, mourant à la fleur de l'âge, à Rouen, dans ce château même où il a fait enfermer sa sublime prisonnière.

Jeanne s'immole pour la France; mais Dieu lui fait voir que sa mort ne sera pas inutile : « Je sais, dit-elle à ses juges, que mon roi » gagnera le royaume de France; je le sais » aussi bien que vous êtes là devant moi, » siégeant à votre tribunal. Je serais morte, » n'était cette révélation qui me réconforte » chaque jour. — Vous verrez que bientôt les » Français seront victorieux dans une grande » affaire que Dieu enverra, et telle que tout le » royaume en sera ébranlé. Et je dis cela, afin » que quand ce sera arrivé, on ait mémoire que » je l'ai dit. »

« Dieu hait-il les Anglais ? », lui demande-t-on. — « De l'amour ou de la haine que Dieu » peut avoir pour les Anglais, répond Jeanne,

» et de ce qu'il fera par rapport à leurs âmes,
» je n'en sais rien ; mais ce que je sais bien,
» c'est qu'ils seront chassés de France, excepté
» ceux qui y resteront et y mourront ; et je sais
» aussi que Dieu enverra la victoire aux Fran-
» çais contre les Anglais. »

Quant à elle-même, ses Saintes lui ont prédit sa mort ; mais par une permission providentielle, Dieu fait que le sens de leurs paroles en cette circonstance lui demeure caché, afin d'adoucir à la pauvre enfant les tortures d'une longue agonie morale : « Mes
» voix m'ont dit : Prends tout en gré, n'aie pas
» trop grand souci de ton martyre, tu viendras
» finalement au royaume du Paradis.

— Qu'entendez-vous par votre martyre ?
» interrogent les juges. — Ce que j'entends par
» mon martyre, c'est la peine et adversité que
» je souffre en prison ; je ne sais si je souffrirai
» une plus grande peine que cela, d'ailleurs
» je m'en rapporte à Dieu. »

Une grande consolation est en même temps donnée à Jeanne par ses saintes, c'est la certitude de son salut : « Je crois fermement, dit-
» elle, que je serai sauvée ; je le crois aussi
» fermement que si j'y étais déjà. »

Voilà Jeanne, peinte par elle-même, et telle que ses paroles nous la représentent ; mais notons-le bien, tous ces mots sublimes que

nous venons de lire, ce ne sont pas ses amis qui nous les ont rapportés; ce sont ses ennemis eux-mêmes qui les ont insérés au compte rendu officiel du procès de condamnation, et de plus, nous savons de source certaine qu'ils n'y ont pas tout écrit.

CHAPITRE XXVIII

MALADIE DE JEANNE — SES SENTIMENTS DE FOI ET DE PIÉTÉ — EXHORTATION DANS LA PRISON — L'AVERTISSEMENT PUBLIC — LA DÉLIBÉRATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS ARRIVE A ROUEN — LE PIÈGE DU FOURBE

Les souffrances physiques et les tortures morales endurées par Jeanne dans sa prison altérèrent sa santé. Elle tomba gravement malade ; ce fut une nouvelle occasion pour l'Angleterre de dévoiler ses sinistres projets à l'endroit de la Pucelle. Le comte de Warwick dit en effet très nettement le vouloir de la cour royale aux médecins qu'il envoyait dans la prison de Rouen : « Soignez-la bien, car le » roi ne voudrait à aucun prix qu'elle mourût » de mort naturelle. Il l'a chèrement achetée » et payée, il ne veut pas qu'elle périsse autre- » ment que par la sentence des juges et sur le » bûcher. Faites donc en sorte de la guérir. » Et comme les médecins, après examen, décla-

raient une saignée nécessaire: « Pas de » saignée, reprit Warwick, elle est rusée, » elle pourrait se tuer. » Néanmoins on la saigna et la malade se trouva mieux.

Mais le Tribunal ne voulait pas perdre de temps, il tenait à presser les choses. Malgré la maladie de Jeanne, Cauchon vint dans sa prison lui faire une exhortation, demandée par un grand nombre des docteurs consultés sur les douze articles. Il prit un ton de fausse douceur, et l'engagea à rétracter ses erreurs, et à veiller ainsi au salut de son âme et de son corps. La Pucelle, étendue sur son lit, épuisée par le mal, eut la force de remercier l'évêque de Beauvais du souci qu'il prenait de son salut ; puis, dévoilant d'un mot les vrais sentiments de son âme à l'égard de l'Église, à l'heure même où l'on voulait les obscurcir : « Il me semble, dit-elle, que ma maladie me » met en grand péril de mort. S'il en est ainsi, » que la volonté de Dieu soit faite ; mais je » vous requiers de me faire administrer le » sacrement de Pénitence, et le corps de mon » Sauveur aussi. Enfin je demande d'être mise » en terre sainte. »

A cette touchante prière, le juge inexorable répond : « Si vous voulez les sacrements de la » Sainte Église, il faut, comme tous les bons » catholiques, vous soumettre à elle. — Je ne

» saurais maintenant vous dire autre chose », reprend la Pucelle, retombant sans forces sur sa couche.

Le juge insiste : « Plus vous craignez pour » votre vie, plus vous devriez vous amender. » Vous ne pouvez jouir de vos droits de catho- » lique, qu'en vous soumettant à l'Église. — » Si mon corps meurt en prison, je compte » que vous le ferez mettre en terre sainte. Si » vous ne le faites pas, je m'en rapporte à » Notre-Seigneur. »

Et malgré son état, on continue à la presser de la sorte. Tout à coup, la malade entend dire à l'un des assesseurs présents que, faute de sa soumission, on la traitera comme une païenne. A ce mot, Jeanne relève la tête, et rassemblant ses forces : « Je suis bonne chré- » tienne, dit-elle, j'ai été bien baptisée, et je » mourrai comme une bonne chrétienne. » J'aime Dieu, je le sers, je voudrais aider et » servir l'Église de tout mon pouvoir. »

Enfin, la retrouvant aussi inébranlable dans l'épuisement de son corps que dans toute la plénitude de sa santé, les juges se retirèrent sans avoir rien obtenu.

Cependant Jeanne se remit, et Cauchon s'empressa de constater et de faire constater publiquement son refus de soumission. Le 2 mai, il réunit dans une salle du château de

Rouen 63 assesseurs ; et devant eux, Jean de Châtillon, archidiacre d'Évreux, chargé de faire l'exhortation à l'accusée, lui exposa, sous une forme oratoire, le contenu des douze articles, dont toutefois on ne communiqua jamais le texte à Jeanne. Puis il lui expliqua de nouveau, bien succinctement toutefois, ce que c'est que l'Église militante, et lui demanda de s'y soumettre.

« Je crois bien, répondit la Pucelle, à l'Église » qui existe ici-bas, mais de mes actions et de » mes paroles, comme je l'ai déjà dit, je m'en » rapporte à Dieu, Notre-Seigneur. »

Nous voyons évidemment ici l'action de Loyseleur, inspirant les réponses de la pauvre enfant, et lui faisant croire, comme l'affirmèrent d'ailleurs les témoins du procès de réhabilitation, qu'elle ne pouvait soumettre ses actes à l'Église, sans reconnaître par le fait même, que Cauchon était son juge légitime, et sans se soumettre à lui. Et l'interrogatoire que nous citons nous le prouve surabondamment, puisque, quelques instants après, la Pucelle demande par deux fois à être conduite au Souverain Pontife, affirmant qu'elle lui répondrait volontiers.

Jean de Châtillon lui demandant encore : « Pourquoi vous en rapportez-vous toujours à » Dieu? — Parce que mes révélations, répon-

» dit-elle, viennent de Dieu, sans autre inter-
» médiaire humain. »

Cependant, on voudrait à tout prix la confondre. Jeanne avait toujours refusé de faire connaître le secret apporté par elle à Charles VII ; et pourtant, comme on la pressait outre mesure de parler sur ce point, elle avait eu recours, pendant son procès, à une fiction de nature à la débarrasser des instances de ses juges. Elle leur avait dit qu'elle avait apporté au roi de France la plus précieuse couronne qu'il y eût sur la terre, et que c'était là le signe de sa mission donné à Charles VII.

Or, des renseignements pris par le Tribunal de Rouen ont démontré, sinon nettement, au moins presque certainement, que Jeanne n'a pas porté de couronne à Chinon : c'est pourquoi ses juges vont à ce moment lui tendre un nouveau piège :

« Au sujet du signe remis à votre roi, lui
» demanda Jean de Châtillon, voulez-vous
» vous en rapporter à l'archevêque de Reims,
» au sire de Boussac, à Charles de Bourbon,
» au duc de La Trémouille et à Étienne dit
» La Hire ? — Donnez-moi un messager,
» répond d'abord Jeanne, et je leur écrirai au
» sujet de tout ce procès. — Pourquoi ne
» voulez-vous pas vous en remettre à leurs
» attestations, contresignées de leurs sceaux ?

» — Donnez-moi un messager, répète la Pucelle, » je ne veux croire et m'en rapporter à eux » que de cette façon. »

Le piège en effet était trop grossier : le Tribunal voulait se faire intermédiaire entre Jeanne et ses partisans ; elle devinait bien ce qu'on pouvait obtenir par une semblable entremise. Pour la même raison, elle refusa de s'en rapporter d'une telle façon à trois ou quatre ecclésiastiques de son parti, et même de l'église de Poitiers. C'est à la fin de cette mémorable séance qu'elle prédit à ses juges le châtiment de Dieu, selon ce que nous avons rapporté plus haut.

Toutefois, répétons qu'afin de bien comprendre les réponses de Jeanne sur tous ces points délicats et embarrassants, il ne faut pas oublier que le traître Loyseleur, prévenu à l'avance par Cauchon des pièges que les interrogatoires de la Pucelle devaient contenir, allait, sous les apparences d'une fausse pitié, dicter à la pauvre enfant des réponses de nature à la perdre.

Malgré toutes ces précautions, on n'avait, somme toute, contre Jeanne que deux choses bien constatées et de nature à être interprétées contre elle : le port des habits d'homme, et le refus de se soumettre à l'Église militante, en tant que représentée par Cauchon et ses assesseurs.

Ce n'était pas assez. Aussi le 9 mai, la Pucelle fut-elle conduite dans la grosse tour du château de Rouen, où l'on avait préparé tous les instruments de torture. Le bourreau et ses aides étaient là, prêts à agir, si elle ne voulait avouer qu'elle avait trompé ses juges. Jeanne alors fièrement releva la tête, et s'écria : « Vraiment, quand vous devriez me faire » arracher les membres, et me faire partir » l'âme du corps, je ne vous dirais pas autre » chose ; et si je vous disais autre chose, je » vous dirais toujours ensuite que vous me » l'avez fait dire par force. »

Devant tant d'énergie, on n'osa passer outre, craignant sans doute que son corps, usé par la souffrance, ne fût achevé dans les supplices. Et quand, un peu plus tard, on consulta douze assesseurs sur l'opportunité d'appliquer la torture à Jeanne, il n'y en eut que trois qui la votèrent, et parmi ces trois, comble d'infamie, le traître Loyseleur.

Cependant, la délibération de l'Université de Paris arriva ; supposant acquis les faits contenus dans les douze articles, elle condamnait Jeanne sur toute la ligne. On s'empressa d'assembler les assesseurs, en le plus grand nombre possible, pour leur lire l'avis de tous ces célèbres docteurs, ainsi que deux lettres de félicitations et d'encouragement, écrites

par l'Université au roi d'Angleterre et à Pierre Cauchon, les louant de leur zèle pour l'Église et leur demandant de ne plus tarder à faire de la coupable, bonne et prompte justice.

La plupart des assesseurs s'empressèrent d'adhérer aux délibérations de l'Université purement et simplement; les autres y souscrivirent avec plus ou moins de réserves, en demandant que Jeanne fût de nouveau avertie de se soumettre.

Le mercredi 23 mai, Pierre Cauchon et Jean Le Maître, assistés de neuf assesseurs, firent comparaître Jeanne. Sur l'ordre de l'évêque de Beauvais, Pierre Maurice, chanoine de Rouen, exposa à l'accusée les points sur lesquels l'Université la déclarait coupable, et termina par une pathétique exhortation à s'en rapporter au jugement de l'Église et à sa décision sur ces points.

Jeanne écouta et dit : « Je maintiens tout » ce que j'ai répondu dans le procès. — Ne » savez-vous pas, reprit Cauchon, que vous » vous exposez à être brûlée ? — Quand je » verrais le feu allumé, les fagots préparés, le » bourreau sur le point de mettre le feu, quand » je serais sur le bûcher, je ne dirais pas » autre chose, et je soutiendrais ce que j'ai dit » dans le procès, et cela jusqu'à la mort. »

L'évêque de Beauvais l'interrogea une der-

nière fois : « Avez-vous quelque chose à ajou-» ter? — Non, répondit-elle. » L'indigne prélat déclara la cause entendue, et remit au lendemain le prononcé du jugement.

En conclusion, on n'avait rien obtenu de Jeanne qui fût capable d'altérer aux yeux des personnes de bien, et même des gens du peuple, l'éclat qui entourait le nom de la Pucelle. Malgré la perfidie de ses juges, la trahison de son confident, la vue des instruments de torture, et la menace du bûcher, Jeanne avait soutenu la vérité de ses révélations ; elle avait maintenu sa mission divine : on pouvait bien la brûler, mais faire disparaître de son front l'auréole d'envoyée de Dieu, ou essayer seulement de l'obscurcir, c'était impossible.

Fallait-il donc que Cauchon se déclarât vaincu ? Fallait-il que ce misérable eût reçu tant d'argent, fait preuve aussi de tant de néfastes talents en pure perte, et qu'il avouât aux Anglais, ses maîtres, qu'il avait bien pu arriver à faire mourir Jeanne, mais non à la déshonorer?

Or, c'est à l'heure où tous les préparatifs d'un crime semblent prêts à devenir inutiles, que les malfaiteurs deviennent plus audacieux et plus rusés? Tel est Cauchon à la dernière période de sa lutte contre l'innocence. Il

veut à tout prix faire rétracter à la Pucelle des erreurs prétendues, afin d'empêcher que l'on croie à sa sincérité et à sa mission. Pour cela, rien ne lui coûtera désormais, et la plus grossière fourberie lui semblera légitime. Jusqu'à présent, s'il a supprimé des pièces au procès, il n'en a pas encore substituées : il va le faire. Il n'a pas encore pris la responsabilité de promesses fausses et mensongères ; il va l'encourir sans hésiter. Enfin, il est un mode de séduction qu'il n'a pas encore employé : c'est de faire briller aux yeux de Jeanne l'espoir de reprendre les armes pour la France, ce qu'il sait son unique rêve, elle le dit assez haut ; il tentera ce moyen.

Et tout cela, il le fera non plus seulement avec la menace sur les lèvres, mais au pied d'un bûcher, sur lequel un bourreau prépare sa torche incendiaire, et au moment où le directeur d'une conscience aussi diversement agitée, changeant tout à coup de tactique, par une infâme trahison, déclarera coupable une résistance qu'il a jusqu'alors conseillée et encouragée, et demandera à Jeanne, au nom de Dieu, de sauver son âme en se soumettant au tribunal de Cauchon.

Telle est la scène de Saint-Ouen, que nous allons décrire.

CHAPITRE XXIX

LE CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN — MANOEUVRES INFAMES DE CAUCHON ET DE SES COMPLICES — CE QUE L'ON APPELLE A TORT DANS L'HISTOIRE : L'ABJURATION DE JEANNE D'ARC

Le jeudi après la Pentecôte, 24 mai, le cimetière de Saint-Ouen, situé alors à droite de la belle église gothique que l'on voit encore à Rouen, présentait un aspect inaccoutumé. Sur ce terrain qui, comme les cimetières à cette époque, appartenait à l'Église, on avait tout préparé pour prononcer le jugement de Jeanne. Une estrade s'y élevait, richement décorée; là avaient pris place, à côté du cardinal de Winchester, l'indigne évêque de Beauvais, le pusillanime Jean Le Maître, juge de la Pucelle, plusieurs prélats du parti anglais, et un grand nombre d'assesseurs et de savants.

Devant cette estrade s'en dressait une autre plus petite; on y amena Jeanne revêtue de ses habits d'homme ; et à ses côtés prirent place Guillaume Erard, chargé de prononcer un solennel discours, et d'exhorter officiellement l'ac-

cusée à se soumettre. Il y avait là aussi le chanoine Loyseleur, les greffiers Bois-Guillaume et Manchon, l'appariteur Jean Massieu, et non loin de là, mais hors de l'estrade, le greffier Taquel, le médecin De la Chambre, et divers fonctionnaires de la cour d'Angleterre. Une foule immense entourait ce tribunal en plein vent. C'est là que l'on devait livrer à Jeanne un assaut définitif, en vue de l'amener à un acte quelconque permettant de dire qu'elle avait rétracté ses révélations et son rôle d'envoyée de Dieu ; Cauchon y tenait plus qu'à la faire mourir de suite, certain de retrouver bientôt quelque prétexte pour l'immoler.

Il était, nous l'avons dit, décidé à ne reculer, pour obtenir cet acte, devant aucune perfidie. Aussi, avec quels soins n'avait-il pas préparé, d'une façon occulte cette fois, les moyens à employer durant cette sinistre séance! Le juge d'abord avait devant lui deux sentences : l'une contenant la condamnation, et livrant Jeanne au bras séculier, c'est-à-dire dans l'espèce, aux Anglais qui déjà avaient préparé son bûcher; l'autre ne prononçant que la détention perpétuelle, destinée à être lue si la Pucelle succombait aux pièges tendus.

On avait remis à Jean Massieu une formule d'abjuration, très courte, ne contenant

que deux clauses : acceptation de l'habit de femme, et soumission au jugement du Tribunal. Mais à Laurent Calot, secrétaire du roi d'Angleterre, on avait confié une autre formule sur laquelle était écrite, au nom de Jeanne, une longue renonciation à ses révélations et à tout ce qu'elle avait affirmé pendant sa vie et durant son procès. Cette formule, Laurent Calot l'avait glissée dans sa manche ; le public devant évidemment croire à l'existence d'une pièce unique.

Quant à Jeanne, on l'avait bien et dûment avertie qu'on allait lui demander de choisir entre une mort cruelle ou bien une soumission plutôt apparente que réelle à la volonté de ses juges. « Il fallait, lui disait-on, pour le res-
» pect des seigneurs d'Église qui la faisaient
» comparaître, qu'elle reconnût leur autorité,
» du moins extérieurement, et le témoignât
» en reprenant l'habit de femme ; moyennant
» quoi elle aurait la vie sauve, serait tirée des
» mains de ses geôliers anglais et mise dans
» les prisons d'Église. »

Or, cette dernière faveur, toujours refusée à la Pucelle jusqu'à ce jour, bien qu'elle y eût un droit strict reconnu par les assesseurs eux-mêmes, était pour elle un précieux bienfait et une lueur d'espérance. Dans les prisons ecclésiastiques, elle serait délivrée du contact

impur de ses gardiens et confiée à des femmes, ce qui eût rendu pour elle sans inconvénient l'usage du vêtement féminin ; elle aurait l'espoir, lors d'un changement d'évêque, ou d'une circonstance fortuite qui la mettrait en présence d'un prélat consciencieux, d'être envoyée au Souverain Pontife, ou jugée à nouveau, équitablement cette fois : de plus, la garde y étant moins sévère, peut-être eût-elle pu un jour s'évader et reprendre les armes.

Car, ne l'oublions pas, Jeanne n'avait pas compris ce que ses voix entendaient par son martyre ; en le lui annonçant, elles lui avaient prédit une grande victoire qui la délivrerait ; cette victoire, c'était le courage devant le bourreau, la persévérance dans sa mission, le martyre souffert pour rendre témoignage aux révélations divines ; la délivrance, c'était le ciel.

Mais la Pucelle ne l'entendait pas ainsi ; elle était d'un âge où l'on croit difficilement que l'on va mourir : elle désirait encore servir la France ; elle savait que le pays avait encore besoin d'elle : il lui restait tant à faire pour délivrer complètement notre patrie !

Précisément à cause de cela, Jeanne était décidée à tenter, par tous les moyens nobles et permis, d'échapper à la mort. Hélas ! jusqu'alors elle n'en avait pas vu ; se rendant au

cimetière de Saint-Ouen, elle n'en voyait pas encore ; si ses voix ne lui avaient pas défendu de quitter l'habit d'homme, elles ne le lui avaient pas permis non plus. Quant à se soumettre au Tribunal, elle sentait que c'était s'exposer à plus d'un danger et fournir des armes contre elle-même. D'ailleurs, ce sinistre coquin que l'on nommait Loyseleur avait eu soin jusqu'alors de lui persuader la résistance. C'est dire que la Pucelle, marchant vers le cimetière de Saint-Ouen, n'était nullement décidée à faire des concessions.

Toutefois elle s'avançait, le cœur rempli d'inquiétude, car sainte Catherine et sainte Marguerite lui avaient dit, avant qu'elle quittât sa prison ; « Jeanne, sois sur tes gardes, on va » chercher à te tromper, et l'on y parviendra. » Et Jeanne, par avance, protestait qu'elle ne voulait rien faire contre la volonté de Dieu et le désir de ses Saintes.

La voici donc arrivée devant cette foule innombrable : l'aspect en intimide tout d'abord cette enfant de dix-neuf ans, qui depuis douze mois n'est pas sortie de la solitude des cachots. Cependant, l'heure de gravir l'estrade n'est pas venue ; on fait attendre Jeanne sous une petite porte, et voici qu'à ce moment Loyseleur s'approche d'elle ; la mielleuse parole du fourbe lui annonce hypocritement la clémence

apparue dans le cœur des juges ; ils se contentent maintenant d'une soumission toute extérieure et du dépôt de l'habit masculin ; que Jeanne le fasse, elle est sauvée : « Refuser
» cette légère concession, dit le traître, serait
» un crime de témérité ; ce serait tenter Dieu ;
» et lui, Loyseleur, qui jusqu'alors a prêché
» la résistance aux juges, est obligé de s'in-
» cliner devant leur magnanimité, et de con-
» seiller à sa chère protégée de céder. »

La Pucelle est stupéfaite, mais non ébranlée : Que signifie ce langage nouveau ? Serait-ce donc la fourberie annoncée par ses voix ? Mais non, cette indigne manœuvre doit venir de ses juges, et non du conseiller de sa conscience. Déjà à cet instant ses idées s'obscurcissent, le trouble commence à s'emparer de son âme ; elle va jeter un cri vers ses célestes conseillères, mais on ne lui laisse pas le temps de se reconnaître. Loyseleur finit seulement de lui parler, et déjà on la pousse vers l'estrade.

A peine y est-elle montée, qu'Érard, troublé lui aussi, commence son sermon. Il eût mieux aimé, avoua-t-il lui-même plus tard, être en ce moment à Lille qu'à Rouen. Toutefois, ne pouvant y échapper, il s'acquitta avec un zèle étonnant de sa mauvaise besogne. Il reprochait surtout à Jeanne de s'être séparée de l'Église, et l'engageait avec toutes les ressources de son

éloquence à se soumettre enfin. Jeanne l'écoutait avec une respectueuse patience, mais le front pensif, et l'âme anxieuse.

Tout à coup, l'orateur s'écria : « O France !
» tu es bien abusée ! Tu as toujours été la nation
» très chrétienne ; et Charles, qui se dit ton
» roi, a adhéré, comme un hérétique et un
» schismatique qu'il est, aux paroles et aux
» faits d'une femme vaine, diffamée et désho-
» norée. Et non pas lui seulement, mais tout
» le clergé de son obéissance, par lequel elle a
» été examinée et non reprise, comme elle l'a
» dit. »

A ces injures contre sa patrie et son roi, la Pucelle frémissait, mais se contenait pourtant, quand l'orateur, l'interpellant du geste, lui répéta : « C'est à toi, Jeanne, que je parle, c'est
» à toi que je dis que ton roi est hérétique et
» schismatique. »

C'en était trop : la Pucelle ne pouvait plus tarder à défendre son roi, et d'ailleurs, de ses voix célestes, elle entendit à cet instant même un ordre soudain : « Réponds », disaient les Saintes. Elle répondit, regardant l'orateur en face : « Par ma foi, sire, révérence gardée, je
» vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma
» vie, que c'est le plus noble chrétien de tous
» les chrétiens, et que nul, mieux que lui,
» n'aime la foi et l'Église. »

Érard, stupéfait de cette fière et ferme riposte, ne sut que dire, en s'adressant à Jean Massieu : « Faites-la taire. » Puis il continua son discours, et en le terminant, il interpella encore Jeanne, mais avec douceur cette fois : « Voici, » lui dit-il, mes seigneurs les juges, qui, à différentes fois, vous ont sommée et requise de » vouloir bien soumettre vos paroles et vos » actes, à notre sainte Mère l'Église en vous » apprenant et en vous montrant que dans ces » paroles et ces actes il y avait plusieurs choses » qui, d'après ce qui semblait aux clercs, étaient » erronées et mauvaises à dire. »

Jeanne dit : « Je vous répondrai.

— Eh bien ! parlez maintenant, répliqua » maître Érard.

— Au sujet de la soumission à l'Église, je » leur ai déjà répondu. Pour mes œuvres, pour » ce que j'ai dit ou fait, que cela soit envoyé à » Rome, à Notre Saint-Père le Pape, auquel, » et à Dieu d'abord, je m'en rapporte. Quant à » mes paroles et à mes actes, je les ai dites et » faits de par Dieu.

— Personne ne vous a fait agir ?

— Je ne rends personne responsable de mes » paroles ou de mes actes, ni mon roi, ni » d'autres ; et s'il y a quelque faute, c'est moi » qui l'ai commise et non un autre.

— Voulez-vous rétracter vos paroles et

» vos actes, qui sont désapprouvés par les
» clercs ?

— Je m'en rapporte à Dieu, et à Notre
» Saint-Père le Pape.

— Cela ne suffit pas », dit Pierre Cauchon, intervenant dans la question : « Il est impos-
» sible qu'on aille si loin pour chercher Notre
» Saint-Père le Pape. Il y a aussi les ordinaires
» qui sont juges, chacun en son diocèse. Aussi,
» est-il nécessaire que vous vous en rapportiez à
» notre Mère la sainte Église, et que vous teniez
» pour vrai ce que les clercs et les personnages
» compétents disent et ont décidé au sujet de
» vos paroles et de vos actes. »

Et Jeanne répéta : « Je m'en rapporte à Dieu
» et à Notre Saint-Père le Pape. »

L'évêque, selon les lois canoniques réitéra trois fois à l'accusée sa sommation de soumission à l'Église ; et par trois fois Jeanne maintint son appel au vicaire de Jésus-Christ.

La Pucelle, en appelant au Souverain Pontife, confondait ses juges, et renversait tout l'édifice qu'ils avaient si péniblement élevé contre elle. Cauchon et ses complices ne l'entendaient pas ainsi. Aussi Jeanne se vit-elle sur son estrade entourée et obsédée. Érard fit lire par Massieu, à haute voix, la courte formule d'abjuration, dont nous avons précédemment parlé, donnant en même temps ce commandement à

la Pucelle : « Tu abjureras, et signeras cette cédule.

— Mais qu'est-ce qu'abjurer ? dit la pauvre » enfant. Je ne sais même pas ce que signifie » ce mot. Qu'on me donne au moins un conseil.
— Conseillez-la donc », dit Érard à Massieu.

Et Massieu dit : « Rapportez-vous en à l'Église » universelle, pour savoir si vous devez abjurer, » ou non. »

Alors Jeanne, s'adressant à Érard, lui répéta à haute voix ces mêmes paroles : « Je m'en » rapporte à l'Église universelle, pour savoir si » je dois abjurer ou non. »

Érard furieux est obligé de démasquer le criminel dessein des juges : « Tu abjureras pré- » sentement, lui dit-il, ou tu seras brûlée. » Et sa main montrait à la pauvre Pucelle une charrette qui stationnait non loin de là. Jeanne y reconnut le bourreau, qu'elle avait déjà vu dans la salle aux instruments de torture, et elle comprit qu'il s'apprêtait à la mener au bûcher. Une effroyable terreur s'empara de son âme, sa voix se glaça dans son gosier : Les infâmes ! ils étaient donc prêts à réaliser toutes leurs menaces ! Ils iraient donc jusqu'à la brûler !

Elle se tut pourtant encore, mais son œil fixe et hagard ne quittait plus la sinistre charrette, et déjà l'effroi ne la rendait plus maîtresse

d'elle-même. Cauchon profita de ce moment pour commencer à lire, d'une voix lente et grave, la sentence de condamnation, dans laquelle il eut l'audace de prononcer ces paroles : « De plus, vous avez, d'un esprit endurci » et avec obstination, expressément et à plu- » sieurs fois, refusé de vous soumettre à Notre » Saint-Père le Pape et au Concile général. »

Cependant, durant cette lecture, les sollicitations adressées à Jeanne ne cessaient pas. Elles avaient toutefois changé de ton : après l'avoir ébranlée par la menace, on cherchait à l'achever par des prières : « Sauvez votre âme », gémissait Loyseleur. Et Érard lui-même : « Nous avons pitié de toi, nous ne voudrions » pas t'abandonner à la justice séculière, et » pourtant nous allons y être obligés. »

Tout autour d'elle on criait : « Faites ce que » l'on vous conseille. Voulez-vous donc mou- » rir ? » Et Jeanne répondait : « Mais quoi donc ? » Je n'ai rien fait de mal. Je crois au symbole » des Apôtres, aux dix commandements de » Dieu. Ma foi est celle de l'Église, et je m'en » rapporte pour toutes choses à la cour romaine ».

Érard, se sentant vaincu, alla plus loin ; mentait-il avec audace, ou était-il en cela de bonne foi, Dieu seul le sait : « Abjurez, Jeanne, » lui dit-il, et nous vous délivrerons de prison. »

A cette promesse les yeux de Jeanne jetèrent

un éclat : La liberté, était-ce possible ? Il lui fallait donc choisir entre la charrette du bourreau et la délivrance. L'assaut était terrible : « Vous vous donnez bien de la peine pour me » séduire, » leur dit-elle ; et dans sa pensée elle examinait de nouveau les conditions qu'on mettait à sa liberté.

On allait la tromper, lui avaient prédit ses voix, mais était-ce à cet instant ? Elle n'avait plus alors assez de présence d'esprit pour le discerner : la terreur, comme une massue, avait écrasé son jugement et sa volonté ; les séduisantes promesses soumettaient ses facultés à une sorte d'hallucination imaginative. Jeanne n'avait plus pleinement possession d'elle-même : elle n'était plus ni responsable, ni véritablement libre.

Cauchon, la voyant hésiter, interrompit la lecture de la sentence de condamnation. Il jouait bien son rôle, car cette interruption fut considérée, par les Anglais et les ennemis de la Pucelle, comme un acte de faiblesse, et comme un témoignage de faveur envers l'accusée. Ils firent entendre de violents murmures, et tandis que des pierres étaient lancées contre les deux estrades, un des chapelains du cardinal adressa à l'évêque de vifs reproches et l'appela traître et complice de Jeanne.

Cauchon s'emporta : « Vous en avez menti, » s'écria-t-il, car dans une telle cause, je ne » veux favoriser personne, mais c'est le devoir » de ma profession de chercher le salut de » l'âme et du corps de ladite Jeanne. Vous » m'avez injurié, et je ne passerai pas outre » que vous ne m'en ayez fait réparation. » Et de colère, l'évêque jeta le procès à terre. Le cardinal intervint : il réprimanda le chapelain et lui ordonna de se taire.

Cependant, cet incident donnait un nouvel argument à ceux qui entouraient Jeanne, et continuaient de la supplier de se soumettre : « Vous voyez bien, lui disaient-ils, que le » juge vous est favorable, et que sa clémence » irrite vos ennemis. » Érard lui répétait ses séduisantes promesses. Massieu, que Jeanne se savait favorable, se joignait à lui de très bonne foi. Loyseleur, avec l'autorité d'un directeur, lui imposait la soumission comme un devoir de conscience, tandis que la plupart des assistants, touchés de ses malheurs, s'écriaient : « Signez ! Voulez-vous donc mourir aujourd'hui ? Signez ! »

On relut alors à Jeanne la formule qu'on lui proposait. Et la Pucelle écoutant une seconde fois, travaillée d'une part par la crainte d'une horrible mort, et de l'autre par la séduction de la liberté promise, vit toutes choses d'un

autre œil. Reprendre l'habit de femme pour quelques instants, et retourner ensuite vers les siens, mais durant le procès elle y avait consenti. Se soumettre à ses juges, alors qu'ils lui offraient sa délivrance, mais ce n'était plus mal. Enfin, n'avait-elle pas le droit d'acheter, par cette humiliation, l'espoir de servir encore la France, les armes à la main ?

Il lui sembla alors que oui ; n'était-ce pas même un tour habile joué par elle à ses juges ? Ils allaient être bien pris, pensait-elle ; et elle se mit à sourire, en faisant de la tête un signe affirmatif de consentement. Massieu lut de nouveau son anodine formule, et souriant toujours, Jeanne en répéta les mots. Restait à la signer. Laurent Calot, le secrétaire cité plus haut, s'avança tout de suite comme chargé de ce soin. Il prit la feuille des mains de Massieu, et habilement lui substitua celle qu'il cachait dans sa manche : puis il mit une plume entre les mains de la Pucelle.

« Je ne sais ni lire ni écrire, lui dit-elle. — Peu importe, » reprit-il en lui tendant le papier. Jeanne, ayant toujours aux lèvres le même sourire, traça un rond au bas de la feuille ; Calot fut mécontent, elle y fit alors une croix ; mais le secrétaire, prenant sa main, lui fit écrire son nom tout entier.

Un grand tumulte s'éleva en ce moment dans

l'assemblée. Les Anglais, entendant répéter de proche en proche que l'accusée consentait à l'abjuration, et la voyant en même temps sourire, tandis qu'elle en remplissait les formalités, criaient bien haut : « L'infâme ! » elle trompe le tribunal pour échapper à la » mort ; voyez comme elle rit ! Juges, ne vous » apercevez-vous donc pas que la coupable se » joue de vous, et que son abjuration n'est » qu'une moquerie ? » Et ce répétant, ils faisaient pleuvoir une grêle de pierres sur les deux estrades; mais le tumulte fut bientôt apaisé, et Cauchon, se tournant vers le cardinal : « Elle a abjuré, dit-il, que faut-il faire ?

— L'admettre à la pénitence, » répondit imperturbablement Winchester. Alors l'évêque de Beauvais prit le second jugement qu'il avait préparé, et se mit à le lire : il condamnait Jeanne à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse.

Après cette lecture, prit fin cette mémorable séance. Et comme la Pucelle descendait de son estrade, Loyseleur lui dit avec onction : « Jeanne, vous avez fait une bonne journée, » s'il plaît à Dieu, vous avez sauvé votre âme. » Mais elle, ne songeait qu'aux promesses qu'on lui avait faites et, s'adressant aux officiers ecclésiastiques qui l'entouraient : « Or çà, » gens d'église, leur dit-elle joyeusement,

» menez-moi à vos prisons, que je ne sois
» plus en la main des Anglais. » Et comme plusieurs assesseurs joignaient leur demande à la sienne, Cauchon dit aux gardes : « Menez-
» là où vous l'avez prise ! » Et ses geôliers l'emmenèrent en la rudoyant et l'insultant. C'était une première trahison.

La soldatesque anglaise était furieuse de ce qui arrivait : la sorcière demeurait en vie, et elle vivante, ils se croyaient toujours vaincus d'avance. Les soldats qui formaient l'escorte d'honneur de Cauchon le menacèrent même de leurs lances, au moment où il rentrait chez lui. Le comte de Warwick, ignorant de ce qui se tramait, dit en se retirant : « Cela va
» mal pour le roi ; cette fille nous échappe. » Mais un des assesseurs au courant du complot était près de lui : « Soyez tranquille, lui dit-il tout bas, nous la rattraperons bien. »

Cependant Jeanne rentrée dans son cachot y était encore en proie à l'abattement et à la torpeur, ne se rendant nullement compte de ce qu'on lui avait imposé par la violence et la ruse, et attendant fièvreusement son transfert dans les prisons ecclésiastiques. Quelque temps se passa, la grille grinça sur ses gonds, et le pusillanime Jean Le Maître entra, suivi de Nicole Midy, Nicolas Loyseleur, Thomas de Courcelles, Isambart de La Pierre et de

quelques autres ; venaient-ils pour l'emmener ?

Pas encore, lui dirent-ils, parce qu'avant tout elle devait donner la preuve de sa soumission à des juges qui venaient de se montrer pour elle si miséricordieux ; pour cela, elle devait reprendre l'habit de femme.

La pauvre enfant ne demandait pas mieux, car elle avait hâte de quitter cet affreux réduit, ces chaînes lourdes et douloureuses, et surtout ces gardiens grossiers et inconvenants ; elle accepta donc le vêtement qu'on lui présenta et se laissa raser la tête, car elle avait jusque-là conservé la coupe de cheveux usitée à cette époque parmi les chevaliers.

Quand tout cela fut fait, la Pucelle regarda autour d'elle : on ne lui avait pas enlevé ses chaînes, ni les hommes infâmes qui la veillaient jour et nuit ; la lourde grille de l'entrée était de nouveau fermée par ses trois serrures. Nul ne venait donc la tirer de son horrible tombeau, elle y était plus que jamais à la merci de ses pires ennemis !

CHAPITRE XXX

LA VISITE DES SAINTES APRÈS LA SCÈNE DU CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN — ODIEUSE CONDUITE DES GEOLIERS PAR RAPPORT A L'HABIT D'HOMME — LA CAUSE DE RELAPSE; INTERROGATOIRE DE CAUCHON — GLORIEUSE TENTATIVE DE QUELQUES CAPITAINES FRANÇAIS — LA DÉLIBÉRATION DES ASSESSEURS

Cependant les heures s'écoulèrent, la nuit revint, et avec elle le calme et le sang-froid dans l'esprit de Jeanne. Elle comprit qu'elle avait été indignement trompée, et qu'on lui avait promis beaucoup pour ne rien lui tenir; la pauvre enfant se mit à pleurer.

Mais tout à coup sa prison s'illumina de cette lumière qui toujours précédait ses visions. Jeanne leva la tête et vit sainte Catherine et sainte Marguerite ; tout de suite elle les interrogea : « Que m'a-t-on fait faire, et que m'ar» rive-t-il en ce moment ? » Alors ses Saintes lui expliquèrent avec bonté que, suivant leur prédiction, on l'avait lâchement trompée et forcée à signer par fraude une pièce où elle déclarait mensongères ses saintes visions, et disait renoncer à sa mission divine.

En entendant cela, Jeanne serait morte de douleur, si ses Saintes ne l'eussent aussitôt consolée ; qu'avait-elle donc à faire? Sainte Catherine et sainte Marguerite le lui expliquèrent : la première fois qu'elle verrait ses juges, affirmer énergiquement ses révélations, leur raconter la visite qu'elles lui faisaient en ce jour, enfin rétracter bien hautement la soi-disant abjuration qu'on prétendait tenir d'elle, et déclarer, suivant la vérité, n'avoir rien compris à ce qu'on lui faisait signer.

Jeanne le promit, et forte maintenant, résignée à tout, elle attendit dans la prière l'heure de la courageuse protestation. Ses Saintes ne lui avaient rien dit de l'habit de femme : elle crut donc bien faire de le conserver, afin de ne pas faire preuve d'obstination et de prouver son désir de se soumettre à l'Église en tout ce qui lui était possible.

Hélas ! il n'y eut pas que des saintes qui pénétrèrent jusqu'à Jeanne pendant les jours qui suivirent la triste scène du cimetière de Saint-Ouen. Un riche seigneur anglais se fit ouvrir les portes du cachot, et profitant de ce que la pauvre enfant était enchaînée et revêtue d'habits de femme lui rendant la lutte difficile, il tenta d'outrager sa pudeur ; mais Jeanne appela le ciel à son aide, et rassemblant ses forces, parvint à le repousser.

Tout cela cependant n'ébranla point Jeanne dans le dessein de conserver le vêtement de femme : elle avait promis de le garder, elle voulait être loyale. Ce n'était pas l'affaire de ceux qui avaient juré sa mort. Pour perdre la Pucelle, il fallait la faire retomber dans ce qui lui avait été défendu ; puisque, malgré toutes les ignominies dont on l'entourait pour l'amener à reprendre l'habit d'homme, Jeanne ne le redemandait pas, il n'y avait qu'à le lui imposer. C'est ce que l'on fit.

Le dimanche suivant au matin, la Pucelle étant encore couchée dit à ses gardiens : « Déferrez-moi que je me lève. » A ce moment, un des gardes retira les habits de femme qui étaient auprès d'elle, alla chercher ses anciens habits d'homme, que l'on conservait en un sac dans la prison même, on devine dans quel but, et les lui jeta sans mot dire :

« Vous savez, leur dit Jeanne, que cet habit » m'est défendu ; sans faute je ne le prendrai » pas. » Mais inflexibles, les gardiens lui refusèrent son vêtement féminin. Jeanne resta au lit ; mais vers midi, forcée de se lever, elle dut se couvrir avec ce qu'elle avait sous la main, l'habit d'homme.

La conspiration avait réussi : la Pucelle, pour avoir repris les habits masculins, devait être déclarée rebelle à ses juges ; mais il fallait de

plus prouver qu'elle les avait repris de plein gré, chose difficile à persuader, puisque Jeanne, étant en prison, et durement enchaînée, n'était pas libre de ses faits et gestes ; chose absolument fausse, les circonstances viennent de nous le démontrer. Mais la perfidie est commencée, on saura bien aller plus loin.

Quel est l'auteur infâme de cette ignoble machination ? Qui l'a commandée ? La cour anglaise ou Cauchon ? L'histoire ne le dit pas ; mais l'étude des faits semble indiquer une complicité entre eux, une action commune.

Toujours est-il que le bruit se répandit bientôt dans Rouen que Jeanne avait repris l'habit d'homme. Aussitôt Cauchon envoya quelques assesseurs et les greffiers du tribunal à la prison pour constater le fait ; mais voici qu'en les voyant arriver, une cinquantaine de soldats anglais, qui étaient réunis dans la cour du château, s'imaginant qu'ils venaient encore comme le jeudi précédent offrir à Jeanne quelque moyen de salut, les repoussèrent vivement, l'épée à la main, en les appelant « traî- » tres, faux Armagnacs. » Les ecclésiastiques effrayés s'enfuirent au plus vite.

D'autres assesseurs purent toutefois pénétrer jusqu'à elle ; de ce nombre fut André Marguerie ; mais comme, voulant être un juste juge, il disait : « Il serait bon de demander à Jeanne

» quel est le véritable motif qui lui a fait » reprendre l'habit d'homme ; » un Anglais lui cria : « Tais-toi, de par le diable ! » et en même temps le soldat levait sa hache d'armes sur le docteur ; celui-ci n'échappa que par une fuite rapide.

Parmi ceux qui virent Jeanne ce jour-là, il faut compter probablement le traître Loyseleur, auquel la pauvre enfant avait toujours confiance, l'infâme Cauchon ne manqua sans doute pas de l'envoyer à Jeanne pour lui donner de pernicieux conseils et lui suggérer des réponses compromettantes pour l'interrogatoire du lendemain.

En effet, le lendemain matin lundi, les deux juges de Jeanne se rendirent à sa prison avec sept assesseurs et son geôlier en chef, John Gris. La Pucelle les attendait de pied ferme, mais quand on lui demanda pourquoi elle avait repris l'habit d'homme, au lieu de raconter les violences qu'on lui avait fait subir, elle répondit, d'après le procès-verbal officiel : « Je l'ai repris » de moi-même, sans contrainte, parce que je » le préférais à l'habit de femme. »

Cette réponse, qui étonnera au premier abord, peut, si elle a été faite, s'expliquer de trois façons : ou bien Loyseleur la lui aurait suggérée, en lui représentant que n'ayant pas de témoins de ses affirmations, et ses gardiens

devant tout nier, elle se ferait condamner comme menteuse ; ou bien ses geôliers, et à leur tête John Gris, qui était présent on ne sait pourquoi, lui avaient fait les plus horribles menaces pour sa vertu, dans le cas où elle les dénoncerait ; ou bien enfin Jeanne espérait de l'honnêteté des juges qu'ils reconnaîtraient qu'elle avait eu raison de ne pas tenir une promesse faite en échange d'un engagement de leur part non exécuté, et qu'elle les amènerait à la transférer en prison ecclésiastique en échange de la reprise par elle de l'habit de femme.

La Pucelle, en effet, expliqua ainsi sa conduite à ses juges : « J'ai repris cet habit parce » que l'on m'a laissé entre les mains des » hommes ; au milieu d'eux il m'est plus con- » venable qu'un habit de femme. Je l'ai repris » parce qu'on ne m'a pas tenu les promesses » qu'on m'avait faites de me permettre d'aller » à la messe, de recevoir le corps de Jésus- » Christ, et de me mettre hors des fers. J'aime » mieux mourir que d'être enchaînée ; mais si « l'on me promet d'observer ce qui a été con- » venu et de me mettre en une prison gracieuse, » avec une femme auprès de moi, je ferai ce » que l'Église voudra. »

Tout ceci était fort sage et raisonnable, et n'était pas de nature à faire condamner Jeanne.

Aussi Cauchon, qui savait très bien que jamais elle n'avait renoncé à ses voix, lui tendit un piège ignoble; feignant de croire que la fausse abjuration du jeudi précédent avait été signée par Jeanne en connaissance de cause, il lui demanda : « Depuis jeudi, avez-» vous entendu les voix de sainte Catherine et » de sainte Marguerite?

— Oui, » répondit simplement Jeanne, et elle raconta les scènes que nous connaissons déjà, en ajoutant : « Ce que j'ai dit ou rétracté » jeudi, je l'ai fait par crainte du feu; mais je » n'ai jamais voulu dire que j'avais menti en » affirmant que sainte Catherine et sainte Mar-» guerite me visitent et me parlent; je crois » au contraire qu'elles m'apparaissent et me » viennent de Dieu; je n'ai pas dit, ni entendu » rétracter mes apparitions. Ce qui était dans » la cédule d'abjuration, je ne le comprenais » pas. Enfin j'aime mieux mourir qu'endurer » plus longtemps le supplice de la prison. Je » n'ai entendu me rétracter qu'autant que ce » serait le bon plaisir de Dieu. Si les juges le » veulent je reprendrai l'habit de femme. Mais » pour le reste, je ne ferai rien autre chose. »

Les juges, ayant entendu ces déclarations, se retirèrent pour procéder ultérieurement.

C'est précisément à cette époque que Pothon de Xaintrailles, La Hire et quelques autres

capitaines, anciens compagnons de Jeanne d'Arc, équipèrent une petite troupe et tentèrent un coup de main qui reste et restera l'honneur de la chevalerie française, à l'heure où la lâcheté et l'ingratitude du gouvernement de Charles VII abandonnait la libératrice de la France. Les courageux guerriers que nous venons de nommer résolurent donc de s'emparer de Rouen par surprise et de délivrer Jeanne d'Arc ; mais Talbot, renseigné sur leur marche, leur tendit une embuscade et les fit prisonniers.

Si la Pucelle dans sa prison apprit cette démarche, malgré l'échec qui la termina, elle fut certainement consolée et grandement fortifiée par la pensée que l'armée française ne l'abandonnait pas, mais lui demeurait fidèle.

Disons, aussi à l'honneur de notre patrie, que la vraie France, celle qui se réunissait dans les églises pour prier, resta également fidèle à Jeanne. L'histoire nous a conservé le souvenir des prières publiques que plusieurs régions firent pour la délivrance de la captive, le nom des prédicateurs auxquels on demanda de prêcher pour exciter les fidèles à cette supplication patriotique, enfin le texte des oraisons spéciales composées en ces circonstances.

Cependant Cauchon avait hâte d'en finir. Rouen était terrorisé par l'attitude de la garni-

son anglaise, dont l'exaltation contre Jeanne ne connaissait plus de bornes ; et à travers la ville, on devait faire accompagner et défendre les membres du tribunal, parce que les soldats les trouvaient trop favorables à l'accusée et trop lents à la condamner à mort.

Ils avaient pourtant bien tort d'accuser Cauchon d'indulgence pour la Pucelle. Ce misérable, en sortant de la prison après l'interrogatoire que nous venons de rapporter, ayant entendu la courageuse jeune fille affirmer de nouveau ses visions, la condamnait par avance dans sa pensée, et jetait en riant au comte de Warvick ces honteuses paroles : « *Farewell,* » *Farewell!* c'est-à-dire : Cela va bien, et il » ajoutait en français : Réjouissez-vous, faites » bonne chère, nous la tenons. »

L'indigne évêque de Beauvais se hâta donc. Supprimant toutes les autres formalités judiciaires requises par le droit, il se contenta du procès-verbal des dernières réponses de Jeanne dans sa prison, procès-verbal non reconnu authentique par elle ; il assembla, le lendemain 29 mai, dans la chapelle de l'archevêché, une quarantaine d'assesseurs, et leur exposa les faits à sa manière, leur fit relire la fausse abjuration de la Pucelle ainsi que ses réponses de la veille, et les invita à délibérer.

La grande majorité partagea l'avis de l'abbé

de Fécamp que voici : « Jeanne est relapse.
» Cependant, il est bon que la cédule qu'on
» vient de nous lire soit lue de nouveau
» devant elle, qu'on lui explique et qu'on lui
» rappelle la parole de Dieu. Et cela fait, les
» juges auront à la déclarer hérétique, et à
» l'abandonner à la justice séculière, en la
» priant d'en agir avec elle avec douceur. »

Un seul fit une réserve sur la constatation des faits qu'on leur exposait. Les juges, après avoir écouté ces avis, conclurent qu'il y avait lieu de procéder contre Jeanne comme relapse et terminèrent la séance.

Or, rien n'est plus arbitraire que cette délibération et cette sentence : les assesseurs délibérèrent sans avoir fait interroger l'accusée devant eux, et sans même l'avoir fait comparaître ; les juges prononcèrent sans faire connaître leur sentence à leurs assesseurs. Il y eut plus. On n'observa même pas ce que demandait la presque unanimité de ces derniers : relire à l'accusée son abjuration de Saint-Ouen ; c'était pourtant la moindre concession faite à la justice ; mais Cauchon se garda bien d'une démarche qui eût fait sans doute découvrir son ignoble fourberie du jeudi précédent.

Désormais, il ne restait plus aux juges-bourreaux qu'à achever leur œuvre, en immolant la Pucelle.

CHAPITRE XXXI

JEANNE APPREND SA CONDAMNATION — CAUCHON DANS LA PRISON — LA PUCELLE REÇOIT LA SAINTE EUCHARISTIE — LES APPRÊTS DU SUPPLICE — REMORDS DE LOYSELEUR — LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ — LE MARTYRE (30 MAI 1431)

Le mercredi 30 mai, de grand matin, Massieu pénétrait dans la prison de Jeanne, et lui apportait un ordre de l'évêque de Beauvais, la citant à comparaître devant lui sur la place du Vieux-Marché, le jour même, à huit heures du matin. Le dominicain Martin Ladvenu succéda à Massieu auprès de Jeanne ; il lui expliqua la démarche de ce dernier, en lui disant qu'elle devait se préparer à paraître devant Dieu, parce que la justice séculière, à laquelle elle allait être remise, était décidée à la faire périr par le feu.

A cette terrible nouvelle, Jeanne se sentit glacée d'effroi ; le cri de la nature se fit entendre dans le cœur de cette enfant de dix-neuf ans ; l'horreur de la mort l'accabla, elle éclata en pleurs et en gémissements, et

labourant de ses ongles sa tête rasée, elle se roula à terre :

« Hélas ! s'écriait-elle, me traite-t-on ainsi » horriblement et cruellement ? Faut-il que » mon corps, que j'ai gardé pur et sans corrup- » tion, soit aujourd'hui consumé et réduit en » cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être déca- » pitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! Hélas ! » si j'eusse été dans la prison ecclésiastique, à » laquelle je m'étais soumise, gardée par les » gens de l'Église et non par les Anglais mes » ennemis, je n'aurais pas fait cette misérable » fin ! Ah ! j'en appelle à Dieu, le grand juge, » des grands torts et des cruautés qu'on me » fait ! »

La malheureuse enfant faisait peine à voir ; c'est alors que Cauchon entra, pour exploiter son agonie et arracher à son trouble des paroles dont il pût tirer parti contre ses révélations et sa mission surnaturelle. Dès que Jeanne le vit, elle se redressa, et le regardant en face, comme s'ils eussent été déjà devant le tribunal de Dieu même, elle lui dit : « Évêque, » je meurs par vous !

— Ah ! Jeanne, lui répondit-il hypocrite- » ment, prenez votre malheur en patience. » Vous mourez parce que vous n'avez pas tenu » ce que vous aviez promis, et que vous êtes » retournée à votre premier maléfice !

— Hélas ! répliqua-t-elle, si vous m'eussiez
» mise aux prisons de l'Église, et confiée aux
» mains de gardiens ecclésiastiques, compé-
» tents et convenables, tout ceci ne serait pas
» advenu. C'est pourquoi j'en appelle de vous
» devant Dieu ! »

L'évêque de Beauvais était venu, nous l'avons dit, pour essayer de lui arracher quelque chose qui ressemblât à une abjuration ; mais nous n'avons de cette entrevue qu'un procès-verbal écrit quelques jours après le supplice, sous la dictée du juge inique, et de telle nature que les greffiers refusèrent de le signer.

Si nous l'en croyons, Cauchon aurait dit à la Pucelle : « Or çà, Jeanne, vous nous avez
» toujours dit que vos voix vous promettaient
» votre délivrance ; vous voyez à présent comme
» elles vous ont déçue. Dites-nous donc la
» vérité maintenant ? Et Jeanne aurait répondu :
» Vraiment, je vois bien qu'elles m'ont déçue
» en cela. »

L'indigne juge aurait repris : « Si donc elles
» vous ont déçue, c'est qu'elles venaient de
» mauvais esprits. » La Pucelle, toujours dans les angoisses de l'agonie, aurait dit encore :
« Soit bons, soit mauvais esprits, ils me sont
» apparus ; quant à les dire bons ou mauvais,
» je m'en remets à ma mère l'Église. »

Ces paroles ont-elles été prononcées ? Il est

plus probable, ou plutôt il est certain, que non : car Martin Ladvenu, qui ne l'a pas quittée un seul instant de toute cette lugubre matinée, a déposé, sous la foi du serment, que jusqu'à la fin de sa vie elle affirma que ses voix venaient de Dieu, qu'elles ne l'avaient pas trompée, et que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par l'ordre de Dieu.

Le faux procès-verbal cité plus haut prétend que Loyseleur s'était offert, du consentement de Jeanne, à lui faire répéter ses demi-désaveux sur l'échafaud, devant ses juges. Mais nous avons tout lieu de croire que c'est un mensonge de plus, introduit dans cette pièce, pour expliquer une démarche du misérable traître, dont nous parlerons plus tard.

Cauchon se retira avec ceux qui l'avaient accompagné. Parmi ceux-là était Pierre Maurice, qui sortit le dernier. Comme il s'était plusieurs fois montré favorable à Jeanne, et que son attitude en ce moment lui témoignait une grande sympathie, la Pucelle l'interpella : « Maître Pierre, où serai-je ce soir? — N'avez-» vous pas bon espoir en Dieu? répondit le » docteur. — Oh oui ! répliqua Jeanne ; et » avec l'aide de Dieu, je serai ce soir en son » royaume de paradis. »

Jeanne restait seule avec le dominicain Martin Ladvenu : C'était lui que Cauchon avait

désigné pour servir de confesseur à la condamnée ; par un reste de pudeur, il ne lui avait pas envoyé cette fois le traître Loyseleur. La Pucelle se confessa dans de grands sentiments de foi et de contrition ; puis elle demanda la sainte communion.

D'après les règles de l'Église, on ne pouvait la lui accorder ; elle allait en effet être condamnée, dans quelques instants, comme hérétique obstinée et insoumise. Toutefois, comme il apparaissait à tous que le cas n'était pas ordinaire, frère Martin envoya l'huissier Massieu vers Cauchon, pour lui exposer la requête de Jeanne. L'indigne prélat consulta quelques-uns de ses assesseurs, puis il dit à Massieu : « Allez dire au frère Martin que je » l'autorise à lui donner l'Eucharistie et tout » ce qu'elle demandera. »

Par cette réponse, le juge infirmait radicalement tout ce qu'il avait fait jusque-là, et tout ce qu'il devait faire ensuite. S'il la croyait vraiment coupable d'hérésie, il n'avait pas le droit de lui accorder la sainte communion. Et s'il ne la croyait pas coupable, à quel titre allait-il la condamner et la livrer au bras séculier ?

Aussitôt la réponse arrivée au cachot de Jeanne, Ladvenu envoya un ecclésiastique, nommé Pierre, chercher le Très Saint-Sacre-

ment. Mais celui-ci, craignant les brutalités des soldats, rapporta la Sainte Hostie d'une façon furtive, comme on fait maintenant dans les villes où l'exercice public du culte est interdit.

A cette vue, la conscience du frère Martin se révolta : « Retournez à l'Église, dit-il au » prêtre, et revenez en accomplissant toutes » les cérémonies habituelles. »

Le clergé de la paroisse voisine forma tout aussitôt une pieuse procession : Notre-Seigneur Jésus-Christ était porté sous le dais, et accompagné d'une multitude de flambeaux. Sur tout le parcours, on chanta les litanies, et la foule, accourue de toutes parts, répondait aux invocations : « Priez pour elle! »

Frère Martin prit la Sainte Hostie des mains du prêtre, et la montrant à Jeanne : « Croyez- » vous, lui dit-il, que c'est le corps de Jésus? » — Oui, répondit-elle, et je demande qu'il » me soit donné. » Le religieux la communia alors, et la Pucelle reçut Notre-Seigneur avec une admirable dévotion et une grande abondance de larmes. Elle fit ensuite son action de grâces, adressant de belles et dévotes prières à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints. Plusieurs des personnes présentes en furent profondément touchées et se mirent à pleurer.

Cependant, on procéda à la lugubre toilette:

on débarrassa Jeanne de ses fers, on lui fit revêtir une longue robe de femme, on couvrit sa tête d'un chaperon qui lui cachait une partie du visage.

Neuf heures du matin allaient sonner ; une centaine de soldats en armes vinrent chercher la condamnée ; une charrette était amenée dans la cour du château. Jeanne y prit place, ayant à ses côtés frère Martin Ladvenu et Massieu. Le funèbre cortège allait s'ébranler, quand un prêtre traversa la cour à grands pas. Avant qu'on eût pu deviner son intention, il se précipita jusqu'à la charrette, et s'y jetant à genoux devant la martyre, il s'écria : « Jeanne, » pardon ! » Au même instant, les mains des soldats l'avaient saisi et entraîné bien loin. On le reconnut, c'était Loyseleur !

Sans doute, le misérable n'avait pas réfléchi que sa trahison conduirait l'innocente victime à la mort, et, nouveau Judas, les apprêts du supplice avaient soulevé dans son âme un tardif repentir. Il reconnaissait que sans sa funeste trahison, Jeanne n'aurait pu être condamnée. Il voulait du moins, à cette heure dernière, avoir son pardon.

Cependant, repoussé par les premiers soldats, il s'éloignait, fondant en larmes, quand le second rang des Anglais voulut lui faire un mauvais parti. Il n'eut que le temps de se jeter

vers le comte de Warwick, qui était là, en l'implorant à l'aide. Warwick le protégea, mais lui intima l'ordre de quitter la ville immédiatement, se déclarant impuissant à le préserver de la mort, s'il ne lui obéissait. On sait que Loyseleur partit en effet le jour même pour Bâle où il mourut subitement.

Cependant la charrette conduisait Jeanne à travers les rues de la ville. Le long du chemin, le peuple se pressait en rangs sympathiques et entendait la Pucelle se lamenter doucement, prier avec ardeur, et, de temps en temps, pousser des exclamations comme celle-ci : « Rouen ! » Rouen ! Est-ce ici que je dois mourir ? Ah ! » Rouen ! j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir » de ma mort ! »

On arriva au lieu du supplice. Trois estrades étaient dressées sur la place du Vieux-Marché. Sur l'une, avaient pris place le cardinal d'Angleterre, les évêques de Beauvais, de Thérouanne, de Noyon, de Norwich, le vice-inquisiteur Jean le Maître, et un grand nombre de docteurs et de personnages ecclésiastiques. La seconde était destinée aux autorités civiles, qui avaient à leur tête le bailli de Rouen. Une troisième estrade était réservée à Nicole Midy, prédicateur désigné pour la circonstance, et à la condamnée elle-même.

A neuf heures, Jeanne y monta avec Massieu,

frère Martin Ladvenu et un autre Dominicain, Isambart de La Pierre. Nicole Midy commença aussitôt son discours; il parla une heure, pendant laquelle la Pucelle garda une noble et digne contenance, et l'écouta très paisiblement. Il termina par ces mots : « Jeanne, va en paix, l'Église » ne peut plus te défendre. »

Aussitôt après, Cauchon se mit à lire la sentence de condamnation; il livrait Jeanne aux juges séculiers, priant toutefois ceux-ci, suivant la formule consacrée, d'éviter à la condamnée la mort et la mutilation des membres. Quand il eut terminé, la Pucelle eut quelque temps pour se préparer à la mort; elle se jeta à genoux, et commença à haute voix, devant la foule, une plainte douloureuse et une ardente prière.

« Sainte Trinité, disait-elle, ayez pitié de » moi! Je crois en vous, Jésus, ayez pitié de » moi. Priez pour moi, ô Marie! saint Michel, » saint Gabriel, sainte Catherine, sainte Mar- » guerite, soyez-moi en aide. Vous tous qui » êtes ici, pardonnez-moi comme je vous par- » donne. Vous, prêtres, dites chacun une messe » pour le repos de mon âme! Qu'on n'accuse » point mon roi; il n'a point trempé dans ce » que j'ai fait, et si j'ai mal fait, je suis seule » coupable et lui est innocent. O Jésus et » Marie, Saints et Saintes du Paradis, protégez-

» moi! secourez-moi! Rouen! Rouen! seras-tu
» mon tombeau? Est-ce ici que je dois mou-
» rir? »

Ainsi parle Jeanne, et tous ceux qui l'entendent sentent l'émotion envahir leur cœur. La foule compatit et sanglote; les prélats, les officiers civils et les docteurs versent des larmes; Winchester et Cauchon pleurent eux-mêmes. Plusieurs personnages quittent l'estrade et se retirent pour n'en pas voir davantage; beaucoup de spectateurs les suivent.

Cependant Jeanne continue, et l'amour divin met sur ses lèvres des paroles pleines d'une ardente ferveur. Tout à coup elle demande une croix; un Anglais en fait une de deux morceaux de bois et la lui remet: elle l'embrasse dévotement et la met sur sa poitrine; mais ce n'est pas assez: elle veut avoir sous son regard l'image de Jésus crucifié, son unique amour, pour lequel elle a toujours vécu, et pour lequel elle va mourir; elle demande donc le crucifix de la paroisse voisine. Massieu court avec Isambart chercher la croix des processions de l'église Saint-Sauveur. La Pucelle la reçoit avec respect et l'embrasse longuement; puis, la rendant à ceux qui l'ont apportée: « Je vous
» prie, leur dit-elle, de la tenir devant mes
» yeux jusqu'à ma mort. »

Cette scène touchante a duré une demi-heure,

Les soldats anglais seuls conservent une attitude cynique et révoltante ; plusieurs rient et chantent ; à la fin ils s'impatientent : « Hé ? » prêtre ! crient-ils à l'huissier Massieu, nous » ferez-vous dîner ici ? » Deux sergents montent alors sur l'estrade, et avertissent Jeanne de les suivre ; la courageuse enfant se relève et adresse à la foule des assistants, avec une gracieuse noblesse, un salut d'adieu ; on lui retire son chaperon, et on lui ceint le front d'une mître d'ignominie sur laquelle on lit ces mots : « Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. »

Elle descend de l'estrade avec fermeté et est conduite devant le bailli faisant fonctions de juge criminel. Légalement ce magistrat eût dû commencer alors une information régulière, suivre toutes les phases d'un nouveau procès, si long fût-il, et prononcer lui aussi une sentence ; mais qu'avait à faire la légalité dans cet assassinat juridique ? La politique anglaise réclamait le sang de Jeanne ; il fallait se hâter de la satisfaire. — Pour tout procès et toute sentence, le bailli se contenta de dire au bourreau, en lui montrant le bûcher : « Menez, menez. »

Le bûcher s'élevait non loin du Vieux-Marché, à l'endroit où l'on voit de nos jours la fontaine de Jeanne-d'Arc. C'était une large base de maçonnerie, sur laquelle on avait disposé des

fagots jusqu'à une grande hauteur : au milieu se dressait un poteau, et sur les fagots on avait étendu une couche épaisse de plâtre humide, afin de produire rapidement une fumée intense pour étouffer Jeanne sans la faire trop souffrir des atteintes du feu.

Un escalier conduisait au sommet de ce lugubre édifice : Jeanne, brutalement poussée jusqu'au pied de ses marches, les gravit, accompagnée de Martin Ladvenu qui ne la quitta pas un seul instant. Massieu et Isambart suivirent, portant le Christ de la paroisse. Arrivée sur le faîte du bûcher, Jeanne fut attachée au poteau par un cercle de fer lui faisant le tour du corps. A ce moment, Cauchon s'approcha pour lui parler une dernière fois, et Jeanne lui répéta : « Évêque, je meurs par vous, si vous » m'aviez mise aux prisons d'Église, je ne serais » pas ici. »

Le bourreau alluma les fagots par le bas ; la flamme monta lentement ; quand elle en aperçut le sinistre éclat, Jeanne cria à son confesseur toujours auprès d'elle : « Maître Martin, » prenez garde... le feu... descendez ; continuez « à m'exhorter à haute voix et tenez bien haut » le crucifix, que je le voie jusqu'à la fin. »

Ladvenu obéit ; mais au moment où il la quitte, la lumière divine éclaire Jeanne : elle voit saint Michel, sainte Catherine, sainte Mar-

guerite ; elle comprend enfin leur prédiction, ce que devait être la grande victoire de son martyre ; et, d'une voix forte, elle s'écrie : « Non, non, mes voix ne m'ont jamais trompée; » elles viennent vraiment de Dieu, et c'est en » obéissance à ce Souverain Seigneur que j'ai » fait tous mes actes. »

Puis, les yeux de la martyre se reportent sur le crucifix, et la vue de Jésus mis en croix redouble son amour pour lui : « Jésus, Jésus, » répète-t-elle. » Cependant la flamme monte et tourbillonne ; l'âcre fumée étouffe Jeanne et la brûle : « De l'eau ! s'écrie-t-elle, de l'eau » bénite ! Puis elle répète : Jésus ! Jésus ! »

Cependant les spectateurs voient ce nom divin écrit en lettres d'or au-dessus des flammes; un soldat anglais s'approche avec des sarments qu'il a juré de jeter dans le bûcher de la Pucelle: il tombe à la renverse sans connaissance : il vient de voir une blanche colombe monter droit vers le ciel. Au même instant, Jeanne, criant une dernière fois : « Jésus ! » rend son âme à Dieu.



Jeanne d'Arc brûlée.

CHAPITRE XXXII

APRÈS LA MORT — LE COEUR DE JEANNE D'ARC — L'ANGLETERRE DÉFEND SON CRIME — LA FRANCE DÉLIVRÉE — LA RÉHABILITATION — CONCLUSION

La martyre a expiré dans l'ignominie du supplice; mais, dès cette heure même, tous lui rendent témoignage. Les personnages qui l'ont vue mourir, prélats, docteurs, magistrats, n'ont qu'une voix pour redire sa pieuse mort et s'écrier: « Nous voudrions être où nous » croyons qu'est l'âme de cette jeune fille. » Jean Thiessart, secrétaire du roi d'Angleterre, redit en quittant le lieu sinistre: « Nous sommes » tous perdus, car nous avons brûlé une sainte! » Le peuple est consterné; il proclame l'innocence de la victime et se montre du doigt avec horreur ceux qui ont travaillé à sa condamnation. Le bourreau lui-même dit: « Je crains » que Dieu ne me pardonne jamais d'avoir » brûlé une vierge aussi sainte. » Il est d'ailleurs le témoin d'un grand prodige.

Le ciel en effet veut lui aussi rendre un éclatant témoignage à sa fidèle enfant. Dès qu'elle a rendu l'âme, l'exécuteur a écarté le feu sur

l'ordre de Winchester, pour permettre à la soldatesque anglaise de contempler le cadavre défiguré de celle qui l'a fait trembler si longtemps ; puis, sur un nouvel ordre, il active les flammes pour consumer les restes sacrés. Le feu fait son œuvre, et bientôt il ne reste plus qu'un monceau de cendres; avant de se retirer, le bourreau les fouille de sa fourche de fer ; mais, ô miracle ! ces cendres écartées laissent voir le cœur de Jeanne, rempli d'un sang vermeil et semblant vivre encore ; du soufre, de l'huile sont répandus sur ce lambeau de chair palpitante : la flamme s'élève de nouveau guidée, pour achever son œuvre, par la main expérimentée du bourreau ; puis tout s'éteint une seconde fois, et au milieu des cendres on retrouve encore le cœur de Jeanne aussi vivant que tout-à-l'heure.

L'exécuteur atterré s'enfuit, et va se confesser au frère Martin Ladvenu d'avoir brûlé une sainte. Ses valets demeurent autour du bûcher : que vont-ils faire de la relique ? Ils s'adressent au cruel Winchester, resté le dernier pour présider à cette scène lugubre, quand tous les autres ont disparu, glacés d'horreur. C'est à l'Angleterre qu'il appartient de profaner le dernier reste de sa victime, car le prélat anglais ordonne de jeter à la Seine, avec toutes les cendres, le cœur de Jeanne.

Ce cœur sauvé des flammes, c'était Dieu proclamant le courage et la virginité de sa docile messagère, de la libératrice de la France. Ah ! cruels, jetez-le au fleuve, ce cœur sanglant, car il vous accuse ; mais il nous reste une consolation dans votre profanation impie : le cœur de Jeanne sera porté à l'Océan, et l'Océan par son flux rendra à la France sinon la relique dont il est le tombeau, du moins le patriotisme religieux qui l'a fait battre toute sa vie.

Cependant, au milieu du témoignage unanime qui flétrit les juges de Jeanne, la politique anglaise les couvre et les oblige à défendre leur œuvre. Le 7 juin, Cauchon fait rédiger le procès-verbal destiné à affirmer ce mensonge : Jeanne a renié ses voix. Le 8, le conseil royal d'Angleterre envoie à l'empereur d'Allemagne, aux rois, aux ducs et à tous les princes de la chrétienté, une circulaire déclarant que Jeanne, avant de mourir, a reconnu ses erreurs et la fausseté de sa prétendue mission ; puis le 28 juin, une seconde circulaire dans le même sens, à tous les seigneurs et à toutes les cités du royaume de France. L'université de Paris appuie le conseil d'Angleterre, et écrit les mêmes affirmations dans une lettre adressée au Pape, à l'empereur et au conseil des cardinaux.

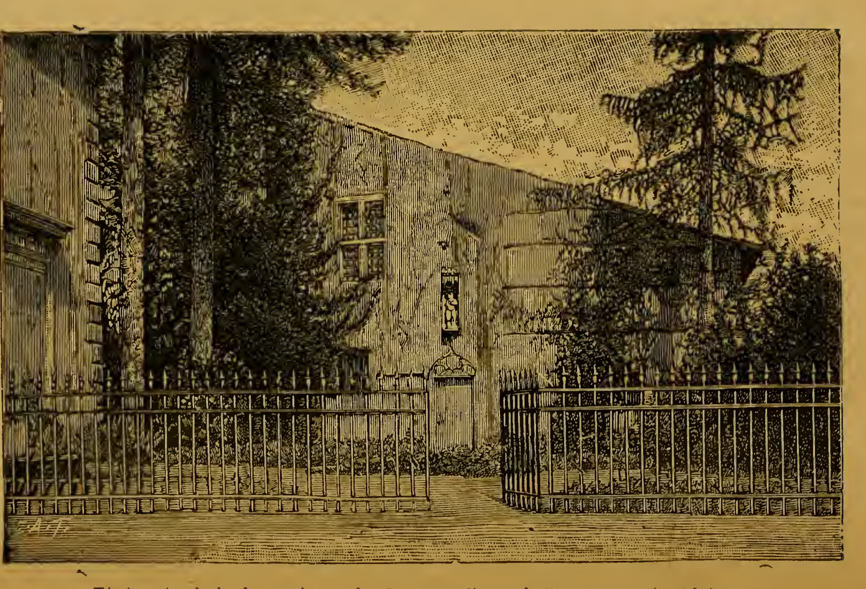
Un religieux de Rouen, ayant déclaré Jeanne

innocente, fut cité au tribunal de Cauchon et condamné par lui à une peine sévère. Toutefois l'indigne évêque de Beauvais, se voyant poursuivi par la vindicte publique, sentant dans sa conscience combien sa conduite pouvait lui attirer de châtiments, obtint du roi d'Angleterre des lettres couvrant sa personne de l'autorité royale, et défendant à qui que ce fût de le poursuivre devant le pape, ou un tribunal ecclésiastique, pour les faits relatifs au procès de la Pucelle.

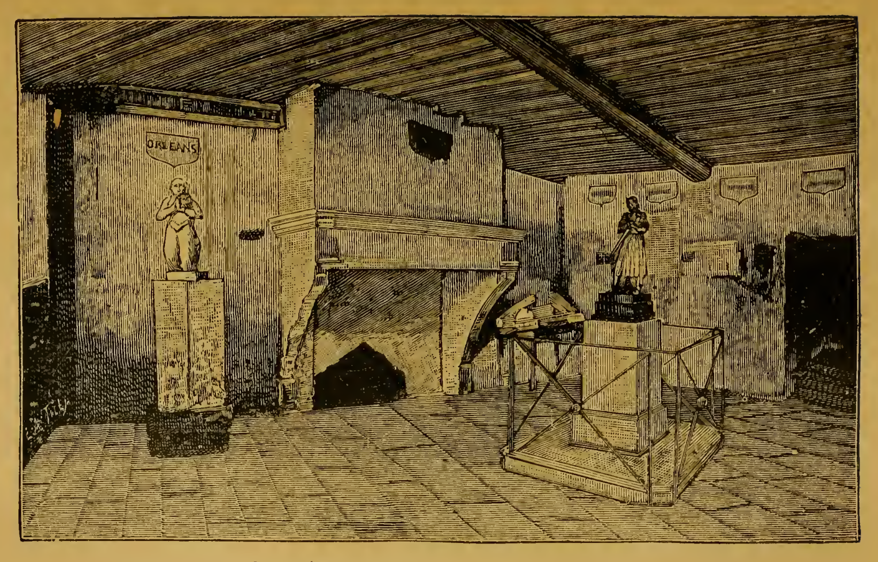
Tant de précautions atteignirent en partie leur but : la mémoire de Jeanne fut obscurcie un instant, hormis pour le peuple de France qui lui resta fidèle. La cour de Charles VII pratiqua à l'égard de la Pucelle, après la politique de l'ingratitude, la tactique du silence.

Toutefois, il était facile de savoir si Jeanne était réellement l'envoyée de Dieu : elle avait prédit à ses juges que les Anglais perdraient la France. Sa parole allait-elle se réaliser? Elle le fut de tout point.

Le 29 mai 1436, le duc de Richemont prit possession de Paris, ce grand gage dont le roi de France, avait dit la Pucelle, devait s'emparer avant six ans. Le 18 octobre 1449, Charles VII entra à Rouen, et bientôt après il battit les Anglais à Formigny en 1450, à Castillon en 1453. Enfin, le 29 octobre de la même



Etat actuel de la maison de Jeanne d'Arc à Domremy (extérieur.)



Etat actuel de la maison de Jeanne d'Arc à Domremy (intérieur.)

année, il fit son entrée triomphale à Bordeaux. Les Anglais ne possédaient plus en France que Calais et deux petites villes voisines : Guines et Ardres. La prophétie de Jeanne était accomplie.

Un devoir de justice restait à remplir à l'égard de la Pucelle. L'infâme Cauchon, en la condamnant, avait invoqué contre elle l'autorité de l'Église ; il fallait s'adresser à l'Église pour savoir ce qu'elle pensait de l'acte de son impie et fourbe ministre.

En entrant à Rouen, en 1449, Charles VII s'était souvenu des événements accomplis dans cette ville vingt ans auparavant : on lui avait montré l'emplacement du bûcher de Jeanne, et sa conscience lui avait reproché sa noire ingratitude à l'égard de la martyre.



Armoiries du Pape Calixte III.

Aussi, dès 1450, il fit faire une enquête dans cette ville sur tout ce qui regardait la Pucelle.

Deux ans plus tard on en fit à Rouen une

seconde, sur l'ordre de l'archevêque, cardinal d'Estouteville. Enfin, à la demande de la mère de Jeanne d'Arc et de ses deux frères, Pierre et Jean, le Souverain Pontife Calixte III ordonna, par un rescrit du 11 juin 1455, la revision du procès de condamnation de la Pucelle. On fit alors ce qui s'appelle dans l'histoire le procès de Réhabilitation de Jeanne d'Arc.

Les juges désignés étaient Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, Richard de Longueil, évêque de Coutances, et Jean Bréhal grand inquisiteur de France. Une quadruple enquête fut ouverte simultanément à Domremy, à Orléans, à Paris, à Rouen. La procédure dura huit mois; enfin les juges rendirent leur sentence.

Ils annulent, de tous points, tout ce qui a été fait contre Jeanne, déclarent les douze articles faux, calomnieux, non conformes aux réponses de l'accusée, constatent qu'elle s'est soumise à plusieurs reprises au Souverain-Pontife, disent de l'abjuration de Saint-Ouen qu'elle est prétendue, fausse, mensongère, extorquée par force et par crainte, en présence du bourreau et avec menace du feu, sans que la Pucelle en ait eu préalablement connaissance ou l'ait même comprise; enfin jugent que les

deux procès de lapse et de relapse, entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradictions, d'erreurs manifestes de fait et de droit, ainsi que l'abjuration susdite, les exécutions et tout ce qui s'en est suivi, ont été, sont et demeureront nuls, non avenus, sans valeur et sans autorité; et que Jeanne ni les siens n'ont encouru ni tache, ni note d'infamie; ordonnent enfin une double réparation publique au cimetière de Saint-Ouen et au lieu du supplice de Jeanne.

L'Église avait lavé l'honneur de sa fidèle enfant et sa mémoire se présentait intacte aux siècles futurs. Ceux-ci passèrent et lui firent un sort bien inégal : c'était, tantôt le dédain et l'oubli, tantôt l'insulte et la calomnie, tantôt la gratitude et la louange. Parmi ses contemporains, ses ennemis, avaient traité son nom et son souvenir avec une telle injustice et un si persévérant acharnement qu'un violent courant d'opinion hostile à la Pucelle existait. Ses amis du XVe siècle comme de tous les âges suivants eurent beau réagir, il resta toujours quelque chose de ce torrent de venin tournoyant autour du socle de ses statues et jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, l'histoire disait bien de belles choses de Jeanne, mais elle ne la connaissait que d'une façon imparfaite et tronquée.

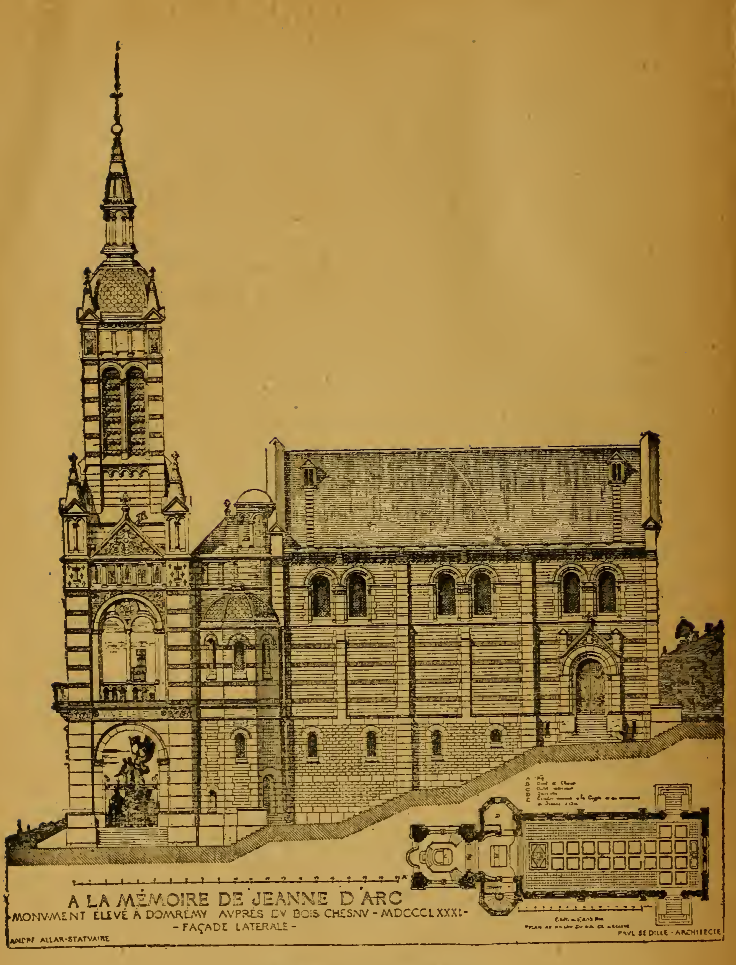
Il fallut la publication des pièces authentiques

de nos archives pour faire sortir de la pénombre la plus grande figure de l'histoire de France. Quicherat commença ; la liste de ses érudits continuateurs serait trop longue pour le cadre de ce petit livre ; mais leur œuvre est maintenant presque achevée et nous connaissons enfin la vraie Jeanne d'Arc. Avec nous, nos lecteurs ont pu la juger et voir qu'il n'y a en elle que « bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplicité ; » au nom de Dieu et de sa mission, elle a su accomplir les œuvres les plus merveilleuses.

Une seule gloire manque à Jeanne d'Arc : l'auréole des saints. Et voici que Léon XIII, prêtant l'oreille à la demande unanime de tous les évêques de France et à celle de nombreux prélats étrangers, vient de signer l'introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc.

Depuis le 27 janvier 1894, notre héroïne a le titre de Vénérable.

C'était bien l'immortel pontife présidant avec tant de surnaturelle sagesse aux destinées de l'Église, le Pape ayant donné à la France tant de gages de son paternel amour, qui devait commencer cette œuvre si chère aux Français. Bientôt, nous devons l'espérer, la patrie comptera au ciel une très spéciale protectrice de plus. En attendant, prions Jeanne d'Arc dans l'intime de nos cœurs et supplions-la de hâter elle-même l'heure où nous pourrons lui rendre un culte public.



Basilique de Domremy.



Jeanne d'Arc écoutant ses voix. (Groupe du sculpteur Allar.)
(Basilique de Domremy.)

Il semble qu'alors, les cris de ses frères de France auraient, de par Dieu, plus de puissance sur son cœur et qu'elle viendrait de nouveau parmi nous avec saint Michel, l'archange de la patrie, pour diriger les intelligences, animer les cœurs et soutenir les courages dans le grand combat qui rendra Jésus-Christ à la France et donnera la France au Sacré-Cœur.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface.

Ch. I. — Domrémy. — Naissance et baptême de Jeannette d'Arc. — Sa première éducation. — Son enfance pleine de piété et de courage. — L'arbre des dames et les récréations de la jeunesse de Domrémy. — Opinion du curé de l'enfant........................ 1

Ch. II. — Premières visions. — La visite de l'archange saint Michel. — Les malheurs de la France. — Le secours de Dieu. — La vocation de Jeanne d'Arc................. 8

Ch. III. — Sainte Catherine et sainte Marguerite, conseillères de Jeannette d'Arc. — L'invasion étrangère à Domrémy. — Le procès de Toul........................... 15

Ch. IV. — Le dicton populaire. — Le Bourguignon de Domrémy. — Les songes de Jacques d'Arc. — Durand Laxart, oncle et confident de Jeannette. — La première entrevue avec Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs..................... 23

Ch. V. — Retour de Domrémy. — Le sacrifice de Jeannette. — Les adieux à Domrémy. — Le second voyage à Vaucouleurs. — Les rebuts................................. 31

Ch. VI. — La maison du charron Leroyer. — L'église de Vaucouleurs. — Bertrand de Poulengy et Jean de Metz. — Le premier

équipement militaire. — Visite du duc de Lorraine. — L'exorcisme. — Le départ... 40
Ch. VII. — Jeanne la Pucelle. — Le voyage. — Embuscade perfide. — Arrivée à Chinon. — Le conseil royal. — Premières enquêtes. — L'admission au palais.................. 47
Ch. VIII. — L'audience du 8 mars 1429. — Jeanne reconnaît Charles VII. — Le secret du roi. — L'examen des docteurs de Poitiers. 56
Ch. IX. — Mouvement patriotique en faveur de la Pucelle. — Le duc d'Alençon. — Le jugement des docteurs de Poitiers. — La mission de Jeanne approuvée par l'Église. 65
Ch. X. — L'armure, l'étendard, l'épée de Jeanne d'Arc. — Sa maison militaire. — Réunion à Blois du corps expéditionnaire. — Ce que la Pucelle fit pour ramener les soldats à la pratique de la religion. — Sa lettre aux Anglais. — L'armée française quitte Blois.............................. 72
Ch. XI. — Orléans. — Le blocus. — État formidable des lignes anglaises; les bastilles. — Arrivée de Jeanne d'Arc en vue de la ville. — Entrée du convoi de vivres dans la cité. 83
Ch. XII. — Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. — Ses nouvelles sommations aux Anglais. — Terreur des assiégeants. — Le 4 mai, elle va au-devant des troupes arrivant de Blois; elle apprend miraculeusement un combat livré à son insu; elle accourt sur le théâtre de l'action, y ramène la victoire et s'empare de la bastille Saint-Loup...... 93
Ch. XIII. — Défiance des chefs français à l'égard de Jeanne. — Ordre du jour de la Pucelle. — Sa dernière sommation aux Anglais. — Sortie des Français. — Première attaque. — Prise de la bastille des Augustins.................................... 105

Ch. XIV. — La journée du 7 mai 1429. — Jeanne sort d'Orléans, malgré les chefs de l'armée. — Assauts repoussés. — Blessure de la Pucelle. — Mort de Glansdale. Prise des Tourelles........................... 116

Ch. XV. — Conseil des capitaines anglais. — Talbot lève le siège d'Orléans, le 8 mai 1429. — Traité de l'archevêque d'Embrun et du chancelier Gerson en faveur de la Pucelle. — Jeanne, combattue dans ses projets par le conseil royal, obtient du roi qu'il ira se faire sacrer à Reims. — Condition mise à ce consentement........................ 127

Ch. XVI. — Le duc d'Alençon commandant avec la Pucelle l'expédition de la Loire. — Prise de Jargeau. — Prise du pont de Meung. — Le connétable de Richemont. — Siège du château de Beaugency. — Arrivée de Falstoff et de l'armée anglaise............ 137

Ch. XVII. — Reddition du château de Beaugency. — Retraite de l'armée anglaise. — Victoire de Patay. — La Pucelle protège les prisonniers anglais et soigne elle-même un de leurs blessés..................... 148

Ch. XVIII. — Nouvelles hésitations du roi et de son conseil sur le voyage de Reims. — Jeanne par son départ entraîne celui de Charles VII et de l'armée. — On signe une convention avec Auxerre, et l'on arrive devant Troyes qui ferme ses portes........ 158

Ch. XIX. — Jeanne prépare en une nuit l'attaque de Troyes, et le matin la ville capitule. — Elle reprend les prisonniers de la garnison, et reçoit la visite de quatre habitants de Domrémy. — Reddition de Châlons et de Reims. — Sacre de Charles VII. 167

Ch. XX. — La mission de Jeanne d'Arc. — Hésitations de Charles VII à suivre le plan

de la Pucelle. — Le duc de Bourgogne vient à Paris resserrer les liens de son alliance avec l'Angleterre, et entame en même temps des négociations avec la France.......... 176
Ch. XXI. — Charles VII quitte Reims. — Marche hésitante de son armée. — Paroles mémorables de la Pucelle prononcées à Crépy-en-Valois. — Beaucoup de villes se donnent au roi de France. — Combat de Montespilloy. — Jeanne à Saint-Denis. — Elle attaque Paris le 8 septembre; sa blessure. — Retraite définitive du roi et de son armée.............................. 184
Ch. XXII. — Jeanne d'Arc et Charles VII. — Catherine de la Rochelle. — Prise de Saint-Pierre-le-Moutier. — Siège de La Charité.. 199
Ch. XXIII. -- Anoblissement de la famille d'Arc. — La Pucelle quitte la Cour. — Le miracle de Lagny. — Senlis et Franquet d'Arras. — Compiègne assiégée; la sortie. — Prise de Jeanne d'Arc, le 24 mai 1430.. 208
Ch. XXIV. — Jeanne d'Arc prisonnière. — La tentative d'évasion de Baulieu. — Beaurevoir; consolations et angoisses: deuxième tentative d'évasion. — L'infâme Pierre Cauchon réclame Jeanne au nom des Anglais. — Jean de Luxembourg la vend 10000 francs d'or. -- Arras. — Le Crotoy. — Rouen.... 220
Ch. XXV. — Les procès ecclésiastiques en matière de foi au moyen âge. — Les causes du procès de Jeanne d'Arc; ses véritables inspirateurs, Winchester et Bedford. — Le juge infâme Pierre Cauchon. — Les assesseurs et comment on les traitait. — Nobles résistances: Nicolas de Houppeville, Jean de La Fontaine, Lohier, l'évêque d'Avranches.. 223
Ch. XXVI. — Les préliminaires du procès. — Les informations de Domrémy. — Le tribunal est constitué. — Un des assesseurs,

Nicolas Loyseleur, consent à tromper Jeanne, à se faire passer pour son ami et à redire ses confidences à Cauchon. — Interrogatoires publics et secrets. — Le réquisitoire de Jean d'Estivet. — Les 12 articles non communiqués à Jeanne et sur lesquels on consulte juges et savants.................. 244

Ch. XXVII. — Jeanne devant le tribunal est assistée par ses voix. — Sa noble attitude. — Ses réponses sages et pleines d'une sublime inspiration. — Ses prédictions sur le châtiment de ses juges, sur la victoire de la France, sur son propre sort............ 259

Ch. XXVIII. — Maladie de Jeanne. — Ses sentiments de foi et de piété. — Exhortation dans la prison. — L'avertissement public. — La délibération de l'Université de Paris arrive à Rouen. — Le piège du fourbe..... 273

Ch. XXIX. — Le cimetière de Saint-Ouen. — Manœuvres infâmes de Cauchon et de ses complices. — Ce que l'on appelle à tort dans l'histoire l'abjuration de Jeanne d'Arc..... 283

Ch. XXX. — La visite des Saintes après la scène du cimetière de Saint-Ouen. — Odieuse conduite des geôliers par rapport à l'habit d'homme. — La cause de relapse; interrogatoire de Cauchon. — Glorieuse tentative de quelques capitaines français. — La délibération des assesseurs.......... 300

Ch. XXXI. — Jeanne apprend sa condamnation. — Cauchon dans la prison. — La Pucelle reçoit la Sainte Eucharistie. — Les apprêts du supplice. — Remords de Loyseleur. — La place du Vieux-Marché. — Le martyre. 310

Ch. XXXII. — Après la mort. — Le cœur de Jeanne d'Arc. — l'Angleterre défend son crime. — La France délivrée. — La réhabilitation. — Conclusion............... .. 324

TABLE

DES DESSINS ET GRAVURES

Pages.

L'armure, l'étendard et l'épée de Jeanne d'Arc 1
Maison de Jeanne d'Arc à Domrémy........ 5
Jeanne d'Arc entend les voix, sculpture de Chapu.................................. 12
Jeanne d'Arc écoute les voix de ses saintes. 17
Eglise de Domrémy........................ 24
Maison de Durand Laxart, oncle de Jeanne d'Arc, à Burey-la-Côte 27
Départ de Jeanne d'Arc....................... 33
Porte de France à Vaucouleurs............. 36
Jeanne d'Arc............................ 48
Portail de l'église Sainte-Catherine de Fierbois 51
Tour de l'horloge du château de Chinon..... 53
Tour de la chapelle du château de Chinon... 56
Jeanne d'Arc devant le roi, à Chinon 57
Statue équestre de Jeanne d'Arc, par M. Foyatier sur la place du Martroi, à Orléans.... 74
La bannière et le pennon 78
Jeanne d'Arc sur son coursier............... 97
Prise des Tourelles à Orléans............... 123
La victoire de Patay..................... .. 154
Cathédrale de Reims............. 171
Entrée triomphale de Jeanne d'Arc et du roi à Reims................................ 172
La sainte Ampoule......................... 174
Jeanne d'Arc blessée devant Paris.......... 195
Jeanne d'Arc (sculpture de la princesse Marie d'Orléans)... 199

Portail de l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier. 206
Jeanne d'Arc prisonnière.................. 218
Restes du château de Drugy près Saint-Riquier, où Jeanne fut enfermée lorsqu'elle fut conduite d'Arras au Crotoy.................. 229
Jeanne d'Arc aux mains des Anglais........ 230
Tour du château de Rouen, état en 1808..... 231
Médailles frappées en l'honneur de Jeanne d'Arc.................................. 234
Jeanne d'Arc prête serment devant ses juges. 263
Jeanne d'Arc brûlée......................... 323
Etat actuel de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy (extérieur)..................... 328
Etat actuel de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy (intérieur)..................... 329
Armoiries du pape Calixte III............... 330
Basilique de Domrémy...................... 334
Jeanne d'Arc écoutant ses voix (groupe du sculpteur Allar)......................... 335

Imp. P. Féron-Vrau, 3 & 5, rue Bayard, Paris.

DOCTRINE ET PIÉTÉ

COLLECTION A 0 FR. 75.

Des Etats de vie chrétienne et de la vocation, d'après les Docteurs de l'Église et les théologiens, par le P. J. Berthier, M. S. Nouvelle édition revue et augmentée. Un vol. in-16 de 274 pages. 5ᵉ mille. Port, 0 fr. 30.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, *ce que nous lui devons*, par le P. J. Berthier, M. S. Un vol. in-16 de 184 pages. Port, 0 fr. 20.

La Vierge Marie, *son culte, la dévotion envers elle*, par le P. J. Berthier, M. S. Un vol. in-16 de 160 pages. Port, 0 fr. 20.

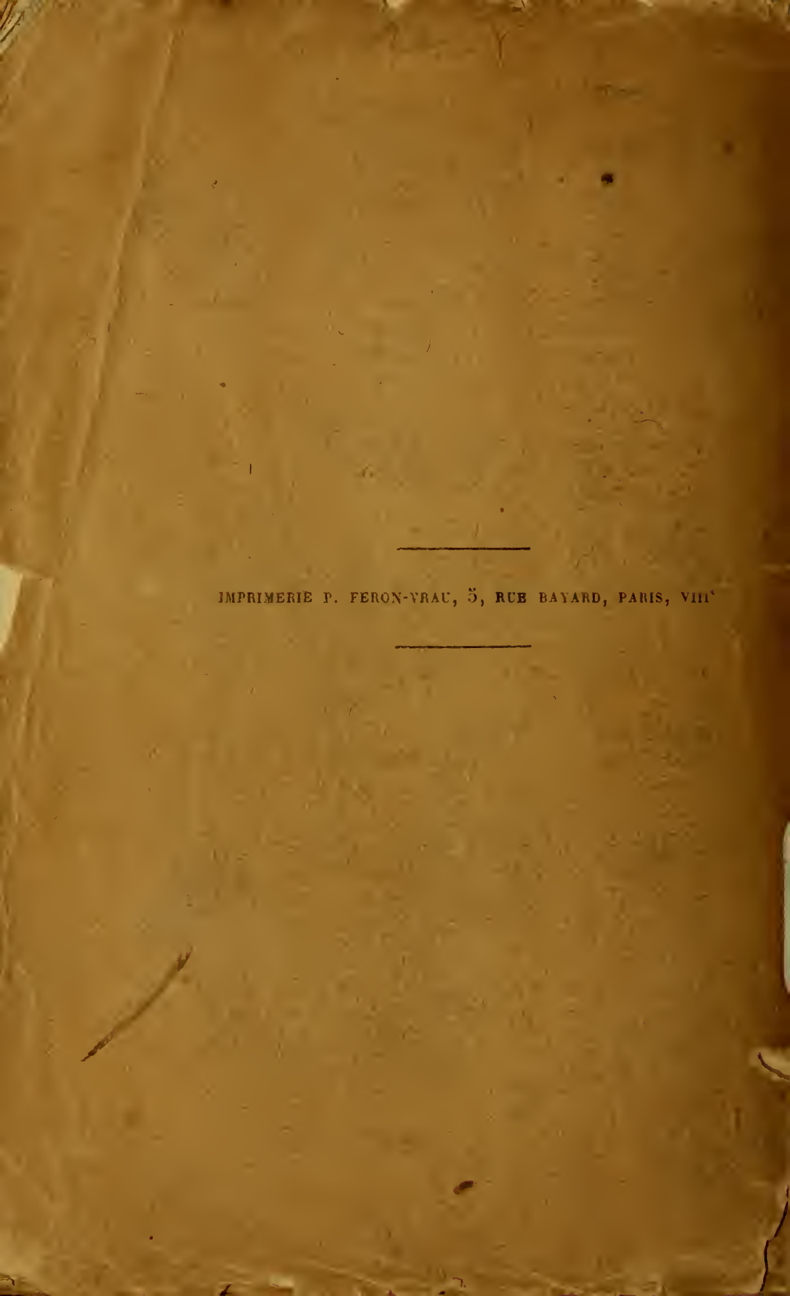
L'Ordre du monde physique et sa cause première, d'après la science moderne, par L. D. de Saint-Ellier. Un vol. in-16 de 290 pages. 3ᵉ mille. Port, 0 fr. 20.

Où allons-nous? *Étude sur la vie future. Faits intimes, raisons, manifestations d'outre-tombe*, par le P. Lodiel, S. J. Un vol. in-16 de 206 pages. Port, 0 fr. 25.

Le Rosaire et les trois Ages de la vie. Le Rosaire et les Saints Lieux, par Un Ancien Pèlerin de Jérusalem. Nouvelle édition revue et corrigée. Un vol. in-16 de 242 pages, avec 38 illustrations. 2ᵉ mille. Port, 0 fr. 20.

Explication du Grand Catéchisme en Images, par l'abbé Fourrière, curé de Moislains (Somme). Un vol. in-16 de 270 pages. 5ᵉ mille. Port, 0 fr. 25.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIᵉ.



IMPRIMERIE P. FERON-VRAU, 3, RUE BAYARD, PARIS, VIIIᵉ